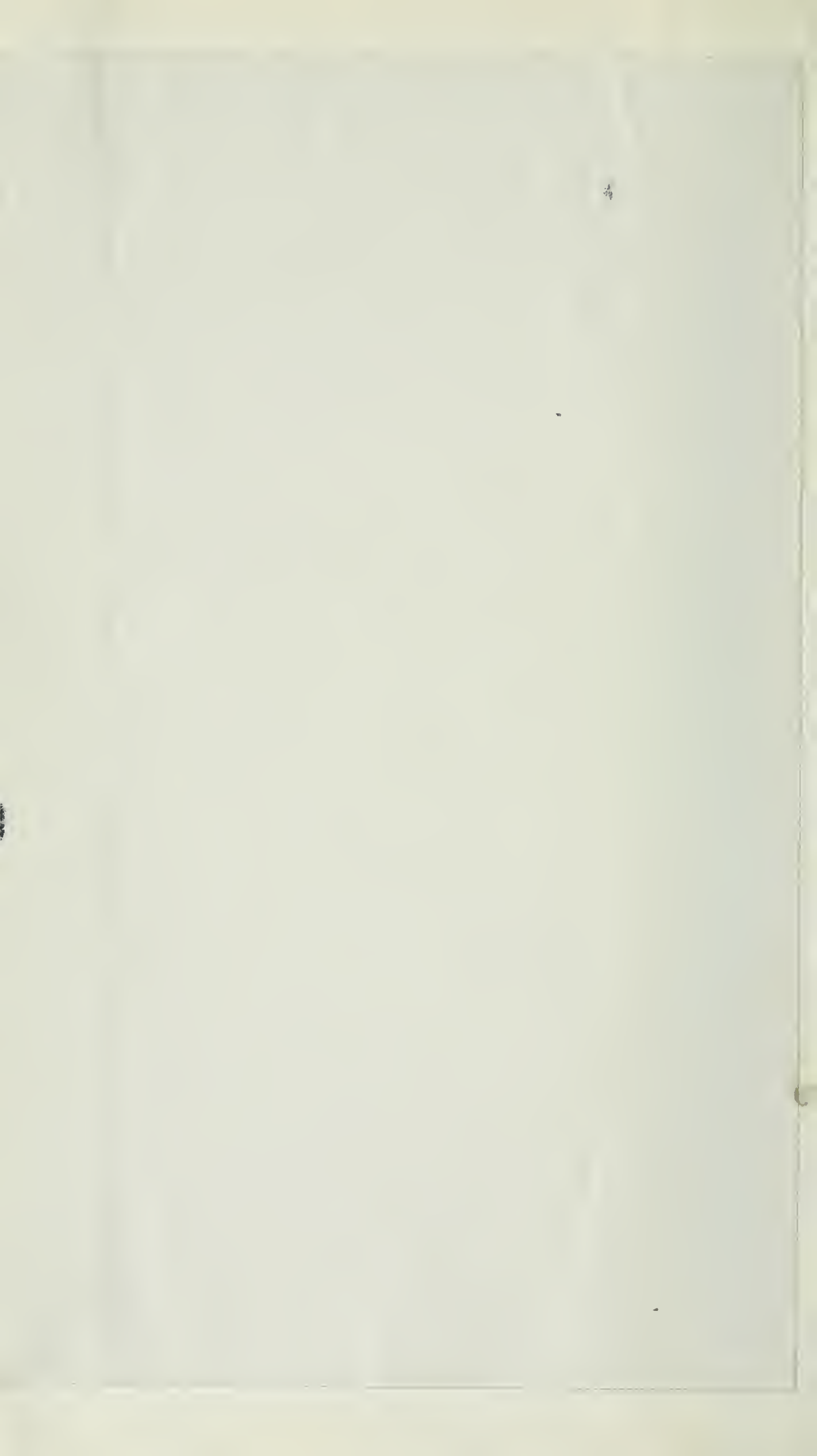
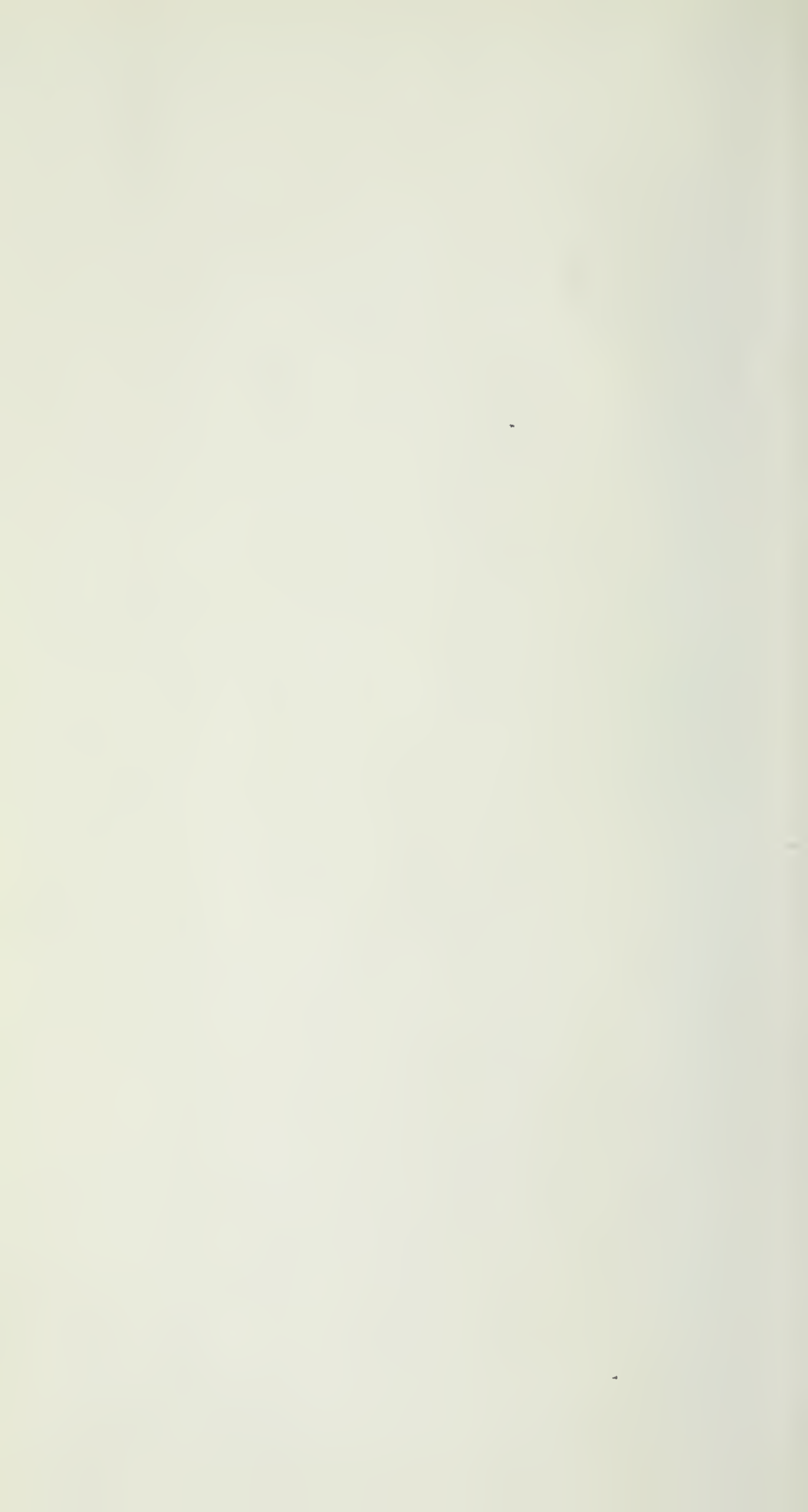
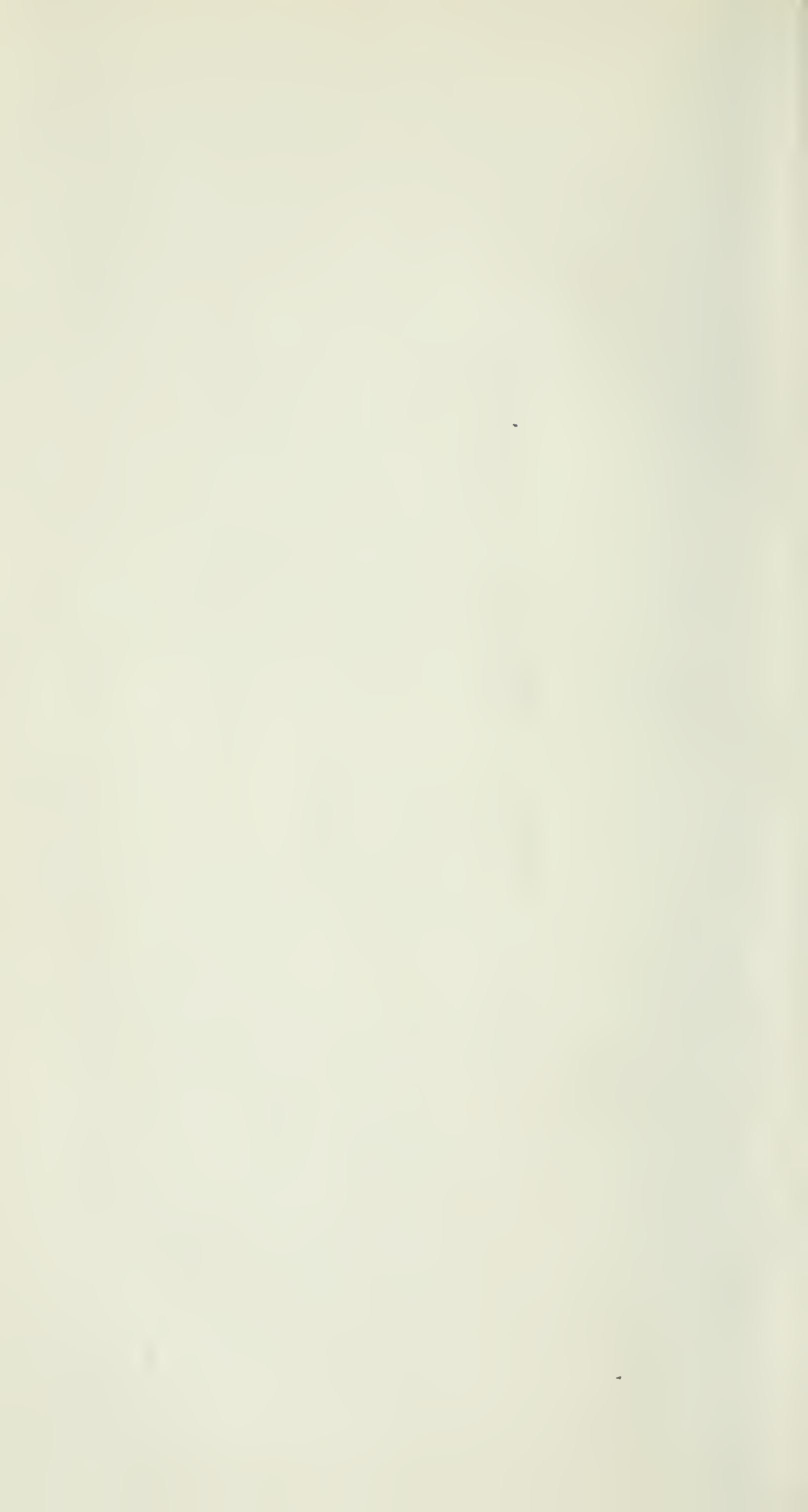






ÉTUDES

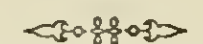
HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET MORALES

SUR LES

PROVERBES FRANÇAIS

ET LE

LANGAGE PROVERBIAL.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
8, rue Garancière.

ÉTUDES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET MORALES

SUR LES

PROVERBES FRANÇAIS

ET LE

LANGAGE PROVERBIAL

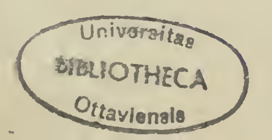
CONTENANT

L'EXPLICATION ET L'ORIGINE
D'UN GRAND NOMBRE DE PROVERBES REMARQUABLES
OUBLIÉS DANS TOUS LES RECUEILS

PAR P. M. QUITARD.



PARIS
TECHENER, LIBRAIRE,
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52.
1860



PRÉAMBULE.

Il n'y a pas bien longtemps que la philologie était regardée en France comme un objet de frivole curiosité; et il faut avouer que les rêveries étymologiques enfantées par une foule de cerveaux creux avaient contribué pour la plus grande part à répandre et à faire prévaloir une telle opinion. Mais le grand mouvement d'exploration qui depuis une trentaine d'années s'est produit dans le domaine de cette science a montré d'une manière évidente combien elle mérite de fixer l'attention des esprits sérieux et combien elle est féconde en résultats utiles pour le développement de plusieurs branches du savoir humain avec lesquelles elle a des rapports intimes et nécessaires.

Il est généralement reconnu aujourd'hui que, sans elle, il ne saurait y avoir d'investigation sûre et complète dans la plupart des matières d'érudition historique et philosophique, et que son flambeau seul est propre à éclairer certains faits qui n'ont offert jusqu'ici qu'un caractère problématique, parce qu'ils n'ont pas été examinés à sa lumière. On n'oserait plus l'accuser de s'attacher uniquement au matériel des mots. Ce reproche ne paraîtrait qu'une absurdité,

car on ne conçoit pas qu'en s'attachant à leur contexture graphique il soit possible de mettre absolument de côté le sens qu'elle enveloppe. On comprend d'ailleurs que, les mots ayant été créés par suite d'un instinct imitateur inhérent à notre nature, et non par un pur caprice, ils doivent présenter quelque ressemblance avec les objets qu'ils désignent, ils doivent les peindre en quelque sorte, soit au physique, soit au moral, par des traits caractéristiques. Or ce sont précisément ces similitudes inaperçues, ces homogénéités mystérieuses entre les signes et les choses signifiées, entre la lettre et l'esprit, que les philologues s'appliquent à découvrir. Ils interrogent la forme d'autant plus soigneusement que la forme révèle le fond et que l'intelligence exacte de la première est un moyen indispensable pour acquérir l'intelligence exacte du second.

Certes, un pareil travail, si minutieux qu'on le suppose, n'est jamais dépourvu d'utilité, et l'on a droit de s'étonner qu'il ait été ridiculisé si longtemps. Ce qui est ridicule, en effet, ce n'est point qu'il y ait des gens lettrés faisant état de l'étude des mots, c'est au contraire qu'il y en ait qui se moquent de cette étude. Quelles que soient les excentricités où ceux qui la cultivent l'ont poussée maintes fois, il n'est point permis d'en méconnaître les avantages, et quiconque réfléchira sans prévention sur les influences diverses qui favorisent les progrès des individus et des peuples se convaincra que la première et la plus puis-

sante de toutes appartient au langage, et par conséquent aux mots qui en sont les éléments.

Les mots ne servent pas seulement à exprimer, à rappeler, à communiquer nos idées : ils servent aussi à nous en donner de nouvelles, en facilitant les opérations du raisonnement qui, sans leur aide, serait excessivement borné et même tout à fait nul, puisque le raisonnement n'opère que sur des mots ou n'est que de mots, *comme l'a très-bien observé Hobbes, d'accord en cela avec Boëce, qui a dit dans son* Commentaire sur Aristote : Omnis ars logica de oratione est. *Ainsi l'art de raisonner dépend de l'art de parler, et il faut conclure de cette proposition, dont Condillac et la Romiguière ont parfaitement démontré la justesse, que l'esprit humain tout entier est dans le langage.*

Eh! qu'auraient appris les hommes sans le langage, instrument et dépositaire à la fois de leurs découvertes? Se seraient-ils jamais élevés à la sublime dignité que le Créateur a voulu leur faire conquérir sur la terre par ce moyen dont il a doté leur organisation comme d'un sixième sens, le sens social, *suivant l'expression de Ballanche, et dont il leur a révélé sans doute le premier emploi? Tout porte à croire que leur raison isolée n'eût été qu'un principe stérile, ou du moins que, retenue captive dans les étroites limites de l'individualité, elle n'eût déployé aucune de ces ressources, de ces puissances presque surnaturelles émanées de son action collective. Si elle*

est parvenue à faire de ses rayons épars un foyer commun où elle a versé et puisé tour à tour d'intarissables lumières, si la sphère de l'entendement s'est agrandie pour chacun comme pour tous, si chaque génération s'est enrichie des connaissances de celle qui l'a précédée, en même temps qu'elle en a transmis d'autres à celle qui l'a suivie; si les arts, les sciences et tous les bienfaits de la civilisation se sont répandus en tous lieux, c'est le langage surtout qui a produit ces miraculeux résultats; et l'on peut dire que, si la parole divine a fait le monde, la parole humaine a fait la société.

Étudier les origines et les progrès du langage, ce serait donc étudier les origines et les progrès de la société, et rien assurément n'égalerait l'importance de ces deux études menées de front et sur deux lignes parallèles. Mais il faudrait être doué d'un génie universel qui servît de conducteur dans cette investigation encyclopédique. Et quels sont les philologues capables d'opérer le recensement de tant de faits sociaux consignés dans tant de langues mortes ou vivantes qui, depuis la confusion de Babel, se sont formées dans tous les pays du globe d'une manière si diverse, quoique d'après des principes identiques? Les plus savants et les plus laborieux sauraient-ils suffire à retracer le développement simultané et harmonique du langage et des institutions chez un seul peuple? Les mots et les choses ont éprouvé tant de vicissitudes par trait de temps, qu'il est besoin de la

méditation la plus profonde et la plus soutenue pour percevoir et expliquer la raison des analogies qui les ont liés originairement les uns aux autres. L'extension donnée aux mots et les modifications apportées aux choses ont quelquefois rompu ce lien primitif, et l'étymologie, alors même qu'elle parvient à le renouer, peut aisément induire en erreur, pour peu qu'on néglige de suivre ces mots dans toutes les acceptions qui y ont été attachées dans les divers temps, et qui rarement coïncident avec elle. Presque tous, en effet, ont été plus ou moins détournés du sens étymologique par quelque circonstance oubliée dans la suite, et qu'il est essentiel de découvrir, si l'on tient à les dégager de ce qu'ils ont de douteux et d'énigmatique. Il arrive, en outre, qu'en cherchant à les ramener de leur point d'arrêt actuel à leur point de départ, à travers les nombreuses déviations où ils ont été entraînés, on se trouve fréquemment arrêté par les obstacles ou par les interruptions de la route. Ici l'on rencontre des vocables de provenance étrangère, et, pour bien marquer leur concordance avec les objets indigènes auxquels ils sont affectés, il est nécessaire d'en aller chercher la signification précise dans les idiomes anciens ou modernes qui les ont fournis. Là, s'en présentent quelques-uns étrangement altérés par des transformations successives qu'avant tout on doit reconnaître et classer chronologiquement, afin de remonter de l'une à l'autre jusqu'à la forme originelle. Ailleurs s'en trouvent quel-

ques autres dont il n'y a pas moyen d'établir la généalogie, faute de tout sentier frayé vers leur berceau. Enfin il en est qui sont enfouis dans la poussière du passé avec les choses mêmes qu'ils ont désignées, car l'histoire du langage, comme l'histoire naturelle, a ses fossiles qu'il faudrait exhumer pour reconstruire de leurs débris des monuments d'un état moral ou politique effacé des traditions nationales, de même que l'immortel G. Cuvier recomposait, avec des ossements tirés des carrières de Montmartre, des races d'animaux disparus de la surface de la terre.

Voilà quelles sont les principales difficultés contre lesquelles les philologues ont à lutter. Qu'ils ne se découragent pas pourtant. Leurs efforts ne sauraient être entièrement infructueux. Les langues recèlent tant de richesses inexplorées, qu'il n'est pas possible de les scruter avec une intelligente persévérance sans y faire quelque découverte précieuse. L'auteur de la Palingénésie *les a regardées avec raison comme une* cosmogonie intellectuelle où sont déposées toutes les archives de l'humanité. *Il ne faut donc pas se lasser d'en examiner et d'en approfondir les mystères. Telle expression désusitée ou incomprise, dont on parvient à ressaisir le vrai sens en la rapprochant par l'analogie de celles qui l'ont précédée et de celles qui l'ont suivie, peut remplir une lacune où s'arrêtait la progression de quelque idée féconde, et conduire à des vérités qui n'avaient pas été aperçues ou ne l'avaient été qu'imparfaitement.*

Convaincu des avantages attachés à l'étude de la philologie, je n'ai pas craint d'y consacrer mes loisirs d'une vingtaine d'années. Toutefois, mesurant mon travail à mes forces, je me suis borné à une seule partie de cette science, à celle qui a pour objet le langage proverbial français, considéré dans ses rapports avec celui des peuples anciens et modernes. Le sujet, pour être circonscrit de la sorte, n'en est pas moins d'une étendue fort considérable. Ce qu'il offre de général se rattache aux importantes questions de morale pratique et de raison expérimentale qui sont les mêmes en tout pays, car les grandes vérités auxquelles elles se rapportent ne changent point selon les divers climats. Ce qu'il a de particulier embrasse une nombreuse quantité de détails sur les mœurs, de circonstances locales et de faits spéciaux qui retracent l'esprit et le caractère de notre nation aux diverses phases de son histoire, et en constituent la physionomie distincte et originale. C'est un répertoire de données curieuses, fournies par les expressions, sur la vie de nos aïeux et sur leurs manières de sentir et de penser. J'ai déjà publié sur ce sujet un livre de plus de sept cents pages, qui a obtenu quelque succès en France et à l'étranger, où il a été contrefait[1]. Celui que je publie aujourd'hui se compose d'une foule

[1] Le *Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales*, etc. Dans une contrefaçon écourtée qui a été faite de mon ouvrage à Bruxelles, en 1850, pour la librairie Desprez-Parent, on a supprimé mon nom, quoiqu'il n'y ait pas une seule ligne qui ne soit de moi. SIC VOS NON VOBIS.

de choses qui pourraient faire partie du premier; mais elles sont inédites, et cet ouvrage, sauf un petit nombre d'articles que j'ai cru devoir y reproduire avec des corrections nécessaires et des changements dans la forme comme dans le fond, diffère essentiellement de l'autre tant par la nouveauté des matières qu'il renferme que par leur mise en œuvre. Il est consacré à l'exposition de trois objets principaux : l'histoire, la littérature et la philosophie du langage proverbial, et les idées qu'il dévoloppe y sont toujours appuyées de documents propres, si je ne me trompe, à en démontrer la justesse. Je soumets à l'examen des juges compétents ces idées qui n'ont point encore été émises, du moins d'une manière aussi complète. Quant aux documents, dont la plupart ont été jusqu'ici généralement ignorés et peu connus, je crois qu'ils sont de nature à piquer la curiosité publique, et j'ose espérer qu'ils ne paraîtront pas moins amusants qu'instructifs par l'extrême variété des usages, des traditions et des origines qu'on y trouvera.

Au reste, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur la table des chapitres, placée immédiatement après le préambule, pour juger du plan de ces études et des nombreuses questions que j'y ai traitées.

Puissé-je avoir réussi à faire une œuvre qui ne soit pas dépourvue d'utilité! C'est là toute mon ambition.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHAPITRE TROISIÈME.

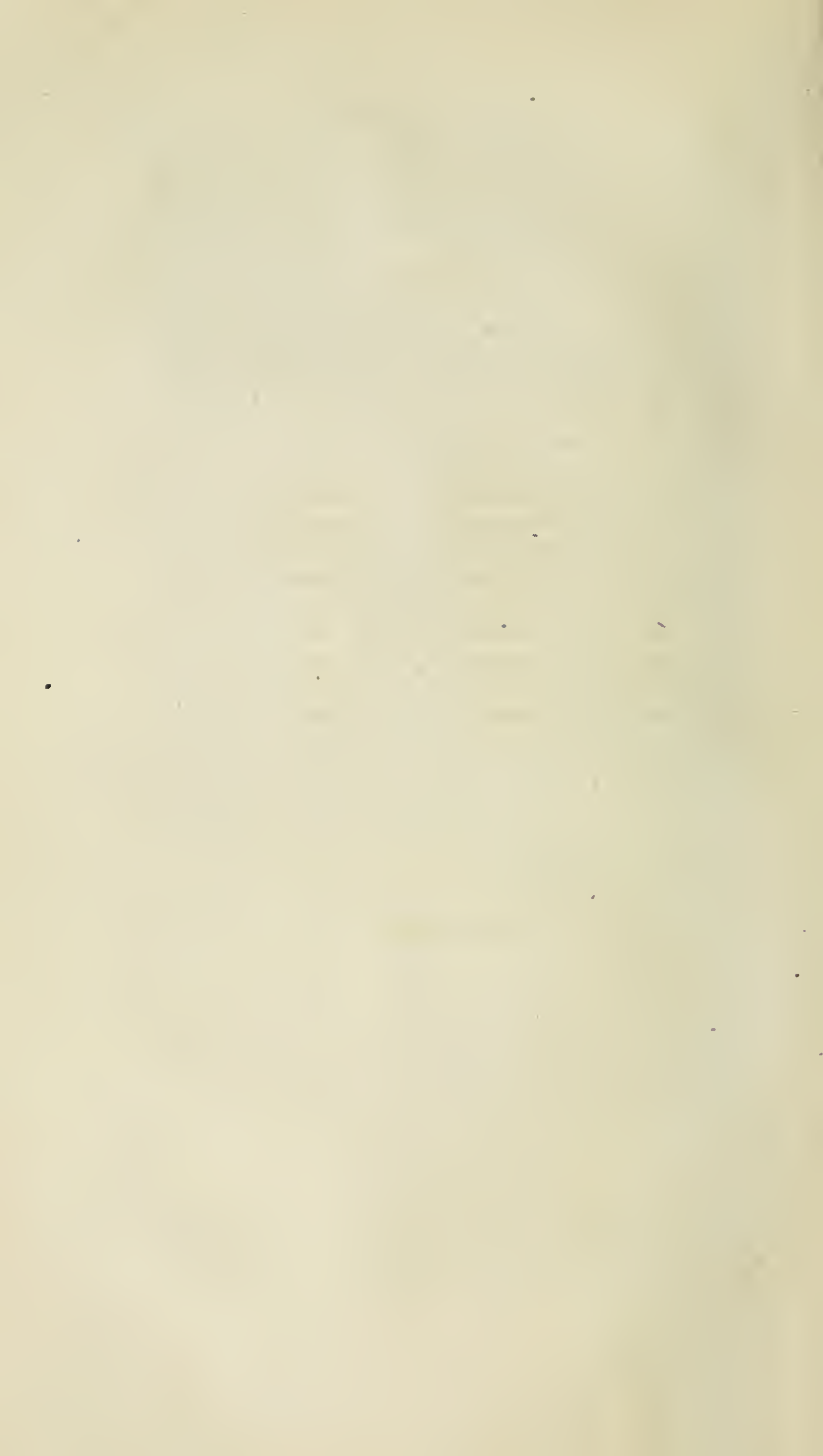
CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.



ERRATA.

Page		ligne			lisez :
Page	31,	ligne	11,	*quiritalio,*	lisez : *quiritutio.*
—	37,	—	27,	*corro,*	— *corre.*
—	66,	—	16,	ESTUEL,	— ESTUET.
—	78,	—	12,	*flegmatici,*	— *flemmatici.*
—	81,	—	19,	Nourschivan,	— Nouschirvan.
—	98,	—	24,	Nourschivan,	— Nouschirvan.
—	175,	—	2,	suivants,	— suivantes.
—	181,	—	16,	ATTRACT,	— ATTRAIT.
—	240,	—	7,	*obligation,*	— *oblation.*
—	283,	—	28,	PREMIERS,	— DERNIERS.
—	304,	—	14,	*quano,*	— *quand.*
—	386,	—	16,	*putetica,*	— *puletica.*



ÉTUDES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET MORALES

SUR LE

LANGAGE PROVERBIAL.

CHAPITRE PREMIER.

Les proverbes sont aussi anciens que la société, et je ne puis m'empêcher de penser que, si l'on venait à découvrir les chroniques du monde antédiluvien qu'Énoch avait gravées, dit-on, sur le granit, on y rencontrerait des proverbes. Qu'on ne me suppose point pourtant l'intention d'aller si loin à leur recherche; je ne veux point encourir le reproche fait à l'Intimé, remontant par son exorde à la création de l'univers. Je les prends à une époque postérieure au déluge.

Dès que les descendants de Noé, mus par un instinct irrésistible et poussés par la volonté toute-puissante du Créateur, se furent répandus par tribus dans les solitudes de la terre, dès qu'ils eurent constitué un langage suffisant à l'expression de leurs besoins, les proverbes prirent naissance. Ils furent le résumé de leurs premières expériences et devinrent les rudiments de leur éducation. Ils consistaient sans doute en quelques formules simples et naïves

comme les mœurs dont ils offraient le résultat et le reflet. S'ils avaient pu se conserver, s'ils étaient parvenus jusqu'à nous sous leur forme primitive, ils seraient le plus curieux monument du progrès des premières sociétés, ils jetteraient un jour merveilleux sur l'histoire de la civilisation, dont ils marqueraient le point de départ avec une irrécusable fidélité.

Salomon, qui dut se modeler sur les sages des anciens jours, recommandait, il y a près de trois mille ans, comme le meilleur moyen d'acquérir la science et la vertu, d'étudier et de pénétrer le sens mystérieux renfermé dans les proverbes, qu'il appelait *la voix de la sagesse.* Qui ne connaît les trois sublimes ouvrages qu'il composa : 1° *les Proverbes* ou *Paraboles ;* 2° *la Sagesse ;* 3° *l'Ecclésiaste* ou *le Prêcheur ?* L'Église, comme la Synagogue, les a mis au rang de ses livres canoniques.

Jésus, fils de Sidrach, Juif de Jérusalem établi en Égypte, publia, vers la fin du troisième siècle avant la venue du Messie, le *Panareton* ou trésor de toutes les vertus, qui n'était qu'une traduction qu'il avait faite en grec d'un recueil écrit en hébreu par son aïeul, désigné sous la dénomination de Jésus l'Ancien. Le *Panareton,* qui figure dans la Bible sous le titre de l'*Ecclésiastique,* forme, avec les trois ouvrages de Salomon, dont il reproduit les idées en beaucoup de passages, une admirable collection de maximes, qui n'a point son égale dans toutes les littératures du monde.

La pensée qui avait inspiré le monarque hébreu

inspira également les druides, que Pythagore, au rapport d'Ammien Marcellin, déclarait être *les plus éclairés des mortels*, après les avoir fréquentés assidûment pendant son voyage en Gaule. Le temps ne nous a rien légué des vingt à trente mille vers où ils avaient formulé leur doctrine traditionnelle; mais nous ne pouvons douter que ces formules, qu'on croit avoir été conçues en général dans le genre des proverbes, ne fussent d'un grand prix, puisqu'elles émanaient des intelligences d'élite de la Gaule initiée à toutes les connaissances humaines, et devenue la civilisatrice de la Grèce, comme le remarquait Aristote dans sa *Magique*, à ce que Diogène Laërce nous apprend.

Les sept sages de la Grèce s'appliquèrent aussi à mettre leurs observations en aphorismes, dont la plupart, transmis jusqu'à nous, obtiennent encore les suffrages de tout esprit cultivé.

Les poëtes gnomiques marchèrent avec succès dans la même voie. A leur tête brilla Solon, qui était également l'un des sept sages. Il acheva glorieusement par son talent de poëte moraliste sa tâche de législateur. Ses vers respirent le plus pur sentiment des vertus qu'il voulait inculquer à ses concitoyens. Les sentences qu'ils contiennent sont des règles de conduite publique et privée applicables en tout lieu et en tout temps. On aperçoit entre elles et celles du sage de Philadelphie un certain air de parenté qui semble indiquer que Solon fut un premier Franklin, ou que Franklin fut un second Solon. Les autres poëtes gnomiques, parmi

lesquels on distingue Théognis et Phocylide, méritent beaucoup d'éloges, tant pour la forme que pour le fond des salutaires conseils dont leurs ouvrages sont remplis. Tous remarquables par leur profonde connaissance du cœur humain, ils surent prêter aux leçons de la raison expérimentale des ornements poétiques qui en augmentèrent l'attrait.

N'oublions pas les *vers dorés* de Pythagore, c'est-à-dire les soixante et onze vers composés par le pythagoricien Lysis, dans le dessein d'y enchâsser la fine fleur des sentences de son maître. Ces sentences, dites *lois de Pythagore*, étaient au nombre de trois mille cinq cents. Elles nous manquent, mais nous avons les emblèmes, qui probablement en faisaient partie.

Socrate et Platon formèrent des recueils de proverbes pour leur usage; Aristote les imita, et fut à son tour imité par ses disciples Cléarque et Théophraste. Les stoïciens Chrysippe et Cléanthe firent comme eux. Tous ces philosophes attribuaient une extrême importance aux proverbes. Ils les regardaient comme les restes de cette langue qui avait servi à l'instruction des premiers hommes, et que Vico appelle la *langue des dieux*. C'est sous forme de proverbes que les prêtres avaient fait parler les oracles, que les législateurs avaient rédigé leurs lois, que les sages et les savants avaient résumé leur doctrine et leur expérience; et ces maximes de vérité pratique étaient devenues par là si recommandables chez les peuples antiques, que, pour les avoir sans cesse présentes, ils les inscrivaient sur

les monuments publics des villes et des villages, et particulièrement sur les hermès et sur les bornes des chemins. De là vint qu'elles furent nommées en grec *parémies*, c'est-à-dire enseignements pris en route ou en voyage, et, par extension, viatique moral de la vie humaine. Ces inscriptions, fort nombreuses dans l'Attique du temps de Platon, faisaient dire à ce philosophe qu'on pouvait faire un excellent cours de morale en parcourant cette contrée.

On sait combien, parmi les Romains, les proverbes étaient goûtés et recherchés de Caton l'Ancien, à qui l'on en doit quelques-uns de sa façon. Jules César les jugeait infiniment utiles, à cause du fréquent emploi dont ils lui paraissaient susceptibles pour les usages de la société et pour les besoins de la vie active, *ad agendum*, deux mots latins d'où fut tiré celui d'*adagium*, adage. Il en avait même réuni, sous le titre d'*Apophthegmes*, une collection précieuse, qui malheureusement s'est perdue avec son traité de grammaire philosophique intitulé *De l'analogie*. — Plutarque fut aussi grand amateur des proverbes, et il ne négligea aucune occasion d'en illustrer ses *Œuvres morales*. Il les a comparés quelque part aux mystères sacrés, disant qu'ils recélaient une sublime philosophie sous des expressions vulgaires et triviales, de même que ces mystères cachaient la divine sagesse sous les formes en apparence puériles et presque ridicules de leurs cérémonies.

Deux grammairiens, Zenobius et Diogenianus, qui vivaient sous l'empereur Adrien, firent des pro-

verbes l'objet spécial de leurs travaux et en rassemblèrent une quantité considérable. Un peu plus tard, au troisième siècle de l'ère chrétienne, parurent les Distiques de Dionysius Caton, livre proverbial écrit par un païen ainsi nommé, et non, comme on l'a prétendu, par un moine du septième ou du huitième siècle, dans lequel ce livre eut beaucoup de succès.

Aux époques barbares du moyen âge, les proverbes formèrent, pour ainsi dire, l'unique fonds intellectuel sur lequel vécut la société désorganisée. Il y a lieu de croire que, mêlés à l'enseignement religieux, ils contribuèrent pour quelque chose au développement moral et littéraire qui signala le règne de Charlemagne, et qu'ils ne furent pas non plus sans influence lorsque l'œuvre civilisatrice de ce monarque, interrompue après lui durant les divisions de l'empire, eut été reprise par les hommes lettrés sortis des écoles dont il avait doté les contrées soumises à sa vaste domination. La faveur dont ils jouissaient s'étendit de plus en plus, à dater de la fin du onzième siècle.

Le *Hava-Mal,* espèce de poëme gnomique des Scandinaves, se répandait alors parmi les populations de la Germanie, tandis qu'en France on propageait les distiques de Caton traduits en langue vulgaire, et d'autres recueils de préceptes puisés dans la philosophie de l'antiquité, dans les moralités orientales importées par les premiers croisés, et dans les traditions de la sagesse celtique, dont les plus importantes sont les *Triades galloises,* que le clergé

gallo-romain du douzième siècle entreprit de faire revivre en y mêlant certaines interpolations. On sait que ces *Triades*, ainsi nommées parce qu'elles présentent les faits rangés trois par trois, venaient d'être découvertes dans l'Armorique par Gauthier Calenius, archidiacre d'Oxford, qui les avait apportées en Angleterre, où Geoffroy de Monmouth, bénédictin gallois, les avait arrangées en latin.

Les citations proverbiales figurèrent avec honneur dans les vers des troubadours, des trouvères, des poëtes bretons, des ménestrels, des minnesinger, etc. Elles furent même accréditées en justice, moins pour orner les plaidoyers des avocats que pour opérer la conviction des juges. Aristote et Quintilien avaient rangé les proverbes, à raison de leur caractère universellement reconnu de vertu ou de vérité, parmi les témoignages et les exemples que l'orateur doit invoquer, et l'on avait été conduit par là tout naturellement à les admettre comme des allégations juridiques qui semblaient avoir préjugé certaines questions, ou comme des arguments ayant en quelque sorte force de preuve testimoniale : ce qui explique pourquoi ils se rencontrent fréquemment dans les vieux recueils de droit coutumier. Mais la plus belle part de la renommée qu'ils obtinrent fut due à l'application qu'on en fit dans les sciences morales et religieuses : on faisait apprendre par cœur, dans l'université, ceux de Salomon et des écrivains sacrés. On aimait à se rappeler, dans ces âges de foi, que l'Homme-Dieu s'était plu à parler en paraboles et en proverbes pour exprimer plus sensiblement

quelques traits de cette sagesse pure et sainte dont il s'était montré avec tant de perfection l'apôtre et le modèle, et ils avaient reçu de cet emploi divin une véritable consécration. On comprenait fort bien, en outre, que par la naïveté des idées, par la familiarité des expressions, par l'avantage qu'ils possèdent d'allier à la persuasion des choses simples l'autorité des choses antiques, ils sont tout à fait propres à s'insinuer dans les esprits et à perfectionner les mœurs en étendant les lumières.

Le langage oratoire, en général, éblouit plus qu'il n'éclaire, il impose plus qu'il ne persuade, et il y a dans la solennité de ses périodes je ne sais quoi de doctoral et de superbe qui peut éveiller quelquefois chez les auditeurs certaines susceptibilités et oppositions d'amour-propre. Au contraire, le langage proverbial, qui semble dire ce que tout le monde a senti et pensé, où l'on ne voit rien de prétentieux et de magistral, appelle la confiance, au lieu d'exciter la prévention, et la leçon qu'il offre, indirecte et générale, plutôt prise que reçue par ceux à qui elle convient, pénètre de plein gré dans leur entendement.... et puis les phrases artistement développées d'un discours s'effacent aisément de la mémoire, tandis que les formules proverbiales, originalement concises, y restent gravées.

Les proverbes sont donc ce qu'il y a de meilleur pour inculquer l'instruction morale. Quoiqu'ils paraissent faits en général pour les esprits les plus vulgaires, ils conviennent également aux plus distingués. Je dirai plus : c'est que ceux-ci, pouvant

mieux en saisir toute la valeur, auraient à y profiter davantage. Le malheur est qu'ils les dédaignent; ils croiraient rabaisser leur intelligence en les étudiant. Il serait bon de leur faire comprendre qu'ils la relèveraient, au contraire, et il y a lieu de s'étonner que tant de corps littéraires, qui se sont efforcés en pure perte de mettre la doctrine des savants à la portée des simples, n'aient pas encore vu combien il serait préférable de mettre la doctrine des simples à la portée des savants.

Les moralistes du moyen âge étaient pénétrés de cette vérité, qu'ils exprimèrent même dans les termes dont je viens de me servir. La plupart d'entre eux, en écrivant pour les hautes classes, prirent soin d'employer et de développer les proverbes dans leurs compositions. L'initiative, à ce sujet, avait été prise par des auteurs de notre nation, parmi lesquels il faut distinguer ceux de deux manuscrits en langue romane, qui sont intitulés, l'un, le *Livre de Sydrac*, et l'autre, *Vices et vertus* ou *Catéchisme provençal*. Ils eurent d'heureux imitateurs chez plusieurs peuples. Un moine franciscain, Jacopone de Todi, composa pour les Italiens, vers la fin du treizième siècle, un chant où il résuma en soixante-six couplets les meilleurs préceptes de la philosophie populaire. Le prince don Juan Manuel de Castille écrivit le *Comte de Lucanor* et le *Livre des Conseils*, deux des plus beaux monuments de la littérature espagnole du quatorzième siècle. Il est juste d'indiquer aussi comme une œuvre de grand mérite le manuel en vers dont le titre est *Proverbes et maxi-*

mes de conduite, que don Inigo Lopez de Mendoza, marquis de Santillane, publia, dans le siècle suivant, sous les inspirations d'une excellente philosophie, pour l'éducation de l'infant, fils et successeur de Jean II, roi de Castille. La même période vit éclore en divers pays de l'Europe plusieurs productions analogues, qui, reproduites sommairement dans un tableau analytique et comparatif, où l'on en donnerait des extraits bien choisis et bien classés, pourraient former un ouvrage intéressant sous bien des rapports.

Alors les études parémiographiques eurent une vogue extraordinaire. On s'appliqua partout à colliger les proverbes qui étaient épars dans les écrivains d'Athènes et de Rome. Apostolius donna l'exemple par un recueil intitulé *le Violier*, où il eut le tort d'en admettre un trop grand nombre de disgracieux tirés de la lie du peuple. Érasme, venu après lui, fit preuve d'un goût plus délicat et d'une science plus étendue; et s'il ne fut pas le premier dans l'ordre du temps, il le fut certainement dans l'ordre du mérite [1]. Il servit de modèle à tous ceux qui le

[1] Voici l'appréciation que M. D. Nisard, dans ses belles *Études sur la renaissance*, a faite des Adages d'Érasme : « C'est un livre qui illu- » mina un moment (le mot n'est point figuré) la fin du quinzième siècle » et le commencement du seizième. Figurez-vous tous les proverbes de » la sagesse antique, du bon sens populaire, tirés des livres grecs, la- » tins, hébreux, et expliqués, commentés par Érasme, avec un mé- » lange piquant de ses propres pensées, de ses expériences, de ses ju- » gements et de tout ce qu'il y avait de sagesse pratique dans son » époque. Ce fut un livre décisif pour l'avenir des littératures mo- » dernes ; ce fut la première révélation de ce double fait, que l'esprit » humain est un, l'homme moderne fils de l'homme ancien, et que les » littératures ne sont que le dépôt de la sagesse humaine. »

suivirent, et dont aucun ne l'égala. Il avait eu pour concurrent Polydore Virgile, qu'il laissa bien en arrière. Adrien Junius, Paul Manuce, Gilbert Cousin, etc., glanèrent avec quelque succès dans le champ qu'il avait moissonné. Joseph Scaliger publia les *vers parémiaques* des Grecs, André Schott leurs adages, et de plus les adages du Nouveau Testament; Martin del Rio, ceux de la Bible; Novarinus, ceux des Pères de l'Église; Jean Drusus, ceux des Hébreux; Joseph Scaliger, déjà cité, Erpenius et Levinus Warnerus traduisirent en latin quelques centuries de ceux des Arabes. Boxhornius joignit à son livre des *Origines gauloises* ceux de l'ancienne langue britannique. Le fameux Jean Agricola d'Islèbe et Sébastien Franck commentèrent successivement ceux des Allemands dans deux traités spéciaux, qui ont conservé jusqu'ici une certaine valeur littéraire pour les philologues d'outre-Rhin. Hernand-Nuñez, surnommé *el Comendador Griego*, rassembla avec soin et intelligence ceux des Espagnols en un gros volume in-folio, qui contient aussi presque tous ceux des Portugais. Janotus Gruter réunit ceux de plusieurs nations modernes, et les jugea dignes de figurer dans le *Florilegium ethicopoliticum*, à la suite des sentences des bons auteurs grecs et latins. Ceux qui avaient cours en Italie et en Angleterre eurent également leurs collecteurs et commentateurs. Arnauld-Oihenart fit de ceux des Basques un bon choix réédité de nos jours, avec quelques additions, par M. Francisque Michel. Enfin les recueils de ce genre abondèrent dans toutes les langues européennes. La nôtre

et les divers patois usités dans nos provinces en eurent de nombreux, dont je m'abstiendrai d'indiquer ici les titres et les auteurs, craignant d'étendre davantage une nomenclature qui paraîtra peut-être trop longue, quoique je l'aie restreinte aux indications principales.

D'ailleurs il ne serait pas possible de donner en quelques lignes ni en quelques pages une connaissance suffisante des parémiographes nationaux et de leurs livres, et je pense qu'il vaut mieux renvoyer les lecteurs désireux d'acquérir des notions sur cette matière à la *Bibliographie parémiologique* de M. G. Duplessis. Je dois pourtant mentionner Henri Estienne et Estienne Pasquier, non que je juge nécessaire de faire ressortir le mérite de ces deux philologues : ils ont été justement appréciés, le premier dans un ouvrage de M. Feugère, couronné par l'Académie française, et le second dans les *Causeries du lundi* de M. Sainte-Beuve, qui ne laisse rien de bon à dire après lui sur les sujets qu'il a traités. Je veux remarquer seulement que, durant l'intervalle de temps écoulé entre les publications de Henri Estienne et celles d'Estienne Pasquier, c'est-à-dire durant la plus grande partie du seizième siècle, les travaux parémiographiques tombèrent d'une grande vogue dans un grand abandon. La nouvelle impulsion que Pasquier chercha à leur donner dans ses *Recherches sur la France*, fut contrariée par des obstacles qui ne lui permettaient pas d'aboutir; la déchéance dont ils étaient frappés devenait de jour en jour si forte qu'il n'y avait plus

moyen de les réhabiliter. Elle était le résultat de l'abus qu'une foule d'auteurs, en France et à l'étranger, avaient fait des proverbes en les employant sans discernement et sans discrétion. Je serais tenté de croire que Cervantes, dans son *Don Quichotte,* a voulu signaler cet abus par l'espèce de monomanie proverbiale de Sancho. Une telle intention me paraît ressortir d'un passage du chapitre XLIII de la seconde partie de cet admirable roman. Don Quichotte, donnant des conseils à son écuyer prêt à partir pour aller gouverner l'île de Barataria, lui dit : « Tu feras bien, Sancho, de te débarrasser de cette » multitude de proverbes que tu mêles à tout ce que » tu dis. Les proverbes, il est vrai, sont de courtes » sentences, mais, la plupart du temps, les tiens » sont tellement tirés par les cheveux, qu'ils ont » moins l'air de sentences que de balourdises. — » Oh ! pour cela, fit Sancho, Dieu seul peut y remé- » dier; je sais plus de proverbes qu'un livre, et, » quand je parle, il m'en vient à la bouche une telle » quantité à la fois qu'ils se disputent à qui sortira. » Alors ma langue lâche les premiers qui se présen- » tent, qu'ils viennent à propos ou non. Mais j'aurai » soin dorénavant de ne dire que ceux qui siéront à » la gravité de mon emploi : car *en maison pleine,* » *pour souper on n'est pas en peine,* et, *quand on a* » *fait son prix, c'est qu'on a son parti pris,* et *celui-là* » *ne craint rien qui sonne le tocsin,* et *à donner ou* » *prendre, gare de se méprendre.* — Allons, fort bien, » Sancho, s'écria don Quichotte, va, marche, enfile » tes proverbes, personne ne t'en empêche! *Ma*

» *mère me châtie et je fouette la toupie!* Je suis à te
» dire de te corriger de ta manie des proverbes, et
» en un moment tu en débites une litanie qui s'ap-
» pliquent à ce que nous disons tout comme s'ils
» tombaient des nues! Remarque bien, Sancho, que
» je ne blâme pas un proverbe heureusement amené;
» mais amener et entasser les proverbes à tort et à
» travers, cela rend la conversation lourde et tri-
» viale. »

Ce passage, traduit par M. Damas-Hinard, ne confirme-t-il pas l'intention que j'attribue à Cervantes? Quoi qu'il en soit, il est sûr que les proverbes, qui plaisaient tant au commencement du seizième siècle, ne plaisaient plus à la fin, et que ce changement avait été opéré par la manie de certains écrivains de les employer sans choix et sans retenue, en citant même de préférence les plus grossiers. C'est ce dernier motif surtout qui les avait rendus antipathiques au beau monde, dont le dégoût fut encore accru par la *Comédie des proverbes*, attribuée au comte de Cramail, Adrien de Montluc, laquelle fut composée en 1616 et imprimée en 1633. S'il est vrai, comme le pense l'abbé Goujet, que cette pièce, toute farcie d'un bout à l'autre de proverbes triviaux, fut faite pour les ridiculiser, elle atteignit très-bien son but. Dès lors, ils ne furent presque plus en usage dans la société polie à laquelle l'hôtel de Rambouillet donnait le ton. Cependant, quand on renonça à s'en servir dans la conversation, quand on ne les exprima plus de vive voix, on les exprima encore par des gestes, on les représenta en pan-

tomimes, et quelquefois en petites scènes dialoguées, assez semblables aux *pasos* des Espagnols. On les donnait à deviner, comme des charades, dans ces petites scènes, et c'est ce qu'on appelait *jouer aux proverbes*, ainsi que l'atteste ce vers de Sarrasin :

> Chloris ne joue à rien, si ce n'est aux proverbes.

Il est bon de noter que de ce jeu, tantôt mimique, tantôt parlé, fort en vogue sous le règne de Louis XIII, résulta un nouveau genre de composition littéraire, le proverbe dramatique, que madame de Maintenon se plut à cultiver, comme le prouvent plusieurs de ses opuscules découverts et publiés par le savant M. de Monmerqué. On sait que ce genre prit une heureuse extension vers le milieu du dix-huitième siècle, sous la plume de Carmontelle, et qu'il fut élevé plus tard au niveau de la petite comédie par l'application qu'en fit Théodore Leclercq à la peinture des mœurs de la Restauration. On sait aussi combien il a été embelli de nos jours par l'ingénieuse et poétique fantaisie d'Alfred de Musset, et quel nouveau caractère, à la fois aimable et piquant, il a dû à l'esprit observateur et au talent original de M. Octave Feuillet.

Malheureusement l'aversion qu'éprouvait la bonne compagnie pour les proverbes fut partagée par l'école de Malherbe et par les grammairiens, qui avaient pris à tâche de soustraire la langue française à ses vieilles traditions, qu'ils traitaient de *gauloises*. Le

plus éminent de ces réformateurs, celui qui dirigea ce travail d'épuration, le docte Vaugelas, ne pouvait pas souffrir les proverbes. Il les trouvait bons tout au plus à figurer dans les farces théâtrales et dans les parades. Aussi chercha-t-il à les éliminer autant qu'il put du vocabulaire académique, dont il était le rédacteur en titre. Une telle exclusion n'était pas approuvée de Ménage, qui composa un traité sur les expressions proverbiales [1], ni de Furetière, qui se piqua de les recueillir dans son dictionnaire. Mais que pouvaient-ils l'un et l'autre contre Vaugelas, multiplié par tous les littérateurs de son temps? Il y en eut, parmi ceux-ci, quelques-uns qui se montrèrent plus acharnés que lui à les proscrire. L'un d'eux, Perrot d'Ablancourt, poussa la fureur du purisme jusqu'à les bannir de sa traduction de Lucien.

Ainsi notre langue, à mesure qu'elle se perfectionna, à mesure qu'elle prit ses habitudes de noblesse, de sévérité et de précision rigoureuse, dédaigna les proverbes familiers et naïvement énergiques que nos vieux auteurs aimaient tant à employer. Elle les jugea indignes d'elle, et, par une fausse délicatesse voisine de la pruderie, elle priva notre littérature d'un assez grand nombre de locutions originales, de tours vifs et piquants, d'expressions pittoresques et plaisantes, qu'heureusement

[1] Cet ouvrage est indiqué par son auteur lui-même dans les *Origines de la langue française*. Mais il est probable qu'il n'a jamais été publié ; du moins il ne s'en trouve aucun exemplaire imprimé, et l'on en cherche en vain le manuscrit.

madame de Sévigné, Molière et la Fontaine, lui restituèrent en partie.

Dans des temps comme les nôtres, où la naïveté des pensées et du langage a presque disparu pour faire place à un positif sec et dénué de couleur, la langue proverbiale ne saurait avoir autant d'importance que dans l'antiquité et au moyen âge : mais elle est encore fort curieuse et fort utile à étudier. Elle résume tous les faits sociaux, car elle comprend et embrasse tout ce qui occupe l'activité des hommes en société ; elle éclaire l'histoire de la civilisation et des idées, dont elle reproduit, dans ses transformations diverses, la physionomie caractéristique.

En observant avec soin les différences et les changements successifs de la langue proverbiale, on pourrait marquer toutes les phases de l'esprit des peuples. Chaque époque a ses opinions dominantes, lesquelles se traduisent en formules populaires, et les proverbes d'un siècle expliquent ses goûts, ses habitudes et l'originalité spéciale qui le différencie de tous les autres. En changeant de qualités ou de vices, la société change de proverbes, et cela fait comprendre pourquoi les proverbes disent quelquefois le pour et le contre.

Il faut distinguer dans les proverbes une vérité générale qui est de tous les temps et de tous les lieux, et qui subsiste toujours la même, malgré les changements et les révolutions, et une vérité particulière qui appartient à une époque ou à plusieurs époques à peu près semblables. La première résume d'une manière universelle l'esprit de l'humanité tout entière ;

la seconde résume particulièrement l'esprit de tel ou tel peuple, avec la couleur du temps et les traits de la physionomie nationale.

Les proverbes qui expriment des sentiments universels se retrouvent toujours et partout. Ils sont les mêmes chez tous les peuples quant au fond : ils ne varient que dans la forme : d'où l'on peut conclure qu'en général ils n'ont pas été empruntés par un peuple à un autre peuple, mais qu'ils sont nés spontanément chez toutes les nations et dans tous les pays par le seul fait du sens commun. La différence de la forme paraît prouver qu'il n'y a pas eu traduction. Il est également probable que la plupart de ceux qui offrent une ressemblance tout à fait littérale ont été aussi le résultat de cette spontanéité. Ils sont tellement simples et naturels qu'ils doivent s'être présentés à tous les esprits. Il eût été d'ailleurs plus difficile de les traduire que de les inventer.

Les proverbes qui sont fondés sur des opinions particulières et sur des coutumes locales ne sortent guère du pays où ils sont nés, car ils ne seraient pas toujours compris hors du milieu et des circonstances qui les ont inspirés. Ce sont des plantes indigènes qui perdraient leur parfum et leur saveur en changeant de climat. Je prouverai et je développerai par des exemples ce que je viens de dire lorsque je parlerai des origines particulières de notre langage proverbial.

On pourrait donc distinguer les proverbes en proverbes généraux et en proverbes particuliers. Les

premiers comprendraient les sentences basées sur une vérité morale ou sur une vérité d'expérience admise par le sens commun de tous les peuples. C'est ce qu'on a nommé *la sagesse des nations ;* et ce qui justifie cette dénomination, c'est que parmi ceux-là il n'y en a point qui ne contienne quelque observation judicieuse ou quelque enseignement utile. Si l'on en trouve quelqu'un qui paraisse offrir un caractère dépourvu de moralité, on doit croire qu'il n'appartient pas à la classe de ceux dont je parle, ou qu'il n'est pas entendu dans son vrai sens, car il n'est pas probable qu'avec un tel caractère il eût été admis, se fût propagé et maintenu par le consentement de toutes les nations. La conscience du genre humain n'a jamais rien consacré d'immoral.

Les seconds comprendraient les sentences basées aussi sur une vérité d'expérience, mais une vérité particulière et locale propre à tel ou tel peuple. Cette dernière classe comprendrait encore les dictons et les expressions figurées qui ont trait à certains préjugés, à certains faits et à certains usages nationaux.

Il existe dans notre langue, comme dans tous les idiomes, un assez grand nombre de ces expressions figurées qu'on serait tenté de prendre pour des éléments d'un chiffre de convention plutôt que pour ceux d'un langage fondé sur l'analogie. Quoique tout le monde se soit familiarisé avec de telles locutions par suite de leur fréquente apparition dans le discours et de l'emploi routinier qu'on en fait, sans

y réfléchir, dans le langage journalier, il n'est personne peut-être qui ne se trouvât embarrassé de les expliquer et d'en assigner la raison. La cause d'un tel embarras, c'est qu'elles n'ont point conservé d'application au sens propre dans lequel elles furent primitivement employées; c'est que, devenues semblables à ces médailles allégoriques qu'on ne sait plus à quels événements rapporter, elles ne sont aujourd'hui que de pures métaphores, dont l'origine semble s'être effacée et perdue. Pour en avoir la signification complète, pour en apprécier exactement toute la valeur, il faudrait les ramener sur leur trace presque insaisissable au point même de leur départ, et les replacer à côté des objets qui les ont fait naître, car le mot garde toujours quelque obscurité tant qu'il n'est pas éclairé du reflet de la chose. Mais un pareil travail, tout précieux qu'il pourrait être, ne sourit point à la plupart de nos philologues. Atteints d'une manie trop commune dans notre siècle, ces messieurs ne s'attachent plus guère qu'aux généralités, qui souvent ne prouvent rien, à force d'être vagues et arbitraires, et ils dédaignent l'explication des faits particuliers, qui, bien observés et bien commentés, jetteraient une vive lumière sur la science philologique.

Quant à moi, je l'avoue, je regarde comme une chose importante d'éclaircir par de bons commentaires ces expressions d'origine obscure ou inconnue, ces expressions préservées de toutes les vicissitudes de notre idiome par une protection spéciale qui les a, pour ainsi dire, stéréotypées. Elles rap-

pellent des traditions pleines d'intérêt; elles retracent une image fidèle et naïve de la vie de nos aïeux; ce sont des mœurs et des coutumes formulées par le langage. A ces titres, elles se rattachent à l'histoire nationale. A ne les considérer même qu'au point de vue de la curiosité, elles offrent souvent quelque chose d'original et de piquant, qui peut éveiller l'esprit et qui mérite bien de fixer l'attention.

La raison des sobriquets n'est pas moins intéressante à connaître et à expliquer. Les sobriquets donnés à des villes, à certaines classes d'hommes, à certaines factions politiques, font partie de l'histoire des mœurs et des coutumes. Ils dessinent, en quelque sorte, la physionomie des diverses époques, en résumant par des dénominations bizarres, mais expressives, le tour d'esprit et les usages particuliers des différents peuples. Ils n'ont, du reste, ni le même intérêt ni la même portée que les proverbes. Remarquons en passant que notre temps a été fertile en sobriquets qui trouvent de l'écho, et qu'il n'a peut-être pas produit un véritable proverbe que l'usage général ait consacré. C'est que le proverbe appartient aux époques synthétiques, où l'union d'un peuple se fonde sur une communauté d'idées et de sentiments généralement admis, de traditions reconnues et acceptées qui rapprochent les hommes par le doux lien des habitudes identiques et de la sympathie. Le sobriquet, au contraire, semble appartenir plus particulièrement aux époques de confusion et de désordre. Il sert comme d'étiquette aux passions politiques, il classe et divise les hommes

en catégories. En un mot, on peut le considérer comme un symptôme de l'anarchie intellectuelle, du morcellement des partis et de l'éparpillement des idées. De là vient qu'il y eut une si prodigieuse quantité de sobriquets dans les temps féodaux, où la France était fractionnée en petites portions de territoire, dont les populations, séparées l'une de l'autre par la différence de leurs lois, de leurs mœurs, de leurs intérêts, de leurs préjugés, n'avaient d'autre patriotisme que celui de leurs localités respectives, et se faisaient continuellement une guerre provoquée par les haines jalouses qui régnaient entre elles, autant que par les rivalités ambitieuses de leurs seigneurs et maîtres, intéressés à les entretenir dans ces dispositions hostiles. De là vient aussi que les sobriquets n'ont pas manqué, comme je l'ai dit, dans notre époque, où l'on a vu trop souvent l'esprit de parti se substituer à l'esprit national et former des coteries opposées, qui, luttant sans cesse pour s'emparer du pouvoir et exploiter à leur profit l'administration de l'État, semblaient vouloir en quelque façon recommencer les souverainetés féodales.

L'étude des proverbes est aujourd'hui négligée, comme le sont presque toutes les études qui n'ont pas une valeur commerciale et industrielle. Notre siècle, sous prétexte de *positivisme* (mot barbare créé de nos jours et bien digne de ce qu'il exprime), paraît vouloir abandonner le culte de l'intelligence et la recherche des choses spirituelles, afin de se livrer spécialement aux soins du corps et aux char-

mes du *confortable*. Toutefois, quoi qu'il fasse, l'intelligence ne saurait perdre ses droits et sa prééminence, et les travaux qui tendent à éclairer l'histoire des usages et de la morale des peuples offriront toujours quelque intérêt aux hommes qui veulent s'instruire.

Or, l'étude des proverbes mérite d'être classée avantageusement parmi ces travaux. Je l'ai démontré par le témoignage des plus beaux génies de l'antiquité et du moyen âge, et je ne reviendrai pas sur ce sujet, où j'aurais encore pu invoquer l'autorité plus récente et non moins respectable de plusieurs philosophes célèbres, notamment de Bacon, qui s'est plu à faire tant de citations et d'éloges des proverbes : j'ajouterai seulement quelques mots pour dissiper, s'il est possible, les préventions défavorables et mal fondées dont ils sont l'objet. On prétend que s'ils ont eu jadis de l'importance, ils n'en ont point maintenant, grâce aux leçons d'une nouvelle expérience bien préférable à celle dont ils furent le résultat, et même qu'il serait quelquefois plus préjudiciable qu'utile de pratiquer ce qu'ils enseignent. Cela est vrai, je l'avoue, de quelques-uns qui reposent sur de mauvais préjugés, sur des observations incomplètes ou sur des opinions erronées, choses bonnes à connaître néanmoins comme indications de l'esprit d'un peuple. Mais cela n'est point vrai de ceux qui sont justement compris dans ce code du bon sens qu'on a décoré du titre de *Sagesse des nations*. Ces derniers, plus nombreux qu'on ne pense, sont loin d'être usés ; le temps ne leur a rien

ôté de leur valeur primitive, parce qu'il y a dans la vérité qui les constitue un principe de durée plus fort que l'action destructive des siècles qu'ils ont traversés. Ils sont devenus les oracles permanents de la morale humaine, et il n'est pas probable qu'ils soient jamais dépossédés d'un si beau privilége par la science moderne, qu'on voudrait substituer à cette science des âges.

Loin de moi la pensée de méconnaître les avantages incontestables que la génération actuelle a recueillis des merveilleuses découvertes de nos savants et des connaissances spéciales qu'ils ont popularisées. Ils ont prodigieusement agrandi et fertilisé tous les domaines de l'industrie; ils ont multiplié les moyens d'obtenir à moins de frais les commodités de l'existence, et de généraliser un certain bien-être auparavant inaccessible aux deux tiers de la population; en un mot, ils ont donné pleine satisfaction aux besoins et aux intérêts matériels. Cependant, il faut le dire, leur zèle utilitaire, en accomplissant tant d'améliorations de ce genre, ne s'est nullement préoccupé d'améliorer les mœurs, sans le progrès desquelles tous les autres progrès sont insuffisants et même susceptibles de produire des résultats pernicieux. Il a imprimé ou du moins laissé prendre une fausse direction à l'économie politique, trop justement accusée de chercher l'augmentation du capital pécuniaire au détriment du capital humain, par un défaut absolu de soins pour le développement physique et moral des enfants employés prématurément dans les manufactures. Il

semble que la production soit tout, et que, pourvu qu'elle s'accroisse, il n'y ait point à s'inquiéter du dépérissement des races.

Il n'en était point ainsi autrefois. La richesse, mise de nos jours en première ligne, ne venait qu'en seconde. On pensait, avant tout, à former des hommes d'une constitution robuste et d'une moralité solide. On faisait contracter à la jeunesse, sous une discipline sage et prévoyante, des habitudes d'un travail mieux entendu, qui la fortifiait au lieu de l'énerver, et d'une conduite mieux réglée, qui la tenait en garde contre les surprises du vice. Si on ne lui donnait pas une instruction primaire aussi étendue que celle qu'elle reçoit maintenant, on s'appliquait beaucoup plus à lui apprendre à vivre selon les lois de la raison. On était sur ce point d'une sollicitude incessante. On savait ce qu'a très-bien dit Bossuet dans un de ses sermons, que « les vérités » de pratique doivent être souvent remuées, souvent » agitées de continuels avertissements, de peur que, » si on les laisse en repos, elles ne perdent l'habi- » tude de se présenter et ne demeurent sans force, » stériles en affections, ornements inutiles de notre » mémoire. » En conséquence, on se servait d'une espèce d'éthologie populaire, composée de proverbes appropriés à cet usage. Le père de famille les faisait bégayer à ses enfants, le maître les inculquait à ses domestiques. Le cultivateur et l'artisan les mêlaient dans tous leurs entretiens. On les invoquait en mille occasions comme les éclaireurs de l'intelligence, dont ils formaient en quelque sorte le point de

départ et le point de retour dans la plupart des affaires.

Un tel système d'enseignement paraîtra aujourd'hui passablement niais et ridicule, quoique le fruit qu'on en retirait ait prouvé qu'il était habile et raisonnable. On ne veut plus voir dans les proverbes que des lieux communs, et, qui pis est, des avilissements de la pensée et du langage. Mais de ces deux manières de les considérer, ou plutôt de les déconsidérer, la première en atteste le mérite; elle tourne à leur éloge, car les lieux-communs sont en général ce qu'il y a de plus sensé. C'est là que se trouvent les bonnes idées, et il n'y a guère que celles de ce genre qui à la longue deviennent lieux communs. Il faut précisément que leur bonté soit reconnue pour qu'elles tombent dans le domaine vulgaire, pour qu'elles passent en proverbes. Cette bonté est pour elles ce qu'est pour les pièces d'or et d'argent le titre en vertu duquel elles circulent et sont reçues partout. Quant à la seconde accusation intentée aux proverbes d'avoir quelque chose de vil dans le fond et dans la forme, elle ne peut avoir été faite que par des gens qui les ont confondus avec les sales dictons *traînés dans les ruisseaux des halles* ou dans les immondices de l'ancienne cour des Miracles. Mais ces grossiers produits de la verve poissarde ou de l'imagination argotique, qu'il faut laisser dans leur bourbier natal, n'ont rien de commun avec les proverbes dont je parle. Ces véritables proverbes se distinguent toujours par le mérite de l'observation, le piquant du tour et l'originalité de l'expression.

Si ceux qui les condamnent apprenaient à les connaître, ils reviendraient certainement de leurs préventions, et peut-être feraient-ils, suivant une comparaison proverbiale, *comme le prophète Balaam, qui finit par bénir ce qu'il voulait maudire.*

CHAPITRE DEUXIÈME.

Ce que j'ai dit jusqu'ici a mis en évidence le but que je me suis proposé dans ces études. On doit voir qu'il est de faire ressortir toute l'importance que j'attribue à ces maximes de la sagesse traditionnelle, à ces formules du sens commun qui, jetées dans la circulation universelle, forment la monnaie courante de la raison et de l'esprit des peuples, à ces locutions pleines d'allusions à des faits curieux, singulières à force d'être naturelles, et dont la vulgarité ne détruit pas le sel. Il me reste à tracer la route que j'ai à parcourir pour atteindre ce but, à la fois historique, littéraire et moral. Je vais le faire en découvrant les diverses perspectives que cette route présente, en montrant à ceux qui craindraient de s'y engager qu'elle n'est pas ennuyeuse, et qu'elle est semée d'accidents pittoresques et de contrastes agréables, parmi lesquels elle les conduira tour à tour des régions élevées de la science et de la philosophie aux rives enchantées de l'imagination et de l'art.

Mes recherches ont été conçues et dirigées de manière à suivre notre langue proverbiale depuis

les troubadours et les trouvères jusqu'à l'époque actuelle, en signalant toutes les modifications caractéristiques qu'elle a successivement prises durant cet intervalle. Comme cette langue est à peu près aujourd'hui une langue morte, il est certain qu'elle exige une sorte de commentaire, sans lequel la lecture de nos vieux auteurs, qui l'ont fréquemment employée, ne saurait être complétement fructueuse.

Ce commentaire, je m'attacherai à le donner, en m'appliquant à substituer une forme nouvelle et piquante à la forme vieille et sèche adoptée par les commentateurs dans leurs mélanges de philologie numérotée. J'y exposerai, à mesure que mon sujet le demandera et dans un ordre méthodique, un assez grand nombre des principales richesses de notre ancien idiome qui malheureusement n'ont pas été conservées dans le nouveau. Ces restitutions du passé me paraissent indispensables pour le plan que je me suis fait de réunir et de condenser tout ce qui peut servir à étudier l'histoire des mœurs et des coutumes de notre nation par l'histoire des proverbes et des locutions proverbiales. C'est sous ce dernier rapport, plus encore que sous le rapport grammatical et littéraire, qu'elles ont de l'importance. J'en offrirai des preuves multipliées quand j'aurai à développer cette partie essentielle de mon travail. En attendant, je vais, afin d'en donner quelque idée, citer cinq exemples, dans lesquels on trouvera des expressions du vieux temps qui, ramenées à leur signification primitive, expliqueront des faits assez curieux. Ce sont la clameur du

HARO, si célèbre dans le droit coutumier de Normandie; la locution FAIRE COMMUNE, tombée depuis longtemps en désuétude; le terme de MANANT, auquel l'usage actuel donne une acception différente de celle qu'il eut jadis; le dicton peu connu, IL FAIT LE DOUX DIEU DESSUS UNE PELLE, et l'expression CELA LÈVE LA PAILLE, que tout le monde emploie, sans se douter qu'elle fait allusion à un fait historique qui mérite d'être connu.

L'opinion généralement reçue sur le mot HARO le fait venir de Rol ou Rollon, chef des Normands, qui, en vertu du traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 912, se fit baptiser pour épouser Giselle, fille de Charles le Simple, et devint le premier duc de Normandie sous le nom de Robert, parce que Robert, duc de France et de Paris, lui avait servi de parrain. Rol fut, dit-on, après sa conversion au christianisme, un souverain si zélé pour le maintien de l'ordre et de la justice, et si redouté des méchants, que son nom seul prononcé réprimait leurs entreprises. On s'écriait en ce cas : *Ha! Rol!* ou *aa-Rol!* Et cette espèce d'invocation devint dans la suite, ajoute-t-on, l'exclamation *haro,* usitée juridiquement, quand on voulait faire arrêt sur quelqu'un ou sur quelque chose, ainsi que le fit le bourgeois Ascelin sur le cercueil de Guillaume le Conquérant, aux funérailles de ce monarque. Mais il est positif que *haro* était connu dù temps de Pépin le Bref. C'est un dérivé du verbe teutonique *haren* (crier, appeler en aide), qui se trouve dans le *Glossaire* du moine Kéron, contemporain de Charlemagne, et dans les Évan-

giles en vers théotisques rimés du moine Otfried, auteur du neuvième siècle. Il est le même que son homonyme *harau,* employé comme cri de douleur et de détresse, et comme appel de secours dans les plus anciens livres en vieux français, notamment dans le Vieux Testament en vers, où on lit *harau! harau! je me repens.*

L'usage de faire arrêt pour procéder ensuite en justice n'était pas même d'origine normande. On sait qu'il existait chez les Romains, qui le nommaient *quiritatio quiritum.* Lorsque l'un d'eux était injustement opprimé, du temps de la république, il invoquait par une plainte publique l'assistance des citoyens, et du temps de l'empire il s'écriait *O César!* Ce dernier cri était si respecté, qu'après qu'il avait été proféré on cessait toute poursuite pour recourir à la décision de l'empereur, même quand il s'agissait d'un criminel qui était conduit au supplice. Nous voyons dans le roman de l'*Ane d'or,* par Apulée, que cet âne, en traversant un village, s'efforça de faire entendre le cri *O César!* afin qu'on vînt le délivrer des voleurs qui l'emmenaient. Il prononça distinctement *O* à plusieurs reprises, mais il ne put jamais venir à bout de dire *César* dans son braire.

La locution FAIRE COMMUNE, qu'on appliquait à toute espèce d'association ou de ligue populaire, et, par extension, à tout soulèvement contre l'autorité seigneuriale ou autre, est plus ancienne qu'on ne le croit. Elle était en usage avant le mouvement des communes, qui éclata en 1112, sous le règne de Louis le Gros, et elle prouverait au besoin que ce

mouvement général avait été précédé de quelques tentatives partielles, dans la vue d'obtenir l'affranchissement qu'il amena. Elle faisait probablement allusion à la révolte des paysans de Normandie, si cruellement réprimée en 997 par le duc Richard II, comme on le voit dans Guillaume de Jumiéges, historien qui écrivait vers la fin du onzième siècle. Ainsi, lorsque Robert Wace, parlant de cette révolte dans son *Roman de Rou*, l'a signalée par le vers suivant :

> *Ke vilains cumune* (commune) *faseient*,

ce poëte s'est exprimé de la manière dont on s'exprimait quand elle eut lieu, et il n'a point mérité le reproche d'anachronisme qu'on lui a fait de nos jours.

Notons que le mot *commune* s'est conservé longtemps dans notre langue comme synonyme d'*émeute*. Le cardinal de Retz l'a employé en ce sens, lorsqu'il a dit : « J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir » cette *commune*, et je n'y eus pas beaucoup de » peine, parce que l'heure du souper s'approchait. » Cette circonstance vous paraîtra ridicule, mais » elle est fondée, et j'ai observé qu'à Paris, dans » les émotions populaires, les plus échauffés ne » veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer. » (*Mémoires*, liv. II.)

Le terme MANANT, dérivé du latin *manens* (demeurant), pour désigner un habitant de la campagne, a été avili et rendu injurieux par l'usage, probablement parce que les campagnards ont été regardés

comme dépourvus d'instruction et de politesse. Il ne se prend aujourd'hui que dans l'acception de grossier, rustre, impertinent. Mais il eut jadis une signification honorable : il se disait d'un individu qui avait un *manoir* à lui appartenant, qui possédait des terres, qui était riche, et *manantise* équivalait à propriété rurale, à richesse. En voici deux témoignages irrécusables tirés du *Roman de Rou* :

> De petetit t'a mis en grant
> Et de povre t'a fait *manant*. (Vers 2,838.)

> La grant richesse d'ultremer,
> L'avoir et la grant *manantise*. (Vers 11,344.)

Manen et *manentia*, en roman, avaient aussi cette acception.

Les documents historiques du moyen âge, tels que chartes octroyées et ordonnances rendues par les rois, présentent toujours simultanément ces mots *bourgeois* et *manants*, qui marquent, à ce qu'on croit, deux classes intermédiaires entre les nobles et la plèbe serve, lesquelles sont peut-être moins distinctes que ne le fait supposer la différence des dénominations. Que les historiens examinent si les *bourgeois* n'étaient pas les *manants* des bourgs ou villes, et les *manants* les *bourgeois* de la campagne.

On trouve aussi très-fréquemment les mots *manants* et *habitants* accouplés de la même manière. Rabelais a dit : « Les *manants* et *habitants* des Alpes » et Piedmont. » E. Pasquier a dit aussi, dans son plaidoyer fait en 1576 au parlement de Paris pour la

ville d'Angoulême : « Les *manants* et *habitants* d'An-
» goulême. » On lit dans plusieurs chartes : « Les
» *manants* et *habitants* de la paroisse de, etc. » Là-
dessus, on a prétendu qu'il fallait entendre par *ma-
nants* ceux qui étaient originaires de l'endroit, et
par *habitants* ceux qui étaient venus s'y établir.
Mais rien ne prouve absolument la vérité d'une telle
distinction, et, tout bien considéré, il y a plus de
motifs de croire que le mot *manants* s'appliquait spé-
cialement à ceux qui *avaient*, comme on dit, *pignon
sur rue* ou *du bien au soleil*, tandis que le mot *habi-
tants* désignait la population générale d'un lieu. Ne
semble-t-il pas qu'en nommant à part les *manants*
parmi cette population où ils étaient nécessaire-
ment englobés, on ait voulu, en raison de la signi-
fication primitive de leur nom, ne pas les confondre
avec le *commun des martyrs?*

Le dicton, IL FAIT LE DOUX DIEU DESSUS UNE PELLE,
presque inusité aujourd'hui, s'employait autrefois
en parlant de quelqu'un qui affectait d'être tran-
quille, sage, et même qui faisait le suffisant. Il s'est
conservé en Normandie dans cette variante : *Il a
l'air d'un petit bon Dieu sur une pelle*, c'est-à-dire il
se donne un air de modestie et de bonhomie. Va-
riante que M. Frédéric Pluquet a rapportée, sans en
expliquer l'origine, à la page 125 de son ouvrage
intitulé *Contes populaires, préjugés, patois, pro-
verbes, etc., de l'arrondissement de Bayeux.*

Je crois que le mot *pelle* est ici une altération de
palle ou de *paîle*, vieux termes dont le premier dé-
signait le linge bénit nommé *corporal*, que le prêtre

étend sous le calice pour recevoir les miettes de la sainte hostie qui peuvent tomber quand il la rompt, et le second un autre linge, également bénit, que les fidèles tiennent sur leurs mains pour l'acte de la communion.

Cet acte, dans les premiers siècles du christianisme, n'avait pas lieu de la même manière qu'aujourd'hui. L'Eucharistie n'était point présentée à la bouche, mais à la main, que les hommes avaient nue et que les femmes avaient couverte du linge dit *paîle dominical.* La chose est bien marquée par le passage suivant d'une homélie attribuée à saint Augustin, et que les juges compétents croient être de saint Césaire : « Tous les hommes, lorsqu'ils doivent » approcher de l'autel, lavent leurs mains, et les » femmes présentent des linges blancs pour recevoir » le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » On voit, en outre, dans le 36e et dans le 37e canon du concile tenu à Auxerre en 580, qu'il n'était pas permis à une femme de recevoir l'Eucharistie sur la main nue.

Il me souvient d'avoir entendu dire d'une personne qui affecte la modestie, la douceur, la dévotion, qu'*elle a l'air de tenir le bon Dieu dans sa main :* dicton où se trouve la même allusion que dans les précédents, d'une manière encore plus évidente.

On dit aussi : C'EST UN PETIT SAINT DE BOIS SUR UNE PELLE. E. Pasquier et l'abbé Tuet, après lui, ont prétendu que *sur une pelle* a été introduit dans cette phrase par corruption de *sous un poêle,* dais portatif sous lequel on met le Saint Sacrement ou la

statue de quelque saint pendant une procession. Mais ils se sont trompés. *Pelle* est ici le même mot que *paîle,* synonyme de linge ou drap, comme on le voit dans cette phrase des *Annales de saint Louis* : « Et fist tantost parer le moustier de *paîles* de » soie, etc. » (Edit. reg., p. 191.) Et dans ces vers tirés du roman manuscrit de *Robert le Diable :*

> Devant lui par les rues tendent
> Paîles, tapis et keutes pointes [1].

On exposait autrefois les reliques et les statues des saints sur un *paîle* ou drap, ainsi que l'atteste ce vers du roman de *Garin le Loherain :*

> De seur (dessus) un drap a fait les sains tenir.

vers qui, dans quelques manuscrits, est remplacé par celui-ci, qu'a cité M. Paulin Paris :

> Le bras saint Estienne sor (sur) un paîle gésir.

Remarquons, en terminant cet article, que l'usage dont il y est parlé de présenter l'Eucharistie à la main fait très-bien comprendre la facilité qu'eut la femme parisienne de garder l'hostie de la communion pascale pour la porter au juif qui, après avoir percé cette hostie à coups de couteau et l'avoir jetée au

[1] La *keute-pointe,* espèce de tapis en piqué, est un mot composé venu du latin *culcita puncta,* et le même que *culcte pointe,* dont l'orthographe est plus près de l'étymologie. De *culcte pointe,* qui signifiait couverture pointe ou pointée à l'aiguille, et qui se prononçait en donnant à l'*u* le son de *ou,* on a fait par corruption *courte-pointe,* en transformant le substantif en adjectif et l'adjectif en substantif.

feu, sur lequel elle voltigeait toute sanglante, la plongea dans une chaudière d'eau ou d'huile bouillante qu'elle rougit de son sang. Ce fait légendaire, qu'on dit s'être passé dans une maison de la rue nommée dès lors *rue de l'Hostie,* a été rapporté par Fleury à l'an 1290. Il pourrait être plus ancien que l'époque qui lui est assignée par l'historien ecclésiastique, mais je ne veux pas controverser la chronologie d'un pareil fait, car ceux qui la connaîtraient au juste ne sauraient avoir grand avantage sur ceux qui l'ignorent. Je finis en remarquant que ce fait devint le sujet du fameux *Mystère de la sainte hostie,* dont la représentation eut toujours pour effet de passionner les chrétiens contre les juifs.

Cela lève ou enlève la paille est une expression très-usitée en parlant d'une chose dont on veut louer l'excellence ou la supériorité. Elle n'est point, comme on pourrait le croire, une métaphore prise de l'ambre, qui a la vertu de lever ou d'enlever un brin de paille, car en cela il n'y a rien de parfaitement conforme au sens qu'elle exprime. *Paille* est ici un vieux mot qui, comme *paîle*, désignait une espèce de drap, le drap dont on gratifiait les vainqueurs à la course ou à quelque autre exercice dans les fêtes nationales des villes. Il correspondait à l'italien *palio,* employé pour dire la récompense, le prix, *non ha il palio chi non corro.* Ainsi, *enlever la paille* signifie, au propre et au figuré, enlever ou remporter le prix. Madame de Sévigné a dit *relever la paille* dans une phrase où cette expression a bien le sens que j'ai indiqué, malgré l'impropriété

du verbe *relever*. Voici cette phrase : « Racine a fait » une tragédie qui s'appelle Bajazet et qui *relève la* » *paille*. Vraiment elle ne va pas *empirando* comme » les autres. M. de Tallard dit qu'elle est autant au- » dessus des pièces de Corneille, que celles de Cor- » neille sont au-dessus de celles de Boyer. »

On vient de voir qu'il suffit quelquefois de fixer la date et la signification primitive de certains termes du vieux temps pour rectifier des erreurs accréditées dans la suite. Par conséquent, il est facile de comprendre que la langue proverbiale, où ces termes se sont conservés, parce qu'elle n'a point été pétrie par les réformateurs grammairiens, est tout à fait propre à jeter du jour sur l'histoire des mœurs et des coutumes. Les documents qu'elle contient sur cette histoire si importante à connaître, et souvent si peu connue, sont très-nombreux. Ils se lient à une foule de proverbes qu'ils ont produits et dont ils offrent l'explication. Je ne puis donc les en séparer, et je n'ai pas besoin de dire comment je les y signalerai après les exemples qu'on vient de lire. Mais je dois exposer de quelle manière je présenterai et je développerai les proverbes, car ce sujet, tel que je me propose de le traiter, comprend beaucoup de choses qui n'ont pas été encore indiquées.

Je les distribuerai par séries, que me fourniront naturellement les mots principaux auxquels ils se rattachent, en formant, par exemple, des mots *Dieu, homme, femme, vertu, vice,* etc., pris pour chefs d'articles, autant de séries dans lesquelles je ferai entrer les proverbes qui en dépendent. Je les y ran-

gerai selon l'ordre et l'analogie des faits et des idées qu'ils expriment, en les classant l'un par rapport à l'autre, tous par rapport à l'ensemble des diverses matières comprises dans une même série. Je consacrerai en outre à chaque proverbe ou à chaque locution un commentaire dans lequel j'établirai d'abord son acception générale ou particulière, que je rendrai plus claire et plus sensible en y joignant les applications remarquables qu'il a reçues, ainsi que les anecdotes, bons mots et réflexions saillantes qui s'y rapportent. Je donnerai ensuite son origine trouvée par moi ou choisie parmi celles qui lui ont été assignées. Enfin, après avoir marqué ses évolutions par ses variantes essentielles, après avoir tracé en quelque sorte son historique, je grouperai à la suite les principaux analogues qu'il a chez différents peuples, de manière à récréer et à éclairer l'esprit des lecteurs par la diversité des formes originales dans lesquelles vient s'irradier la même pensée. Ce dernier point a une assez grande importance, que des exemples feront mieux apprécier. En voici trois :

Le diable chante la grand'messe est un proverbe qu'on applique à une personne hypocrite qui déguise sa malice, ses mauvais desseins ou ses vices sous les apparences de la bonté, de la vertu, de la religion. Je remarque qu'il est né d'une allusion aux parodies que Satan et ses suppôts faisaient des saints mystères du christianisme dans leur sabbat, à ce que nous apprennent les démonographes. Je rappelle cette variante, *le diable prêche l'Évangile* ou bien *la Passion*, qui évidemment a le même sens et la même

origine, et je finis par une série de proverbes contre l'hypocrisie, où l'on va voir comment la pensée si énergiquement formulée dans notre langue l'a été dans plusieurs autres :

Les Portugais disent : *Detras la cruz está el diabo.* — « Le diable se tient derrière la croix. »

Les Espagnols : *Por las haldas del vicario sube el diablo al campanario.* — « Par les pans de la soutane » du vicaire, le diable monte au clocher. »

Les Italiens : *Non si tosto si fa un tempio a Dio, che il diavolo ci fabbrica una cappella appresso.* — « On ne fait pas plutôt un temple à Dieu, que le » diable y construit tout contre une chapelle. »

Les Anglais à peu près comme les Italiens : *Where God has his church, the devil will have his chapel.* — « Là où Dieu a son église, le diable aura sa cha- » pelle ; » ou plus affirmativement encore : « Il n'y » a point d'église où le diable n'ait sa chapelle. »

Les Allemands : *O über die schlaue Sünde, die einen Engel vor jeden Teufel stellt.* — « Que le crime est » rusé ! il place un ange devant chaque démon, » ce qui revient à la locution française *couvrir son diable du plus bel ange*, dont la reine de Navarre a fait usage dans la nouvelle XIIe de son *Heptaméron*.

On sait que l'Évangile a comparé les hypocrites à des *sépulcres blanchis pleins d'éclat au dehors et de pourriture au dedans*. Je pourrais ajouter d'autres comparaisons que me fourniraient les adages des Pères de l'Église, mais les citations précédentes suffisent ici.

Il faut rendre le bien pour le mal est une maxime

trop claire pour que j'aie besoin de l'interpréter, et je me borne à citer l'admirable application qu'en fit un soldat français. Ce soldat venait d'être blessé à mort par un indigne camarade qui l'avait attaqué. Cependant, ayant eu encore assez de force pour renverser sous lui et désarmer son adversaire, il s'écria : « Va ! je te donne ce que tu m'ôtes : *il faut » rendre le bien pour le mal.* » Et il expira peu d'instants après. — Comme cette maxime n'a point ce que j'appelle une origine, c'est-à-dire n'est point fondée sur un fait historique qui fixe l'époque de son introduction, je dois rechercher comment elle est devenue populaire et quelle est son ancienneté. Or, je constate qu'elle a été prise de l'Évangile, qui nous recommande d'*aimer nos ennemis, de faire du bien à ceux qui nous haïssent, et de prier pour nos persécuteurs et nos calomniateurs* (S. Matth., v, 44 ; S. Luc, vi, 27). Je reconnais qu'elle n'a pu être propagée et consacrée que par la plus sainte des religions : mais je dois reconnaître aussi qu'elle n'a pas été inconnue avant l'Évangile. Le sentiment que Cicéron a si bien nommé *caritas humani generis* (De fin. bonor. et malor., v, 23), *l'amour du genre humain*, l'avait révélée à quelques sages de l'antiquité. Je vais le prouver par des analogues tous antérieurs à la loi chrétienne.

« Si tu aperçois l'âne de celui qui te hait succom- » bant sous la charge, garde-toi de l'abandonner à » lui-même, mais aide ton ennemi à le décharger. » (*Exode*, xxiii, 5.)

« Relève même le cheval de ton ennemi mortel

qui est tombé sur la route. » (*Phocylide,* sentence 69.)

On lit dans le Li-ki ou *Traité des rites et cérémonies,* qui est le quatrième des livres sacrés que les Chinois ont nommés *kings* (par excellence) : « *Rendre* » *le bien pour le mal,* c'est conquérir tous les cœurs » à la bienfaisance ; *rendre le mal pour le bien,* c'est » armer toutes les mains de poignards. »

Le *Coral,* ouvrage qu'on estime beaucoup dans l'Inde, et que notre Bibliothèque nationale possède manuscrit, offre le précepte suivant : « Comme la » terre supporte ceux qui la foulent aux pieds, de » même *nous devons rendre le bien pour le mal.* »

Donne du pain à un chien, dût-il te mordre. (Adage indien.)

Vichnou-Sarmâ, dont les apologues sont regardés comme les originaux de ceux de Bidpaï ou Pilpaï (Pilpay), de Lokman et d'Ésope, a dit : « Exerce » l'hospitalité envers ton ennemi même, s'il vient » chez toi : les arbres ne refusent leur ombre à per- » sonne, pas même à l'impitoyable bûcheron. »

L'*A'rya,* belle production de l'antique littérature de l'Inde, contient un passage portant en substance que le devoir d'un homme de bien consiste non-seulement à pardonner à celui qui lui ôte la vie, mais *à lui rendre le bien pour le mal,* « comme l'arbre de » sandal, qui, dans le moment où on l'abat, couvre » de ses parfums la hache dont il est frappé. »

« L'homme qui pardonne à son ennemi en lui » faisant du bien ressemble à l'encens qui embaume » le feu qui le consume. » (Lokman.)

Hafiz, poëte persan du quatorzième siècle, a re-

produit les idées de ces anciens sages dans quatre distiques dont voici la traduction :

1. Apprends de la coquille des mers de l'Orient à aimer ton ennemi, et à remplir de perles la main tendue pour te nuire.

2. Ne sois pas moins généreux que le dur rocher : fais resplendir de pierres précieuses le bras qui déchire tes flancs.

3. Vois-tu cet arbre assailli d'une grêle de cailloux ? Il ne laisse tomber sur ceux qui les lancent que des fruits exquis ou des fleurs parfumées.

4. La voix de la nature entière nous crie : L'homme sera-t-il le seul à refuser de guérir la main qui s'est blessée en le frappant, de bénir celui qui l'outrage ?

Aide-toi, le ciel t'aidera. Cet adage, mis en action par la Fontaine dans la fable du *Charretier embourbé,* qui a contribué beaucoup à le rendre très-populaire parmi nous, signifie, comme on sait, qu'on prie en vain le ciel de favoriser une entreprise si l'on ne travaille soi-même à la faire réussir. « De » notre part convient nous évertuer, et, comme dit » le sainct envoyé, estre coopérateurs avec lui- » même. » (Rabelais, liv. IV, ch. 23.)

> Quand nous n'agissons pas, les dieux nous abandonnent.
>
> (Voltaire.)

Il remonte à la plus haute antiquité et se trouve chez presque tous les peuples. Voici ses principaux analogues, c'est-à-dire les formules qui sont identiques par l'idée et qui diffèrent par l'expression, car je ne cite jamais que celles-là.

« Laboure, fume, arrose, sarcle ton champ, di-
» saient les anciens, et demande ta moisson par tes
» prières, comme si elle devait tomber du ciel. »
(Maxime chinoise.)

Les Lacédémoniens recommandaient d'*implorer l'assistance des dieux avec les bras étendus et non pas avec les bras croisés.*

Les Athéniens disaient : *Dieu aime à seconder celui qui travaille.*

Les Basques rendent la même pensée en ces termes : *Iaincoac, beta languile on isanagati, nahi du lankide.* — Quoique Dieu soit bon ouvrier, il veut qu'on l'aide.

Les Espagnols disent : *A quien madruga, Dios le ayuda.* — A qui se lève matin, Dieu aide.

Les Anglais : *God give us hands, but does not build briges for us.* — Dieu nous donne des mains, mais il ne bâtit pas les ponts pour nous.

Les Allemands : *Gott hilft dem Fleiss.* — Dieu aide l'homme laborieux.

Ces tableaux comparatifs, que j'aurai soin de multiplier, n'offrent pas seulement un attrait piquant à la curiosité, ils révèlent le tour d'esprit et le caractère moral des différentes nations. Mes commentaires en recevront peut-être quelque agrément et quelque utilité. Pour y jeter plus de variété et d'intérêt, j'expliquerai beaucoup de proverbes par des réflexions précieuses et significatives puisées dans nos meilleurs auteurs. Elles viendront s'y adapter tout juste comme si elles avaient été écrites pour cet emploi. Montrons encore ceci par des exemples.

L'OEIL QUI VOIT TOUT NE SE VOIT PAS LUI-MÊME. Ce proverbe s'adresse particulièrement à une personne très-clairvoyante pour les défauts d'autrui et tout à fait aveugle pour ses propres défauts. Il est susceptible d'être employé comme maxime générale, car il n'y a pas d'homme qui sache se voir tel qu'il est, tant on met peu en pratique le précepte de Chilon, *connais-toi toi-même*, précepte qui est le principe de toute sagesse. Où trouver un meilleur commentaire de ce proverbe que dans les paroles suivantes de Bossuet? « Nous jetons nos regards » bien loin, et, pendant que nous nous perdons dans » des pensées infinies, nous échappons à nous- » mêmes. Tout le monde connaît nos défauts; ils » sont la fable du peuple; nous seuls ne les savons » pas. Deux choses nous en empêchent : première- » ment, nous nous voyons de trop près; l'œil se » confond avec l'esprit; nous ne sommes pas assez » détachés de nous-mêmes pour nous considérer » d'un regard distinct et nous voir d'une pleine » vue; secondement, et c'est le plus grand désor- » dre, nous ne voulons pas nous connaître, si ce » n'est par les beaux endroits. » (*Sermon pour une profession religieuse.*)

Les Indiens disent : *Il fait obscur sous la lanterne;* les Chinois : *Le pied de la lampe est le plus mal éclairé*, et encore : *Les poissons ne voient pas l'eau*. Ces trois proverbes s'emploient pour faire entendre que quand nous sommes préoccupés de quelque chose nous ne distinguons pas ordinairement les objets les plus proches, les plus exposés à la vue,

et, dans un sens moral, que nous portons malignement notre attention sur les défauts d'autrui en mettant les nôtres dans l'ombre, et que les regards de notre esprit, toujours tournés du côté où nos passions les dirigent, ne peuvent guère être ramenés sur nous-mêmes pour apercevoir ce qui se passe en nous.

Le savant orientaliste M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, m'a donné, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, un renseignement curieux sur le proverbe indien, *Il fait obscur sous la lanterne.* « Ce proverbe, dit-il, se trouve dans une » anecdote hindoustani (empruntée peut-être au » Bahâristan de Jamî), et dont voici la traduction : » — Un individu fut dévalisé sous les murs du châ- » teau du roi. Il s'en plaignit au roi lui-même : » Sire, des bandits[1] m'ont dévalisé sous les murs » du château de Votre Majesté. Le roi lui répondit : » Pourquoi ne t'es-tu pas mis en garde? Le plai- » gnant répliqua : Votre esclave ignorait que les » voyageurs pussent être attaqués sous les jalousies » mêmes de Votre Majesté. Le roi ajouta : Tu ne » connais donc pas le proverbe : *Il fait obscur sous* » *la lanterne?* »

LA PROBITÉ EST LOUÉE, MAIS ELLE SE MORFOND, est un proverbe qui est pris, comme on sait, de cette fin d'un vers de la première satire de Juvénal :

. . . *Probitas laudatur et alget.*

[1] Chose singulière, le texte porte des *cosaques, cazzak.* (Note de M. Garcin de Tassy.)

Il me semble que le meilleur développement qu'il soit possible d'en faire se trouve dans les observations que je vais extraire de divers passages de Bossuet : « Convenons, à la honte du genre humain,
» que les crimes les plus hardis ont été ordinaire-
» ment plus heureux que les vertus les plus renom-
» mées, et la raison en est évidente. C'est sans
» doute que la licence est plus entreprenante que la
» retenue : la fortune veut être prise par force. Les
» affaires veulent être emportées par la violence.
» Il faut que les passions se remuent, il faut prendre
» des desseins extrêmes. Que fera la vertu dans sa
» faible et impuissante médiocrité ? Je dis faible et
» impuissante dans l'esprit des hommes. Le juste
» n'ayant point d'action, il ne faut pas s'étonner
» que les succès ne soient point pour lui. » —
« A peine la vertu peut-elle se remuer, tant elle est
» renfermée dans des limites étroites ; elle se re-
» tranche tout d'un coup plus de la moitié de ses
» moyens. J'entends ceux qui sont mauvais ou sus-
» pects, et c'est-à-dire souvent les plus efficaces. »
— « La vertu ordinairement n'est pas assez souple
» pour se ménager la faveur des hommes, et le
» vice, qui met tout en œuvre, est plus actif, plus
» pressant, plus prompt, et, ensuite, il réussit
» mieux que la vertu, qui ne marche qu'à pas
» comptés, qui n'avance que par mesure. »

Ajoutons que cette impuissance trop réelle de l'honnête homme à parvenir aux sommités de la fortune a donné lieu à d'autres proverbes analogues que je m'abstiendrai, cette fois, de rapporter ici,

à l'exception d'un seul, qui, je crois, n'a été consigné dans aucun recueil. C'est un mot d'un seigneur de la cour de Louis XIV, du vieux Saint-Nectaire, dont le nom se changea d'abord, par euphémisme, en celui de Senectaire, et finalement en celui de Senneterre, à ce que nous apprend le docte Walckenaer. Ce seigneur disait d'une manière originale et piquante : *Les gens d'honneur n'ont point de chausses.* Son mot, cité dans une lettre de Bussy-Rabutin à madame de Sévigné, est devenu proverbe, s'il ne l'était déjà quand il le proféra.

Quelquefois, au lieu d'emprunter mon commentaire à un seul auteur, je le prendrai chez plusieurs. Les phrases citées dans un ordre gradué et conforme, autant que possible, à l'art des transitions, formeront un choix de pensées sur le même sujet ou une réunion d'analogues littéraires, dans le genre des analogues proverbiaux auxquels ils seront mêlés assez souvent. Voici quatre proverbes développés d'après cette méthode :

RIEN DE PLUS COMMUN QUE LE NOM D'AMI, RIEN DE PLUS RARE QUE LA CHOSE.

Vulgare amici nomen, sed rara est fides.
(PHÆDR., lib. III, fab. IX.)

« Heureux celui qui, dans sa vie, peut trouver » l'ombre d'un ami ! » disait, dans une comédie de Ménandre, un jeune homme qui n'osait croire à la réalité d'un bien si précieux.

Aristote s'écriait : « O mes amis, il n'y a point » d'amis ! »

Caton soutenait qu'il fallait tant de qualités pour faire un ami, que cette rencontre ne se présentait point en trois siècles.

« L'amitié est bien bête de compagnie, disait » Plutarque, mais non pas bête de troupeau. » Remarque très-vraie, car les amitiés célèbres n'ont jamais existé qu'entre deux personnes.

« C'est un assez grand miracle de se doubler, a » dit Montaigne; n'en connaissent pas la hauteur » ceux qui parlent de se tripler. »

Les Scythes, pour qui l'amitié était chose sacrée, pensaient avec raison qu'elle ne pouvait pas étendre ses liens au delà sans les relâcher, et, pour la garantir de l'amoindrissement qu'elle eût subi par extension, ils avaient fait une loi qui ordonnait d'avoir un ami, en permettait deux, et en défendait trois.

Cette loi était fort sage, car il n'y a jamais assez d'amitié et il y a toujours assez d'amis.

« Assez d'amis parmi les hommes! s'écrie Bour- » daloue. Mais quels amis! assez d'amis de nom; » assez d'amis d'intérêt; assez d'amis d'intrigue et » de politique; assez d'amis d'amusement, de com- » pagnie, de plaisir; assez d'amis de civilité, » d'honnêteté, de bienséance; assez d'amis en » paroles, en protestations. »

Certes, de ces amis-là *il y en a*, suivant le mot d'un ancien rapporté par Sénèque : *Assez de peu, assez d'un, assez d'aucun. Satis sunt pauci, satis est unus, satis est nullus.* (Epist. VII.)

On connaît cette boutade spirituelle de Chamfort :

« Dans le monde, vous avez trois sortes d'amis :
» vos amis qui vous aiment, vos amis qui ne se
» soucient pas de vous, et vos amis qui vous
» haïssent. »

Hélas! pourquoi faut-il que ces chers amis, à qui l'on donne quelquefois sa confiance, ne soient que de chers ennemis !

A BONNE VOLONTÉ NE FAUT (ne manque pas) LA FACULTÉ. *Volenti nihil difficile*, « rien de difficile pour qui » veut. » — La volonté est, en effet, le plus puissant de tous les leviers, et l'homme qui sait bien employer ce levier trouve toujours le moyen de déplacer les plus lourds rochers qui lui barrent le chemin.

Virgile a dit : « On peut parce qu'on croit pou- » voir. » — *Possunt quia posse videntur*. (Æneid., VI, 231.) Et l'apôtre saint Paul : *Vouloir c'est pouvoir*.

« A qui veut fortement les choses nul obstacle
» n'est difficile. Un génie appliqué perce tout, se
» fait faire place, arrive enfin à son but. » (BOSSUET.)

« Les jansénistes ont eu tort de ne pas recon-
» naître la toute-puissance de la bonne volonté et
» de s'escrimer pour le *mandata impossibilia volen-*
» *tibus et conantibus*. » (Voltaire.)

« C'est la seule tiédeur de notre volonté qui fait
» notre faiblesse, et l'on est toujours assez fort pour
» faire ce qu'on veut fortement. » (J. J. ROUSSEAU.)

« Bien des choses ne sont impossibles que parce
» qu'on s'est accoutumé à les regarder comme
» telles. Une opinion contraire et du courage ren-

» dent souvent facile ce que le préjugé et la lâcheté
» font regarder comme impraticable. » (Duclos.)

« L'homme actif et résolu, dit le poëte tragique
» Rowe en quatre beaux vers anglais, surmonte les
» difficultés par la hardiesse qui les fait tenter.
» L'homme lent et sans courage se refroidit, tremble
» à la vue de la peine et du danger, et forme l'im-
» possible qu'il redoute. »

Les grandes âmes ont des vouloirs, les autres n'ont que des velléités. (Proverbe chinois.)

L'honneur fleurit sur la fosse. — Lefranc de Pompignan a dit dans son ode sur la mort de J. B. Rousseau :

Et, quoi que fasse le grand homme,
Il n'est grand homme qu'à sa mort.

En effet, ce n'est guère qu'après qu'il a cessé de vivre que son mérite est reconnu et honoré. Les ombres qui l'obscurcissaient se dissipent à la lueur des flambeaux funèbres, et l'ingratitude et l'envie se taisent pour laisser parler la reconnaissance et l'admiration.

. . . . . *Cineri gloria sera venit.*
(Martial, lib. I, epigr. iii.)

Trop tard, hélas! la gloire arrive,
Et toujours sa palme tardive
Croît plus belle sur un cercueil.
(Fontanes.)

« Le jour de la gloire ne luit presque jamais que
» sur la tombe des grands hommes. Qui mérite

» l'estime rarement en jouit, et qui sème le laurier
» se repose rarement sous son ombre. » (Pope.)

Panard a dit dans des vers adressés aux grands hommes méconnus de leur vivant :

Nous ne connaissons bien votre juste valeur
Que quand la tombe vous enserre :
. . . .
Des cèdres du Liban l'on ne voit la hauteur
Que quand ils sont couchés par terre.

C'est lorsque le soleil s'éclipse qu'on en voit la grandeur. (Proverbe chinois.)

« La mort est le sacre du génie. » (H. de Balzac.)

« La gloire est le soleil des morts. (*Idem.*)

Le grand homme est le fils du malheur. — « Quand la nature crée un homme de génie, elle lui
» secoue son flambeau sur la tête et lui dit : Va !
» sois malheureux. » (Diderot.)

Le grand homme est un but contre lequel la fortune dirige ses traits. (Proverbe arabe.)

On lit parmi les adages des Pères de l'Église : *Qui non erit Jacob, non erit Israël. — Il faut être Jacob pour devenir Israël.* — Jacob eut, comme on sait, à supporter de longues et rudes épreuves en Mésopotamie, chez Laban, son beau-père, et lorsqu'il retournait dans la maison paternelle, il rencontra un ange sous forme humaine, avec lequel il lutta pendant toute une nuit, ne voulant pas le laisser partir sans avoir reçu sa bénédiction. Il sortit boiteux de la lutte, mais il y mérita par ses efforts glorieux la faveur qu'il désirait, et il reçut le nom

d'Israël, qui signifie *fort contre le Seigneur*. « Tu ne » seras plus appelé Jacob, lui dit cet ange, mais » Israël, puisque tu as eu la supériorité en luttant » avec l'Élohim » (avec Dieu, ou plutôt avec les vicissitudes venant de Dieu) [1].

« C'est dans une âme froissée par la douleur, dit » l'abbé de Besplas, que naissent les grandes » pensées..... Le génie, sans l'aide des peines, est » un roi sans sujets ; le même feu qui le consume » le fait briller. L'adversité concentre l'âme au » milieu de ses facultés, dont elle augmente à » chaque instant le ressort. Les génies qui ont fait » le plus de bruit dans le monde ont marché au » milieu des contradictions. » (*Essai sur l'éloq. de la chaire.*)

Le génie est comme Élie qui monte au ciel dans un tourbillon de feu. *Ascendit Elias per turbinem in cœlum.* (Reg., lib. IV, cap. II, v. 11.)

« Le malheur développe l'intelligence. » — *Vexatio dat intellectum.* (Isaïe XXVIII, 19.)

« L'infortune souvent éveille le génie. » — *Ingenium mala sæpe movent.* (OVIDE.)

[1] Il s'agit évidemment de la force morale. Le nom d'Israël, dit M. Salvador, a été composé dans l'intérêt d'une idée, d'un principe, et il est provenu de la réunion des deux mots hébreux *iaschar* et *el*, qui signifient *droiture* et *force*. — Les kabbalistes donnent une autre raison rapportée par M. Fresse-Montval dans un remarquable article sur la kabbale. « Jacob, dit-il, est l'emblème de la vérité : on le nomme Vé- » rité. Ainsi Jacob étant dans la vérité devait être au-dessus de l'*Élohim* » ou la Justice. La justice ne peut rien contre la vérité. » — Mais pourquoi Jacob est-il sorti boiteux de la lutte? N'y aurait-il point là une allégorie pour montrer que la Vérité est destinée dans ce monde à recevoir quelque entorse avant d'être accueillie et consacrée par la Justice?

« Souvent la douleur est une grande partie du » génie. » — *Persæpe magna pars est ingenii dolor.* (Seneca *pater, Controv., præfat.*)

« J'eus le malheur pour maître, et il m'a beaucoup » appris. » (Confucius.)

« Celui qui n'a pas été malheureux, que sait-il ? » *Qui non tentatus est, quid scit ?* (Ecclesiast. xxxiv, 9 et 11.)

La misère est la sage-femme du génie. (Proverbe espagnol.)

Les mêmes idées ont été exprimées dans plusieurs comparaisons proverbiales telles que celles-ci : *C'est du raisin foulé sous le pressoir que jaillit la douce liqueur qui réjouit le cœur de l'homme.* — *La myrrhe ne distille que par les incisions faites à l'arbre qui la produit.*

M. Michelet s'écrie, en parlant de l'utilité du malheur : « Lisez dans la ballade anglaise, *le* » *Martyre de Grain d'orge*, ce qu'il souffrit sous le » fléau, sur la grille, dans la cuve..... Homme, » grain d'orge, tous prennent dans la torture leur » forme la plus élevée. Grossiers naguère et maté- » riels, ils deviennent esprit. »

Un sage de l'antiquité a dit que *l'infortune produit sur l'âme vertueuse le même effet que le feu sur l'encens.* Il y a quelque chose d'analogue dans cette belle maxime du Koran : « Dieu, pour exposer au » grand jour la vertu qui se cache, arme contre » elle la langue de l'envieux. Sans la flamme qui le » brûle, connaîtrait-on la vertu de l'aloès ? »

Saady, répété par Bacon, a comparé les hommes

de bien à ces précieux aromates qui exhalent les parfums les plus délicieux quand ils sont broyés.

Nos pères avaient ce proverbe : *Plus le safran est foulé mieux il fleurit*. Ce qui était fondé sur l'usage de fouler le terrain où l'on avait déposé les oignons du safran, conformément à un précepte de Pline le Naturaliste, qui dit que « la racine de cette plante » aime à être battue et foulée aux pieds, et qu'elle » n'en vient que mieux. » *Gaudet calcari et atteri pedibus, quo melius provenit. (Natur. hist.* XXI, 17).

J'achèverai de développer l'idée du proverbe dont je fais le commentaire, par des vers inédits où j'ai enchâssé quelques-unes des maximes qu'on vient de lire avec d'autres du même genre :

Jamais la gloire la plus pure
Ne brille avec impunité :
Le ciel a voulu que l'injure
Marchât sans cesse à son côté.
Vit-on de pompe triomphale
Dont cette compagne fatale
Ne vînt obscurcir la splendeur?
Et, dans les célestes phalanges,
Dieu n'a-t-il pas trouvé des anges
Jetant l'insulte à sa grandeur?

Mais l'outrage fait à la gloire
N'en altère point la beauté.
C'est une épreuve expiatoire
Où la gloire reprend toute sa dignité.
Elle tire de son supplice
Une vertu réparatrice
Qui vient la ranimer de douleur en douleur.
Elle en sort plus auguste, et, d'un élan suprême,
Monte à la haute sphère où luit le diadème
Qu'a promis à son front le sacre du malheur.

Ah! puisqu'une loi nécessaire
Ordonne que l'adversité
Frappe de sa main meurtrière
L'élu de l'immortalité,
O grand homme! au lieu de te plaindre
Lorsque ses coups viennent t'atteindre,
Accepte-les comme un bienfait!
Une sublime intelligence
Développe dans la souffrance
Tout ce qu'elle a de plus parfait.

Ainsi le raisin mûr du pressoir qui le foule
Épanche à flots de pourpre un nectar précieux;
Le fruit de l'olivier, sous la meule qui roule,
Nous verse le trésor de ses sucs onctueux;
Le baume qui guérit nos blessures découle
De l'arbre qu'a blessé le fer injurieux,
Et l'encens de Saba, que l'Éternel réclame,
Exhale au milieu de la flamme
Des parfums plus délicieux.

Des afflictions tributaire,
Le génie ici-bas accomplit son mystère.
Comme le Fils de Dieu qu'on abreuva de fiel,
Il trouve, en poursuivant son cours humanitaire,
Après le Thabor, le Calvaire,
Après le Calvaire, le ciel.

Il m'a paru bon de terminer certaines séries de proverbes par de petits articles qui en résument ou en développent les principales idées. Je les ai composés en agençant des phrases tirées de nos meilleurs écrivains. Mais, par malheur, je n'ai pu toujours trouver chez eux toutes celles dont j'avais besoin. Quelquefois il m'a fallu y suppléer par quelques-unes des miennes, et, quelquefois encore, j'ai été obligé de rédiger à ma façon les réflexions suggérées

par mon sujet. Voici deux appendices de ce dernier genre que j'ai placés, l'un à la suite de la série sur les *larmes*, l'autre à la fin de la série sur les *louanges* [1].

Les larmes. Avez-vous jamais réfléchi à tout ce qu'il entre de mauvaises passions dans la composition des larmes? Si l'on pouvait procéder à leur analyse aussi sûrement qu'à celle des autres substances, on serait étonné de tout ce qu'il y a d'alliage dans ces prétendus produits de la sensibilité. L'égoïsme et la vanité y occupent la plus grande place. On pleure de la mort d'un protecteur puissant dont la bourse et le crédit viennent de se fermer, et ces regrets, qu'on donne autant à son propre sort qu'à celui du défunt, ne sont trop souvent que des calculs pour obtenir une protection en survivance. — On pleure d'une louange, d'un procédé flatteur, d'un témoignage d'intérêt, avec une effusion exagérée qui ferait soupçonner qu'on regarde ces attentions comme des plantes qu'il faut beaucoup arroser afin qu'elles croissent et se multiplient. — Outre les spéculations de cette sorte, que de déguisements ont leur recours dans les larmes! Voyez ce sycophante qui affecte de s'essuyer les yeux au récit d'une bonne action : il cherche ainsi à cacher qu'il n'en fait que de mauvaises. Harpagon pleurait au sortir d'un sermon touchant sur l'aumône; on s'imaginait qu'il était tout disposé à la faire; il ne pensait

[1] Ces deux articles ont été publiés en 1844 dans le *Foyer*, journal d'Orléans. Ils reparaissent ici avec des changements, surtout le premier, qui a été refait presque en entier.

qu'à la demander. — Il y a bien des gens sensibles de la même manière, à qui l'espoir de mettre à profit quelque circonstance favorable fait à la fois venir l'eau à la bouche et à l'œil. — La satisfaction personnelle se traduit également en larmes, lorsqu'elle veut ne pas se laisser voir, de peur de blesser le respect humain. C'est ce que les anciens appelaient *le rire sous le masque* ou *les pleurs au tombeau d'une belle-mère,* et que nous appelons *un deuil joyeux,* — *un deuil d'héritier.* — D'autres larmes n'émanent que de l'enthousiasme de soi-même :- un auteur lit son œuvre devant un auditoire qu'il croit charmé, et il s'émeut à l'excès de sa propre éloquence. — Puis viennent les larmes de dépit et de colère. Ces deux affections sont les principaux mobiles des larmes féminines, parmi lesquelles on doit comprendre les larmes nerveuses et tant d'autres qui jouent un si grand rôle dans l'existence de ces dames. Oh ! qu'il serait bon, pour ne pas s'y laisser prendre, de connaître le fond du sac lacrymal ! Mais que dis-je? ne vaut-il pas mieux qu'il reste inconnu ? Que deviendraient les maris et les amants s'ils perdaient toute foi à de pareilles larmes? Eh bien , qu'elles nous soient respectables comme des priviléges sacrés ! Ne médisons pas non plus des larmes d'obligation, de devoir, de pudeur, dont on ne saurait se dispenser, dans le commerce du monde, sous peine de passer pour barbare et dénaturé. On a beau dire que *rien ne sèche plus vite que ces larmes :* quand on les remarque et qu'on les loue, elles deviennent intarissables, et les personnes qui prennent plaisir à les

répandre ont continuellement le mouchoir à la main. J'ai connu une jeune veuve qu'on retint une année de plus dans son désespoir à force d'admirer ses larmes. Elle avait commencé par être sincère, mais la pitié charmante qu'on lui témoigna fit tourner sa douleur en hypocrisie. — Je n'ose parler des larmes venimeuses de l'envieux, parce qu'elles font tache dans l'humanité. — Mais où donc trouver les véritables larmes, celles qu'on a nommées *l'eau du cœur,* d'où elles sortent pures comme l'eau d'une source abritée? Celles-ci ne peuvent provenir que d'un cœur de mère ou d'un cœur sincèrement pieux. Pour que les larmes aient tout leur prix, il faut qu'elles aient été épurées par l'amour maternel ou par le sentiment religieux. Honneur à ces larmes, trésors de tendresse et de sainteté, merveilleuses essences que les Anges s'empressent de recueillir pour les déposer sur le trône du Dieu des miséricordes. Elles forment l'encens qu'il préfère; elles sont, suivant l'expression de saint Eloi, *des prières muettes* qu'il se plaît à exaucer. O larmes bénies dans le ciel, soyez-le aussi sur la terre! que rien ne résiste à votre ineffable ascendant! Ramenez les enfants au devoir, ravivez l'affection pour les parents, empêchez la désunion des familles, lavez les souillures des coupables, adoucissez la rigueur des juges, désarmez le courroux des oppresseurs, éteignez le feu des discordes, faites germer tous les bons sentiments et avancez le règne de Dieu et de l'humanité. Qu'il n'y ait point d'homme assez égoïste, assez impitoyable pour vous voir couler

sans être attendri et sans s'écrier avec le poëte franciscain Jacopone de Todi : « O larmes, vous avez une » grande force pleine de grâce : à vous appartient la » royauté, à vous la puissance, etc. »

O lacrima, con grazia gran forza hai :
Tuo è lo regno, e tua è la potenza, etc.

Les louanges. Il y a des louanges qui encouragent, il en est qui énervent et corrompent. Il y en a qui flattent, il en est qui flétrissent et déshonorent. Il y en a de douces et parfumées, d'autres renferment un venin qui tue, semblables à ces fleurs de l'Inde qui ont un serpent enroulé dans leur corolle. Il y a des louanges d'amis dont on ne se relève pas et des louanges d'ennemis qui veulent paraître généreuses. Tel homme loue pour donner une idée favorable de sa bonté, et tel autre pour torturer à plaisir un envieux. Il y a des louanges de dévot qui semblent sortir de l'enfer, il y en a de libertin qui paraissent venir du ciel. Souvent, après avoir inutilement essayé de tout pour perdre un homme, le méchant essaye de la louange, et elle lui réussit mieux qu'un poignard. Que dirai-je de ces louanges qui vont à tout homme comme une selle à tout cheval ? Celui-ci n'est qu'un bouffon, et il passe pour un prodige d'esprit ; celui-là qu'un intrigant, et il est réputé un homme propre à tout. Un parasite, un viveur est le meilleur enfant du monde. Un étourdi qui a troublé vingt familles a un cœur d'or. Un lourd pédant qui verse l'ennui à pleine bouche est un puits de science. Un avocat

babillard est destiné à illustrer la tribune, et un versificateur qui vient d'obtenir un succès de salon doit faire oublier Lamartine. — Il y a aussi des louanges qui se placent à gros intérêt, comme l'argent, et qu'on exploite comme certains exploitent la critique, *pour vivre honorablement*. Je ne parlerai pas des louanges qu'on adresse aux souverains, elles n'ont que l'importance d'une gazette; ni de celles dont on enivre les femmes, ce sont des parfums qu'emporte le vent. Faut-il se fier davantage à celles qu'on prodigue aux morts ? Hélas ! ouvrez la plupart des panégyriques et consultez les vivants. — Mais, dira-t-on, vous avez foi, du moins, à ces louanges que toute une ville décerne à un homme vertueux, et qui s'élèvent comme un concert unanime ? — Je n'ai foi qu'aux vertus qui ne font point de bruit, qui ne s'agitent point pour se faire découvrir, et qui prennent le prêtre le plus obscur pour seul confident.

CHAPITRE TROISIÈME.

Les rapprochements que j'ai faits jusqu'ici suffiraient pour indiquer ce que nos bons écrivains peuvent avoir tiré de certaines idées tombées dans le domaine vulgaire, et comment ils ont su transformer avec bonheur des proverbes qui contenaient, pour ainsi dire, en germe quelques-unes de leurs belles expressions; mais il me semble qu'un tel objet est assez curieux et assez intéressant pour mériter d'être mis en plus grande évidence, et je vais rapporter encore plusieurs textes proverbiaux, auxquels je joindrai des imitations remarquables, qui généralement sont regardées, à tort, comme de pures créations.

Montaigne a imité le vieux proverbe IL N'EST SI GRANDE FOLIE QUE DE SAGE HOMME, quand il a écrit cette pensée spirituelle : « De quoi se forme la plus » subtile folie que de la plus subtile sagesse [1]?.... Il

[1] La Rochefoucauld, après avoir tourné plusieurs fois autour de cette pensée de Montaigne, a fini par la lui prendre, sans y rien changer que la forme interrogative. On lit dans l'édition qu'il fit de ses *Maximes* en 1665 : *La plus subtile folie se fait de la plus subtile sagesse.* N° 134.

» n'y a qu'un demi-tour de cheville à passer de l'une » à l'autre. » (*Essais*, liv. II, ch. XII.)—Shakspeare a tiré du même proverbe ces réflexions qui l'expliquent en le développant : « La folie éclose dans le » sein de la sagesse s'arme de toute son autorité et » du secours de la science, et tous les talents de l'es- » prit sont employés à décorer ses écarts.... La folie » n'a point chez les fous la même énergie que chez » les sages; lorsque le savoir est en délire, toute » leur intelligence ne leur sert qu'à paraître encore » plus simples. » (*Peines d'amour perdues*, acte V, scène I.)

Mathurin Régnier, donnant aux peintres la dénomination plaisante de *Cousins de l'arc-en-ciel*, s'est rappelé sans doute le sobriquet de CHEVALIERS DE L'ARC-EN-CIEL qu'on appliquait autrefois aux laquais affublés de la livrée dite *livrée rayée*, parce qu'elle était composée de bandes d'étoffe cousues ensemble, qui avaient chacune une couleur différente, et qui étendaient symétriquement leur bigarrure le long du pourpoint, du haut-de-chausses et du bas-dechausses.

M. Michelet a exhumé des œuvres de Morin, auteur peu connu, qu'il appelle *un homme du moyen âge égaré dans le dix-septième siècle*, ce vers qu'il a justement loué :

Tu sais bien que l'amour change en lui ce qu'il aime.

Mais M. Michelet a oublié de nous dire que ce vers n'est qu'une imitation du proverbe L'AMANT SE

TRANSFORME EN L'OBJET AIMÉ, dont on se sert pour signifier que, lorsqu'on est véritablement amoureux, on prend l'esprit de la personne adorée, on pense d'après elle, on sent par son cœur, on voit par ses yeux, on renonce en quelque sorte à soi-même pour devenir ce qu'elle est et ne plus faire qu'un avec elle.

Pascal, qu'une charité extrême entraînait souvent à des aumônes plus grandes que ses revenus ne le permettaient, répondait à ses amis qui lui faisaient des représentations sur ses excès en ce genre : « J'ai » remarqué que quelque pauvre qu'on soit, on laisse » toujours quelque chose en mourant. » Je ne prétends point que ces paroles lui fussent suggérées par un proverbe, je dis seulement qu'elles se trouvent conformes à celui-ci : ON NE MEURT JAMAIS AUSSI PAUVRE QU'ON EST NÉ, lequel est une variante du latin : *Nemo tam pauper vivit quam natus est,* que Sénèque et Minutius Félix ont employé, le premier dans son traité *De la Providence,* ch. VI, et le second dans son *Octavius,* ch. XXV. — Du reste, ce proverbe n'est guère cité pour justifier des prodigalités de bienfaisance. Il est à l'usage des gens habitués à considérer l'épargne comme une vertu parfaitement inutile.

Benserade fit une application bien ingénieuse de l'expression proverbiale FAIRE VOIR DU PAYS A QUELQU'UN dans une devise qu'il composa pour une des sœurs de Marie de Mancini, que Louis XIV avait aimée, comme on sait, au point de vouloir l'épouser. Cette devise avait pour corps une étoile et pour âme la phrase suivante, dont on saisira facilement

la double allusion : « Les étoiles, mes sœurs, ont » autrefois *fait voir bien du pays à des rois.* »

Ce vers de la tragédie de *Tite et Bérénice*, par P. Corneille,

> Chaque instant de la vie est un pas vers la mort,
> (Act. V, sc. I.)

vers si naturel, que plusieurs poëtes après lui l'ont fait comme lui, redit par un tour différent, ce que disent beaucoup de proverbes, entre autres ceux-ci : LE MOMENT OU L'ON NAIT EST LE COMMENCEMENT DE LA MORT. — LE JOUR DE LA NAISSANCE EST LE MESSAGER DE LA MORT. — LA VIE EST LE CHEMIN DE LA MORT. — LA MORT COMMENCE AVEC LA VIE, etc.

Cet autre vers de la tragédie du *Cid*,

> A vaincre sans péril on triomphe sans gloire,
> (Act. II, sc. VI.)

est traduit d'un proverbe latin cité dans cette phrase de Sénèque : *Ignominiam judicat gladiator cum inferiore componi, et scit eum sine gloria vinci qui sine periculo vincitur.* (*De Provid.*, cap. III.) « Le gladia» teur regarde comme un affront d'être mis aux » prises avec un adversaire moins fort que lui, et il » sait que *celui qui est vaincu sans péril l'est aussi* » *sans gloire.* » Mais la traduction de P. Corneille est faite d'original et l'emporte sur le texte par la concision, la clarté et l'énergie de sa construction, qui est un véritable gallicisme. — L'idée du même proverbe a été exprimée aussi fort bien par Voltaire

dans ces vers de la *Henriade*, où il parle de la protection que saint Louis accordait à Henri IV :

> Louis du haut des cieux lui prêtait son appui ;
> Mais il cachait le bras qu'il étendait sur lui,
> De peur que ce héros, trop sûr de sa victoire,
> Avec moins de danger n'eût acquis moins de gloire.
> (Ch. I.)

Le vers sentencieux que prononce Arnolphe dans l'*École des Femmes*, en répondant à Agnès qui vient de lui apprendre pour nouvelle que *le petit chat est mort*,

> Nous sommes tous mortels, et chacun l'est pour soi ;
> (Act. II, sc. V.)

ce vers, dont le sérieux devient si comique en cette circonstance, a été pris du proverbe : Il faut mourir chacun pour soi, qui se trouve dans le *Roman de Rou* en ces termes identiques : Chescun por sei morir estuel, et qui s'emploie pour rappeler que rien ne peut racheter l'homme de la mort naturelle ; que tout individu doit la subir à son tour, et qu'il n'y a point de remplaçant dans cette danse macabre.

Ce vers de la comédie de l'*Étourdi*, qui dit d'une manière nouvelle la même chose que le précédent,

> On n'a point pour la mort de dispense de Rome,
> (Act. II, sc. IV.)

Molière l'a tiré d'un proverbe latin du moyen âge, *Nemo impetrare potest a Papa bullam nunquam moriendi ;* mot à mot : « Personne ne peut obtenir du

» pape une bulle de ne jamais mourir. » Thomas à Kempis a fait usage de ce proverbe dans un de ses traités ascétiques, celui, je crois, qui est intitulé : *Gemitus et suspiria animæ pœnitentis*, etc.

Notre grand poëte comique ajustait encore sa pensée à un proverbe de la même époque, lorsqu'il disait : « Le mépris est une pilule qu'on peut avaler, » mais qu'on ne peut mâcher. » C'est le proverbe : *Pilulæ sunt glutiendæ non manducandæ;* IL FAUT AVALER LES PILULES SANS LES MACHER, dont le sens moral est qu'il faut passer par-dessus les désagréments, les injures, les mauvaises affaires sans s'y arrêter, qu'il faut en prendre promptement son parti au lieu d'aggraver le mal en se livrant à des regrets et à des plaintes inutiles.

On sait la tactique employée par le bonhomme Chrysale dans la septième scène du second acte des *Femmes savantes*, lorsque n'osant faire directement ses remontrances à sa femme, il dit :

« C'est à vous que je parle, ma sœur. »

Ces paroles, dont Molière a fait un trait du caractère de ce personnage, me paraissent avoir été suggérées par un spirituel proverbe usité dans le midi de la France, chez les Basques, chez les Arabes, chez les Turcs, etc. Voici ce proverbe : MA FILLE, C'EST A TOI QUE JE PARLE; MA BRU, ENTENDEZ-MOI. Il s'applique dans tous les cas où des reproches sont faits à un individu qu'on ne tient pas à ménager, en présence d'une personne considérable qui les mérite

davantage, et à laquelle on craint de les adresser, afin qu'elle en prenne la part qui lui revient.

Aucun poëte ne me paraît s'être servi des proverbes avec plus d'art ou de bonheur que la Fontaine. Il a su communiquer à la plupart de ceux qu'il a enchâssés dans ses vers un certain air de nouveauté qui résulte, tantôt d'une application particulière qu'il en fait, tantôt d'une réflexion simple et naturelle qu'il y attache comme complément, tantôt d'un trait curieux ou d'un rapprochement inattendu qu'il y ajoute, tantôt d'un développement ingénieux qu'il en donne. Voyez quel mot plein de sel il a fait du dicton assez insignifiant : TOUT CHEMIN MÈNE A ROME, en l'appliquant à la canonisation :

> Trois saints également jaloux de leur salut,
> Portés d'un même esprit, tendaient à même but.
> Ils s'y prirent tous trois par des routes diverses :
> TOUS CHEMINS VONT A ROME.
>
> (Liv. XII, fab. XXVII.)

Voyez aussi comme dans les deux vers suivants, dont le second est lié au premier ainsi qu'une conséquence à son principe,

> Ne forçons point notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce;
>
> (Liv. IV, fab. V.)

il a reproduit par une formule des plus heureuses cette pensée de Sénèque, que les savants compilateurs du moyen âge ont placée dans leurs recueils d'adages : *Male respondent coacta ingenia, reluctante na-*

tura, irritus labor est (*De tranquill. animi*, cap. VI.) « L'esprit réussit mal s'il est forcé, et tout travail » est vain en opposition avec la nature. »

Jamais on n'a mieux dit et on ne dira mieux que cette formule, qu'il ne faut point sortir des bornes de son talent, ni l'employer à des choses qui ne sont point conformes à sa nature; elle est trop claire pour que je songe à l'expliquer autrement. Je veux pourtant y joindre un mot original qui me semble tout à fait propre à en rendre la vérité plus sensible. — Un peintre de fleurs la citait un jour comme une raison concluante, afin de prouver à un amateur qui l'engageait à lui peindre un lion, qu'il ne pouvait se charger avec succès d'un tel ouvrage. Néanmoins cet amateur ne cessait d'insister. — Eh bien, dit l'artiste, je le ferai, puisque vous y tenez tant, mais attendez-vous à un lion qui ressemblera à une tulipe.

La maxime que « LE SAGE N'A POINT A REDOUTER LA SURPRISE DE LA MORT, » *Non deterret sapientem mors* (CICER. *Tusc.*), a été formulée également d'une manière parfaite au moyen d'un trait complémentaire dont la Fontaine l'a assaisonnée :

> La mort ne surprend point le sage :
> Il est toujours prêt à partir.
> (Liv. VIII, fab. I.)

Ce trait change la maxime en image. On croit voir le sage debout, dans l'attente de la mort, tout disposé à répondre à son appel et à *mourir au pied levé*, suivant une expression pittoresque du fabuliste.

Avec quelle simplicité pleine de grâce, *l'œil de*

l'amant est réuni par lui à *l'œil du maître*, comme pour compléter le portrait de la clairvoyance dans ces vers :

> Phèdre, sur ce sujet, dit fort élégamment :
> *Il n'est, pour voir, que l'œil du maître;*
> Quant à moi, j'y mettrais encor l'*œil de l'amant.*
> (Liv. IV, fab. XXI.)

Ce rapprochement si imprévu, quoique si naturel, porte dans l'esprit du lecteur une charmante surprise.

Il est un autre genre d'embellissement que le génie de la Fontaine a prêté à quelques proverbes, en les développant. Je prends pour exemple celui qui nous apprend que TOUTE COMPARAISON EST ODIEUSE, c'est-à-dire qu'on n'est pas content de se voir placé sur la même ligne que les autres, qu'on veut être mis hors de pair, car l'amour-propre est le grand ennemi de l'égalité, et que, par conséquent, l'effet ordinaire d'une comparaison établie entre deux personnes qui sont dans une position semblable, est de les blesser toutes deux, chacune d'elles trouvant que son mérite est rabaissé et celui de l'autre exagéré. Voici le développement ingénieux que notre poëte a donné de ce proverbe, à la fin d'une lettre écrite à madame de Bouillon, sœur de madame de Mazarin :

> Vous vous aimez en sœurs, cependant j'ai raison
> D'éviter la comparaison :
> L'or se peut partager, mais non pas la louange.
> Le plus grand orateur, quand ce serait un ange,

Ne contenterait pas, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs ou deux saints.

Boileau a fait aussi un habile emploi de quelques proverbes. Ainsi, lorsqu'il a dit, en terminant le premier chant de *l'Art poétique* :

Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.

il a enchéri sur celui-ci, A SOT AUTEUR SOT ADMIRATEUR, qui doit être fort ancien puisqu'il se trouve dans ces paroles de saint Jérôme : *Nullus tam imperitus scriptor est qui lectorem non inveniat similem sui.* (*Præf. in lib. XII Comment. in Isaï.*) « Il n'y a pas de si sot écrivain qui ne rencontre un lecteur semblable à lui. »

Les vers suivants méritent d'être comptés parmi ceux que, suivant une élégante expression de sa neuvième satire, *il épurait aux rayons du bon sens :*

Même aux yeux de l'injuste un injuste est horrible;
Et tel qui n'admet pas la probité chez lui,
Souvent, à la rigueur, l'exige chez autrui.
(Sat. XI.)

Ils sont une bonne explication du proverbe, ON AIME LA JUSTICE DANS LA MAISON D'AUTRUI, qui signifie que l'homme aime à trouver la justice chez les autres comme la meilleure garantie qu'ils puissent lui offrir, et qu'il est naturellement porté vers elle, toutes les fois qu'elle n'entre pas en concurrence avec ses intérêts personnels. J. J. Rousseau, dans sa *Lettre à d'Alembert*, a fait de ce proverbe un excellent développement que je ne transcrirai point, parce qu'il contient près d'une page entière.

Racine a mis dans ses tragédies plusieurs proverbes qu'il a marqués de l'empreinte de son génie. Il y en a deux très-heureusement reproduits dans les vers suivants d'*Athalie* :

> Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
> Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
> Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
> (Act. II, sc. VII.)

Ces proverbes sont : DIEU N'A FAIT AUCUNE DE SES CRÉATURES POUR L'ABANDONNER, ou DIEU NE DÉLAISSE JAMAIS LES SIENS, et DIEU NOURRIT LES OISILLONS DES CHAMPS, ce que les Espagnols expriment de cette manière grandiose : LES OISEAUX DES CHAMPS ONT LE BON DIEU POUR MAITRE D'HÔTEL.

Le conseiller Pierre Matthieu s'était servi des mêmes proverbes dans ces vers d'une tragédie imprimée en 1607, et intitulée *le Triomphe de la Ligue* :

> On n'est point délaissé quand on a Dieu pour père.
> Il ouvre à tous la main : il nourrit les corbeaux,
> Il donne la pâture aux jeunes passereaux,
> Aux bêtes des forêts, des prés et des montagnes.
> Tout vit de sa bonté.

Les détracteurs de Racine ont osé l'accuser d'avoir été plagiaire de P. Matthieu en cette circonstance, et, dans leur accusation, ils ont fait preuve d'ignorance autant que de mauvaise foi. Ils auraient dû savoir que l'auteur d'*Athalie* avait le droit d'employer non-seulement les mêmes idées, mais les mêmes expressions que son prédécesseur, lorsque

les unes et les autres lui étaient fournies par des proverbes qui appartiennent à tout le monde, et par des passages de l'Écriture sainte d'où ces proverbes sont tirés. Voyez le psaume CXLVI, v. 8 et 9, et l'Évangile selon S. Matthieu, ch. VI ; selon S. Luc, ch. XII.

Racine a fait passer avec un art admirable, dans le style poétique, d'autres idées proverbiales qui ne paraissaient guère susceptibles d'y figurer. Il a donné à celle-ci : FAIRE DE NÉCESSITÉ VERTU, la forme la plus charmante dans ces vers de la tragédie de *Britannicus*, où il parle de Junie,

> Qui, dans l'obscurité nourrissant sa douleur,
> S'est fait une vertu conforme à son malheur.
> (Act. II, sc. III.)

Il a substitué un équivalent plein de noblesse et d'élégance à la locution vulgaire FAIRE LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS, dans ces vers de la tragédie d'*Esther* qui font partie du rôle d'Aman :

> Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête,
> Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête.
> (Act. III, sc. V.)

Cette locution, qui signifie disposer de tout, régler tout par son crédit, par son influence, est née d'une allusion au crédit et à l'influence des astrologues, qu'on appelait autrefois des *hommes faisant la pluie et le beau temps*, par une périphrase conforme à l'opinion qu'on avait conçue de leur science mystérieuse. On sait que ces charlatans fatidiques,

placés, comme conseillers en titre, auprès des grands seigneurs et des villes, jouissaient d'une considération telle qu'on n'entreprenait point d'affaire importante sans les avoir consultés.

J'ai déjà cité plusieurs passages de Bossuet qui correspondent à des proverbes et en sont des commentaires. Je signalerai encore une frappante analogie entre le proverbe L'ENFER EST PAVÉ DE BONNES INTENTIONS, et une belle phrase où ce grand orateur, tonnant contre les vices déguisés en vertus, s'écrie avec une sublime énergie : *Toutes ces vertus dont l'enfer est rempli, etc.*

Fénélon a dit admirablement dans son beau *sermon pour la fête de l'Épiphanie :* « Dieu n'accorde aux » passions humaines, lors même qu'elles semblent » décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être » les instruments de ses desseins : ainsi l'*homme* » *s'agite, et Dieu le mène.* » Ce passage, dont le dernier trait rappelle la maxime de l'Écriture sainte, « le cœur de l'homme dispose sa voie, et Dieu con- » duit ses pas » (*Prov.*, XVI, 9), est un éloquent commentaire du proverbe L'HOMME PROPOSE ET DIEU DISPOSE, qui a été formulé très-probablement par l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dans laquelle il se trouve, liv. I, ch. XIX, § 2 : *Homo proponit, sed Deus disponit.*

Suard a loué avec raison une pensée énergiquement exprimée de la Bruyère s'élevant contre l'usage des serments, en ces termes : « Un honnête » homme qui dit oui ou non mérite d'être cru : son » caractère jure pour lui. » Il aurait dû réserver

une partie de ses éloges pour une phrase proverbiale dont celle de la Bruyère paraît être une imitation ; la voici : *Talis esse cui simpliciter dicere jurare est*, « être un homme dont la simple parole » est un serment. » Cette phrase, rapportée dans le recueil de Novarinus, et attribuée par ce parémiographe à saint Bernard, qui l'a employée dans sa trente-huitième épître, est aussi d'un tour fort heureux. Elle unit la force à la simplicité. Toutefois je reconnais que l'expression de la Bruyère, *Son caractère jure pour lui*, brille d'une beauté plus animée, et je lui applique ce vers d'Horace :

O matre pulchra filia pulchrior.
(I. Od. XVI.)

Le mot de Fontenelle, *On n'est estimé sage qu'autant qu'on est fou de la folie commune*, n'est, à vrai dire, qu'une interprétation exacte du proverbe QUI NE SAIT ÊTRE FOU N'EST PAS SAGE, auquel revient aussi cette réflexion de Montaigne : *Il faut avoir un peu de folie, qui ne veut avoir plus de sottise.*

Cet ancien proverbe : QUAND TOUS VICES SONT VIEUX, AVARICE EST JEUNE ENCORE, a été développé élégamment dans ce passage de Massillon : « L'âge et les » réflexions guérissent d'ordinaire les autres pas» sions, au lieu que l'avarice semble se ranimer et » prendre de nouvelles forces dans la vieillesse. » Ainsi l'âge rajeunit pour ainsi dire cette indigne » passion, elle se nourrit et s'enflamme par les » remèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes

» les autres. Plus la mort approche, plus on couve » des yeux son misérable trésor. »

La pensée que le père Neuville a exprimée d'une manière si frappante, en parlant de la cour, *où les heureux*, dit-il, *n'ont point d'amis*, *puisqu'il n'en reste point aux malheureux*, forme le pendant de ce beau proverbe : QUI CESSE D'ÊTRE AMI NE L'A JAMAIS ÉTÉ, lequel a été traduit d'un vers grec cité par Aristote dans sa *Rhétorique*, liv. II, et développé par Dion Chrysostome dans son troisième discours.

Deux proverbes, LE SAGE SE CONTENTE DE PEU, et, LE SAGE EST RICHE DE PEU, ont été heureusement transformés par Voltaire dans ce vers :

La modération est le trésor du sage.
(Disc. IV.)

Cet éloge convient aussi au vers suivant de sa tragédie des *Scythes* :

Qui borne ses désirs est toujours assez riche.
(Act. IV, sc. II.)

C'est en d'autres termes le proverbe : N'EST PAS PAUVRE QUI A PEU, MAIS QUI DÉSIRE BEAUCOUP, proverbe ancien qui se trouve dans cette phrase de Sénèque : *Non qui parum habet sed qui plus cupit pauper est*. (Epist. II.) C'est aussi le mot de Cléanthe, philosophe stoïcien : *Le meilleur moyen de devenir riche est d'être pauvre de désirs;* et celui de saint Paul : *Il y a une grande richesse à se contenter de ce qu'on a*. — Saint François de Sales disait : « Pour

» s'enrichir en peu de temps et à peu de frais, il
» ne faut pas entasser des biens, mais diminuer la
» cupidité : imiter les sculpteurs qui font leur ou-
» vrage en retranchant, et non les peintres qui le
» font en ajoutant. »

Ce vers bien tourné de la tragédie de Zaïre,

> Quiconque est soupçonneux invite à le trahir,
> (Act. I, sc. v.)

porte le cachet du proverbe LA DÉFIANCE APPELLE LA TROMPERIE, dont le *Florilegium* de Gruter offre cet analogue : *Homines docuerunt fallere dum falli timent.* « On enseigne à tromper par la crainte qu'on » montre d'être trompé. » Ce qui est pris de la troisième épître de Sénèque, qui ajoute : *Et aliis jus peccandi suspicando fecerunt*, « et l'on fait un droit » de tromper à celui qu'on en soupçonne capable. » — Est-il besoin d'avertir le lecteur que c'est de ce dernier trait que la Rochefoucauld a tiré cette pensée : « Notre défiance justifie la tromperie d'autrui. »

Voltaire a emprunté encore d'une maxime proverbiale ce beau vers d'un de ses poëmes :

> Notre vie est un songe et la mort un réveil.

Voici cette maxime usitée chez les Indiens : « La » vie est un sommeil dont la mort est le réveil, et » les hommes ne font, pendant cet assoupissement, » que des songes confus et sans suite. » — Euripide avait dit : « Qui sait si vivre n'est pas mourir, et si » là-bas on ne croit pas que mourir c'est vivre ? »

Voltaire a fait preuve aussi de bonne mémoire et de bon esprit en disant, dans *Adélaïde du Guesclin* :

> Qui sait se posséder peut commander au monde.
> (Act. II, sc. I.)

Il y a là une reproduction de l'adage chinois : GOUVERNE-TOI BIEN, ET TU GOUVERNERAS LE MONDE, que Charles-Quint avait déjà reproduit dans ce mot bien connu : « Il faut être maître de soi pour être maître » du monde. »

Au reste, l'adage chinois, si beau qu'il soit, ne l'est pas plus que le proverbe français : LE MONDE APPARTIENT AUX PATIENTS, ni que le proverbe italien : *Il mondo apartiene ai flegmatici*, — LE MONDE APPARTIENT AUX FLEGMATIQUES, c'est-à-dire à ceux qui ne se laissent point emporter à leurs passions. — Ces deux proverbes ont été pris de la seconde béatitude de l'Évangile : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram*. (S. Matth. v, 4.) « Heureux ceux qui sont » doux, parce qu'ils posséderont la terre. » — Il n'y a, en effet, ainsi que l'a remarqué l'abbé Terrasson, que les esprits doux et patients qui sachent se rendre véritablement maîtres des hommes. Cette vérité a été énoncée aussi très-bien dans le proverbe russe : PATIENTE, COSAQUE, ET TU DEVIENDRAS HETMAN.

Je pourrais signaler beaucoup d'autres traits saillants que Voltaire a dérobés habilement à des sentences proverbiales, car la plupart de ses vers philosophiques ne sont que des emprunts, ou, si l'on veut, des rencontres de ce genre ; mais, pour

ne pas donner une extension démesurée à l'article que j'ai dû lui consacrer ici, je vais le terminer par un bon vers de son mauvais poëme sur la *Guerre civile de Genève.*

> Nécessité fait bien plus que sagesse.
> (Ch. V.)

Ce vers, qui offre une très-grande ressemblance avec cette pensée de Vauvenargues : « La nécessité » modère plus de peines que la raison, » enchérit spirituellement, comme elle, sur le vieux proverbe : NÉCESSITÉ EST DE RAISON LA MOITIÉ. — Ce proverbe signifie que la nécessité contribue autant que la raison à modérer les peines et les folies des hommes, les peines, en leur faisant une loi de s'y résigner, et les folies, en ne leur laissant pas la possibilité de les pousser aussi loin qu'ils seraient disposés à le faire. Dans le premier cas, ils ressemblent à ce galeux qui souffrait qu'on lui liât les mains de peur d'irriter son mal en cédant à la démangeaison; et, dans le second, ils sont comme cet ami de la bouteille qui, étant forcé de s'abstenir de vin faute d'argent et de crédit pour s'en procurer, se plaignait que ses moyens ne lui permissent plus d'en boire.

Il y a une sentence proverbiale de droit : ON N'HÉRITE PAS DE CELUI QU'ON ASSASSINE, que les Allemands ont formulée si poétiquement en ces termes : *Blutige Hand nimmt kein Erbe*, « la main sanglante ne touche point d'héritage ». Crébillon, dans sa tragédie de *Rhadamiste*, a fait de cette sentence le

vers suivant, auquel l'application qu'il reçoit prête une beauté particulière :

> Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine!
> (Act. II, sc. II.)

Le proverbe : QUI SONGE A OUBLIER SE SOUVIENT, a été redit et développé par beaucoup d'écrivains. Il a fourni à Montaigne ce passage : « Il n'est rien qui » imprime si vivement quelque chose en notre sou- » venir que le désir de l'oublier : c'est une bonne » manière de donner en garde et d'empreindre en » notre âme quelque chose, que de la solliciter de la » perdre. » (*Ess.*, liv. II, ch. XII.) — Il a suggéré à la Bruyère cette pensée : « Vouloir oublier quelque » chose, c'est y penser. L'amour a cela de commun » avec les scrupules, qu'il s'aigrit par les réflexions » et par les retours que l'on fait pour s'en délivrer. » Il faut, s'il se peut, ne point songer à la passion » pour l'affaibir. » (*Caract.*, ch. IV, *Du cœur.*) — Il a inspiré à Moncrif ce délicieux couplet de sa romance d'*Alis et Alexis :*

> Pour bannir de la souvenance
> L'ami secret,
> Que l'on éprouve de souffrance
> Pour peu d'effet!
> Une si douce fantaisie
> Toujours revient :
> En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,
> On s'en souvient.

Le joli vers de la Chaussée, vers devenu proverbial :

Ce que veut une femme est écrit dans le ciel,

est issu du proverbe Ce que femme veut, Dieu le veut, comme une fleur de sa tige.

Piron a décoré d'une agréable broderie le proverbe L'argent est un remède a tout, hormis a l'avarice, dans ces vers de la comédie de l'*École des pères* :

> L'esprit, le temps, l'argent, sont trois grands médecins.
> L'argent seul!... est-il rien, excepté l'avarice,
> Que ce doux élixir n'endorme et ne guérisse?
> (Act. V, sc. I.)

On connaît le fameux chapitre en trois lignes de l'*Esprit des lois* : « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique. » (Liv. V, ch. XIII.) Ce chapitre, que je viens de transcrire tout entier, est une application politique de la maxime proverbiale qui recommande de ne pas abattre l'arbre pour en tirer du bois ou pour en cueillir le fruit, maxime fort ancienne, à laquelle Nourschivan, roi de Perse, au sixième siècle, faisait sans doute allusion lorsqu'il disait : « Le prince cueille le fruit, l'esclave arrache l'arbre, » pour faire entendre, je crois, que ce qu'il y a de plus odieux dans le régime despotique ne vient pas tant du despote que de ses agents, qui dépassent toujours les volontés du maître par les fureurs d'un zèle aveugle. — On sait que Voltaire n'a voulu voir qu'un proverbe espagnol dans la phrase de Montesquieu, et qu'il a regardé comme faux le fait qui la rend si saillante, et qui

est rapporté dans les *Lettres édifiantes*. « Le jésuite » qui raconte cette imbécillité, a-t-il dit, est bien » crédule, ou la nature humaine des Mississipiens » n'est pas faite comme la nature humaine du reste » du monde. Il n'y a pas de sauvage auquel il ne » soit plus aisé et plus commode de cueillir le fruit » que d'abattre l'arbre. Mais le jésuite a cru dire » un bon mot. »

L'auteur de l'*Esprit des lois*, comparant, dans un autre endroit de son ouvrage, une agitation, un trouble de la petite république de Saint-Marin à *une tempête dans un verre d'eau*, n'a fait qu'appliquer, très-pittoresquement il est vrai, une expression proverbiale des Romains, qui disaient : *Agitare fluctum in simpula*, « SOULEVER LES FLOTS OU LA TEMPÊTE DANS UNE SIMPULE » (petit verre à boire), pour signifier faire grand embarras ou grande émotion au sujet d'une affaire insignifiante.

Montesquieu a profité encore du proverbe MOINS ON PENSE, PLUS ON PARLE, qu'il a intercalé dans cette pensée qui en offre une explication curieuse : « Les » gens qui ont peu d'affaires sont de très-grands » parleurs : *Moins on pense, plus on parle*. Ainsi les » femmes parlent plus que les hommes, à force » d'être oisives, elles n'ont point à penser. » — Ajoutons à cela, comme dérivant de la même source, cette réflexion de Vauvenargues : « L'esprit a be- » soin d'être occupé, et c'est une raison de parler » beaucoup que de penser peu. »

Puisqu'il est question de Vauvenargues, je citerai de lui quelques pensées qu'il a écrites d'après

des proverbes. Celle-ci : « Les grandes places in-
» struisent promptement les grands esprits, » peut
lui être venue du proverbe : LES AFFAIRES FONT LES
HOMMES OU INSTRUISENT LES HOMMES. Les Allemands
disent : *Wem Gott gibt den Amt, der gibt auch Verstand.* « A qui Dieu donne de l'emploi, il donne aussi
de l'esprit. » Ce qui n'est pas toujours vrai.

Cette autre pensée : « Les maximes des hommes
» décèlent leur cœur, » rappelle le proverbe de
Salomon : *Doctrina sua noscetur vir* (Prov., XII, 8),
« l'homme sera connu par sa doctrine » ; ainsi que
le proverbe grec : *Les hommes parlent comme ils
vivent*, et le proverbe indien : PARLE, AFIN QUE JE
TE CONNAISSE. L'idée est la même dans les quatre
cas, il n'y a de différence que dans la phraséologie.

On se sert fréquemment du proverbe : CE QUE
CHACUN SAIT N'EST PAS CONSEIL, pour signifier que
quand on se mêle de conseiller une personne, il
faut savoir le faire d'une manière éclairée, en lui
apprenant quelque chose qu'elle ait besoin de connaître pour son avantage, au lieu de lui répéter des
observations usées, communes et rebattues qui ne
peuvent lui servir de rien. Vauvenargues a résumé
le sens de ce proverbe dans l'excellente pensée que
voici : « Conseiller, c'est donner aux hommes des
» motifs d'agir qu'ils ignorent. »

Buffon, dans son *Discours de réception à l'Académie française*, a dit d'une manière non moins ingénieuse que juste : « Rien n'est plus opposé à la vé-
» ritable éloquence que l'emploi de ces pensées

» fines et la recherche de ces idées légères, déliées,
» sans consistance, et qui, comme les feuilles de
» métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant
» de la solidité. » Soit imitation, soit rencontre, la comparaison qui termine le passage qu'on vient de lire est, à quelques mots près, la même que celle qui constitue cette maxime orientale : « L'INSTRUCTION PUBLIQUE EST COMME CES FEUILLES DE MÉTAL QUI, EN PASSANT AU LAMINOIR, PERDENT EN ÉPAISSEUR CE QU'ELLES GAGNENT EN SURFACE.

On se rappelle l'admirable prosopopée d'un missionnaire, le père Bridaine, je crois, qui supposait que les damnés ne cessaient de demander : *Quelle heure est-il?* et qu'une voix terrible ne cessait de leur répondre : *L'éternité!* Elle lui avait été suggérée probablement par le proverbe : ON NE COMPTE PAS LES HEURES CHEZ LES MORTS ; proverbe qui reproduit sous une expression frappante l'idée de l'Ecclésiastique : *Non est in inferno accusatio vitæ* (XLI, 7). Ce que Frizon a traduit littéralement par : « En enfer (sous la
» tombe) il n'y a aucune accusation de vie, » et Sacy par : « On ne compte point les années parmi les
» morts. »

On dit d'un sot dépourvu de toute perspicacité, qui a la prétention de faire des pronostics dont les événements viennent démontrer la fausseté : C'EST LE PROPHÈTE DU PASSÉ ; IL PRÉDIT LES FÊTES VENUES. De cette expression ironique *prophète du passé*, un auteur allemand, F. Schlegel, a fait une expression sérieuse et remarquable en l'appliquant à un historien dont l'intelligence rétrospective a su découvrir et

remettre en lumière des faits enfouis dans la nuit des temps.

Nous disons : Qui se repent est presque innocent ; les Arabes disent : Le repentir après la faute ramène a l'état d'innocence, et les Chinois : Le repentir est le printemps des vertus, ce qui signifie qu'il les fait refleurir. — La pensée de ces proverbes a été reproduite par Voltaire dans ce beau vers de sa tragédie d'*Olympie* :

Dieu fit du repentir la vertu des mortels;
(Act. II, sc. II.)

par M. J. Chénier, dans ce vers d'une élégance exquise extrait d'un passage de sa tragédie de *Fénélon*, où il parle du Dieu plein de miséricorde qui assimile le repentir à l'innocence :

Pour lui le repentir est encor l'innocence;

et par Chateaubriand, dans cette belle phrase : « Redemande au repentir la robe d'innocence; c'est » lui qui l'a trouvée et qui la rend à ceux qui l'ont » perdue. » (*Réflexions et Maximes.*)

Ajoutons à cela le vers si admirablement figuré par lequel Arnaud-Baculard, dans son drame du *Comte de Comminges*, a reproduit, sinon un proverbe, du moins une pensée qu'on peut regarder comme proverbiale, tant elle a été répétée : que les pleurs du repentir désarment la colère de Dieu et font trouver grâce devant lui.

Pour éteindre sa foudre une larme suffit.

Il semble que Lemierre en faisant ce vers si gracieux de son poëme des *Fastes*,

> Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes,

ait eu quelque réminiscence du proverbe : PERDRIX QUI COURT ÉTEND SES AILES, dont la signification est qu'il faut savoir s'aider de tous les moyens qu'on a.

Le vers célèbre du même auteur, ce vers que les mauvais plaisants appelaient un *vers solitaire,* en doublant leur critique d'un calembour,

> Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

offre une traduction magnifique de cet autre proverbe : QUI EST MAITRE DE LA MER EST MAITRE DE LA TERRE.

On trouve dans le vers suivant de Colardeau :

> On flatte l'amour-propre, on fait naître l'amour,

une assez jolie variante du proverbe : LA LOUANGE ENGENDRE L'AMOUR, que le troubadour Amanieu des Escas a employé : *Lauzor engenr' amor.*

On se sert dans le midi de la France d'une comparaison proverbiale qui exprime spirituellement la même idée : LES FEMMES SE LAISSENT PRENDRE A LA LOUANGE COMME LES ALOUETTES AU MIROIR.

Ces vers de Ducis :

> .... Dieu vengeur ! c'est de leur propre vice
> Qu'exprès pour les punir tu tiras leur supplice !

rendent par une expression animée le sens du proverbe : ON EST PUNI PAR OU L'ON A PÉCHÉ, proverbe

pris de ce verset du livre de la Sagesse : *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur* (xi, 17). Bossuet, dans son traité de la concupiscence, chap. xi, a développé ce proverbe d'une manière parfaite.

Le proverbe : Trop n'est pas assez, qu'on applique aux désirs extrêmes d'un homme à qui rien ne saurait suffire, à un avare, par exemple, peut avoir inspiré à Beaumarchais ce mot charmant de son *Mariage de Figaro* : « En fait d'amour, vois-tu, trop » n'est pas même assez. » (Act. IV, sc. i.) La chose me paraît d'autant plus probable, que cet ingénieux auteur a illustré ses comédies de plusieurs autres mots saillants qu'il a empruntés textuellement à des proverbes, comme on le verra plus bas.

Un proverbe chinois dit : La boue se durcit au feu, l'or s'y amollit, pour exprimer, je crois, qu'une âme vile devient dure et insensible dans l'adversité, tandis qu'une âme noble y étend et y perfectionne ses sentiments de douceur et d'humanité. Rivarol a dû connaître ce proverbe, et je soupçonne qu'il a cherché à s'en approprier la comparaison en y changeant l'un des deux termes qui la constituent, afin de l'appliquer à la prospérité dans cette phrase brillante : « L'or, semblable au soleil, qui fond la » cire et durcit la boue, développe les grandes âmes » et rétrécit les mauvais cœurs. » Un auteur anonyme de pensées insérées dans un numéro du *Mercure de France,* avait dit avant Rivarol : « Le soleil » durcit la terre et amollit la cire; la prospérité pro- » duit tout à la fois et la férocité dans l'esprit et la » mollesse dans le cœur. »

Socrate disait : VOULEZ-VOUS VOIR UN FOU ? PRENEZ UN MIROIR. Ce mot, passé en proverbe depuis Socrate, a reçu une addition assez plaisante que présente le distique suivant, inséré sans signature dans *l'Almanach des Muses* de l'an X (1802) :

> Tous les hommes sont fous, et, pour ne pas en voir,
> Il faudrait être seul et casser son miroir.

Je demandais un jour au savant et spirituel Viollet-Leduc s'il connaissait le véritable auteur de ce distique, auquel on donnait plusieurs pères, entre autres le fameux marquis de Sade : il se mit à sourire, et tirant d'un des rayons de sa précieuse bibliothèque un volume in-12 imprimé à Rouen en 1586, sous ce titre, *Discours satiriques et moraux de Louis Petit,* Voilà, me dit-il, la réponse à votre question. En même temps il me présenta le volume, ouvert sur le début de la quatrième satire : *La folie des hommes,* où sont développées ces paroles de l'Ecclésiaste : *Stultorum infinitus est numerus* (1, 15), « le nombre des fous est infini, » et j'y lus ces vers :

> C'est une nation d'une telle étendue,
> Que, de quelque côté que se tourne la vue,
> Il s'en présente aux yeux, et qui n'en veut point voir,
> Doit les tenir fermés et casser son miroir.

On sait que le verset de l'Ecclésiaste qu'a développé Louis Petit, a fourni à Casimir Delavigne ce joli vers devenu proverbe :

> Les sots depuis Adam sont en majorité.

La métaphore proverbiale : La myrrhe ne distille que par les incisions faites a l'arbre qui la produit, métaphore employée, en général, pour marquer les effets salutaires du malheur, et en particulier pour dire que c'est par l'expérience de ses propres douleurs que l'on compatit à celles d'autrui, a certainement fourni à l'auteur d'Atala ces paroles que le père Aubry adresse à Chactas : « Si le ciel t'éprouve » aujourd'hui, c'est pour te rendre plus compatis- » sant aux maux des autres. Le cœur, ô Chactas ! » est comme ces sortes d'arbres qui ne donnent leur » baume pour guérir les blessures qu'après avoir » été blessés eux-mêmes. »

Nous avons un adage qui nous est venu des Latins : Il faut que l'amitié nous trouve ou nous fasse égaux, c'est-à-dire que l'amitié ne peut bien s'établir ou se conserver que sous le régime de l'égalité, car l'amitié, suivant la maxime des Orientaux, est la sympathie de deux ames égales. On peut rapprocher de cet adage, comme lui étant conforme par le sens, ce vers remarquable de l'abbé Aubert, et qui est lui-même pris d'un proverbe indien :

L'amitié disparaît où l'égalité cesse.

Ce vers du poëme de *l'Imagination* par Delille,

Pour le soleil couchant il n'est point d'idolâtre,
(Ch. VI.)

est un rajeunissement du proverbe : On adore plus le soleil levant que le soleil couchant, ou bien : On n'adore que le soleil levant.

Cet autre vers du même poëte décrivant dans le même poëme le lieu des sépultures,

> Où chaque grain de poudre autrefois fut vivant,
> (Ch. VIII.)

présente sous une expression pleine de hardiesse, d'énergie et d'originalité, une grande idée qu'avait déjà exprimée cette maxime orientale : LES COUCHES EXTÉRIEURES DE LA TERRE SONT FORMÉES DES DÉBRIS DE SES HABITANTS; maxime de laquelle Legouvé a fait ce vers admirable de son poëme de *la Mélancolie*.

> Notre sol n'est formé que de poussière humaine.

Le mot attribué au prince de Talleyrand : *La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée*, est une traduction fort spirituellement dissimulée du proverbe : LA LANGUE EST LE TÉMOIN LE PLUS FAUX DU CŒUR; proverbe d'un tour bien poétique, dont l'idée se retrouve sans figure dans ce vers de la tragédie de *Pompeïa* par Campistron :

> Le cœur sent rarement ce que la bouche exprime.

Il y a un très-beau vers qui me paraît avoir été inspiré par le proverbe : SERVIR DIEU C'EST RÉGNER; le voici :

> Obéir à la loi c'est régner avec elle.

Je ne sais qui a fait ce vers, je ne l'ai lu chez aucun de nos poëtes, et je ne le connais que pour l'a-

voir trouvé, il y a bien longtemps, inscrit dans un cadre sur un des bas-reliefs du Panthéon, dont le sujet, sculpté par Fortin, était l'empire de la Loi.

Daru, dans les vers suivants du chant VI de son poëme intitulé *l'Astronomie,* a développé élégamment un proverbe qui dit que la lune a toujours son croissant à l'opposite du soleil :

> Commence-t-elle à croître? un filet argenté
> Se courbe à l'occident que Phébus a quitté.
> Est-elle en son décours? arrondi vers l'aurore,
> Son croissant fuit le dieu qui la poursuit encore.
> La pointe de ses dards menace tour à tour
> L'espace que le ciel oppose aux traits du jour.

Voici le texte proverbial, qui a été pris textuellement d'une observation de Pline le Naturaliste (liv. II, ch. x) : *La lune nouvelle a les cornes vers l'orient et la vieille vers l'occident.*

M. V. Hugo a été inspiré plus d'une fois par des maximes proverbiales. Je citerai seulement celle-ci : DE GRANDE MONTÉE GRANDE CHUTE, dont il a fait l'admirable imitation que voici :

> Monte, monte, roi du monde!
> La chute la plus profonde
> Pend au sommet le plus haut.

Cette maxime, qui est une leçon donnée aux ambitieux, est également usitée chez les Espagnols, qui y joignent un exemple tiré de l'histoire naturelle : *De gran subida gran cayda : por su mal nacen las alas*

à la hormiga. — *De grande montée grande chute; pour son mal naissent les ailes à la fourmi.*

M. de Lamartine n'a pas dédaigné les proverbes. Celui-ci : Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin, a été développé poétiquement par lui dans ces vers de sa cinquième *Harmonie* :

On regarde descendre avec un œil d'amour
Sous les monts, dans les mers, l'astre poudreux du jour,
Et selon que son disque, en se noyant dans l'ombre,
Creuse une ornière d'or ou *laisse un sillon sombre*,
On sait si dans le ciel l'aurore de demain
Doit ramener un jour nébuleux ou serein [1].

Il a encore renouvelé et ennobli le proverbe : Nul n'est prophète en son pays, en le traduisant par ce beau vers :

Pour son siècle incrédule un héros n'est qu'un homme.

Casimir Delavigne a fait aussi quelques heureux emprunts au langage proverbial. En voici un exemple que présente son *École des Vieillards*, dans la scène où Danville, rentré chez lui après son duel

[1] Tout en applaudissant à l'élégance de ces vers, je ne puis m'empêcher de regretter que les deux hémistiches que j'ai transcrits en caractères italiques soient entachés d'un assez grave *sigmatisme*, c'est-à-dire d'une répétition abusive de la lettre *s*. Les mots *laisse*, *sillon*, *sombre*, *sait*, *si*, *ciel*, trop rapprochés les uns des autres, forment ce que l'auteur de l'*Art poétique* appelle un *concours odieux de mauvais sons*. Ils ne peuvent guère être prononcés sans frapper l'oreille d'un sifflement désagréable, un peu dans le genre de celui que produit ce vers, fait exprès pour signaler l'abus dont je parle :

Ciel! si ceci se sait, s s soins sont sans succès.

avec le duc qui s'est contenté de le désarmer, se dépite de sa mésaventure devant son valet Valentin. Celui-ci cherche tout à coup à ramener l'esprit de son maître vers de moins tristes idées :

VALENTIN.

. . . . . Pensez-vous, monsieur, à déjeuner?

DANVILLE.

Ce misérable-là veut me faire damner.

VALENTIN.

Ne prenez point à mal ce que je viens de dire,
C'est l'appétit que j'ai qui pour vous me l'inspire.
(Act. V, sc. I.)

Ce dernier vers, fort plaisant, est un frère jumeau du proverbe : Donnez a boire au prêtre, car le clerc a soif, proverbe qu'on adresse ironiquement à quelqu'un qui s'avise de demander pour autrui quelque chose qui est l'objet de sa secrète convoitise et dont il espère avoir une bonne part.

Le vers, comme le proverbe, pourrait avoir de fréquentes applications, car il y a toujours dans le monde bien des gens qui, semblables au valet Valentin, mais plus soigneux que lui de cacher leur jeu, se donnent les airs d'agir en faveur des autres en n'agissant que pour eux-mêmes, et se font les promoteurs officieux des avantages des autres dans l'unique vue de travailler à leur propre avantage.

On doit se rappeler un vers bien frappé de M. Barthélemy :

L'homme absurde est celui qui ne change jamais.

et une thèse célèbre que l'abbé de Lamennais a soutenue après lui, sur le même sujet, en présentant le changement comme une condition nécessaire du progrès. — Ce vers et cette thèse, dont il est impossible de ne pas reconnaître la vérité, toutes les fois qu'on ne les invoque point pour introduire des innovations irrationnelles ou pour justifier de honteuses palinodies, ne sont, sous d'autres expressions, que ce proverbe chinois : IL FAUT ÊTRE BIEN SAGE OU BIEN BORNÉ POUR NE RIEN CHANGER A SES PENSÉES.

Il me serait bien facile de citer beaucoup d'autres textes proverbiaux qui, par les modifications ou par les applications qu'ils ont reçues, ont contribué à l'augmentation de nos richesses littéraires; mais j'en ai dit assez sur ce sujet, auquel, d'ailleurs, j'aurai l'occasion de revenir accidentellement, car les imitations dans le genre de celles que j'ai rapportées se présentent sans cesse.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Je veux démontrer maintenant que les proverbes ont été souvent jugés dignes de figurer, sans aucun changement notable, parmi les pensées de plusieurs hommes d'esprit à qui ils ont été attribués, comme s'ils eussent été de leur invention.

Je commencerai par un mot célèbre qu'on prête à Charles-Quint. Cet empereur disait : IL FAUT PARLER ESPAGNOL A DIEU, FRANÇAIS A SON AMI, ITALIEN A SA DAME, ALLEMAND AUX CHEVAUX, ANGLAIS AUX OISEAUX, voulant marquer par là le caractère particulier à chacune de ces langues, parmi lesquelles l'espagnole se distingue par la noblesse, la française par la clarté, l'italienne par la douceur, l'allemande par la rudesse, et l'anglaise par le sifflement de la prononciation.

Un cavalier castillan soutenait aussi qu'au paradis terrestre *Dieu parlait espagnol; l'homme, français; la femme, italien, et le serpent, anglais.*

On ne sait pas lequel des deux mots, celui de l'empereur ou celui du cavalier, eut la priorité; mais on pense que ni l'un ni l'autre ne furent composés d'original, et qu'ils provinrent de l'assem-

blage que leurs auteurs firent de divers dictons qui, avant eux, avaient été employés séparément.

Remarquons en outre qu'un proverbe importé d'Orient pourrait bien avoir contribué à leur formation. Ce proverbe dit que LA LANGUE ARABE EST PROPRE A FLATTER LES HOMMES, LA PERSANE A LES PERSUADER ET LA TURQUE A LES REPRENDRE. La glose ajoute au texte que le serpent tentateur séduisit la femme en lui parlant arabe, qu'Adam et Ève se faisaient leurs déclarations d'amour en persan, et que l'ange les chassa de l'Éden en s'exprimant en turc.

C'est en arabe que Mahomet a écrit son Koran; mais c'est le persan, a-t-il dit, qui doit être parlé dans le paradis, à cause de sa douceur et de son élégance.

Un autre mot de Charles-Quint : AUTANT DE LANGUES ON PARLE, AUTANT DE FOIS ON EST HOMME, ou bien : ON EST AUTANT DE FOIS HOMME QU'ON SAIT DE LANGUES, se retrouve dans un proverbe turc, ainsi que l'a remarqué Brantôme dans ses *Capitaines étrangers* (t. Ier, p. 16).

Comme la pensée de ce proverbe est d'une assez haute portée, je vais la développer dans un commentaire, afin de la bien faire comprendre et d'en démontrer la justesse, qu'on n'a pas craint de contester.

Rivarol a dit d'un sot parlant quatre langues, qu'il n'en retirait d'autre avantage que d'avoir quatre mots contre une idée, observation qui peut être reconnue juste à l'égard de ce sot ainsi que de

plusieurs autres sots polyglottes. Mais de telles exceptions ne sauraient infirmer la vérité du proverbe qui exprime le résultat incontestable que produit l'étude bien entendue des langues; car, dans cette étude, la substitution d'un signe à un autre ne se fait point sans un travail fructueux de l'esprit. L'intelligence saisit dans la diversité des signes affectés, chez différents peuples, à un même objet, une diversité d'idées ou de points de vue d'une même idée. Elle tire les déductions les plus intéressantes des rapports et des différences qu'elle aperçoit entre les mots comme entre les constructions; elle acquiert par là de nouveaux instruments et de nouvelles ressources pour se développer et s'agrandir; elle devient multiple en quelque sorte et donne à un homme la valeur intellectuelle de plusieurs hommes. La maxime turque propagée par Charles-Quint est donc parfaitement vraie, non-seulement en diplomatie, comme il l'entendait, mais en philosophie, où la connaissance des langues est si importante.

Du reste, cette maxime pourrait bien être née ailleurs qu'en Turquie. Tout porte à croire qu'elle a eu son origine chez les anciens. Elle se retrouve dans le mot de Q. Ennius, qui disait qu'il avait *trois cœurs*, parce qu'il parlait trois langues, celle des Grecs, celle des Osques et celle des Romains, qui était sa langue maternelle. Le mot *cœur* s'employait quelquefois en latin pour *esprit*, *intelligence*. L'auteur de la *Vulgate* lui a conservé cette acception dans ce passage traduit de Salomon, *Cor sapientis erudiet*

os ejus (*Prov.*, XVI, 23), « le cœur du sage instruira » sa bouche, » et dans les passages analogues des livres saints. Le savant orientaliste M. Garcin de Tassy, que j'ai consulté à ce sujet, m'a pleinement confirmé dans l'opinion que je viens d'énoncer. Et j'indiquerai ici un curieux rapprochement philologique dont il a bien voulu me faire part : c'est que le mot *cœur,* en hébreu *lebab,* en arabe *calb,* et en persan *dil,* se prend, comme en latin *cor,* dans le sens d'*intelligence,* et qu'on trouve souvent dans ces langues, *il a pensé en son cœur,* pour dire : *il a pensé en son esprit.*

C'est d'un proverbe que Claude Mermet, rimeur du seizième siècle, a tiré ce joli quatrain, qui ne diffère du texte que par ses deux rimes féminines :

> Les amis de l'heure présente
> Ont le naturel du melon :
> Il faut en essayer cinquante
> Avant qu'en trouver un de bon.

Quand le cardinal de Retz disait : « On est plus » souvent dupe par trop de défiance que par trop » de confiance, » il répétait la maxime suivante, inscrite parmi celles que Kobad, roi de Perse, enseignait à son fils Nourschivan : « Sache bien que LES GRANDES ENTREPRISES MANQUENT PLUS SOUVENT PAR LA DÉFIANCE QUE PAR L'EXTRÊME CONFIANCE de ceux qui les dirigent. »

Cette réflexion plaisante et ingénieusement tournée de madame de Sévigné, « il n'y a rien qui ruine » comme de n'avoir pas d'argent, » est encore une

répétition du proverbe : RIEN NE RUINE COMME LA MISÈRE, par lequel on fait entendre que, faute de moyens pécuniaires, on est dans l'impossibilité de profiter des occasions favorables qu'on peut avoir pour améliorer ses affaires ou pour acquérir de la fortune.

Les vers que nos grands poëtes ont empruntés à des proverbes textuellement, et quelquefois même sans avoir besoin de donner aux mots un arrangement métrique, sont trop connus pour que je les cite. Je m'attacherai de préférence à rapporter quelques-uns de ceux dont on n'a pas soupçonné l'origine proverbiale. Tel est celui-ci, qu'on lit dans *le Menteur* de P. Corneille :

> La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.
> (Act. I, sc. I.)

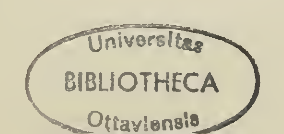
Il avait longtemps couru dans l'Orient et l'Occident avec les pieds légers que vous lui voyez, lorsqu'il fut adopté par notre poëte, en raison sans doute de sa bonne allure naturelle.

Cet autre vers de P. Corneille, dans la tragédie qu'il a nommée *Horace*, et que les comédiens nomment *les Horaces*,

> Faites votre devoir, et laissez faire aux dieux,
> (Act. I, sc. I.)

et celui de Voltaire dans sa tragédie de *Catilina*,

> Faites votre devoir, les dieux feront le reste,
> (Act. I, sc. VII.)



ne diffèrent guère du proverbe : FAIS CE QUI CONVIENT, ET DIEU FERA LE RESTE, OU LE MIEUX, duquel il faut rapprocher encore cette phrase de Bossuet, qui semble avoir été écrite pour en expliquer le sens : « Il n'est pas donné aux hommes de trouver » l'assurance dans leurs conseils et dans leurs affai» res. Après avoir raisonnablement considéré les » choses, il faut prendre le meilleur parti et aban» donner le surplus à la Providence. »

Ces vers de la fable intitulée *le Meunier, son fils et l'âne*,

> Parbleu! dit le meunier, est bien fou du cerveau
> Qui prétend contenter tout le monde et son père.
> (Liv. III, fab. I.)

contiennent un proverbe si naturellement amené qu'on a peine à croire qu'il ne soit pas de la création de la Fontaine. Ce proverbe pourtant existait avant lui, en ces termes : ON NE PEUT CONTENTER TOUT LE MONDE ET SON PÈRE, et il nous était probablement venu de l'Italie, car il se trouve dans une lettre écrite au savant Nicolas de Cusa, par un auteur italien du quinzième siècle, Léonard Bruni, surnommé l'Arétin, parce qu'il était natif d'Arezzo.

Walckenaer, Ch. Nodier et d'autres commentateurs des fables de la Fontaine, ont justement loué ce vers, où il est question du babil de la pie :

> Caquet-bon-bec alors de jaser au plus dru.
> (Liv. XII, fab. XI.)

Mais il y a dans la remarque qu'ils ont faite à ce

sujet, une erreur que je ne dois pas oublier dans la liste des *errata* que j'ai pris à tâche de donner. Ils ont prétendu que cette expression vraiment comique de *Caquet-bon-bec* était de l'invention de notre fabuliste, et moi je leur réponds, preuves en main, qu'elle a été tirée par lui du dicton : CAQUET-BON-BEC, LA POULE A MA TANTE, qui se trouve dans les *Curiosités françaises* d'Antoine Oudin, recueil imprimé en 1640, c'est-à-dire cinquante-quatre ans avant le douzième livre des fables, qui ne parut qu'en 1694, et dans la première scène du troisième acte de la *Comédie des proverbes*, publiée en 1636.

Les vers suivants, de la fable des *Deux amis qui vivaient au Monomotapa*,

> Qu'un ami véritable est une douce chose !
> Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;
> Il vous épargne la pudeur
> De les lui découvrir vous-même :
> Un songe, un rien, tout lui fait peur
> Quand il s'agit de ce qu'il aime ;

ces vers, empreints d'un sentiment qu'on prend pour une effusion spontanée de l'âme aimante du bon la Fontaine, ne sont, à l'exception des deux derniers, qui ajoutent infiniment au prix des autres, que la reproduction presque entièrement littérale d'une maxime indienne que Pilpay, dans un apologue imité par notre inimitable fabuliste, avait formulée ainsi : « Un ami est une chose précieuse. » Il cherche nos besoins au fond de notre cœur. Il » nous épargne la honte de les lui découvrir nous-» mêmes. »

Le vers fameux de Saint-Évremond sur le mariage :

> Il n'a que deux beaux jours, l'entrée et la sortie,

est issu en droite ligne d'un proverbe provençal, dont voici la traduction mot pour mot :

> Deux bons jours a l'homme sur terre,
> Quand il prend femme et qu'il l'enterre.

Au surplus, le vers et le proverbe sont tout à fait identiques à ce mot cité par Stobée, qui l'attribue à Hipponax, poëte comique grec du sixième siècle avant Jésus-Christ : « Une femme donne à son mari » deux jours de bonheur, celui où il l'épouse et celui » où il l'enterre. » Le proverbe pourrait bien être venu de la Grèce en Provence, avec les Phocéens.

On lit dans une comédie de Dufresny : « Le pays » du mariage a cela de particulier que les étrangers » ont envie de l'habiter, et que les habitants natu- » rels voudraient en être exilés. » Cette phrase piquante a été composée d'après un proverbe arabe que voici : LE MARIAGE EST COMME UNE FORTERESSE ASSIÉGÉE ; CEUX QUI SONT DEHORS VEULENT Y ENTRER, ET CEUX QUI SONT DEDANS VEULENT EN SORTIR.

La Rochefoucauld n'a pas dit le premier : « Le » soleil et la mort ne se peuvent regarder fixement. » Il a été l'écho de plusieurs millions d'hommes. C'est le proverbe turc : IL Y A DEUX CHOSES QU'ON NE PEUT REGARDER FIXEMENT, LE SOLEIL ET LA MORT.

On connaît ce distique, qui a survécu à d'autres vers de son auteur, Bussy-Rabutin,

> L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent,
> Il éteint le petit, il allume le grand.

Et cette pensée de la Rochefoucauld, de laquelle il paraît pris : « L'absence diminue les médiocres pas- » sions et augmente les grandes, comme le vent » éteint les bougies et allume le feu. » Et cette réflexion du bon saint François de Sales, que la Rochefoucauld semble avoir voulu s'appropier en l'appliquant à l'absence : « Ce sont les grands feux qui » s'enflamment au vent; mais les petits s'éteignent » si on ne les met à couvert. » (*Introd. à la vie dévote*, part. III, ch. XXXIII.)

Ces trois manières d'employer une même comparaison ne sont que des traductions de cette maxime persane : « Les obstacles abattent les âmes vulgaires » et exaltent les âmes héroïques : PAREILS A UN VENT » IMPÉTUEUX QUI ÉTEINT LES FLAMBEAUX ET ALLUME LES » INCENDIES. »

On rencontre chez la Bruyère plus d'un passage pris de quelque proverbe. Ainsi cette phrase : « La » cour est comme un édifice de marbre; je veux » dire qu'elle est composée d'hommes fort durs, » mais fort polis » (*Caract.*, ch. VIII, *De la cour*), est évidemment tirée du proverbe chinois : LE MARBRE, POUR ÊTRE POLI, N'EN EST PAS MOINS FROID NI MOINS DUR. IL EN EST DE MÊME DES COURTISANS.

Cette réflexion du même écrivain, « L'on confie » son secret dans l'amitié, mais il échappe dans

» l'amour » (*Caract.*, ch. IV, *Du cœur*), est copiée de ce proverbe des Orientaux : L'AMITIÉ CONFIE SON SECRET, MAIS IL ÉCHAPPE A L'AMOUR.

Le mot du duc d'Orléans, régent de France pendant la minorité de Louis XV : « Un courtisan doit » être sans humeur et sans honneur, » est encore copié d'un proverbe oriental que voici : UN COURTISAN, POUR RÉUSSIR, NE DOIT AVOIR NI HUMEUR NI HONNEUR. — Ce proverbe, imprimé longtemps avant que le prince eût appris à lire, rappelle une anecdote fort ancienne qui peut en avoir suggéré, sinon la formule, du moins l'idée. Sénèque, dans son *Traité de la colère*, l'a racontée ainsi : « Quelqu'un » ayant un jour demandé à un homme qui avait » vieilli au service des rois, comment, à la cour, il » était parvenu, contre l'ordinaire, à un âge si » avancé : C'est, dit-il, en recevant des outrages et » en remerciant. » (Liv. II, ch. XXXIII).

Ces vers, que Voltaire a mis dans sa comédie du *Dépositaire*,

> J'aime fort la vertu, mais pour les gens sensés,
> Quiconque en parle trop n'en eut jamais assez,
> (Act. I, sc. V.)

sont tout à fait conformes au proverbe : CEUX QUI PARLENT LE PLUS DE VERTU SONT CEUX QUI EN ONT LE MOINS. On a exprimé la même idée par cette espèce de calembour : *Méfiez-vous de ceux qui mettent toujours la vertu sur le tapis : c'est la première chose qu'ils foulent aux pieds.* — En effet, presque tous ces gens qui affectent, en toute occasion, de s'ériger

en avocats de la vertu, n'agissent ainsi que pour donner le change. Ils ne veulent pas qu'on s'aperçoive du peu de cas qu'ils en font dans leur conduite secrète, et plus ils se dispensent de la mettre en bonnes actions, plus ils s'étudient à la mettre en belles paroles.

Le vers suivant de Zaïre,

> On ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas,
> (Act. I, sc. I.)

est une répétition du proverbe : *On ne désire pas ce qui est inconnu*, lequel est pris de ces mots de l'*Art d'aimer* d'Ovide : *Ignoti nulla cupido* (ch. III, v. 397), et s'emploie pour signifier qu'il faut avoir quelque idée d'un objet, ou du moins savoir qu'il existe pour le désirer. Car le désir ni l'imagination ne peuvent aller au delà du connu; la chose désirée ou imaginée, si fantasque qu'elle soit, est toujours formée d'éléments qui se rencontrent dans les réalités du monde physique ou moral.

Tout le monde connaît ces deux vers si souvent cités que Voltaire a placés dans sa tragédie de *Mahomet* (act. I, sc. IV) et dans sa tragédie d'*Ériphile* (act. II, sc. I) :

> Les mortels sont égaux : ce n'est point la naissance,
> C'est la seule vertu qui fait leur différence.

Mais peu de personnes savent qu'ils sont tirés d'une maxime orientale que voici : TOUS LES HOMMES SONT ÉGAUX : LA VERTU SEULE, ET NON LA FORTUNE, DOIT

METTRE DE LA DIFFÉRENCE ENTRE EUX. Nabi-Effendi, poëte turc qui florissait vers la fin du dix-septième siècle, avait versifié cette maxime avant le poëte français.

Lorsqu'on faisait à Piron une lecture dans laquelle il surprenait quelques-uns de ces traits qu'on est convenu d'appeler des réminiscences, afin de ne pas dire des larcins littéraires, ce railleur malin les saluait tour à tour en levant son chapeau, comme on a coutume de le faire pour les honnêtes gens de sa connaissance. On pourrait, à bon droit, user de la même civilité à l'égard des vers suivants de sa comédie de l'*Amant mystérieux* :

> Quand on choisit un gendre, il faut le choisir bien;
> Et ce choix-là n'est pas une affaire de rien :
> S'il est bon, vous gagnez un fils à la famille,
> Et quand il est mauvais, vous perdez une fille.

Ces vers n'ajoutent que des rimes au proverbe antérieurement connu : QUI TROUVE UN BON GENDRE GAGNE UN FILS; QUI EN TROUVE UN MAUVAIS PERD UNE FILLE.

Montesquieu n'est pas l'auteur de cette pensée, qui a été insérée comme lui appartenant dans le recueil des siennes : « J'ai toujours vu que *pour* » *réussir dans le monde il faut avoir l'air fou et être* » *sage.* » Elle est parmi les proverbes orientaux telle que je viens de la transcrire en caractères italiques.

La pensée de Vauvenargues, « Il n'y a point de » contradictions dans la nature, » n'est qu'une pure

répétition de l'axiome latin *Natura semper sibi consona,* « La nature est toujours d'accord avec elle-» même, » ou, suivant une traduction proverbiale antérieure à celle de Vauvenargues, LA NATURE NE SE CONTREDIT POINT.

Panard a fait entrer dans ses vers un assez grand nombre de proverbes. Voici comment il a rendu celui-ci, emprunté aux Orientaux : LE PLAISIR EST UN ENFANT DE L'AMOUR, MAIS C'EST UN FILS DÉNATURÉ QUI FAIT MOURIR SON PÈRE :

> Quand un amant est sûr que ses soins ont su plaire,
> Son fortuné destin le rend, de jour en jour,
> Moins empressé pour sa bergère :
> Le plaisir est fils de l'amour,
> Mais c'est un fils ingrat qui fait mourir son père.

Le vers de Saurin, vers que la Harpe a beaucoup loué,

> La loi permet souvent ce que défend l'honneur,

est traduit d'une sentence proverbiale que le *Florilegium* de Gruter rapporte enchâssée dans ce vers de *la Troade* de Sénèque le Tragique (act. III, sc. II) :

> *Quod non vetat lex, hoc vetat fieri pudor.*

Le comte de Guibert n'a point inventé ce vers de sa tragédie du *Connétable de Bourbon,*

> Les hommes font les lois, les femmes font les mœurs,
> (Act. I, sc. IV.)

dont le premier hémistiche est dit par Adélaïde et

le second par Bayard. Il l'a trouvé tout fait dans la collection des proverbes usités en Provence. Voici le texte patois, qui est aussi un vers, auquel le français correspond mot pour mot :

Leïs homes fan leïs leis, leïs fremos fan leïs murs.

On découvrira facilement, sans que je l'indique, la source proverbiale où du Belloi a puisé ces vers de sa tragédie de *Gaston et Bayard* :

Toujours par un malheur un autre est amené,
Et l'infortune encor cherche l'infortuné.

Cette réflexion, qu'on lit dans les *Études de la nature,* « la pitié envers les méchants est une cruauté » envers les gens de bien, » se retrouve dans le proverbe : QUI ÉPARGNE LES MÉCHANTS NUIT AUX BONS : proverbe de tous les pays et de tous les temps, que P. Syrus a fait entrer dans ce vers :

Bonis nocet quisquis pepercerit malis.

Elle n'appartient pas même à Bernardin de Saint-Pierre par l'expression. Salomon disait que *la compassion pour les méchants est cruauté,* et Bacon, interprétant les paroles du monarque hébreu comme un conseil donné aux dépositaires du pouvoir, ajoutait : « Une compassion de cette nature s'appliquant à » ceux que le glaive de la justice eût dû frapper, » est plus cruelle que la cruauté même : car la » cruauté proprement dite ne s'exerce que sur tel » ou tel individu, au lieu que cette pitié dont nous

» parlons, accordant l'impunité à la tourbe entière » des méchants, les arme et les lance contre les » gens de bien. » (*Dignité et accr. des sciences*, etc., liv. VIII, ch. II.)

Saint Augustin, traitant le même sujet, remarquait qu'il y a « une miséricorde qui punit et une » cruauté qui épargne ». *Sicuti est aliquando misericordia puniens, ita est crudelitas parcens.* (*Epist.* LIV.)

Saint Thomas exprimait ainsi la même pensée : « Souvenez-vous que rien n'est plus humain, plus » indulgent et plus doux que la sévère inflexibilité » des lois justes, et que rien n'est plus cruel, plus » impitoyable que la clémence pour le crime. »

On croit généralement que le proverbe : CALOMNIEZ! CALOMNIEZ! IL EN RESTE TOUJOURS QUELQUE CHOSE, a été formulé par Beaumarchais : c'est une erreur. Qu'on ouvre le traité de Bacon intitulé *De la dignité et de l'accroissement des sciences*, etc., on l'y verra cité au chapitre second du livre VIII, dans les termes que voici, littéralement traduits du texte latin de cet ouvrage : VA! CALOMNIE HARDIMENT, ET IL EN RESTERA QUELQUE CHOSE.

Il en est de même de la phrase proverbiale : LA MÉDECINE EST UN ART DONT LE SOLEIL S'HONORE D'ÉCLAIRER LES SUCCÈS, — ET DONT LA TERRE S'EMPRESSE DE COUVRIR LES BÉVUES. Cette phrase, qu'il a si plaisamment dialoguée dans le *Barbier de Séville* (act. II, sc. XIII), n'est pas non plus de son invention, car elle figure à la page 805 des *Sentences choisies des trésors des Grecs*, par Stobée, qui l'attribue à Nicoclès. Elle est citée aussi par Montaigne (*Ess.*, liv. II, ch. XXXVII).

Reconnaissons pourtant que Beaumarchais, en s'appropriant des proverbes, a su quelquefois les rendre plus piquants par certains traits de sa façon qu'il y a joints ou par l'arrangement qu'il leur a donné. Ainsi l'observation proverbiale, FAIRE L'AMOUR EN TOUTE SAISON EST CE QUI DISTINGUE L'HOMME DES BÊTES, observation bien ancienne, puisqu'elle est dans les *Entretiens de Socrate* (I, 19), et dans Pline le Naturaliste, a été réunie par lui à une autre observation également proverbiale dans cette phrase curieuse que le jardinier Antonio, ivre, adresse à la comtesse Almaviva : « Boire sans soif et faire l'amour » en tout temps, madame, il n'y a que ça qui nous » distingue des autres bêtes. (*Mariage de Figaro*, act. II, sc. XXI.)

Cela me rappelle un mot piquant qui se présente ici de lui-même et qui a été attribué à madame de la Sablière, l'amie de la Fontaine. L'oncle de cette dame un peu trop galante lui ayant dit : « Quoi ! » toujours et toujours des amours !... Mais les bêtes » mêmes n'ont qu'un temps pour cela. — Eh ! mon » oncle, répondit-elle, c'est que CE SONT DES BÊTES. » — Cette repartie avait été faite par Ninon de l'Enclos avant madame de la Sablière. Mais elle est plus ancienne que Ninon, car elle se trouve dans Rabelais (liv. I, ch. v); plus ancienne encore que Rabelais, qui la cite d'après Macrobe. Celui-ci l'attribue à Populie, fille de Marcus : « *Populia Marci filia miranti cuidam quid esset quapropter bestiæ nunquam marem desiderarent nisi cum prægnantes vellent fieri, respondit :* BESTIÆ ENIM SUNT (Saturn. II, 5).

Si l'on remontait à l'origine de la plupart des bons mots, si l'on en retraçait la généalogie, comme je viens de le faire pour celui-ci, on verrait qu'ils ne sont souvent que des redites, et l'on reconnaîtrait qu'on peut justement appliquer aux *beaux esprits à répétition*, qui passent pour en être les inventeurs, ce mot du comte de Maurepas : « Un auteur » est un homme qui prend dans les livres tout ce » qui lui passe par la tête. »

C'est dans un livre que Mercier a pris ce vers saillant d'une de ses épîtres :

> L'encens noircit l'idole en fumant pour sa gloire;

il se trouve absolument tel que je le rapporte dans un apologue de Lokman intitulé *l'Idole*, dont il forme la moralité, et il constitue de plus un proverbe arabe qui signifie que les louanges exagérées tournent au désavantage de ceux à qui elles sont prodiguées.

La même observation est applicable à ce vers qu'on lit dans le poëme de *la Pitié*, par Delille :

> Le sort fait les parents, le choix fait les amis.
> (Ch. II.)

Il est tiré, sans aucun changement, d'une maxime orientale, que Dorat, avant Delille, avait imitée ainsi :

> C'est le hasard qui fait les frères,
> Et la vertu fait les amis.

Le vers charmant qu'on attribue à Legouvé :

Un frère est un ami donné par la nature,

est encore un de ces vers qu'on rencontre tout faits ou à peu près dans la prose proverbiale, qui dit : *Le frère est un ami que la nature nous a donné*, proverbe tiré textuellement du *Traité de l'amitié fraternelle*, par Plutarque, ou bien de cette maxime du *Chi-king*, le troisième des livres sacrés des Chinois : *Le frère est un ami* qui nous est *donné par la nature* : maxime cosmopolite qui se retrouve dans cet autre proverbe : *Le frère est ami de nature*, et dans ces paroles de Cicéron : *Cum propinquis amicitiam natura ipsa peperit* (*De amicit.*, cap. v). Ainsi le vers, comme on voit, a dû se former tout naturellement par la suppression de trois monosyllabes inutiles qui, dans la phrase du *Chi-king*, séparent ses deux hémistiches, et par conséquent son auteur prétendu n'a pas été réduit à suer d'ahan afin de le tirer de sa tête. Disons en passant l'histoire de ce vers, qui est assez curieuse. Il existait, avant que Legouvé eût songé à devenir auteur dramatique, dans une mauvaise tragédie intitulée *Démétrius*, composée par le sieur Baudoin, épicier droguiste de Saint-Germain en Laye, et jouée sur le théâtre de cette ville en 1785. Il en avait été exhumé par un acteur, Saint-Prix, dit-on, qui le donna à Legouvé comme un produit spontané de sa verve personnelle, comme une saillie éclose de son propre cerveau. Le poëte le trouva bon à prendre, et il l'inséra dans sa tragédie de la *Mort d'Abel*, alors en répétition, sans réfléchir qu'il

y était déplacé pour deux raisons : 1° parce qu'il fait partie du rôle de Caïn, où l'acteur en question, chargé de jouer ce rôle, exigea qu'il fût mis; 2° parce que, au temps d'Abel et de Caïn, *il était difficile,* ainsi que l'a observé Ch. Nodier, *qu'il y eût des amis au troisième degré,* ou d'autres amis que des frères.

Ces vers de Fontanes, extraits d'un fragment publié de son poëme inédit de *la Grèce délivrée,*

> . . . . . Retraçant tous les traits de son père
> Le fils rend témoignage aux vertus de sa mère,

se retrouvent avec les mêmes rimes dans le distique proverbial :

> Le fils qui ressemble à son père,
> Prouve la vertu de sa mère.

distique formé d'une observation de je ne sais quel philosophe ancien, qui voyait l'attestation la moins suspecte de la vertu conjugale d'une femme dans le fils qu'elle mettait au monde, lorsque ce fils offrait la ressemblance parfaite du mari, ou, comme on dit aujourd'hui, le *fac-simile* de sa personne.

On rencontre dans l'*Almanach des Muses* plusieurs petites pièces de vers, distiques, quatrains, moralités, dont tout le sel consiste dans quelque proverbe qui en forme la pensée fondamentale. Je donnerai, comme échantillons de ces menues denrées du Parnasse, un distique et un quatrain :

Le distique, signé Thuret, est fait d'après le proverbe : POUR ÊTRE HEUREUX IL FAUT CACHER SA VIE.

Si tu veux être heureux n'excite point l'envie,
Le secret du bonheur est de cacher sa vie.

Le quatrain, signé Gobet, reproduit assez bien la comparaison proverbiale : LE FAUX AMI RESSEMBLE A L'OMBRE DU CADRAN, avec la glose qui s'y joint presque toujours.

Tel qui se dit un ami sûr,
Est en tout point semblable à l'ombre,
Qui paraît quand le ciel est pur
Et disparaît quand il est sombre.

Le fameux aphorisme : ON NE VIT PAS DE CE QU'ON MANGE, MAIS DE CE QU'ON DIGÈRE, n'est pas, comme on le croit, du spirituel Brillat-Savarin. Il me souvient de l'avoir entendu citer avant qu'il publiât sa *Physiologie du goût*, et il est imprimé dans l'*Examen des préjugés vulgaires*, publié en 1732 par le père Buffier. Voici ce que dit cet auteur : « Qu'est-ce » qui nourrit notre corps? est-ce tout ce que nous » mangeons? Non. C'est un aphorisme incontestable, » que CE QUI NOUS NOURRIT EST CE QUE NOUS DIGÉRONS. » Plus nous mangeons, si nous ne le digérons bien, » plus nous sommes incommodés. Car, au lieu de » faire du sang, qui seul immédiatement entretient » notre vie, il ne fait que de la corruption qui nous » tue. » (2e *proposition.*)

Le comte de Villèle, ministre de Charles X, avait coutume de dire à ceux qui s'impatientaient de le voir temporiser dans certaines affaires dont ils l'engageaient à presser la solution : IL FAUT DONNER LE TEMPS AU TEMPS. Necker, ministre de Louis XVI,

dans son discours à l'ouverture des états généraux, avait exprimé la même idée par ces paroles, tendant à prévenir cette assemblée contre les dangers de la précipitation : NE SOYONS PAS ENVIEUX DU TEMPS. Mais Necker, en parlant ainsi, créait une nouvelle formule proverbiale qui est restée, tandis que le comte de Villèle répétait tout simplement un proverbe usité dans le midi de la France et en Espagne, où Calderon l'a employé en ces termes : *Dar tiempo al tiempo.*

On se rappelle peut-être le merveilleux effet que produisit un jour M. Guizot dans un de ses éloquents discours à la chambre des députés, en disant : ON TOMBE TOUJOURS DU CÔTÉ OU L'ON PENCHE. Il ne fit pourtant, en cette circonstance, qu'appliquer un proverbe inconnu à ses auditeurs, lequel nous avertit de nous défier des mauvais entraînements du cœur, attendu que nos chutes proviennent ordinairement de ce que nous cédons à notre inclination, sans vouloir écouter notre jugement, qui pourrait former un contre-poids à l'impulsion que nos passions nous donnent. Ce proverbe, formulé d'une manière si simple et si ingénieuse, a dû probablement son origine à ce mot d'un ancien sage : « Si tu veux » savoir où tu tomberas mort, observe de quel côté » tu penches vivant. »

On n'a pas oublié non plus, je pense, ces paroles prononcées du haut de la tribune nationale par M. Thiers : LE ROI RÈGNE ET NE GOUVERNE PAS, ni le retentissement qu'elles eurent dans les journaux, qui les commentèrent longtemps à qui mieux

mieux, les uns pour les repousser comme une hérésie politique, les autres pour les faire prévaloir comme un des principes fondamentaux du gouvernement représentatif. Elles passèrent généralement pour un résumé de la doctrine gouvernementale du parlement anglais, ou de celle de l'abbé Sieyès, proposant le titre de chef suprême de l'État comme une riche et inamovible sinécure au général Bonaparte, qui lui répondit tout crûment qu'il ne voulait pas jouer le rôle d'un *cochon à l'engrais*. Mais parmi tant de gens qui prirent part à la polémique qu'elles avaient soulevée, il n'y eut personne qui remarquât qu'elles étaient la reproduction textuelle d'une maxime des sages du Daghestan. Il est probable que l'homme d'État à qui l'on en faisait honneur ignorait lui-même cette origine.

Châteaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, parle d'une épitaphe en vers latins et en vers français qu'il a découverte au fond d'un cloître de Padoue, sur le tombeau de Jean d'Orbesan, mort en 1593.

Gallus eram, etc.

L'épitaphe française de Jean d'Orbesan, ajoute l'illustre écrivain, se termine par un vers qu'un grand poëte voudrait avoir fait :

Car il n'est si beau jour qui n'amène sa nuit.

Or, ce beau vers, à l'exception du monosyllabe initial, ajouté pour le compléter, est tiré d'un pro-

verbe bien antérieur à l'épitaphe, et il a dû jaillir du cerveau du versificateur avec la même facilité qu'un éternument.

Le dicton, si fréquemment cité de nos jours : OTE-TOI DE LA, QUE JE M'Y METTE, est, comme on sait, une interprétation qu'on fait de la secrète pensée d'un homme qui en décrédite un autre, lorsqu'on suppose, avec quelque raison, qu'il agit ainsi dans la vue de lui faire perdre un emploi pour se l'approprier. C'est aussi le résumé des doctrines en faveur d'une révolution qui n'est jamais, en réalité, que la lutte des prétendants contre les possesseurs, la guerre de ceux qui n'ont rien contre ceux qui ont quelque chose. — On s'est livré à bien des conjectures sur l'origine de ce dicton si nettement formulé, et comme personne ne peut dire au juste quel en est l'auteur, chacun l'attribue à qui bon lui semble, les uns à un paysan, les autres à un homme lettré. Cependant l'opinion la plus accréditée est celle qui en fait honneur au vicomte de Ségur, en reconnaissant toutefois que l'ingénieux vicomte ne fit que traduire en d'autres termes la réponse de Danton à un groupe populaire qui lui demandait comment il fallait agir à l'égard des aristocrates : « Point de façons avec ces gens-là, s'écria le fougueux tribun : faites comme eux. Vous étiez dessous, mettez-vous dessus. Voilà toute la révolution. »

Eh bien, le dicton est beaucoup plus ancien que l'époque à laquelle on le rapporte. Il prit alors, sans doute, une acception politique plus fortement carac-

térisée, mais il avait été employé, de temps immémorial, par les enfants, ces petits révolutionnaires, habitués dans leurs jeux à se déposséder l'un l'autre de la place qu'ils occupent au soleil ou ailleurs. Il existait chez divers peuples comme chez nous, et il a été consigné dans la harangue que Sancho Pança adresse au duc et à la duchesse, en se démettant de ses fonctions de gouverneur de l'île de Barataria : « *Imitando al juego de los muchachos que dicen :* SALTA TU Y DAMELA TU, *doy un salto del gobierno,* etc. (D. Quij. part. II, cap. LV.) » Comme au jeu des petits garçons qui disent : » OTE-TOI DE LA, QUE JE M'Y METTE (mot à mot : » *Ote-toi de la place et donne-la-moi*), je saute du » gouvernement, » etc.

Le sobriquet de SANS-CULOTTE, appliqué aux ardents révolutionnaires, a eu le même sort que le dicton dont je viens d'esquisser l'histoire. On ne sait pas précisément à qui en attribuer l'invention. Les uns prétendent qu'il fut imaginé par l'abbé Maury. Cet orateur, entendant un jour des femmes du peuple jaser tout haut dans les tribunes de l'assemblée nationale, pendant qu'il prononçait un discours qu'elles ne trouvaient pas au gré de leur opinion, s'écria d'un ton facétieux et méprisant : *Qu'on fasse donc taire ces sans-culotte.* Et le mot, bientôt après, transporté d'un sexe à l'autre, fut appliqué à des hommes qui semblaient vouloir se l'approprier par leur cynisme. D'autres assurent qu'il avait été dit antérieurement dans la même assemblée, le jour où elle vit paraître à sa barre Danton

présentant une pétition contre MM. de Saint-Priest, Champion de Cicé et Latour-du-Pin, dont il demandait que le procès s'instruisît immédiatement, sur la dénonciation formelle des districts parisiens qui l'avaient choisi pour organe. C'était en ce jour, 10 novembre 1790, que le parti populaire intervenait pour la première fois d'une manière aussi directe dans une question de gouvernement. Cette démarche obtint un plein succès, malgré les réclamations du côté droit qui la déclarait illégale. Le président répondit à Danton que l'objet de sa demande serait pris en considération, et que le chef suprême de la nation ne s'y opposerait pas. Il lui accorda les honneurs de la séance, et lui permit d'assister à la discussion avec les clubistes de sa suite. Comme la plupart de ceux-ci étaient tout déguenillés, le marquis de Laqueille voulut les flétrir par un nom emprunté des nudités de la misère, et il les appela hautement des *sans-culotte*. Mais les cordeliers et les jacobins adoptèrent comme un titre d'honneur ce nom donné par le mépris, et l'on sait combien ils le rendirent fameux.

Cette origine est encore démentie par une autre plus ancienne que Mercier rapporte dans son *Nouveau Paris* (tom. III, ch. xcix). Suivant lui, un écrivain empressé de faire sa cour aux philosophes, dans l'espoir qu'ils le feraient nommer membre de l'Académie, s'avisa de composer contre le poëte Gilbert, leur antagoniste, une pièce satirique qu'il intitula *Le sans-culotte,* par allusion au dénûment de ce poëte. Le terme, mis en vogue dans les salons des

riches, servit à désigner les auteurs pauvres, réduits, comme Gilbert, à porter *la livrée du Parnasse*, c'est-à-dire des vêtements râpés et rapiécés, et, quelques années plus tard, il fut employé contre tous ceux dont les écrits ou les discours tendaient au nivellement révolutionnaire.

Voilà trois extraits baptistaires bien différents d'un même vocable, auquel on paraît avoir voulu faire jouer le rôle d'*Arlequin mâle et femelle*. Mais s'il a été rattaché à des faits qui sont vrais, ce n'est pas une raison de croire qu'il en soit provenu et qu'il faille en attribuer la paternité à aucun des personnages désignés. De pareils vocables n'ont pas proprement de père, ils sont moins créés par un individu que par un peuple. Ils jaillissent à la fois de toutes les bouches parce qu'ils sont dans tous les esprits, et il est impossible de savoir qui les a prononcés le premier. C'est ce qui eut lieu, en 1790, pour celui dont nous parlons. Il était suggéré à la partie saine de la nation par le spectacle qu'elle avait sous les yeux, et il se présenta à chacun comme le signe caractéristique de la chose. Mais est-ce à dire qu'il n'eût pas existé avant cette époque où il fut en pleine floraison de popularité? Non. Cela n'est pas croyable. Il avait dû naître en d'autres temps, dans de semblables circonstances politiques, après lesquelles il avait été oublié. Du reste, ce n'est pas seulement une probabilité que j'ai à présenter là-dessus, c'est une certitude. Le mot est le même que celui de *ribaldi discalceati*, — *ribauds sans chausses*, appliqué par les chroniqueurs aux *sans-culotte* du

moyen âge, et vous voyez que, comme Sosie, il pourrait répondre aux étymologistes qui prennent sa seconde apparition pour la première :

> Et j'étais venu, je vous jure,
> Avant que je fusse arrivé.

Je termine ici ces notes, qui paraîtront peut-être trop nombreuses, et qui ne sont pourtant qu'une très-petite partie de celles que j'ai recueillies. Qu'on ne me suppose point l'intention d'avoir voulu diminuer le mérite de nos auteurs, en mettant en regard de quelques proverbes les idées et les expressions qu'ils en ont imitées ou prises. Mon but a été uniquement de montrer, par leur exemple, combien les proverbes, si injustement dédaignés, sont bons à imiter et à prendre. Pourrais-je penser autrement, moi qui plus que personne, peut-être, me suis appliqué à les faire entrer dans mes vers? J'ai déjà donné quelques échantillons de ce travail, qu'on me passe la fantaisie d'y joindre les suivants :

> Au lieu de se donner tant d'efforts et de soins,
> On n'a, pour s'enrichir, qu'à s'ôter des besoins.

> Voulez-vous rétablir l'ordre dans vos finances?
> Empruntez de vous-même, en bornant vos dépenses.

> Acquérez la vertu, qui seule ne meurt pas :
> Elle est pour les mortels la rançon du trépas.

> Les larmes que répand l'innocence opprimée
> Produisent les vapeurs dont la foudre est formée.

L'esprit d'un écrivain dans le vice nourri
N'a que le faux éclat que jette un bois pourri.

Le mal toujours arrive à ceux qui l'ont cherché;
Dieu veut qu'on soit puni par où l'on a péché.

La volupté trompeuse à la douleur nous mène :
Toujours au mal de coulpe est joint le mal de peine.

Aux appétits de la nature
Ne te livre que sobrement,
Et redoute un plaisir présent
Qui porte une douleur future.

De tes voluptueux désirs
Tempère la fougueuse ivresse :
C'est pour modérer les plaisirs
Que Dieu fit surtout la sagesse.

Plus le cœur de l'homme est avide,
Moins ce qu'il voudrait s'accomplit :
Les désirs rendent le cœur vide,
Le détachement le remplit.

Tous les biens que l'homme envie
N'ont rien de stable ici-bas,
Et la plus heureuse vie
Finit avant le trépas.

Pour embellir la vie, étendre sa durée,
A la sainte vertu consacrez-en l'emploi.
Elle est contre la mort la ressource assurée
Des observateurs de sa loi.

Jouis des biens que Dieu t'a donnés en partage,
Et fais-en avec toi jouir les malheureux;
Car en jouir c'est être sage,
Mais en faire jouir c'est être vertueux.

Nulle correction ne change
Le méchant au vice nourri :
Peut-on désinfecter la fange?
Peut-on sculpter le bois pourri?

Ne fais pas le mal pour le bien.
Le bien avec le mal est inconciliable,
Et Dieu ne veut pas qu'un chrétien
Soit par amour pour lui le serviteur du diable.

L'oisif se plaint de cent tracas
Auxquels un homme actif échappe :
Chien au chenil aux puces jappe,
Chien qui chasse ne les sent pas.

Le sage se courbe sans honte,
Le fat va sans pudeur toujours se redressant.
Pourquoi? C'est que le premier monte,
Tandis que le second descend.

N'imite point le fat qui vient, le front levé,
Prendre le pas sur tous, ainsi qu'un homme en charge,
Et garde ce précepte en ton esprit gravé :
Qui cède le haut du pavé
Se fait une route plus large.

Évite avec grand soin les manières hautaines,
Qui ne peuvent jamais t'attirer que des haines;
Et sois poli pour tous, car ton sort en dépend.
La politesse aimable et vraie
Est une excellente monnaie,
Faite pour enrichir celui qui la répand.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Le langage proverbial est extrêmement varié et diffère, chez les divers peuples, en raison du génie particulier de chacun d'eux. Mais les différences qu'il présente, quelque saillantes qu'elles soient, n'excluent point des ressemblances et même des identités bien marquées. S'il a des traits à part, qui n'appartiennent qu'à un seul pays par leur originalité native, il a des traits généraux qui sont communs à tous. Les formes qu'il revêt habituellement partout, soit qu'elles gardent un caractère purement local, soit qu'elles prennent un caractère qu'on pourrait appeler cosmopolite, sont presque toujours empruntées à la comparaison, à la métaphore et à l'allégorie, et combinées de manière à frapper à la fois les sens et l'esprit, afin que les deux sensations, fortifiées l'une par l'autre, fassent des impressions plus profondes et plus durables. Les images physiques y enveloppent les idées morales, et il faut observer qu'en général, plus les premières sont vulgaires, plus les secondes sont distinguées. Il en est de ces formes à double face comme des statues grossières et grotesques qui servaient d'étuis

et de boîtes aux statues des dieux et aux choses sacrées, et qui ont été nommées les *silènes d'Alcibiade* [1], parce que ce général athénien leur comparait Socrate, dont l'extérieur fort disgracieux cachait une âme vraiment divine. Arrêtons un moment notre attention sur quelques proverbes français de ce genre ; ouvrons ces espèces de *silènes*, et, comme dit Rabelais : « Lors congnoistrez que la drogue » dedans contenue est bien d'aultre valeur que ne » promettoit la boyte. »

Une tête ne vaut guère sans langue. — Voilà une observation gastronomique et philosophique tout ensemble. Sous le premier rapport, elle n'a pas besoin d'être expliquée ; sous le second, elle signifie que l'intelligence serait à peu près nulle sans le langage. C'est le sommaire, ou si l'on veut, le résumé de la thèse soutenue par de grands philosophes, que l'art de penser dépend de l'art de parler, et que l'homme est un être raisonnable parce qu'il

[1] Rabelais, au début du *prologue* du livre I, parle des *silènes d'Alcibiade,* et il applique à son propre ouvrage cette comparaison, qu'il développe en une trentaine de lignes charmantes, dont la plupart sont littéralement traduites du commentaire qu'Érasme, dans ses *Adages,* a consacré à l'expression *sileni Alcibiadis,* qui était proverbiale chez les Latins comme chez les Grecs. — On sait qu'on appelait également *silènes* les vieux satyres qu'on représentait en état d'ivresse, tournant autour du pressoir, et ceux qui foulaient la grappe. Ce nom, qu'on donnait aussi quelquefois aux génies familiers, était dérivé de celui du père nourricier de Bacchus, vieillard à corpulence charnue, à figure de mascaron, espèce de caricature mythologique, sous laquelle des poëtes, des philosophes et des historiens de l'antiquité nous ont appris qu'on découvrait tour à tour la haute raison d'un sage, le grand talent d'un capitaine, et l'esprit subtil d'un diseur de bons mots.

est doué de la parole, suivant cet axiome, *Homo ens rationale quia orationale.* Je supprime les développements de cette proposition, déjà traitée au préambule de ces études, et les lecteurs, peu curieux, je pense, de métaphysique, ne m'en sauront pas mauvais gré.

Jamais teigneux n'aima le peigne. Si cette image est dépourvue de noblesse, elle présente un sens moral d'une grande beauté. Elle signifie que ceux à qui les avis et les conseils sont le plus nécessaires, les reçoivent avec le moins de docilité; que ceux qui ont le plus besoin de se corriger de leurs vices sont ceux à qui la correction répugne le plus, et que les gens corrompus aiment mieux pourrir dans leurs ordures que de s'en laisser nettoyer. Notre proverbe, employé par le troubadour Pierre Cardinal, *Anc ràscas non amet penchenar*, répond à la maxime de Salomon : *Non amat pestilens eum qui se corripit, nec ad sapientes graditur.* (Prov., xv, 12.) « L'homme » corrompu n'aime point celui qui le reprend, et il » ne va pas chercher les sages. »

Comme on fait son lit on se couche, c'est-à-dire que le bien ou le mal que l'homme éprouve est généralement le résultat de la conduite qu'il tient, des bonnes ou des mauvaises dispositions qu'il prend. Il peut se rendre heureux par un sage emploi des facultés que Dieu lui a départies. Son bonheur dépend de lui; il doit le trouver dans l'accomplissement de ses devoirs. S'il est malheureux, ce n'est guère que par sa faute. Ce qu'il nomme son malheur n'est, le plus souvent, que l'expiation nécessaire de

ses erreurs ou de ses sottises, et il ne souffre de vrais maux que ceux qu'il se fait lui-même. Telle est, en développement, la signification de ce proverbe : *Comme on fait son lit on se couche*. On voit que dans sa trivialité il résume tout ce qu'on a dit de plus philosophique sur la nécessité de vivre comme plus tard on voudrait avoir vécu, de n'imputer l'amertume de ses regrets qu'à l'intempérance de ses désirs, de chercher sa félicité au dedans de soi et son bien-être dans une vie laborieuse et bien réglée.

La chandelle qui va devant éclaire mieux que celle qui va derrière. C'est encore un proverbe commun qui contient une belle leçon. Il enseigne que les aumônes qu'on distribue de son vivant sont beaucoup plus méritoires que les legs pieux qu'on laisse en mourant. En effet, ces donations posthumes qui ne privent de rien le donateur ont une valeur bien moindre, car le mérite de l'aumône doit toujours se mesurer sur le sacrifice qu'elle impose à son auteur. C'est le Christ lui-même qui nous l'a appris en parlant *du denier de la veuve*.

Il est probable que le proverbe que je viens d'expliquer est né d'une double allusion au cierge que le parrain et la marraine tiennent ensemble devant l'enfant que le prêtre baptise, et aux cierges qu'on portait autrefois en accompagnant un mort au cimetière, et que portent encore les pauvres qui suivent le corbillard du riche.

Le monde est bossu quand il se baisse, offre également, sous une image physique qui est peu noble,

une leçon qui l'est beaucoup. C'est que l'esprit d'un homme à qui le besoin commande de courber la hauteur de son caractère, se met dans une situation pénible qui lui est aussi désavantageuse que l'est au corps la posture contrainte qu'il prend en se baissant. On suppose un défaut de noblesse dans cet esprit, comme un défaut de taille dans ce corps. Le proverbe où cette réflexion est implicitement contenue a pour objet de nous apprendre qu'il faut savoir garder une certaine dignité, lors même que la nécessité nous place sous la dépendance d'autrui, et que l'humilité de notre conduite ne doit jamais aller jusqu'à l'humiliation. L'humilité a aussi sa fierté qui la relève de son abaissement : *Procedit superbe dejecta humilitas,* a très-bien dit Tertullien.

Le lavement trop chaud rejaillit au nez de l'apothicaire. C'est-à-dire que trop de véhémence peut nuire à la meilleure cause, en produisant un effet contraire à celui sur lequel on comptait, et qu'une remontrance dépourvue de mesure ne sert qu'à exaspérer la personne qui en est l'objet contre celle qui en est l'auteur.

Telle est la raison morale de ce proverbe. Quant à la raison physique, je pense que le lecteur n'a pas besoin que je lui explique comment, dans une partie peu noble du corps humain, certain muscle, que les anatomistes nomment *sphincter,* se contracte subitement sous l'injection d'un liquide trop chaud, de manière à lui boucher le passage et à le rejeter par un jeu de ressort dont ce muscle est merveilleusement doué.

Quand on a un pot de chambre d'argent les bords en sont minces. Ce proverbe fort original, usité dans le département de l'Aisne, où je l'ai recueilli, s'emploie pour signifier qu'on ne déploie un grand luxe que dans les choses dont on peut faire ostentation, et que si on cherche à l'étendre à celles qui ne sont pas destinées à provoquer les regards, il a d'ordinaire quelque côté faible qui en trahit la parcimonie ou le mensonge.

Une puce qui naît le matin est grand'mère a midi. Cette observation proverbiale s'emploie, au propre, pour marquer la rapide propagation de cet insecte, et, au figuré, pour signifier qu'un propos piquant, un trait de médisance, un bruit inquiétant, en produisent une foule d'autres de la même espèce avec une promptitude extraordinaire. — Je ne sais si l'auteur du vieux livre intitulé *De l'origine des puces*, que je n'ai point lu, a soigneusement examiné les causes de leur vertu prolifique, mais je suis persuadé qu'un tel examen, sous le rapport physique comme sous le rapport moral, n'est pas indigne de l'attention des naturalistes et de la méditation des philosophes.

Il ne faut pas laisser de dormir pour les puces. Saint François de Sales employa un jour ce proverbe en disant à une dévote pleine de scrupule et d'inquiétude : « Ma chère sœur, *ne laissez pas de dormir* » *pour les puces.* » C'est dans le même sens qu'on doit le rappeler aux personnes trop susceptibles que les moindres piqûres, les moindres contrariétés du sort agitent et tourmentent à l'excès. Pour obtenir

un peu de tranquillité en ce monde, il ne faut pas avoir une peau trop délicate, une véritable peau de pêche qu'un faible contact macule, qu'un léger frottement fait rebrousser. C'est d'une peau dure, d'une peau de daim qu'on devrait être affublé de la tête aux pieds. Et qu'on ne pense pas qu'en se rendant insensible à ses propres peines on le devienne à celles d'autrui. L'expérience prouve que le trop de sensibilité qu'on a pour soi-même est toujours au détriment de la sensibilité qu'on doit avoir pour son prochain. *Moins on a d'indulgence pour soi, plus on en a pour les autres*, dit une maxime chinoise qui n'est pas moins vraie à Paris qu'à Pékin.

Aussitot meurt veau que vache. Les jeunes n'ont pas à se prévaloir d'être destinés à survivre aux vieux, car la jeunesse n'est point une assurance contre la mort, qui ne respecte aucun âge et qui engloutit également dans la fosse fatale l'individu qu'on en suppose le plus éloigné comme celui qu'on en croit le plus voisin. — On intervertit quelquefois ce proverbe, et par l'intervertissement on en fait un second qu'on joint au premier de cette manière : *Aussitôt meurt veau que vache, aussitôt meurt vache que veau*, pour faire entendre que quelques jours de plus ou de moins ne sont rien et n'empêchent pas que la brièveté de la vie n'existe également pour ceux qui meurent vieux et pour ceux qui sont enlevés dans leur jeunesse. En effet, de quoi sert aux premiers d'avoir eu plus de temps que les autres à parcourir l'intervalle du berceau à la tombe, quand cet intervalle est parcouru ? « La fin de la vie, dit

» saint Augustin, réduit la plus longue et la plus
» courte à la même mesure, car rien n'est plus ni
» meilleur, ni pire, ni plus long, ni plus court, dans
» l'égalité du néant. » (*Cité de Dieu*, I, XI.)

Qu'importe sous la tombe à des os en poussière
D'avoir rempli le cours d'un siècle ou d'un soleil?
Des enfants, des vieillards, au bout de la carrière,
Ici l'âge est pareil.

(FONTANES.)

Les proverbes que je viens de commenter rachètent bien assurément par la valeur de la pensée ce qu'ils ont de bas dans l'expression, et ils méritent d'être classés parmi ceux dont nos aïeux disaient : *Ce sont des lames d'or dans des gaînes de plomb*. En voici d'autres où la beauté de la forme répond à celle du fond.

LE DRAPEAU DÉCHIRÉ FAIT LA GLOIRE DU CAPITAINE. Il en est de même de la fortune délabrée de l'homme vertueux. « La vertu, a dit Rivarol, tire sa gloire » des persécutions qu'elle endure, comme le dra- » peau de guerre tire son lustre de ses lambeaux » déchirés. » Phrase brillante et juste, qu'il faut ajouter à la liste nombreuse de celles qui ont été prises des proverbes.

LA MAIN DU PAUVRE EST LA BOURSE DE DIEU. Voilà encore un proverbe exprimé d'une manière noble et pittoresque. Il paraît être une traduction de cette sublime pensée de saint Ambroise : *In paupere absconditur Deus, manum porrigit pauper et accipit Deus*. « Dieu est caché dans le pauvre ; le pauvre

» tend la main et Dieu reçoit. » Mais cette traduction n'est-elle pas originale ? — Du reste, presque tous les proverbes sur l'aumône se distinguent par une beauté particulière, comme on va le voir dans les trois suivants :

Qui donne au pauvre prête a Dieu, ou bien, devient le créancier de Dieu, a quelque chose de grandiose par son idée surprenante, mais vraie, qui montre l'homme charitable dans une position sublime où il fait son débiteur de Dieu même. On sait que nous l'avons emprunté de ces paroles de Salomon : *Fœneratur Domino qui miseretur pauperis.* (Prov., xix, 17.) « Qui a pitié du pauvre, prête à » intérêt au Seigneur. »

Quand on jette deux grains de blé a un oiseau, il en prend un, et Dieu fait un épi de l'autre, traduit pour ainsi dire à l'œil par une image charmante, cet enseignement évangélique que l'aumône est un excellent moyen de bénéficier avec le ciel, qu'elle est un gain assuré, une usure sainte, que *donner au pauvre c'est amasser un trésor*. Et par qui croyez-vous qu'ait été formulé cet ingénieux proverbe, que je n'ai trouvé dans aucune collection ? Demandez-le aux paysans du Finistère, de la bouche desquels je l'ai recueilli. C'est l'un d'eux sans doute qui en fut l'auteur, et l'on conviendra sans peine que son cœur simple et pieux l'inspira mieux que ne l'eût fait un esprit très-cultivé.

Qu'on me permette de citer ici quelques vers dans lesquels j'ai enchâssé ce proverbe avec deux autres qui expriment la même pensée.

O riches, de Booz renouvelant l'exemple,
Commandez qu'en vos champs toujours les moissonneurs
Laissent quelques épis pour les pauvres glaneurs,
Et vos champs produiront une moisson plus ample.
Pour celui qui la fait l'aumône est un vrai gain.
Donner c'est s'enrichir, nous dit un saint apôtre;
Et quand deux grains de blé par une bonne main
Sont jetés à l'oiseau qui souffre de la faim,
Il en prend un, et Dieu fait un épi de l'autre.

La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit. Cette formule, employée pour dire qu'il est meilleur de donner que de recevoir, exprime avec une simplicité bien naturelle une pensée bien délicate. Je la prends, ainsi qu'elle doit se prendre moralement, dans le même sens que ce mot de Jésus-Christ cité par saint Paul : *Beatius est magis dare quam accipere.* (Act. Apost. xx, 35.) « Il y a plus de bonheur à » donner qu'à recevoir. » Il me semble qu'elle a plus que sa valeur propre. Je me plais à y trouver toute celle que peut lui prêter une âme pleine de sensibilité et de délicatesse; je vois dans ce rapprochement de la main du bienfaiteur et de la main de l'obligé un gracieux symbole du rapprochement simultané de leurs cœurs, car je ne puis penser qu'en pareil cas les mains ne soient pas dirigées ou suivies par le cœur. « Donner, c'est aimer, a très- » bien dit de Gérando; recevoir, c'est apprendre à » aimer. Dans les âmes délicates, c'est aimer déjà, « et beaucoup. »

Les abeilles ne donnent pas leur miel au méchant. On suppose que les abeilles ont un instinct religieux. J'ai entendu dire par des paysans du Rouergue

qu'elles poursuivent et blessent de leurs aiguillons quiconque ose proférer des jurements en passant devant leurs ruches, et par des paysans du Mâconnais que leurs essaims s'envolent loin des fermes où les principes de la piété sont mis en oubli. C'est ainsi que ces bonnes gens expliquent le proverbe. Je n'examinerai pas si la croyance ou le préjugé qui lui sert de fondement n'aurait pas eu pour principe une cause naturelle, par exemple, le bruit qu'on fait en jurant; car il y a peu de préjugés qui ne soient dérivés de quelque vérité qu'un sentiment superstitieux est venu altérer en s'y mêlant. A quoi bon analyser ce qui est fait principalement pour être senti? Je me reprocherais une analyse qui affaiblirait ce préjugé dont les résultats ne sauraient produire que du bien. J'avoue qu'il me paraît respectable et salutaire, et je crois qu'il mérite d'être classé au nombre de ceux dont Voltaire lui-même a dit qu'ils *font la vertu*. (*Dict. philos.*, article PRÉJUGÉS.) Quant à la formule par laquelle il est énoncé, elle me paraît également heureuse dans l'idée et dans l'expression.

LE PAON CRIE EN VOYANT SES VILAINS PIEDS. L'orgueilleux se fâche quand on lui montre ses défauts. C'est une opinion fort ancienne et fort accréditée, malgré Buffon qui l'a combattue, que le paon se met à crier à la vue de ses pieds, parce que sa vanité est choquée de leur forme disgracieuse et mal assortie à la beauté merveilleuse de son plumage. « Ce sont les pieds du paon qui abattent son or» gueil, » dit Montaigne. (*Essais*, liv. III, ch. v.)

Dans le *Romancero* du Cid, la romance intitulée *Plaintes du Cid au roi Alphonse,* contient cette phrase : « Le ciel a donné au paon ses pieds, à » l'aigle son bec recourbé, au lion la fièvre, pour » qu'ils fussent moins altiers. »

Cervantes fait dire à Don Quichotte parlant à Sancho : « Quand ta vanité fera la roue, ce qui » remplacera pour toi les vilains pieds du paon, ce » sera la réflexion que tu as gardé les cochons dans » ton pays. » (Part. II, ch. XLII.)

Notre proverbe, usité chez plusieurs peuples, nous est venu des troubadours. J'en donnerai le texte roman au chapitre IX, où je me propose de rapporter une centurie de proverbes choisis parmi ceux que ces poëtes ont formulés.

La poule ne boit jamais sans lever la tête vers le ciel. Les poules de basse-cour, ainsi que la plupart des oiseaux à long cou, renversent leur tête en buvant. Cette posture, qui leur est nécessaire pour la déglutition du liquide, a été supposée volontaire de leur part et mise au nombre des pratiques religieuses que les anciens leur attribuaient : *Villaribus gallinis et religio inest,* dit Pline le Naturaliste (liv. X, ch. LVII.) De là, ce proverbe qui nous rappelle, par l'exemple d'un volatile, que nous devons remercier Dieu de chaque don que nous recevons de sa providence. La formule en est certainement remarquable par l'idée physique et par l'idée morale qui s'y trouvent si bien identifiées.

On montre la vierge Marie aux fous. Ce proverbe, rapporté sans aucune explication dans le recueil de

Gomès de Trier, était autrefois usité pour avertir de ne rien faire qui pût provoquer le ressentiment des personnes sujettes à s'emporter, mais d'user envers elles de procédés aimables et bienveillants, propres à prévenir les effets de leur tempérament irascible. Il était fondé sur la croyance, alors mise en pratique, que l'image de la bonne Vierge, présentée aux fous, avait la vertu de guérir ou du moins de calmer les accès de leur maladie. N'est-il pas formulé d'une manière noble et touchante ? N'offre-t-il pas un rapport intéressant saisi avec goût et exprimé avec grâce ? N'y sent-on pas comme un parfum de charité chrétienne ?

J'ai dit que les proverbes empruntaient presque toujours leurs formes à la comparaison, à la métaphore et à l'allégorie, trois figures qui ne diffèrent pas essentiellement l'une de l'autre, car la métaphore n'est qu'un abrégé de la comparaison et l'allégorie n'est qu'une extension de la métaphore. On a dû reconnaître, en effet, le fréquent emploi de ces trois figures dans les exemples que j'ai cités, et je pourrais, à la rigueur, me dispenser d'en citer de nouveaux à ce sujet : toutefois j'en donnerai quelques autres qui me paraissent mériter d'être mis sous les yeux des lecteurs. Voici d'abord des similitudes et des comparaisons curieuses par elles-mêmes ou par les observations qui viennent s'y rattacher naturellement.

Enfant de Paris et bouton de mars, si un seul vient a bien, il en vaut dix autres. Le bouton de mars qui se développe dans les froids, et l'enfant

de Paris qui se développe parmi les vices, sont très-sujets à tourner à mal, mais, lorsqu'ils parviennent à échapper aux dangers du mauvais milieu qui les environne, ils ont des qualités excellentes et d'autant mieux appréciées qu'elles n'étaient pas espérées. De là, le proverbe qu'on applique par extension aux personnes et aux choses qui sont privées de la plupart des moyens nécessaires à leur succès, et qui cependant, quand elles réussissent, l'emportent sur les autres. Ce proverbe, où le mérite d'une remarque vraie est réuni à celui d'une expression nette et concise, a été cité par Bacon. Croirait-on qu'il a été oublié dans tous les recueils modernes?

Les flatteurs des rois ressemblent aux bouchers qui n'enflent leurs veaux que pour les écorcher. On sait que les bouchers gonflent par insufflation les animaux qu'ils ont abattus, parce qu'ils en enlèvent plus facilement la peau après l'avoir ainsi distendue. De là, le proverbe qui leur assimile avec raison les courtisans, car ceux-ci sont réellement dans l'ordre moral ce que les autres sont dans l'ordre physique. Jamais l'effet pernicieux de la flatterie ne fut caractérisé plus énergiquement que dans ce proverbe. On y voit à nu pour ainsi dire le côté hideux de cette plaie des cours, et l'on comprend mieux combien est profond le mot de Tacite : *Pessimum inimicorum genus laudantes.* (*In Agric.* 41.) « La pire » espèce des ennemis, ce sont les flatteurs. »

Les Italiens disent : *Gola degli adulatori sepolcro aperto. — Bouche des flatteurs sépulcre ouvert.* Ce qui

est traduit littéralement de ces paroles du Psalmiste : *Sepulcrum patens est guttur eorum* (Ps. v, 11.)

L'ignorant est cruel comme un tyran. Voilà une comparaison d'un grand sens. Pour en bien saisir toute la portée, il faudrait examiner l'homme à l'époque de la vie où il ne sait rien de rien, c'est-à-dire dans l'enfance. Pourquoi *cet âge est-il sans pitié,* comme dit la Fontaine ? Pourquoi les enfants se font-ils un jeu de tout détruire, prennent-ils plaisir à tourmenter les animaux, se montrent-ils cruels les uns envers les autres ? C'est que chez eux le sentiment n'est pas encore développé par l'instruction, c'est qu'ils n'ont pas encore des notions exactes des choses, c'est qu'ils sont tout à fait ignorants. Ce défaut de raison les pousserait à des énormités horribles, si leur faiblesse ne les tenait dans l'impuissance de se livrer à leurs caprices inhumains. C'est pour cela que Hobbes a défini le méchant *un enfant robuste, Malus est puer robustus.* Cette définition, qui présente la méchanceté comme le résultat de l'ignorance unie à la force, est d'une vérité incontestable. Les crimes perpétrés en si grand nombre dans les temps sans lumières la confirment, et les immanités produites par la fureur révolutionnaire, dans des siècles éclairés, ne la démentent point. On a reconnu qu'en ces crises politiques les hommes qui ont le plus de férocité sont ceux qui ont le moins d'idées.

Au reste, la pensée exprimée par notre proverbe se retrouve chez tous les peuples civilisés. Ils disent tantôt que *la méchanceté est fille de l'ignorance,*

et tantôt qu'*elle est sœur de l'ignorance* et qu'*elle a son principal domicile dans une tête vide*.

Les comparaisons sont plus fréquentes dans les locutions proverbiales que dans les proverbes. Elles y ont même presque toujours un caractère plus singulier. Cela vient de ce que ces locutions rappellent ordinairement des faits peu connus. Je vais en rapporter quatre dont l'origine est assez curieuse et dont l'explication amènera des remarques philologiques et littéraires qui ne seront pas, j'espère, sans quelque intérêt.

PARLER FRANÇAIS COMME UNE VACHE ESPAGNOLE. Voilà une comparaison dont tout le monde se sert sans en savoir au juste la raison. Je crois qu'on en a altéré le texte en y substituant *vache* à *vace,* ancien mot par lequel on désignait un habitant de la Biscaye, soit française, soit espagnole. La substitution a dû se faire d'autant plus aisément que les deux mots étaient à peu près homonymes dans le vieux langage, où *vache* se disait *vacce,* qu'on trouve même écrit quelquefois *vace*. Ainsi *parler français comme une vache espagnole*, c'est proprement *parler français comme un vace* ou Basque espagnol ; ce Basque-là étant jugé le plus inhabile à se servir de notre langue. Rien n'est plus naturel que le reproche fait aux habitants de la Biscaye d'écorcher le français, puisque la langue *escuara* n'a aucun point de connexion avec la nôtre ni même avec aucune de celles qui sont vivantes. Le savant Scaliger disait plaisamment des Basques : « On croit que ces gens-là s'entendent :
» moi, je n'en crois rien du tout. »

Je soumettais un jour à un philologue espagnol l'explication qu'on vient de lire. Il la trouva fort probable, mais il m'en indiqua une autre qui ne l'est pas moins. Cette autre, la voici : Il fut un temps où les habitants du nord de l'Espagne, voisins des contrées méridionales de la France, en parlaient usuellement le langage, tandis que les habitants du midi de l'Espagne avaient un idiome différent, et les premiers, faisant allusion à cette différence, disaient dérisoirement de quelqu'un qui commettait des fautes grossières contre le français, qu'il le parlait comme un *baxo*. Or ce mot *baxo*, qu'on employait pour désigner un Espagnol du *bas pays* ou du midi de la Péninsule, et qu'on prononçait *baco*, fut bientôt changé en *vaco* (vache), et de là vint la locution proverbiale. Le lecteur peut choisir entre les deux explications.

Brave comme un bourreau qui fait ses paques. Se disait autrefois d'un individu qui se montrait vêtu d'un habit neuf après avoir porté pendant longtemps un habit vieux. Cette façon de parler était fondée sur ce que le bourreau, obligé de garder son costume distinctif tous les jours de l'année, avait la permission de le quitter à la solennité pascale, et se présentait à la sainte table avec un vêtement frais ou neuf qui n'indiquait en rien son métier odieux.

Le mot *brave* se prend ici, comme on voit, pour paré, bien mis. Cette acception, conservée par beaucoup d'excellents écrivains, entre autres Pascal, Molière, madame de Sévigné, Voltaire, et usitée encore aujourd'hui, a une origine peu connue

et qui mérite de l'être. Elle est venue de ce que le prix décerné au vainqueur dans les jeux publics consistait ordinairement en un vêtement magnifique dont on le décorait après sa victoire. Ce prix se nommait en grec *brabeion*, en latin *brabeium*, *braveum*, *bravium*, et en français, *bravion*, comme l'atteste la phrase proverbiale : *Tous courent ensemble, mais un seul reçoit le bravion*, laquelle est littéralement traduite du passage suivant de la première épître de saint Paul aux Corinthiens : *Omnes currunt, sed unus accipit bravium.* (Cap. IX, 24.)

Pascal semble avoir voulu indiquer une autre origine du mot *brave* (paré, bien mis) dans cette pensée : « Être brave n'est pas trop vain, car c'est » montrer qu'un grand nombre de gens travaillent » pour soi ; c'est montrer par ses cheveux qu'on a » un valet de chambre, un parfumeur, etc. Or, » ce n'est pas une simple superficie ni un simple » harnais, d'avoir plusieurs bras (à son service) : » plus on a de bras, plus on est fort; être brave, » c'est montrer sa force. » (Art. XXIII, pensée 13.)

Notons, pour les amateurs de rapprochements philologiques, que chez les Latins, le mot *fortis* (brave ou vaillant) et certains synonymes de ce mot se prenaient quelquefois dans le sens de *beau*. Plaute a dit dans ses *Bacchides*, v. 181, et dans son *Miles gloriosus*, v. 1099, en parlant d'une femme : *Ecquid fortis visa est?* « T'a-t-elle paru belle? » Et Virgile a dit d'Énée, en le comparant à Apollon : *Haud illo segnior ibat.* (*Æneid.*, IV, 149.) « Il marchait non » moins beau. »

Sot comme un prunier. « Cela se dit proverbiale-
» ment à cause des rejetons impertinents de cet ar-
» bre, *propter stolones*, d'où sont venus aussi les
» mots *stolidus* et *stoliditas*, sot et sottise. » (LAMOTHE-LEVAYER.

Cette comparaison était probablement présente à l'esprit de madame de Sévigné, lorsque, parlant de la duchesse de Fontanges, qui était fort belle mais fort sotte [1], elle laissait échapper cette phrase : « Ceux qui ont vu cette belle beauté prunier ont
» peine à se persuader qu'elle soit venue directe-
» ment du troisième ciel. » (Lettre 667 de l'édition de Grouvelle.) L'éditeur prétend que c'est une allusion au conte de ce bonhomme qui ne pouvait se résoudre à s'agenouiller devant un crucifix fait avec le bois d'un prunier qu'il avait vu sur pied. Il est plus probable que c'est une allusion à la comparaison proverbiale, et la probabilité est d'autant plus forte que tous les auteurs qui ont rapporté le conte en question, Grouvelle excepté, n'ont pas fait mention d'un prunier mais d'un poirier, ce qui, au surplus, est confirmé par le dicton : *Je l'ai connu poirier*, qui dérive de ce conte et s'emploie chez plusieurs peuples, en parlant d'un parvenu orgueilleux qu'on a vu dans une situation fort obscure.

[1] L'abbé de Choisy lui appliquait ces deux autres comparaisons proverbiales : *Belle comme un ange* et *sotte comme un panier*, dont la seconde fait allusion à l'expression de *panier percé*, par laquelle on désigne non-seulement une personne prodigue mais une personne sans mémoire, incapable de rien retenir de ce qu'on lui apprend. Un proverbe grec dit : *Le sot est semblable à un panier percé*.

Quant au troisième ciel, c'est le ciel des purs esprits, d'où la duchesse de Fontanges n'était pas censée descendre, à cause de son peu d'esprit.

Faire comme les religieuses de Dinan. On prétend que ces religieuses, lorsqu'elles rencontraient le mot *diable* dans un livre, l'épelaient et le prononçaient de cette façon singulière : *d. i. di. a. dia. b. l. e. ble., démon*. De là ce dicton qu'on applique à une personne qui, se trouvant arrêtée par quelque considération méticuleuse, substitue des équivalents ridicules aux termes qu'elle n'ose articuler. — Je ne sais si le fait imputé aux religieuses de Dinan est bien avéré, mais ce fait n'en est pas moins l'expression et la conséquence d'un préjugé consacré par les habitudes superstitieuses du moyen âge, où l'on craignait d'évoquer le diable en le nommant. Ce qui, pour le dire en passant, l'avait fait désigner par une foule d'appellations, telles que le *malfé* ou *maufé* (malfait), *le tentateur*, *le malin*, *l'ennemi*, *le frère des serpents*, *celui qui n'a pas de blanc dans l'œil*, etc. Cette crainte, qui existait encore au dix-septième siècle, s'étendait alors, comme avant, aux noms des fléaux, et nous en avons une preuve bien frappante dans l'admirable apologue où la Fontaine ne nomme qu'après trois vers de préparation :

> La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom).

Eusèbe Salverte a remarqué le premier que c'est à l'effroi avec lequel on évitait de prononcer les vocables de mauvais augure, que fait allusion *cette*

parenthèse qui paraît, dit-il, *si peu intelligible et si peu saillante aujourd'hui.* Sur quoi j'observerai, à mon tour, qu'il a tort de prétendre qu'une telle parenthèse soit devenue *peu saillante.* Bien qu'on en ignore le vrai motif, elle a quelque chose de très-frappant après les trois vers qui la préparent et qui caractérisent avec tant d'énergie *un mal qui répand la terreur.* Je dirai plus : c'est que, si le vrai motif était connu des lecteurs, l'effet littéraire perdrait pour eux beaucoup de son prix en cessant d'agir sur leur imagination, qui, dans le cas contraire, doit être saisie d'une sorte de terreur mystérieuse, et se figurer sous des traits plus formidables la gravité d'un fléau que le poëte tremble à nommer.

J'arrive à la métaphore. Elle est d'un usage plus fréquent encore que la comparaison proprement dite dans les proverbes et dans les locutions proverbiales, et je n'ai que l'embarras du choix entre les nombreux exemples que cette figure peut fournir. Je me décide pour ceux qui me semblent non les plus beaux, mais les plus propres à faire ressortir ses variétés par une extrême diversité de ses applications.

Le travail est le gardien de la vertu. Cette métaphore, qui appartient à Hésiode, dit admirablement que le travail est un préservatif contre les vices, que l'homme laborieux trouve dans ses occupations une excellente sauvegarde de sa vertu. La pensée du poëte grec, que la sagesse des nations a recueillie, a son analogue dans cette autre métaphore remarquable qu'elle a empruntée aux ensei-

gnements de la religion chrétienne : L'exercice est la mort du péché.

L'orgueil est le vin du diable. C'est-à-dire que l'orgueil excite dans l'esprit de l'homme une sorte d'ivresse qui lui ôte l'usage de la raison et lui inspire les idées les plus diaboliques. Le manuscrit intitulé *Vices et vertus* présente cette métaphore ainsi développée : Orguelh es lo vi del diable, *pus fort e pus especial de que enebria totz los grans homes.* (Fol° 6.) « L'orgueil est le vin du diable, *plus fort » et plus spécial, de quoi il enivre tous les grands » hommes.* » — Notons que l'expression *vin du diable,* appliquée à l'orgueil, avait été appliquée antérieurement à la poésie profane par quelques pères de l'Église qui ont défini cette poésie *le vin des démons.*

Un proverbe anglais dit, par une autre métaphore, que l'orgueil est une fleur qui croit dans le jardin du diable. *Pride is a flower that groweth in the devil's garden.*

Le tonnerre est le tambour des escargots. Voilà une métaphore très-burlesque sans doute, mais extrêmement juste, car les escargots, qui aiment beaucoup le temps humide, sortent de leurs trous pendant les pluies d'orage, et le tonnerre, qui gronde alors, semble les appeler comme le tambour appelle les soldats.

C'est une tête carrée. Une tête solide, parfaitement bien organisée. On dit aussi dans la même acception : C'est un homme carré. Les deux expressions sont venues d'Aristote, qui, dans son *Éthique*

à Nicomaque, appelle *homme quadrangulaire* ou *carré* celui qui est parvenu à un haut degré de perfection, parce qu'il se montre toujours le même dans les vicissitudes de la fortune, comme une forme carrée, en quelque sens qu'elle soit retournée, ne cesse d'avoir une position identique. Cette métaphore se retrouve dans le *quadratus vir* (l'homme carré) des Latins. Napoléon Ier aimait beaucoup à l'employer en français, pour désigner un personnage remarquable par la réunion d'un grand esprit et d'un grand caractère.

C'est le cheval aux quatre pieds blancs. C'est une personne qui promet beaucoup et tient peu, une personne sur laquelle on ne peut compter et dont on se voit abandonné quand on a besoin d'elle. La raison de cette métaphore est que les écuyers regardent comme un cheval peu solide celui qui a des marques blanches aux quatre pieds. Ces marques, nommées balzanes, se rencontrent principalement chez les chevaux bais.

C'est l'œuvre de Notre-Dame, qui ne finit jamais. Les constructions de l'église de Notre-Dame, dont certains historiens ont voulu reculer la fondation jusqu'au règne de Charlemagne, n'étaient arrivées qu'au niveau du sol, en 1161, lorsque Maurice de Sully, évêque de Paris, entreprit de les achever en y consacrant toute sa fortune. Ce digne prélat mourut vers la fin du douzième siècle, en 1196, après avoir fait faire le chœur et une partie de la nef : il laissa, en mourant, cinq mille livres pour couvrir le chœur en plomb et exécuter d'autres travaux qui

furent continués sous ses successeurs. Mais, soit que la disposition première de l'édifice subît quelques modifications, soit que l'argent vînt à manquer, on laissa, au-dessus de l'arcature des galeries supérieures, un grand espace vide qu'on suppose avoir été destiné à recevoir des peintures, et ces galeries sont toujours restées dans le même état [1]. C'est sans doute cet inachèvement partiel, joint à la lenteur avec laquelle l'ouvrage fut conduit, qui a donné lieu au proverbe : C'EST L'ŒUVRE DE NOTRE-DAME, QUI NE FINIT JAMAIS, employé en parlant d'une grande entreprise ou d'un grand projet dont on ne saurait voir l'entier accomplissement.

C'EST UN PAPE COLAS. Cette locution métaphorique, où Colas est une aphérèse de Nicolas, s'applique à un individu dont la figure brillante de santé offre un caractère de béatitude. Elle fait probablement allusion au portrait de saint Nicolas, évêque de Myre, remarquable par un visage où la régularité des traits et la fraîcheur du teint sont embellies des reflets d'une sérénité mystique. Ce visage, au rapport des légendaires, resplendissait d'une lumière si pure et si douce qu'elle *illuminait les cœurs mêmes de ceux qui le regardaient*. Un capucin qui voulait en donner une idée, disait dans un panégyrique : « Avec la » barbe, le visage de saint Nicolas est trait pour trait » celui de saint François, notre père ; sans la barbe, » c'èst celui de la très-sainte Vierge. »

On appelait autrefois *pape Colas*, un enfant, et

[1] Ces faits sont rapportés dans un intéressant Mémoire sur l'église de Notre-Dame, par le savant architecte M. Viollet-Leduc.

même un homme, qui paraissait un moment au-dessus de sa condition, par allusion à l'usage, alors admis dans quelques églises, à la fête de saint Nicolas, de choisir pour représenter ce saint un enfant de chœur qui assistait aux offices revêtu d'habits épiscopaux, avec une mitre sur la tête, et qui, ainsi affublé, allait, après la cérémonie, escorté de ses confrères, parcourir la paroisse, donnant des bénédictions et disant des *oremus,* afin de recueillir de petits cadeaux. L'Église alors, comme une mère complaisante, faisait dans sa liturgie la part de la récréation des jeunes clercs. — Le nom de *pape Colas,* qui signifie *évêque Colas,* doit remonter au delà du onzième siècle. Le titre de *pape,* donné, de temps immémorial, aux évêques, ne leur fut ôté définitivement, pour être réservé au souverain pontife, que dans un concile tenu à Rome en 1073.

Les écoliers avaient aussi leur papauté ou leur épiscopat, comme les enfants de chœur. Boemus Aubanus, dans son ouvrage intitulé : *Mores, leges et ritus omnium gentium,* a écrit sur ce sujet des particularités curieuses dont quelques-unes manquent à l'article de du Cange intitulé : *Episcopatus puerorum — Episcopat des enfants.*

C'EST UNE TOURTERELLE QUI NE BOIT JAMAIS SANS TROUBLER L'EAU. Locution métaphorique dont j'ai entendu faire quelquefois l'application, dans le midi de la France, à une personne d'une sensibilité excessive, qui se laisse aller, sans motif apparent, à des idées mélancoliques, qui se fait même un sujet de tristesse de ce qui semblait devoir lui être un

sujet de joie, *qui n'est contente*, comme on dit, *que lorsqu'elle pleure*. Cette locution a été prise sans doute de quelque troubadour. Je suis sûr de l'avoir lue dans une pièce en langue romane, que je cherche vainement faute d'en avoir retenu le titre. Au reste, elle a été employée par plusieurs auteurs. Elle se trouve dans une scène touchante de la tragédie intitulée *Axel et Valbor* par Œlenschlæger, le premier poëte danois du siècle actuel. La tendre Valbor, dans cette scène, dit à son fiancé Axel, avec qui elle ne peut être unie en mariage : « Paisible et triste, » je passerai mes jours comme une tourterelle inno- » cente qui ne trouve nulle part à se reposer, qui » ne s'arrête pas sur les verts rameaux, quelque » lasse qu'elle soit, et qui ne boit jamais d'une eau » limpide avant qu'elle ne l'ait troublée avec ses » pieds. » C'est ainsi que M. J. J. Ampère a traduit ce passage dans son excellente notice sur Œlenschlæger. Il y a joint cette réflexion : « Ce dernier » trait, si naïf et si touchant, est transporté avec » beaucoup de bonheur de la ballade dans la tra- » gédie. Ce qu'il y a de singulier, soit dit en passant, » c'est que la même pensée se retrouve dans une » jolie romance populaire espagnole, certainement » antérieure au quinzième siècle. La tourterelle y » parle en ces termes :

> *Que ni poso en ramo verde*
> *Ni en prado que tenga flor,*
> *Que, si hallo al agua clara*
> *Turbia la beve yo.*

(Page 245 du *Cancionero* de Romances, Anvers, 1550.)

« Il y a aussi, ajoute M. J. J. Ampère, quelque » chose de semblable dans un chant serbe. »

Les citations que je viens de faire présentent dans leur ensemble une bigarrure un peu étrange, j'en conviens : mais cette bigarrure m'a paru propre à montrer d'une manière frappante combien les métaphores proverbiales sont diversifiées et singulières.

Parlons maintenant de l'allégorie. Le caractère de cette figure, qui consiste, comme on sait, à dire une chose pour en faire entendre une autre, se révèle plus ou moins dans toutes les formules proverbiales. Je vais en rapporter plusieurs où on le trouvera bien marqué.

Il ne faut pas faire cuire ou bouillir l'agneau dans le lait de sa mère. Il ne faut pas ajouter la cruauté à la cruauté, employer des raffinements de barbarie. C'est une recommandation faite par Moïse : *Non coques hædum in lacte matris suæ* (Exode, xxiii, 19, — xxxiv, 26, — Deutéronome, xiv, 21). C'est aussi un symbole de Pythagore. Polydore Virgile pense que cet adage fut introduit plutôt comme figure de diction que comme expression d'une coutume culinaire des anciens, à laquelle il paraît ne pas croire. Cependant le sens figuré n'a pu guère venir qu'à la suite du sens littéral, et le sens littéral a été formellement indiqué dans le texte des livres saints.

Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Il ne faut pas s'immiscer dans les querelles d'un mari et de sa femme, et, en général, dans celles des personnes qui sont naturellement unies. La

seconde scène du premier acte du *Médecin malgré lui* fait voir à quoi s'expose l'indiscret conciliateur. L'adage, dans cette scène si comique, a été plaisamment travesti par Sganarelle, qui s'écrie : « Apprenez » que Cicéron dit qu'*entre l'arbre et le doigt il ne* » *faut pas mettre l'écorce.* »

Il n'est pas besoin de faire observer que la grande figure de Cicéron n'apparaît ici que pour illustrer le travestissement ; mais je crois devoir remarquer, en ma qualité de parémiographe, que s'il eût convenu à Molière de ne pas citer à faux un nom célèbre, il aurait choisi celui de Platon, qui a parlé de l'*arbre et de l'écorce entre lesquels l'homme prudent ne doit pas mettre le doigt*. Ce qui paraît avoir été le principe de l'adage, qu'on trouve d'ailleurs chez les peuples orientaux dans les mêmes termes que chez nous.

Les Turcs disent : NE TE METS PAS ENTRE L'ONGLE ET LA CHAIR.

ON CHATOUILLE LA TRUITE POUR LA MIEUX PRENDRE. On flatte, on amadoue une personne, pour parvenir à la captiver et à la maîtriser. C'est un avertissement de se tenir en garde contre *les flatteurs, proches parents des traîtres*, comme on dit proverbialement, Il y est fait allusion au pêcheur ou plongeur qui, ayant découvert des truites réunies dans quelque trou ou sous quelque rocher d'une rivière, leur passe la main sous le ventre tout doucement, afin qu'elles ne s'effarouchent pas et se laissent saisir plus aisément. J'ai recueilli ce proverbe dans le Rouergue (département de l'Aveyron). Il doit exister aussi en Angleterre, car on lit dans Shakspeare :

« Voici la truite qu'il faut prendre en la chatouil-
» lant. » (*Douzième nuit*, acte II, scène v.) Je ne sais si les Anglais l'ont tiré du Rouergue, qui faisait autrefois partie des provinces françaises dont ils étaient maîtres, ou s'ils l'y ont importé.

Ne nous remets pas au gland quand nous avons du blé. Voilà un adage où l'allégorie est très-frappante. Il s'emploie pour réfuter les hommes rétrogrades qui, ne tenant pas compte des améliorations introduites par les progrès de la raison humaine, semblent vouloir ramener le monde à l'ignorance et au régime des temps barbares. Il signifie une foule d'excellentes choses qui se présentent naturellement à l'esprit et qui n'ont pas besoin d'être indiquées. Omis dans toutes les collections, il a été recueilli et expliqué par Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Blé*. Mais Voltaire n'a pas dit d'où nous est venu cet adage, qui est fort ancien. Je crois qu'il a été suggéré par cette phrase éloquemment figurée, de Cicéron : *Quæ est autem in hominibus tanta perversitas ut, frugibus inventis, glande vescantur?* (Orator. 31.) « Quelle est donc chez les
» hommes cette si grande perversité qui les retient
» à la nourriture du gland après la découverte du
» blé? » Il se pourrait pourtant que l'adage fût antérieur à Cicéron, et que ce grand orateur l'eût jugé digne de figurer parmi ses propres pensées. Les auteurs de l'antiquité prenaient plaisir à illustrer leurs discours et leurs écrits de certains adages remarquables qui y *brillaient*, dit Érasme, *comme autant de petites étoiles*.

A L'AMI SOIGNE LE FIGUIER, A L'ENNEMI SOIGNE LE PÊCHER. Voilà encore un adage allégorique, mais il est moins clair que le précédent et il réclame une explication. Il me paraît devoir être interprété comme une recommandation de bien aimer ses amis et de bien haïr ses ennemis, de donner à une grande amitié une grande haine pour contre-poids, attendu que, suivant un autre proverbe: *Celui qui n'est pas grand ennemi, n'est pas grand ami*. Le figuier est considéré comme emblème d'amitié parce que son fruit fut employé symboliquement pour exprimer des vœux de fécondité, d'abondance et de prospérité dans plusieurs cérémonies religieuses ou civiles d'Athènes et de Rome. On sait que dans la dernière de ces villes il était particulièrement consacré aux étrennes du jour de l'an, et qu'il eut la même destination au moyen âge. Le pêcher, au contraire, est regardé comme un emblème de haine à cause de la tradition qui rapporte que cet arbre, dont le fruit passait primitivement pour un poison en Perse d'où il est originaire, fut transplanté par les rois de ce pays sur les terres des Égyptiens leurs ennemis, qu'ils voulaient empoisonner. Pline le Naturaliste a dit de cette antique tradition : *Falsum est venenata* (*mala persica*) *cum cruciatu in Persis gigni, et pœnarum causa a regibus translata in Ægyptum, terra mitigata. Id enim de persea diligentiores tradunt, quæ in totum alia est* (Lib. XV, XIII). Ce que M. Littré, dans son excellente traduction, a rendu ainsi : « Il » est faux que dans la Perse ce fruit [la pomme per- » sique] soit un poison douloureux et que les rois de

» ce pays l'aient, par vengeance, transplanté en
» Égypte, où il perdit ces propriétés malfaisantes.
» Les auteurs exacts ont dit cela du perséa, qui
» diffère entièrement du pêcher. »

Il y a une remarque importante à faire sur le proverbe dont je viens de donner l'origine et sur celui que j'y ai joint pour en expliquer le sens : c'est que tous deux expriment une idée qui blesse à la fois la morale et la vérité : la morale, parce que l'inimitié est une transgression du devoir imposé aux hommes; la vérité, parce que la haine que l'on a contre les uns ne produit pas nécessairement l'affection pour les autres, comme le démontre très-bien cette pensée de Sénac de Meilhan : « On dit que *ceux qui
» savent bien haïr savent bien aimer,* comme si ces
» deux sentiments avaient le même principe. L'af-
» fection part du cœur, et la haine de l'amour-
» propre irrité ou de l'intérêt blessé. »

Petit bonhomme vit encore. Il existait autrefois une superstition innocente qui avait lieu à la naissance des enfants, et qui consistait à allumer plusieurs lampes auxquelles on imposait des noms divers, d'anges ou de saints, afin de transporter ensuite au nouveau-né, comme gage de longue vie, le nom de celle qui avait été le plus longtemps sans s'éteindre. Cette superstition, dont saint Chrysostome (tome X de ses œuvres, page 107), avait déjà signalé la présence au quatrième siècle, durait encore au quatorzième, où elle était pratiquée aussi pour guérir les malades à l'agonie, ainsi que nous l'apprend saint Bernard de Sienne, qui dit (cha-

pitre VII), qu'en ce cas on faisait brûler douze cierges représentant les douze Apôtres, dans l'idée que l'agonisant recouvrerait la santé par le simple changement de son nom en celui de l'Apôtre dont le cierge s'était consumé le dernier. — C'est de la première de ces deux pratiques, sans doute, que naquit l'expression proverbiale *Petit bonhomme vit encore*, devenue la formule d'un jeu plus ancien, que Platon a mentionné au livre VI de ses *Lois*, et qu'on croit dérivé de l'usage observé, de temps immémorial, à la fête des lampadodromies, par les jeunes Athéniens qui couraient dans la lice en se donnant de main en main un flambeau, symbole de la propagation de la vie.

> . . . . . *Inter se mortales mutua vivunt*
> . . . .
> *Et quasi cursores vitai lampada tradunt.*
> (LUCRÈCE, II, 75-78.)

Ce jeu allégorique est connu dans presque tous les pays du monde comme chez nous, sans autre différence que celle des formules qu'on y emploie. Il a fourni le sujet d'une chanson douce et mélancolique que j'ai entendu chanter dans les montagnes du Tyrol et dont je vais donner une traduction conforme aux idées plutôt qu'aux mots, n'ayant pas sous les yeux le texte allemand, que je ne me rappelle pas en entier.

« La vie ressemble à une flamme fugitive. C'est » la paille allumée que les enfants de nos hameaux » se passent entre eux à la ronde. Elle brille dans la

» main de l'un, elle s'éteint dans la main de l'autre.
» Passez, prenez, passez : l'étincelle vit encore,
» l'étincelle va mourir. »

« Un enfant vient de naître : hélas! à peine a-t-il
» ouvert ses yeux au jour qu'il les a refermés pour
» jamais. Dans le jeu de la vie il n'a gardé la flamme
» qu'un instant. Il n'a pu la communiquer à aucun
» être. Elle est morte avec lui. Passez, prenez, pas-
» sez : l'étincelle vit encore, l'étincelle va mourir. »

« Un autre plus heureux est arrivé à l'âge d'homme :
» avec la grâce de Dieu, il se choisit une aimable
» compagne, et de cette douce union sort une nom-
» breuse famille. Dans le jeu de la vie il a pris la
» flamme et il l'a transmise. Passez, prenez, passez :
» l'étincelle vit encore, l'étincelle va mourir. »

« Ce vieillard a vu bien souvent la flamme passer
» et repasser entre ses mains : il voudrait bien la
» retenir, mais il n'a plus de chance au jeu de la
» vie. La flamme s'éteint entre ses doigts tremblants,
» et le vieillard s'éteint avec elle. Passez, pre-
» nez, passez : l'étincelle vit encore, l'étincelle va
» mourir. »

Le langage proverbial fait aussi un fréquent emploi de trois autres figures : l'antithèse, l'hyperbole et l'ironie, de chacune desquelles il emprunte un nouvel agrément. Je vais le montrer par des exemples que je prendrai, comme je l'ai fait jusqu'ici, parmi ceux qui peuvent donner lieu à quelque remarque.

Le danger loge sur le bord de la sureté. Voilà une belle antithèse qui signifie qu'on ne redoute pas assez le danger et qu'on y tombe ordinairement

parce qu'on a trop compté sur les forces qu'on croit avoir pour s'en garantir. — Ce proverbe a été l'objet d'une critique grammaticale qui paraît juste d'après les règles actuelles de notre langue. C'est que le mot propre qui devrait y être employé est *sécurité* et non *sûreté*. Mais l'auteur de cette critique aurait dû reconnaître qu'à l'époque où le proverbe fut formulé, l'idée qu'on exprime aujourd'hui par sécurité était attachée à *sûreté*, et que d'ailleurs le mot *sécurité* n'était pas autrefois en usage. Ce mot ne date que du temps de Malherbe, qui l'introduisit, et il n'était pas encore bien accrédité à la fin du dix-septième siècle, comme on le voit dans le *Génie de la langue française*, ouvrage publié en 1685.

Double jeune, double morceau ou double repas. Autre proverbe heureusement antithétique dont le sens moral est très-bien développé dans le passage suivant du *Deuxième sermon* de Bossuet *pour la Présentation de Jésus au temple* : « Moins une chose » est permise plus elle a d'attraits. Le devoir est une » espèce de supplice : ce qui plaît par raison ne plaît » presque pas ; ce qui est dérobé à la loi semble plus » doux. Les viandes défendues nous paraissent plus » délicieuses, durant le temps de pénitence. La dé» fense est un nouvel assaisonnement qui en relève » le goût. »

L'expression *double jeûne* vient de ce que le concile d'Elvire[1], par son vingt-troisième canon, avait

[1] Elvire était une ville d'Espagne dont l'emplacement n'est pas bien connu. Le concile qui s'y tint est le plus ancien de ceux qui nous ont laissé des canons de discipline. Les historiens ne sont pas d'accord sur

institué des *jeûnes doubles*, c'est-à-dire de deux jours de suite, sans rien manger le premier de ces deux jours. Une telle prescription parut de trop difficile observance, et on chercha généralement à l'éluder. De là naquit l'abus de se précautionner contre le jeûne par un grand repas qui avait lieu au moment où l'on allait y entrer et qui était suivi d'un autre au moment où l'on venait d'en sortir. Cette manière de jeûner le ventre plein ou de passer le jour du jeûne dans une sainte indigestion était assez commune parmi les gens riches, au quatrième siècle, comme on le voit dans une homélie de saint Ambroise, qui leur en fait de vifs reproches. Loin de diminuer par la suite, elle ne fit qu'augmenter. C'est ce que prouve ce vieux proverbe basque, également antithétique : *Barurac hirur asse*, LE JEUNE A TROIS SAOULÉES. Ces trois saoûlées, dit la glose, sont le souper de la veille, le dîner du jour et le déjeuner du lendemain.

L'ESPOIR DÉTRUIT MÈNE AU DÉSESPOIR, ou encore, DE TROP D'ESPOIR DÉSESPOIR. Il faut se tenir en garde contre les blandices de l'espoir, car un faux espoir commence souvent la ruine d'un homme, et laisse au désespoir le soin de finir l'ouvrage. La véritable prudence doit pencher plutôt du côté de la crainte que du côté de l'espoir. La crainte bien entendue stimule les facultés, tandis que l'espoir les engourdit. « L'espoir, dans certaines affaires,

la date de ce concile. Les uns le placent dans la seconde moitié du troisième siècle, les autres plus tard. L'opinion la plus accréditée est celle qui le fixe à l'an 301.

dit Shakspeare, n'est qu'*un chien* écourté, » *curtail dog*. (*Joyeuses commères de Windsor*, act. II, sc. I.) Allusion à la coutume de couper la queue aux chiens pour leur ôter le courage, coutume à laquelle les paysans anglais privés du droit de chasse étaient tenus de se conformer.

Il y a sur l'inanité et sur le mauvais résultat de l'espoir, deux proverbes chinois que j'ai encadrés dans ces vers :

> Malheur à qui se fie à l'espoir décevant !
> Ce nuage léger qui, bercé par le vent,
> Dans l'horizon lointain à nos regards se joue,
> Des reflets du soleil prismatique tableau,
> Quel que soit son éclat ne contient que de l'eau,
> Et cette eau ne produit enfin que de la boue.

En petite tête git grand sens. Cette antithèse est fondée sur une opinion fort contestable d'Aristote, qui a prétendu, dans un de ses problèmes, que les hommes qui ont la tête petite sont plus sensés que ceux qui l'ont grosse. Voici les paroles de ce philosophe telles qu'elles sont dans la traduction latine, dont la fidélité est rigoureuse : *Inter homines qui minori sunt capite prudentiores nascuntur quam qui sunt grandiori* (*Problem.*, sect. 30).

Spurzheim, disciple du docteur Gall, pense le contraire. Après avoir examiné les têtes de la Vénus de Médicis et de l'Apollon du Belvédère, dans ses observations sur la phrénologie, il dit nettement : « L'imbécillité seule peut être le partage d'une aussi » petite tête que celle de la Vénus.... On aurait dû » donner à la plus belle des femmes une tête où

» l'intelligence fût au moins possible..... On ne voit
» pas non plus qu'une tête aussi petite que celle
» de l'Apollon soit l'apanage de la plus haute sa-
» gesse. Les artistes seraient en contradiction avec
» la nature s'ils voulaient prendre les proportions
» de cette statue pour modèle de tous les hommes
» intelligents. »

On a reproché à Spurzheim d'avoir outré sa criti-
que par dépit de ce qu'il n'avait pu trouver dans
aucune de ces deux têtes assez d'espace pour y
placer les trente-cinq protubérances de son système,
ni même les vingt-sept du système de son maître.
Cependant on a peu réclamé contre ce qu'il a dit de
la Vénus; mais ses remarques sur l'Apollon ont ré-
volté les artistes et surtout les partisans de l'angle
facial, qui, comme on sait, ont établi une échelle de
tous les degrés d'intelligence, dont ils désignent le
maximum par la tête de l'Apollon, et le *minimum*
par la tête de la grenouille.

GROSSE TÊTE, PEU DE SENS, est encore un proverbe
dérivé sans doute du même préjugé que le précé-
dent, car, si l'on admet que le bons sens loge dans
les petites têtes, il s'ensuit nécessairement qu'il ne
doit guère être dans les grosses. Aristote compare à
un hibou l'homme dont la tête est d'un volume dé-
mesuré, et les paroles de ce philosophe, rapportées
dans l'article ci-dessus, indiquent assez clairement
que ce hibou n'est point, à ses yeux, celui de la
sagesse. Le grand Albert traite un pareil homme de
stupide et d'insensé. Le Napolitain Porta est du
même avis. Il observe que Vitellius, cet ignare et

goinfre empereur, avait une tête énorme. — Ce qui tendrait à fortifier l'opinion sur laquelle est fondé le proverbe, c'est que les grosses têtes sont souvent affectées de quelque hydrocéphale. Gardons-nous pourtant d'en conclure que, lorsqu'elles se trouvent dans les conditions normales, elles aient moins d'intelligence que les petites. Le contraire est démontré par un grand nombre d'exemples célèbres, et, sans en donner ici aucune raison phrénologique, je me contenterai de dire avec Montaigne : « Voyez les » bustes des grands hommes, presque tous sont » FRONTÉS » (ont un grand front).

Passons à l'hyperbole, et notons d'abord que cette figure n'a guère été employée dans les proverbes qui retracent des vérités graves ou importantes. Elle semble avoir été réservée pour les proverbes consacrés à des idées légères ou facétieuses qui n'ont pas besoin d'être énoncées d'une manière positive et précise. Elle forme le sel de presque tous les dictons satiriques dirigés peu galamment par les hommes contre les femmes, qui n'ont pas manqué d'y riposter ; car, suivant un proverbe chinois : *Jamais femme n'a gâté sa cause par le silence*. Mais ce n'est pas là que je veux la montrer, bien qu'elle s'y produise sous des traits d'une originalité piquante et spirituelle. J'aime mieux la faire voir dans certaines phrases auxquelles elle a imprimé un caractère fort curieux. Qu'on me permette, pour égayer mon sujet, d'en citer quelques-unes d'un genre populaire et burlesque. Je pense qu'il est bon de suivre le conseil donné par Henri IV, lorsqu'il disait : « Si

» je faisais un livre, je voudrais qu'il y eût de quoi » réfléchir et de quoi rire. » Le génie proverbial d'ailleurs porte tantôt un sceptre, tantôt une marotte, et je ne dois pas négliger de le présenter sous ce dernier attribut.

Faire trois pas dans un boisseau, voilà une locution pittoresquement hyperbolique, dont le peuple se sert pour caractériser la sotte conduite d'un homme qui, cherchant à sortir d'une situation embarrassante ou d'une mauvaise affaire dans laquelle il se trouve empêtré, reste comme incapable d'agir, et n'a qu'une action réduite à d'incertains et longs tâtonnements. C'est une allusion à ce petit nain qu'un conte nous représente enfermé dans un boisseau où il ne peut faire que trois pas, le premier en avant, le second de côté et le troisième en arrière. H. de Balzac, dans sa *Recherche de l'absolu*, a appliqué ce dicton à la diplomatie, qui bien souvent s'agite sans avancer.

Pousser des soupirs a faire tourner des moulins a vent. Cette hyperbole, remarquable par sa singularité, s'emploie pour signifier de gros soupirs qu'on veut ridiculiser. Elle se trouve dans les vers suivants d'une vieille chanson, qui ont été reproduits textuellement à la troisième scène du quatrième acte d'une pièce intitulée : *Comédie de chansons*, imprimée en 1640 :

> Le vent de ses soupirs ferait moudre un moulin;
> Le feu de ses désirs rostirait un boudin.

Elle se trouve aussi dans une chanson qui fait

partie d'un poëme burlesque de Saint-Amant, dont le titre est *le Poëte crotté*. La voici avec des enjolivures grotesques dues à l'imagination de cet auteur :

> Si, dessus le lac amer
> De la mer,
> Il était dans un navire,
> Les rots qu'il lâche pour toy,
> Que je croy,
> Lui serviraient de zéphire.
>
> Aussi les moulins à vent,
> Bien souvent,
> En ont mis le grain en poudre, etc.

Le poëte anglais Abraham Cowley, qui avait fait un assez long séjour en France comme secrétaire de la reine Henriette, épouse de l'infortuné Charles Ier, a pris sottement au sérieux l'hyperbole spirituellement bouffonne de Saint-Amant, et, dans une des nombreuses poésies érotiques adressées à sa belle, il l'a reproduite en quatre vers traduits mot pour mot dans ces quatre lignes de prose :

> Par chaque vent qui passe ici
> Envoyez-moi au moins un soupir ou deux.
> Je vous en renverrai tant et de si belle qualité
> Qu'ils formeront des vents pour aller jusqu'à vous.

Au paresseux le poil lui pousse dans la paume de la main. Ce proverbe n'a pas besoin d'explication. Mais je dois faire observer que dans le grand nombre de ceux qui, chez les divers peuples, ont été dirigés contre le paresseux, il n'en est aucun où cet être lâche et inactif soit caractérisé d'une ma-

nière plus saillante et plus expressive. Ici l'hyperbole est si naturelle qu'elle ne paraît pas aller au delà de la réalité. Platon avait dit par la même figure, mais bien moins heureusement, d'un homme stupide et sans cœur, qu'*il avait des poils dans l'esprit.* Du reste, l'expression proverbiale ne nous appartient que par l'application que nous en avons faite au paresseux. Elle existait chez les anciens comme formule de défi. Crassus ayant dit à un ambassadeur de Séleucie : « Je te répondrai dans ton pays, » cet ambassadeur lui riposta fièrement : « Avant que tu puisses y entrer, *le poil poussera dans ma main.* »

Ce sont encore des hyperboles très-plaisantes que celles-ci, dont on fait l'application à un individu tout à fait malencontreux : *Il tombe sur le dos et se casse le nez.* — *Il se romprait le cou contre un brin de paille.* — *Il se noierait dans un verre d'eau* ou bien *dans un crachat.* — *Les vers s'engendrent dans sa salière.* — *Son pain lui moisit au four.* — *Sa pâte gèle au four.*

L'ironie, ainsi que l'hyperbole, et pour la même raison sans doute, entre peu dans les proverbes sérieux ; car les antiphrases ne sauraient mieux convenir que les exagérations à l'énonciation des vérités rigoureuses qu'ils présentent. Elle est généralement affectée à ceux qui n'ont d'autre importance morale que de ridiculiser les vices et les défauts, et qui ne sont trop souvent que des épigrammes échangées entre les deux sexes.

Les femmes sont trop douces, il faut les saler. Cette ironie proverbiale n'a pas besoin d'explication,

et si je m'y arrête, ce n'est que pour parler d'une ancienne farce dramatique, dont elle me paraît avoir suggéré le sujet et le titre que voici : *Discours facétieux des hommes qui font saler leurs femmes à cause qu'elles sont trop douces.* (Rouen, chez Abr. Cousturier, 1558.) On trouve dans l'*Histoire du Théâtre-Français* un compte rendu de cette farce, à laquelle A. A. Monteil a consacré les lignes suivantes qu'on lira avec plaisir : « Des maris sont venus se plaindre » que leur ménage sans cesse paisible était sans » cesse monotone, que leurs femmes étaient trop » douces. L'un d'eux a proposé de les faire saler. » Aussitôt voilà un compère qui se présente, qui se » charge de les bien saler. On lui livre les femmes, » et le parterre et les loges de rire. Les femmes, » quelques instants après, reviennent toutes salées, » et leur sel mordant et piquant se portant au bout » de la langue, elles accablént d'injures leurs maris ; » et le parterre et les loges de rire. Les maris veu- » lent alors faire dessaler leurs femmes : le compère » déclare qu'il ne le peut ; et le parterre et les loges » de rire davantage. Enfin la pièce si plaisamment » nouée est encore plus plaisamment dénouée, car » les maris, qui sont des maris parisiens, c'est-à- » dire des maris de la meilleure espèce, qu'on de- » vrait semer partout, particulièrement dans le nou- » veau monde, au lieu de dessaler leurs femmes, » comme en province, avec un bâton, se résignent » à prendre patience ; et le parterre et les loges de » rire encore davantage, de ne pouvoir plus applau- » dir, de ne cesser de se tenir les côtes de rire. »

Je demandai un jour à l'auteur de cette piquante analyse si la farce des *femmes salées* était venue avant ou après le proverbe. Il me répondit qu'il croyait le proverbe plus ancien, et il me promit de m'en donner la preuve, qu'il pensait trouver dans un manuscrit du quinzième siècle. Mais cette preuve, il ne me l'a point donnée, et mes recherches particulières n'ont pu jusqu'ici me la faire découvrir.

SERVEZ MONSIEUR GODARD ! SA FEMME EST EN COUCHES. Voilà encore une ironie proverbiale très-curieuse. Elle est dirigée contre les prétentions outrecuidantes d'un paresseux qui voudrait qu'on lui fît sa besogne, d'un indiscret qui, en demandant quelque service, semble l'exiger, ou d'un impertinent qui se donne des airs de commander. Elle fait allusion à un usage autrefois répandu dans le Béarn et dans les provinces limitrophes, en vertu duquel le mari d'une femme en couches se mettait au lit pour recevoir les visites des parents et amis, et s'y tenait mollement plusieurs jours de suite, durant lesquels il avait soin de se faire servir des mets succulents. Une telle étiquette, désignée par l'expression *faire la couvade*, qui en indique assez clairement le motif, se rattachait probablement au culte des *Géniales*, dieux qui présidaient à la génération. Elle n'était pas moins ancienne que singulière. Le poëte Apollonius de Rhodes en a signalé l'existence sur les côtes des Tibuféniens, « où les hommes, dit-il, se mettent au » lit quand les femmes sont en couches, et se font » servir par elles. » (*Argonaut.* ch. II.) Diodore de

Sicile et Strabon rapportent qu'elle régnait de leur temps en Espagne, en Corse et en plusieurs endroits de l'Asie, où elle s'est conservée parmi quelques tribus de l'empire chinois. Les premiers navigateurs qui abordèrent au nouveau monde l'y trouvèrent établie. Il n'y a pas longtemps qu'elle était observée par les naturels du Mexique, des Antilles et du Brésil. Des voyageurs assurent qu'elle existe encore chez quelques sauvages de l'Amérique et chez certaines peuplades africaines. Enfin, elle n'est pas entièrement tombée en désuétude dans la Biscaye française, où des personnes dignes de foi attestent en avoir été deux ou trois fois témoins dans ces dernières années.

Quant au nom de *Godard*, que le peuple applique aujourd'hui au mari d'une femme accouchée, il est, s'il faut en croire M. Bacon Tacon, le même que celui de *God-art* (le dieu fort), donné, dit-il, à Hercule, que les païens imploraient dans les accouchements difficiles (*Orig. celtiq.*, tom. II, p. 401-402). Je ne conteste point une telle étymologie, cependant il me paraît plus probable que ce nom a été formé de *gaudere,* se réjouir, se donner du bon temps. Il signifiait autrefois un homme adonné aux plaisirs de la table, habitué à prendre toutes ses aises. C'était un synonyme de *Godon,* autre vieux mot qu'on employait pour désigner un riche plongé dans toutes les jouissances de la vie, et dont le prédicateur Maillard s'est servi dans plusieurs de ses sermons, notamment dans le vingt-quatrième, où le mauvais riche est appelé *unus grossus Godon qui non*

curabat nisi de ventre, — *un gros Godon qui n'avait cure que de sa panse.*

Ajoutons que la formule *Serrez monsieur Godard!* cesse d'être ironique lorsqu'elle est appliquée à un homme à qui un enfant vient de naître. Elle est alors une espèce de félicitation équivalente à un *Gloria Patri*, une exclamation d'amical et joyeux enthousiasme en l'honneur de la paternité.

Va-t'en voir s'ils viennent, Jean. Cela se dit ironiquement à quelqu'un qui a l'air d'attendre une chose ou de compter sur une chose qui, selon toutes les probabilités, ne doit pas arriver.

Ce dicton était usité depuis longtemps, lorsqu'il fut employé comme refrain dans maints couplets de plusieurs petites pièces jouées sur l'ancien théâtre de la foire, et il reçut de là une plus grande popularité que vint encore accroître une piquante chanson composée, vers 1720, par Lamotte-Houdard, sous ce titre : *les Raretés*, ou *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean*.

On disait, à une époque plus reculée, et quelques gens du peuple disent encore : *Voyez voir s'ils viennent*. Cette locution, que les grammairiens ont considérée à tort comme une choquante périssologie, est un archaïsme. L'impératif *voyez* n'appartient pas au verbe *voir* qui le suit, mais au verbe *voyer* ou *voier*, dont on se servait autrefois pour dire *aller*, et dont nous avons conservé les composés *envoyer, renvoyer, convoyer, dévoyer, fourvoyer*. C'est de ce verbe *voyer* (aller par voies et par chemins) qu'est dérivé le mot *voyou*, si usité aujourd'hui pour dési-

gner un enfant laid, malpropre, mal élevé, qui court les rues, et qui est la plus mauvaise variété du gamin.

Toutes les figures de rhétorique sont dans le langage proverbial; mais je n'ai pas l'intention de les y signaler. Il me suffit d'avoir remarqué celles qui y dominent, qui en constituent les formes principales, et je passe à des caractères de divers genres qu'il se plaît à prendre tour à tour.

Il y a un certain nombre de proverbes et de dictons qui présentent des équivoques ou des calembours. Généralement ils ne sont pas heureux. Cependant il s'en rencontre quelques-uns qui ne manquent pas d'agrément; tel est celui-ci :

LES FEMMES ONT DES SOURIS A LA BOUCHE ET DES RATS DANS LA TÊTE. *Rat* est ici un vieux mot français emprunté au celto-breton, où il signifie *pensée,* ou bien au latin *ratum* (*résolution, dessein*), et *avoir des rats* se dit pour avoir des inégalités d'humeur, des caprices, des lubies, par la même raison qu'on dit *avoir des idées* pour signifier des hallucinations, des folies.

On sait qu'il y a des équivoques dont Molière a fait usage avec succès. Ainsi dans la première scène du *Médecin malgré lui,* où Martine reproche à Sganarelle de lui manger tout ce qu'elle a, de vendre pièce à pièce tout ce qui est dans son logis, Sganarelle répond : *C'est vivre de ménage.*

Molière n'a pas dédaigné non plus d'employer l'équivoque *tirer en volant* dans la sixième scène du premier acte de *l'Étourdi,* où Mascarille, entendant

Anselme dire qu'il vient de recevoir deux mille francs qu'on lui devait, s'écrie :

> O Dieu ! la belle proie
> A tirer en volant !

C'est-à-dire à dérober, car ici le tir au vol devient le vol à la tire.

Un vieux proverbe dit que *les Gascons sont sujets à tirer en volant*. Quelques glossateurs ont pensé qu'en cette circonstance *tirer en volant* signifiait mentir, parce qu'ils l'ont trouvé expliqué par *gasconner*, dans les anciens recueils. Mais ils se sont mépris sur le sens du verbe *gasconner*, qui était usité autrefois comme synonyme de *filouter, voler*. Brantôme s'en est servi dans ce sens, que le *Dictionnaire comique* de Leroux et le *Glossaire de la langue romane* ont constaté.

Le sieur Gaillard, dans une *Satire dialoguée en cinq actes* qui fut imprimée en 1634, et qui contient des renseignements assez curieux sur les auteurs de cette époque, exprime par le vers suivant qu'on ne peut être Gascon sans prendre le bien d'autrui ou sans être plagiaire :

> Raziguier est Gascon, par conséquent il vole.

Je signalerai encore certaines phrases proverbiales dans lesquelles l'équivoque a besoin d'être mise en lumière pour être aperçue, parce qu'elle a cessé de s'y montrer par suite de l'extension ou du détournement de leur signification primitive. Exemples :

Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour. Il y a là une allusion à la conduite des ménétriers, qui, en général, dépensent à manger et à boire le produit des gains qu'ils ont faits en jouant de leurs instruments. Le sens rigoureux de ce proverbe est qu'on dépense facilement ce qu'on a gagné sans peine. Les Espagnols expriment la même idée en disant : *El dinero del sacristan cantando se viene y cantando se va*, — *L'argent du sacristain* (du chantre) *vient en chantant et s'en va en chantant.*

Nos vieux écrivains emploient souvent un autre proverbe analogue emprunté des gens de guerre, qui ne sont guère plus économes que les ménétriers : *Ce que le gantelet* ou *le haubergeon gagne, le gorgerin le despend.* Feu Théodore Lorin, dans une des notes manuscrites que je lui dois, fait la remarque suivante sur ce proverbe, que le chevalier Bayard appliquait aux officiers de son corps d'armée : « Ici le » mot *gorgerin* et plus haut le mot *tambour* ont été » mis à double entente. Le gorgerin rappelle la gorge » ou le gosier par où passe tout ce que le gantelet ou » le haubergeon a gagné : comme le tambour rap- » pelle le ventre gonflé par l'absorption des produits » venus de la flûte. »

Les deux proverbes ayant étendu avec le temps leur acception originelle ont fini par s'appliquer aux profits illicites dont on ne saurait tirer un avantage durable. Ils ont des analogues dans presque toutes les langues. En voici deux fort originaux : Les Italiens disent : *Farina del diavolo se riduce in crusca*, — *Farine du diable se réduit en son ;* et les

Anglais : *What is got over the devil's back is spent under his belly*, — *Ce qui est gagné sur le dos du diable est dépensé sous son ventre.*

La devise de M. de Guise : chacun a son tour. Cette devise était une de celles qu'on nomme *devises de lettres.* Elle se composait de plusieurs A dont chacun était renfermé dans un ○ de cette manière, ⓐⓐⓐⓐⓐ, pour signifier *Chacun* a *son tour.* On sait combien elle devint proverbialement célèbre du temps de la Ligue, où les partisans des Guises prétendaient la vérifier en les élevant sur le trône de France, à la place des Valois.

Nous avons aussi quelques dictons qui, dans leur principe, n'ont été que des rébus. Guillaume au court nez, sobriquet par lequel on désigne un homme dont le nez est camus, vient de ce que Guillaume, prince d'Orange, qui avait un nez de cette sorte, s'était plu à y faire allusion en prenant pour armoirie un cornet, figure représentative des mots *cort nez*, c'est-à-dire *court nez.* Telle est l'explication qu'en donne le père Ménestrier dans son *Origine des armoiries*, etc. Ajoutons que le Guillaume d'Orange ainsi appelé est le héros chrétien qui acquit une si glorieuse renommée dans les guerres des Aquitains contre les Arabes, et qui fut célébré dans une épopée chevaleresque de près de quatre-vingt mille vers, intitulée *Guillaume au cort nez.*

Les jeux de mots proverbiaux valent mieux que les équivoques. Nous en avons beaucoup d'excellents. Ceux-ci, par exemple :

Nul pain sans peine.

Envie est toujours en vie.

Patience passe science.

Sois vaillant et veillant.

A père pilleur fils gaspilleur.

Mieux vaut règle que rente.

On ne voit dans le monde que trois sortes de gens : les trompeurs, les trompés et les trompettes.

Il ne faut pas écrire contre celui qui peut proscrire.

Qui écrit comme Catulle vit rarement comme Caton.

Pour éviter l'excès il faut résister à l'accès.

Tout succès touche à un excès.

Il serait difficile de jouer sur les mots d'une manière plus propre à satisfaire à la fois l'esprit et la raison qu'on ne l'a fait dans ces proverbes, qui sont tous d'un grand sens. Les deux derniers, quoiqu'ils n'aient rien d'obscur, ont peut-être besoin d'être développés, à cause de leur profondeur et de leur concision. — L'un signifie que pour ne point tomber dans l'excès d'un mal, il faut en réprimer l'accès, c'est-à-dire résister à la mauvaise disposition qui nous porte à ce mal et qui en est le commencement, car il n'y a plus de raison qui nous retienne, lorsque nous lui avons livré accès et que nous lui avons donné par là une sorte d'empire sur notre volonté. — L'autre a pour objet d'enseigner que les hommes qui s'abandonnent à l'enivrement du succès sont irrésistiblement entraînés hors des voies de la modération et poussés à des actes déraisonnables. Il y a, en effet, dans un tel enivrement toute une génération d'idées fausses, de démarches inconséquentes et de résultats étranges. L'expérience montre que

ceux qui l'éprouvent sont les jouets d'une sorte de fascination qui change à leurs yeux la nature même des choses : ils prennent le mal pour le bien et le bien pour le mal ; et l'expiation de leurs méprises ne suffit pas toujours pour les leur faire reconnaître.

Tous nos jeux de mots proverbiaux ne sont pas sans doute d'une si haute portée. Mais presque tous se distinguent par quelque trait assez plaisant. Plusieurs offrent même une singularité curieuse qui mérite d'être notée. C'est qu'ils sont formés de termes latins qui, par la manière dont on les prononce, deviennent français dans un autre sens que le leur. Par exemple le proverbe *Natura diverso gaudet* (*Nature se plaît en diversité*) a été converti en une plaisante formule des amis de la *dive bouteille*, qui ont soin, en articulant les mots latins, de faire entendre ces mots français : *Nature a dit : Verse au godet*.

Cette remarque peu importante en amène tout naturellement une autre qui l'est beaucoup pour notre histoire littéraire. C'est qu'un certain nombre de proverbes et de locutions proverbiales du douzième, du treizième, du quatorzième et même du quinzième siècle, offrent des mots latins mêlés aux mots français. On peut les regarder comme des provenances des prédications, des satires et des chansons qui se faisaient dans ce langage mi-parti, et en conclure que le latin, toujours en usage dans les écoles et dans les tribunaux, n'était pas encore entièrement oublié du peuple, pour qui il avait été un idiome vulgaire. Il me serait facile de donner des

preuves multipliées à ce sujet : je me contenterai des deux suivants :

Faire venir quelqu'un a jubé. C'est l'obliger à céder, à se soumettre, à dire : « Commandez; dis- » posez de moi comme il vous plaira. » *Jubé* est ici le mot latin *jube*, impératif du verbe *jubere*, et il signifie : *Ordonnez*.

Être réduit a quia. Être réduit à l'impossibilité de répondre, comme un argumentateur qui, cherchant à expliquer le pourquoi d'une chose, s'arrêterait à dire *quia... quia...* (parce que... parce que...) faute de trouver une raison. Cette locution est venue des discussions de l'école où l'argumentation se faisait en latin. Dante, dans son *Purgatoire*, l'a employée pour marquer la limite du savoir humain. « Race humaine, s'écrie-t-il, contentez-vous de » *quia*. »

State contenti, umana gente, al quia.
(Cant. III.)

Être réduit à quia s'est dit aussi, par extension de sens, d'une personne ruinée, à qui le mauvais état de ses affaires ne laisse aucune ressource, et d'une personne malade qui est sans espoir de guérison. Dans les vers suivants de Cl. Marot, *aller à quia* signifie *descendre au tombeau*.

De trois jours l'un viennent tâter mon pouls
Messieurs Braillon, Lecoq, Akakia [1],
Pour me garder d'*aller jusqu'à quia*.

[1] Trois médecins fameux du temps de François Ier.

Aller à quia se trouve encore avec l'acception de *mourir*, dans un vieil adage très-curieux que voici :

> Pour ne pas *aller à quia*
> Garde-toi de *saligia*.

C'est même la mort éternelle, tout aussi bien que la mort temporelle, qui paraît désignée ici par cette expression ; quant au mot *saligia*, c'est un sigle formé des lettres initiales des sept noms donnés en latin aux sept péchés capitaux : *Superbia*, orgueil, *Avaritia*, avarice, *Luxuria*, luxure, *Ira*, colère, *Gula*, gourmandise, *Invidia*, envie, *Acedia*, paresse. Cet adage mnémotechnique, usité chez nos dévots aïeux, est traduit du vers suivant, composé pour servir d'inscription dans les salles des séminaires et des écoles :

> *Ut sit vita tibi semper* SALIGIA *vita.*
> Pour vivre toujours évite SALIGIA.

CHAPITRE SIXIÈME.

Il serait trop long et même inutile de signaler toutes les variétés des formes que prennent les proverbes : attachons-nous aux plus remarquables. De ce nombre est certainement celle qui consiste à réunir trois choses différentes ou trois points de vue différents d'une seule chose, pour les envelopper dans l'expression d'une même pensée qu'on veut rendre plus frappante par une telle réunion, comme quand on dit :

Vin vieux, livre vieux, ami vieux (en sous-entendant sont les meilleurs).

Le courage se connaît dans l'épreuve, la sagesse dans l'offense, l'amitié dans le besoin.

Trois beaux ornements de la jeunesse : Tête qui sait réfléchir, langue qui sait se contenir, visage qui sait rougir.

Trois choses mènent le monde : la loi, la religion et la bienfaisance.

Trois savoirs gouvernent le monde : le savoir, le savoir-vivre et le savoir-faire, et ce dernier supplée souvent aux deux autres.

L'avocat purge la bourse, le médecin le corps, et le confesseur la conscience.

Il faut trois sacs à un plaideur : un sac d'argent, un sac de papiers, et un sac de patience.

Les vents purgent le blé, les châtiments corrigent le vice, les malheurs perfectionnent la vertu.

On va à la gloire par le palais, à la fortune par le marché, à la vertu par le désert.

Hier, aujourd'hui, demain, sont les trois jours de l'homme.

Rien n'abrége la vie comme les pas perdus, les paroles oiseuses et les pensées inutiles.

Moyen, ordre et raison régissent la maison.

Trois choses perdent l'homme : l'orgueil, l'avarice et le plaisir.

Le jeu nous dérobe le temps, l'argent et la conscience.

Le vin, l'argent et la colère décèlent le caractère de l'homme. Ce que les Israélites expriment par un jeu de mots fort original : *bekis*, *bekous*, *bekâs*, signifiant *la coupe*, *la bourse*, *la colère* [1].

La vanité déjeune avec l'abondance, dîne avec la pauvreté, et soupe avec la honte.

L'adversité est saine à déjeuner, indifférente à dîner, et mortelle à souper.

Le déjeuner, le dîner et le souper, dans les deux derniers proverbes, marquent la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse.

Cette forme aphoristique ternaire remonte à la

[1] Ils disent aussi, par une variante populaire, qui a la même signification, *bekiço*, *bekaço*, *bekoço*. Cette variante m'a été donnée par M. Jest, savant auteur d'une grammaire polyglotte.

plus haute antiquité. On en trouve des exemples dans la Bible et dans les plus anciens livres des Indiens et des Chinois. Les druides, qui s'étaient fait une loi de ne rien écrire [1], l'employaient, à ce qu'on pense, dans leurs vers gnomiques, afin d'aider et d'affermir par l'association des idées la mémoire à laquelle ces vers étaient confiés. L'Évangile ne l'a point dédaignée dans quelques-uns de ses préceptes tels que celui-ci : *Demandez et on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et on vous ouvrira.* Les pères et les docteurs de l'Église l'ont parfaitement adaptée à plusieurs de leurs sentences. On sait qu'elle était familière aux bardes gallois et armoricains, qui résumaient en *triades* leurs traditions religieuses, morales et historiques. Elle fut consacrée assez souvent, par les écrivains du moyen âge, à l'énonciation de certains faits importants de ce triple genre. L'auteur du vieux livre français intitulé *De la louange et beauté des dames*, en fit, dans un passage de ce livre, une application très-spirituelle en résumant en *dix triades* les trente qualités qui constituent la beauté idéale, la perfection de la forme féminine, telle que fut, dit-on, celle d'Hélène [2].

[1] C'est ce que disent les historiens, sans préciser l'époque à laquelle les druides s'étaient fait cette loi, qu'ils ne connaissaient point dans les temps les plus reculés, où ils se servaient d'une écriture sacrée nommée *oghum*.

[2] Ce petit tableau fut traduit par Corniger, en dix-huit vers latins qui ont été recueillis dans la *Forêt nuptiale* de Jean Nevizan :

Triginta hæc habeat quæ vult formosa videri
Fœmina; sic Helenam fama fuisse refert, etc.

« La femme qui veut être reconnue belle doit avoir ces trente qua-

Enfin l'Assemblée nationale de 1789 s'en servit comme du moyen qu'elle jugeait le plus propre à graver dans l'esprit du peuple le grand principe par lequel elle voulait établir sur de nouvelles bases la hiérarchie politique. Sa formule célèbre, LA NATION, LA LOI, LE ROI, où sont fixés les trois degrés de cette hiérarchie, est une véritable *triade*.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, en est une autre plus fameuse encore. Le monde entier sait ce qu'elle a produit.

Je noterai encore quatre formes que prennent assez souvent les proverbes : la forme *parabolique*, la forme *combinée*, la forme *inductive*, et la forme *dialoguée*.

La forme *parabolique* est celle par laquelle ils ressemblent aux paraboles, ils deviennent de petites paraboles. Les suivants feront connaître ce que cette forme peut avoir de particulier et de piquant.

CELUI QUI NÉGLIGEA DE RÉPARER LA GOUTTIÈRE PERDIT SON LOGIS.

LE PARESSEUX SE LEVA POUR ALLUMER DU FEU, ET IL BRULA LA MAISON.

LES SAGES VONT CHERCHER DE LA LUMIÈRE ET LES FOUS LEUR EN DONNENT.

J'AI VU CELUI QUI AVAIT DÉROBÉ DES ÉPINGLES FUS-

» lités que la renommée attribue à Hélène, » etc. Vient ensuite l'énumération de ces trente qualités divisées trois par trois, que je ne puis rapporter ici. Ceux qui seraient curieux de les connaître, les trouveront dans les livres que j'ai indiqués et dans le *Dictionnaire* de Bayle, à l'article HÉLÈNE, ou bien dans un joli conte intitulé *Un rossignol pris au trébuchet*. L'auteur de ce conte, M. Boniface Saintine, les a rapportées avec quelques modifications réclamées par l'euphémisme.

TIGÉ, ET CELUI QUI AVAIT VOLÉ LE TRÉSOR DEVENU JUGE DE LA PROVINCE.

JE SUIS ALLÉ AU CONVOI DU RICHE; IL N'Y MANQUAIT QUE DES GENS POUR LE REGRETTER.

LE ROI DES SOUHAITS ALLA MOURIR A L'HÔPITAL. La glose dit qu'il n'y put entrer, et que ce fut à la porte qu'il trépassa. Digne conclusion de la série de ses désappointements.

La forme *combinée* consiste tantôt à joindre au proverbe un autre proverbe analogue, ou un fait qui le confirme, tantôt à l'énoncer par une énumération de traits ou de circonstances qui en marquent et en expliquent le caractère. Je vais offrir des exemples de ces divers cas.

L'HUISEUSE EST MOULT NUISEUSE. — QUI DE L'HUISEUSE NE SE GARDE, LE PETIT PECHIER ATTRACT LI GRANDS. Voilà deux vieux proverbes réunis en un seul. Le second vient à l'appui du premier, dont il déduit cette vérité morale d'une haute portée, qu'en s'abandonnant à *l'huiseuse*, c'est-à-dire à l'oisiveté[1], on est entraîné par son influence d'un léger défaut à un vice capital.

C'est surtout à cause de cette pernicieuse influence qu'on a nommé *l'oisiveté mère de tous les vices*, et qu'on dit aussi proverbialement que *lorsqu'elle ne les a pas produits elle les couve*. Ne pourrait-on ajouter qu'elle est une couveuse si puissante qu'elle

[1] Le nom d'*huiseuse*, dérivé du mot *huis* (porte), a été donné à l'oisiveté, parce qu'une personne oisive se tient ordinairement sur le pas de la porte de la maison, négligeant sa tâche pour regarder les passants ou ce qui se fait dans la rue.

enchérit sur la nature même, et que si elle couvait des œufs de lézard elle en ferait éclore des crocodiles?

A L'HABITUDE TOUT EST POSSIBLE. CELUI QUI S'ÉTAIT HABITUÉ A PORTER UN VEAU LE PORTAIT DEVENU BOEUF. Ce proverbe, dont le texte présente la combinaison de l'idée générale qui le constitue avec un fait particulier qui en est une démonstration saillante, ne se prend guère qu'en mal, quoiqu'il paraisse très-susceptible de se prendre en bien. Il s'emploie dans un sens analogue à celui du proverbe précédent, pour montrer que la mauvaise habitude va sans cesse en empirant, et, comme l'oisiveté, finit par produire des énormités. C'est la signification qu'il avait chez les Latins, de qui nous l'avons reçu : *Taurum tollet qui vitulum sustulerit.* — *Celui-là portera le taureau qui aura porté le veau.* Il est dérivé d'une chrie que les rhéteurs de l'antiquité donnaient à développer à leurs élèves, et que voici telle que l'a citée Quintilien : « Milon s'étant accoutumé à porter tous les » jours un veau sur ses épaules, il se trouva avec » le temps qu'il portait un bœuf. » (*Instit. orat.*, liv. I, ch. IX.)

Montaigne a rapporté le fait en question, en l'attribuant à une villageoise : « Celuy me semble, dit- » il, avoir très-bien conceu la force de la coustume, » qui forgea ce conte, qu'une femme de village » ayant apprins de caresser et porter entre ses bras » un veau, dez l'heure de sa naissance, et conti- » nuant tousjours à ce faire, gaigna par l'accoustu- » mance que, tout grand bœuf qu'il estoit, elle le

» portoit encore : car c'est, à la vérité, une violente » et traistresse maistresse d'eschole que la cous- » tume, etc. » (*Ess.*, liv. I, ch. XXII.)

VOULEZ-VOUS ÊTRE HEUREUX UNE JOURNÉE? PORTEZ UN HABIT NEUF. — UNE SEMAINE? TUEZ UN COCHON. — UN MOIS? GAGNEZ UN PROCÈS. — UNE ANNÉE? MARIEZ-VOUS. — VOULEZ-VOUS L'ÊTRE TOUTE LA VIE? SOYEZ HONNÊTE HOMME. Cette phrase proverbiale, qui énumère plusieurs espèces de bonheur ou de contentement, dont elle marque la courte durée, est remarquable par une certaine originalité. Elle expose d'une manière arithmétique, pour ainsi dire, que l'unique moyen d'être heureux pendant tout le temps qu'on peut vivre, consiste dans la pratique de la vertu.

Il y a des gens qui goûtent peu ces phrases proverbiales, composées d'une série de propositions naissant l'une de l'autre et formant comme les anneaux d'une même chaîne. Ils les accusent de manquer d'une qualité que doit avoir tout bon proverbe, d'être facile à retenir. Cela est vrai de quelques-unes qui embrassent trop d'objets et les présentent mal enchaînés, mais non de celles où les faits sont peu nombreux et ont un enchaînement méthodique. L'association naturelle et logique des idées les rend commodes à la mémoire. D'ailleurs le besoin de les remémorer, afin de ne pas les oublier, a l'avantage d'y faire réfléchir et de frapper la cervelle d'un souvenir plus durable, et c'est pour cette double raison que dans l'ancien temps on affecta la forme combinée à certaines leçons proverbiales.

La forme inductive est une sorte d'analyse et de développement raisonné d'une proposition qui est présentée dans ses détails caractéristiques, en passant graduellement de l'un à l'autre pour arriver à la démonstration incontestable de la vérité qu'elle exprime.

POUR UN CLOU SE PERD UN FER, POUR UN FER LE CHEVAL, ET POUR LE CHEVAL LE CAVALIER. Ce que Franklin, dans la *Science du bonhomme Richard*, a développé de cette manière : « *Parfois petite négli-*
» *gence accouche d'un grand mal* : faute d'un clou le
» fer du cheval se perd; faute du fer, on perd le
» cheval, et faute du cheval, le cavalier lui-même
» est perdu, parce que l'ennemi l'atteint et le tue :
» le tout pour n'avoir pas fait attention à un clou
» de fer de cheval. »

On trouve dans les proverbes chinois quelques inductions remarquables, telle est celle-ci : *L'usage du monde conduit à la défiance, la défiance conduit aux soupçons, les soupçons conduisent à la finesse, la finesse conduit à la méchanceté, et la méchanceté conduit à tout.*

C'est aussi une formule inductive bien digne d'être citée que celle qui constitue le proverbe appelé *rota*, roue, par lequel les Italiens montrent la conséquence des richesses paraissant, disparaissant et reparaissant pour disparaître encore au branle d'une roue qui ne s'arrête jamais. *Richezza fa superbia, superbia fa povertà, povertà fa humiltà, humiltà fa richezza, richezza fa superbia*, etc. *La richesse produit l'orgueil; l'orgueil, la pauvreté; la pauvreté,*

l'humilité; l'humilité, la richesse; la richesse produit l'orgueil, etc. Ce qui continuera, dit Lamothe-Levayer, d'une répétition poursuivie, et aussi longtemps que les cieux rouleront circulairement sur nos têtes.

La forme dialoguée a pour objet de rendre une pensée proverbiale plus vive et plus saillante, en l'exposant dans une demande et une réponse faites par le même individu ou par deux interlocuteurs.

QU'EST-CE QU'UN SOT QUI A FAIT FORTUNE? — C'EST UN COCHON EMBARRASSÉ DE SON LARD.

MA MÈRE, QU'EST-CE QUE SE MARIER? — MA FILLE, C'EST FILER, ENFANTER ET PLEURER. C'est un proverbe usité en Languedoc comme en Espagne, et je ne sais dans lequel des deux pays il est né.

BEAU MULET, QUEL EST TON PÈRE? — LA PLUS BELLE JUMENT DES PYRÉNÉES EST MA MÈRE. Ce proverbe, d'origine basque, fait évidemment allusion à l'apologue du mulet qui se vante de sa généalogie, parlant sans cesse de sa mère la jument et ne disant jamais un mot de son père l'âne.

La pie dit à la corneille : *Tu es toute couverte de noir.* — La corneille lui répond : *Tu en as de belles pièces.* Ce proverbe méridional s'applique à une personne qui reproche à une autre des ridicules ou des défauts qu'elle a elle-même, dans le même sens qu'on dit : *La pelle se moque du fourgon.* Ce sens généralisé est celui de l'adage : *Il ne faut pas montrer les défauts d'autrui avec un doigt sale.*

Voici encore un petit dialogue fort comique dont on fait depuis quelques années un emploi prover-

bial. Il est tiré de la caricature du conscrit aux prises avec l'ennemi. Le Jean-Jean appelle son capitaine : *Eh! capitaine, accourez! je tiens un prisonnier. — Amène-le donc. — Je ne le puis pas, il m'entraîne, il ne veut pas me lâcher.*

Ce qu'il faut remarquer surtout dans les proverbes, c'est le tour paradoxal et la manière détournée, énigmatique même dont ils se servent pour exprimer certaines vérités qui, à force d'être évidentes et familières, pourraient devenir indifférentes ou dédaignées. Tantôt ils singularisent la pensée afin de la mettre en relief, tantôt, sans cesser de la rendre avec clarté et précision, ils y laissent quelque chose à deviner, afin de piquer la curiosité et de donner l'éveil à la réflexion; tantôt ils la présentent sous des images empruntées à des objets d'un monde idéal, afin que l'esprit, averti par ces images, s'applique à l'explorer comme un phénomène où il doit trouver quelque résultat rare et inconnu. Les formes *surnaturelles* qu'ils lui prêtent sont des moyens de faire ressortir ce qu'elle a d'important et d'exceptionnel.

Jean a étudié pour être bête, offre un tour de paradoxe non moins spirituel qu'original, par lequel on caractérise très-bien la sottise d'un homme qui a beaucoup de mémoire sans jugement, et dont la mémoire semble n'avoir retenu que des inepties. Il ne perd rien à être comparé au mot de Hobbes : « Si » j'avais lu autant qu'un tel, je serais aussi sot que » lui, » et à ces vers où Boileau a parfaitement peint la confusion qu'un grand nombre de lectures faites

sans goût et sans discernement produisent dans la tête du pédant,

> . . . Qui de mille auteurs retenus mot pour mot,
> Dans sa tête entassés n'a jamais fait qu'un sot.
> (Sat. IV.)

CACHE-TOI POUR QU'ON TE VOIE, offre de même un tour de paradoxe aussi vrai qu'ingénieux, qu'on applique ironiquement, dans un sens particulier, à une personne qui se cache ostensiblement pour se faire remarquer, et qu'on emploie en général, sans ironie, pour signifier que le mystère dont on cherche à s'envelopper éveille la curiosité publique, qui s'attache à le pénétrer, et que les précautions par lesquelles on croit éviter les regards sont des moyens de les attirer.

LE MAL DE L'OEIL, IL FAUT LE PANSER DU COUDE, est un proverbe qui appelle l'attention par la façon détournée et imprévue dont il énonce la leçon qu'il donne. Mais une telle forme, loin d'en cacher le sens, le fait découvrir. On voit d'abord qu'il n'est pas possible de porter le coude à l'œil, et l'esprit traduit aussitôt ce proverbe par cet autre : *Qui veut guérir ses yeux doit s'attacher les mains.* Recommandation excellente, car les yeux sont des organes excessivement délicats que le moindre contact peut blesser. Charron (liv. I, ch. XII) les dit sujets à cent vingt maladies. Mais cette opinion, qui était celle des médecins empiriques du moyen âge, n'est point admise par les oculistes de notre temps.

LES POULES PONDENT PAR LE BEC, constitue une pro-

position énigmatique dont le sens ne saurait échapper à la réflexion. Elle veut dire que les poules doivent être bien nourries pour qu'elles pondent beaucoup d'œufs.

Nul homme ne s'est baigné deux fois dans la même rivière, présente aussi une espèce d'énigme qu'il faut découvrir. C'est que l'homme, au moral et au physique, change avec une rapidité qui ne lui permet pas de rester absolument le même pendant plusieurs heures de suite; qu'il n'est pas le matin ce qu'il était la veille, ni le soir ce qu'il était le matin; que ses sentiments et ses pensées sont semblables aux flots d'un courant, sans cesse poussés et remplacés par de nouveaux flots. — On dit également, et plus souvent : Les hommes sont comme les rivières qui conservent leur nom, mais dont les eaux changent toujours. Le proverbe a été formulé par Héraclite, et la comparaison proverbiale, qui en est une variante explicative, appartient à Sénèque. On les trouve l'un et l'autre dans la 58e épître de l'auteur latin.

On comprend que ces formules énigmatiques n'ont pas été imaginées pour rendre indevinables les vérités qu'elles enveloppent, mais pour leur donner un attrait mystérieux qui invite à les découvrir, il est donc besoin de méditer et d'approfondir ce qu'elles ont de caché, suivant le conseil de l'Ecclésiastique : *Occulta proverbiorum exquiret sapiens* (xxxix, 3). Il y a toujours en elles quelque trait particulier qui en indique le sens, et ce sens n'est jamais impénétrable pour qui sait le chercher.

En cherchant bien on finit par trouver et quelquefois mieux que ce qu'on cherchait. C'est le cas d'appliquer le proverbe : *Saül cherchait des ânesses et il trouva une couronne.*

Quant aux formules que j'ai qualifiées de *surnaturelles,* elles sont rarement difficiles à comprendre. L'espèce de merveilleux qui les constitue est comme une lumière qui en éclaire toute la profondeur. Voici deux belles formules de ce genre :

Dieu écrit droit avec des lignes courbes, c'est-à-dire que ce qui semble le plus s'écarter du but de la Providence y conduit directement, et que ce qu'on serait tenté de prendre quelquefois pour une déviation de la marche qu'elle a tracée vers ce but aux événements humains, est encore un progrès ou une condition du progrès. Ce proverbe, usité chez plusieurs peuples, pourrait bien avoir suggéré à Gœthe son mot remarquable : *L'esprit humain avance toujours en ligne spirale.* « Mot d'autant plus profond, » dit madame de Staël, qu'à beaucoup d'époques » l'esprit humain semble reculer et revient ensuite » sur ses pas, en ayant gagné quelques degrés de » plus. » Le proverbe et le mot de Gœthe sont tout à fait identiques par le sens, quoiqu'ils diffèrent beaucoup par l'expression.

Dieu exécute ses grands desseins sur le monde avec la main d'un manchot. Cela n'est évidemment qu'une sorte de parabole, puisqu'un manchot n'a point de main. Mais cette parabole, que son étrangeté même rend plus frappante, fait très-bien comprendre que l'œuvre de Dieu s'accomplit indépen-

damment des projets et des calculs des hommes d'État, qui, comme on sait, ne sont pas manchots, et que les événements extraordinaires par lesquels cette œuvre se manifeste en font mieux ressortir le caractère miraculeux par l'exiguïté et l'insignifiance des causes apparentes dont on suppose à tort qu'ils sont les effets.

Nous avons beaucoup de formules caractérisées par le même tour d'esprit et d'imagination, mais d'une moins haute portée que les deux précédentes. J'en ai donné, à l'article de l'hyperbole, plusieurs qui peignent l'homme malencontreux. En voici d'autres qui forment la contre-partie de ces dernières :

Celui que favorise la fortune, ses chiens lui pondent des oeufs. C'est-à-dire qu'il n'y a rien, même de ce qu'on juge impossible, qui ne réussisse à un homme heureux.

Nous disons encore de cet être privilégié qu'Il est venu au monde chaussé et vêtu.

Les Anglais ont une locution analogue fort originale : *To be born a silver spoon in the mouth*, — *Être né avec une cuiller d'argent à la bouche.*

Les Orientaux se servent du proverbe : *A l'homme favorisé de la fortune, l'or lui tombe naturellement dans la bouche.* On raconte que le grand vizir Raghib-Pacha, qui brillait à la tête des poëtes turcs du dix-huitième siècle [1], se plaisait à mettre ce proverbe en pratique,

[1] On distingue parmi les ouvrages de ce poëte *le Vaisseau des connaissances*, qu'on regarde comme son chef-d'œuvre, et dont on a dit qu'*il voguait majestueusement sur l'océan de la renommée.*

dans un dîner qu'il donnait chaque semaine à des hommes distingués dans les lettres ou dans les sciences. Le mets principal de ce dîner était toujours un pilau considérable où des grains d'or et d'argent étaient mêlés aux grains de riz. Chaque convive puisait tour à tour au plat avec sa cuiller, et l'on disait de celui qui se trouvait le mieux loti *que l'or lui tombait naturellement dans la bouche*. On croit que cet usage avait été renouvelé par le grand vizir d'un usage beaucoup plus ancien d'où le proverbe était probablement dérivé.

Le langage proverbial se distingue assez souvent par un caractère de plaisanterie singulière, originale, un peu excentrique, dont l'effet toujours frappant résulte d'ordinaire du contraste imprévu du naïf et du malin, du sérieux et du bouffon, du réel et du fantastique. C'est le caractère qu'on a désigné par le mot *humour*, pris de l'anglais, qui l'avait reçu de notre langue où il exprimait la même idée. Car cette sorte de plaisanterie fut heureusement cultivée chez nous avant de l'être en Angleterre. Elle paraît même plus propre, ainsi que l'a observé Diderot, au génie folâtre et léger du Français, qu'à la tournure d'esprit sérieuse et raisonnée des Anglais, et si son observation n'était confirmée par les œuvres de Rabelais, par celles de Cyrano de Bergerac, par le théâtre de Gherardi, que Fontenelle appelait un *grenier à sel*, etc., elle serait mise hors de doute par une foule de proverbes et de dictons que l'humour a inspirés. Je vais en citer quelques-uns où il apparaîtra dans ses principales variétés.

Pendant que le baton va et vient les épaules se reposent. Ce proverbe porte certainement le cachet de l'*humour*. Il n'y a personne qui ait besoin qu'on lui explique ce qu'il signifie au propre, et je me borne à constater qu'il s'emploie au figuré, tantôt ironiquement pour peindre la fâcheuse situation d'un individu continuellement exposé aux coups réitérés de la mauvaise fortune, tantôt sérieusement pour dire qu'il n'est point de peine si persistante qui n'ait quelque légère intermission. Le même proverbe est usité chez les Portugais : *Em quanto o pao vai e vem, folgão as costas,* — *Pendant que le bâton va et vient, les côtes se reposent*. Ils s'en servent comme d'une sentence morale par laquelle ils font entendre qu'il ne faut pas désespérer, et que le malheur laisse toujours un peu de répit dont on doit s'empresser de profiter, conformément à l'intention de Dieu, qui châtie ceux qu'il veut ramener à lui.

Quand un chien se noie tout le monde lui offre a boire, est encore un proverbe dont le trait final présente un autre exemple de l'*humour*, par lequel on voit que ce tour d'esprit résulte quelquefois de l'emploi inopiné mais naturel d'une simple expression dans un sens opposé à celui qu'elle a ordinairement. On n'a qu'à substituer aux mots *tout le monde lui offre à boire*, les mots *tout le monde l'enfonce dans l'eau*, et la vérité de l'observation que je viens de faire sautera aux yeux.

Mais c'est moins la singularité de l'expression que celle de l'idée qui caractérise l'*humour* ; il tient presque toujours au fond de la chose, et le change-

ment de la forme ne saurait l'en faire disparaître entièrement sans dénaturer cette chose. On peut s'en convaincre, si l'on a du temps à perdre, en soumettant à toutes les épreuves de la phraséologie cette boutade ironique par laquelle on ridiculise un pauvre orgueilleux qui veut se donner des airs de grand seigneur : IL EST PAUVRE MAIS IL EST NOBLE : SES ARMOIRIES SONT DEUX CAROTTES DE TABAC EN CROIX, AVEC CES MOTS AUTOUR : DIEU LE BÉNISSE !

L'*humour* se manifeste aussi sous des traits de pure invention, mais plus propres que ceux de la réalité à faire ressortir l'objet qu'il a en vue par un curieux relief d'idéal ou d'extraordinaire.

IL VEUT FAIRE SÉCHER DE LA NEIGE AU FOUR ET LA VENDRE POUR DU SEL BLANC. Voilà une facétie d'une étonnante originalité. Elle est dirigée, en particulier, contre un industriel infatué de quelque spéculation à laquelle il attache des espérances d'un bénéfice imaginaire, et, en général, contre les utopistes qui proposent comme réalisables les projets les plus chimériques. Elle figurerait très-bien parmi les imaginations que le docteur Swift, dans son *Gulliver,* a prêtées aux académiciens de Lapata, et elle pourrait servir de pendant à cette phrase où il montre un de ces académiciens *occupé à calciner la glace pour en extraire du salpêtre et en faire de la poudre à canon.*

Une saillie non moins originale que celle qu'on vient de voir, se trouve dans un dicton également facétieux qu'on applique à un individu poursuivi du guignon le plus guignonnant : *S'il se faisait chapelier,*

personne n'aurait plus de tête. Est-il possible d'imaginer une manière plus frappante de dire que ses chapeaux resteraient sans débit ? Le poëte espagnol Quévédo a exprimé une idée tout à fait analogue dans sa chanson du *Malencontreux*, où ce personnage s'écrie : *Si je me faisais cordonnier, personne n'aurait plus de pied.*

L'*humour* va quelquefois jusqu'au burlesque et s'y distingue par une verve excessive d'imagination bouffonne, comme dans ces deux phrases populaires :

Sa bouche dit a ses oreilles que son menton touche a son nez. N'y a-t-il point là une image extrêmement drôlatique, une frappante caricature en paroles équivalentes à un dessin de Callot ? On croit avoir sous les yeux cette figure grotesque dont le menton et le nez crochus sont en contact et pour ainsi dire aux prises, au-dessus d'*une bouche* très-fendue *qui semble*, comme on dit, *vouloir mordre* ou *avaler les oreilles*, ou bien d'*une bouche qui*, comme on dit encore, *n'aurait qu'à se retourner pour envelopper toute la tête.*

Cette idée d'une bouche qui, si elle était retournée, recouvrirait la tête entière, me rappelle une phrase écrite par Cyrano de Bergerac dans une de ses *Lettres contre M. de V.* « Vous avez, lui dit-il, » une bouche si large, que je crains quelquefois que » votre tête ne tombe dedans. » Mais la bouffonnerie de Cyrano est d'une imagination folle, tandis que l'autre est d'une imagination rationnelle dans son excentricité.

Quant à l'idée du nez et du menton aux prises au-dessus de la large bouche, elle pourrait se traduire par une risible charge en peinture, à laquelle on mettrait pour inscription : *Le duel à mort sur une fosse.*

AVOIR DES LÈVRES ATTACHÉES PAR DERRIÈRE. C'est un synonyme singulièrement pittoresque substitué par le peuple à l'expression *avoir les lèvres pincées*, prise dans le sens que lui donne un proverbe bien connu qui signale comme des personnes à procédés perfides celles qui ont des lèvres de cette espèce, dans lesquelles les physiognomonistes ont cru reconnaître un indice caractéristique de malice et de méchanceté [1].

Ces lèvres attachées par derrière, c'est-à-dire ces lèvres minces et pincées, semblables à un double ourlet étiré vers la nuque, où les deux bouts opposés sont censés assujettis par un nœud, offrent quelque chose de fort original, qui peut être rapproché sans désavantage de ce que l'auteur de *Don Quichotte* (part. II, ch. XLVII), dit de Clara Perlerina, « dont la bouche était si fendue et les lèvres si fines » et si délicates, que, si c'était la mode de dévider » des lèvres, on eût pu en faire un écheveau. »

[1] Les lèvres se pincent ou s'amincissent par l'habitude qu'on a de les tenir fermées et distendues, quand on concentre sa pensée sur quelque objet dont on est vivement affecté, et leur contraction se communique jusqu'aux narines, dont le rétrécissement fait paraître la pointe du nez plus saillante. Cette observation, jointe à la maxime de Salomon : *Celui qui pense à de noirs desseins avec un œil fixe, exécute le mal en mordant ses lèvres* (PROV., XVI, 30), a donné lieu au proverbe français : IL FAUT SE DÉFIER DES GENS QUI ONT LES LÈVRES PINCÉES ET LE NEZ POINTU.

Il y a encore deux caractères de l'*humour* qui méritent d'être particulièrement signalés. Je vais citer un exemple de chacun d'eux.

Prends femme, Jean, et dors tant que tu voudras, car elle aura soin de te réveiller. Ici l'*humour* consiste dans un tour comique de naïveté ou plutôt de niaiserie maligne exprimée par une succession de traits inattendus auxquels le dernier ajoute ce que Boileau nommait *un sel réjouissant*.

L'amour d'une femme est un sable mouvant sur lequel on ne peut batir que des chateaux en Espagne. Ces idées et ces expressions sont ingénieuses, leur assortiment est bien entendu, et leur progression est habilement calculée pour amener naturellement et sans disparate le trait final qu'il était difficile de prévoir. Cet exemple, où tout frappe et surprend agréablement l'esprit, ne prouve-t-il pas que l'*humour* a sa poésie?

Il existe une sorte d'*humour* bizarre et sombre qui demande ses inspirations à l'extravagance de la joie et au délire de la mélancolie, qui se place sur un *fond d'agonie*, suivant une expression de Fénelon, pour y rire aux éclats, ou dans un milieu réjouissant pour y pousser des sanglots funèbres, et qui se plaît à réunir ces deux extrêmes presque toujours d'une manière brusque et incohérente. C'est l'*humour* des peuples du Nord, dont le meilleur modèle se trouve dans la scène des fossoyeurs de la tragédie d'*Hamlet*. Nous ne connaissons guère en France cet *humour* à double face, qu'on croirait issu en droite ligne, tantôt d'une lamentation de Jérémie,

tantôt d'une farce de bateleurs, et je ne pense pas qu'il me fût possible d'en découvrir un exemple dans nos proverbes. N'en parlons donc pas davantage, et tenons-nous-en au nôtre, qui me paraît seul de bon aloi. Il ne se livre point à des accès de *spleen* et de misanthropie ; il n'incrimine point la vie, il n'y évoque point de lugubres fantômes pour la rendre odieuse ; il la prend telle qu'elle est moins par elle-même que par la faute des hommes ; il s'attriste sans morosité des maux dont elle est affligée, et s'égaye sans folie des ridicules qu'elle présente. C'est surtout par ce dernier côté qu'il aime à la considérer. Comme Figaro, il veut *se presser de rire dans la crainte de pleurer*. Il s'établit au parterre de la comédie humaine, il en juge les incidents, et poursuit ce qu'ils ont de répréhensible des traits de sa verve railleuse. Mais ses plaisanteries paraissent en général des saillies de franche gaieté et non de malice acrimonieuse. Vives, légères, folâtres, curieuses, surprenantes, elles frappent à la fois l'esprit et l'imagination par la nouveauté et le contraste des idées, par le piquant du tour et les alliances inespérées des mots. Si elles offrent quelque chose d'un peu étrange, c'est l'effet de l'imprévu qui y domine. Mais cette pointe d'étrangeté ne messied pas, et le goût en est rarement blessé. Enfin, si elles sont excentriques, c'est presque toujours d'une excentricité où la raison a sa part.

L'imagination populaire s'est amusée à composer une foule de phrases singulières qui viennent se placer naturellement après les exemples d'*humour* que

j'ai rapportés, car elles sont presque toujours marquées au coin de ce genre de plaisanterie. Ces phrases, que j'appellerai les *impossibilités proverbiales*, parce qu'elles n'expriment rien de réel ni de réalisable, se divisent en trois espèces d'après les trois formes principales qu'elles prennent. Celles de la première présentent des suppositions étranges qui enchérissent sur des suppositions analogues pour en montrer l'absurdité.

Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes de prises.

Si le ciel tombait, les vieilles marmites seraient brisées. Cœlo cadente, ollæ veteres frangerentur (Bebelius).

Si la mer bouillait, il y aurait bien des poissons de cuits.

Celles de la seconde sont des formules d'affirmation où l'on cite quelque chose d'incroyable, de prodigieux, de contraire à l'ordre naturel comme devant s'accomplir, si ce qu'on affirme n'est pas absolument vrai.

Je veux que le diable fasse des souliers de ma peau, si...

Je veux qu'on mette mes yeux dans une sarbacane pour les tirer aux moineaux, si...

Je veux que l'arc-en-ciel me serve de cravate, si...

Celles de la troisième énoncent des actes absolument chimériques pour les attribuer à certains individus dont on cherche à ridiculiser les folles prétentions, les vains efforts et les entreprises inexécutables, comme quand on dit, en faisant

précéder chaque proposition des mots : *Il prétend, il veut,* ou *c'est vouloir :*

Prendre la lune avec les dents.

Paver la mer.

Sécher la mer avec des éponges.

Planter la mer de vignes.

Tirer du sang d'un navet.

Tirer de l'huile d'un mur.

Tresser des cordes de sable.

Atteler des fourmis à une charrette.

Sauter son ombre.

Retourner un puits (c'est-à-dire faire que le fond de ce puits en devienne le sommet ou la partie la plus élevée au-dessus du sol).

Ferrer les cigales.

Arrêter les nuages.

Faire danser les cathédrales.

Prendre les vents au filet.

Fixer le mercure.

Souder le vif-argent.

Chercher un nid de souris dans l'oreille d'un chat.

On a cherché à donner une sorte de rhythme aux proverbes pour rendre plus faciles à retenir les leçons ou les observations qu'ils expriment. Ce rhythme consiste dans l'allitération, dans l'assonance, dans la rime et dans la combinaison métrique des mots de la phrase proverbiale.

L'allitération est la répétition d'une même consonne au commencement des mots principaux de cette phrase, comme dans les exemples que voici :

Paix et Peu, — *Longue Langue et courte Lance*, — *Pauvre Plaideur, Prends Patience*, etc.

Personne n'ignore ce qu'on entend par l'assonance ou rime insuffisante et par la rime proprement dite; je n'en parlerai donc que pour faire observer qu'elles ne produisent pas généralement l'effet agréable qu'elles devraient produire, parce qu'elles pèchent trop souvent, la première par défaut et la seconde par excès. De mauvaises assonances qui étaient autrefois admises comme rimes, telles que celles-ci, *bûche* et *poche*, *corne* et *lanterne*, *hallebarde* et *miséricorde*, ne prêtent plus qu'à rire. Il en est de même de certaines rimes trop riches, surtout de celles qu'on nomme *rimes en écho* : elles choquent souvent par une sotte affectation qu'on s'est amusé à reproduire pour la ridiculiser dans ce distique devenu proverbial :

> Tous les héros qu'Argant tua
> Ne valaient pas Gargantua.

Cependant il en est quelques-unes qui plaisent assez, parce qu'elles ne paraissent point cherchées et ne détournent point l'attention des proverbes où elles figurent. Exemples :

Complimenteur, accompli menteur. Rien de plus naturel que cette rime, elle prête à la pensée proverbiale un agrément qui la rend plus saillante.

Par don on a pardon. Ce proverbe en écho ne manque pas non plus de naturel. Il n'est pas besoin d'indiquer les diverses applications dont il est sus-

ceptible. Elles se présentent d'elles-mêmes. Personne ne peut ignorer que le don a le pouvoir de changer la sévérité en indulgence, qu'il efface les fautes et les souillures, *tollit peccata mundi*, et qu'il est regardé comme un moyen de salut non-seulement pour cette vie mais pour l'autre.

Comment pourrai-je obtenir le pardon de mes péchés? demandait un riche maltôtier à un religieux mendiant. Celui-ci lui répondit par ces paroles, écrites, disait-il, dans le catéchisme de son couvent : *Audite campanas monasterii, dicunt : Dando, dando, dando*. « Écoutez les cloches du monastère :
» Elles disent que c'est par *des dons, des dons, des*
» *dons*. »

Cyrano de Bergerac a profité de ce trait dans le sermon burlesque qu'il a fait sous le nom du curé de Colignac : « En cas que vous vouliez faire votre
» devoir de chrétien, il vous reste deux cloches
» qui vous le prêchent assez : n'entendez-vous pas
» qu'elles sonnent tous les jours à vos oreilles : *Don,*
» *don, don?* »

Parole douce et main au bonnet ne coute rien et bon est. Cette maxime de politesse, qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer, était souvent employée par un de nos rois, Louis XII, qui passe pour l'avoir formulée. L'originalité de ses rimes est propre à faire retenir le bon conseil qu'elle donne.

Quant à la combinaison métrique, elle ne forme guère que des lignes de prose au bout desquelles les assonances et les rimes sont attachées comme de mauvais grelots. Ces lignes, qu'on a eu la prétention

de faire passer pour des vers, ne sont pas toujours conformes aux règles de la versification. Quelquefois elles n'ont ni césure ni hémistiche; elles présentent des hiatus ou des demi-hiatus; il y en a même quelques-unes où l'on trouve plus de syllabes qu'il n'en faut, et, sous ce dernier rapport, on pourrait les comparer aux cloportes, qui n'en marchent pas mieux pour avoir beaucoup de pieds.

Nous avons pourtant quelques proverbes en vers blancs ou sans rimes, d'une assez bonne tournure. On me saura gré, j'espère, de citer les suivants, qui semblent s'être formés d'eux-mêmes, car on ne peut en attribuer la facture à aucun auteur connu. Je dis la facture, et non la pensée, qui se retrouve ordinairement chez des écrivains antiques.

Assez gagne qui perd une vaine espérance.
Qui bronche sans tomber avance le chemin.
Il faut faire un pont d'or à l'ennemi qui fuit.
Toujours au mal de coulpe est joint le mal de peine.
On est souvent puni par où l'on a péché.
Sans être poursuivi le méchant prend la fuite.
Nul crime sans remords et nul remords sans crime.
Le clocher est un doigt qui nous montre le ciel.
Dieu conduit le méchant aux pieds de la justice.
On peut tout supporter, excepté le bon temps.
Vent arrière et beau temps rapprochent les écueils.
Le vilain anobli ne connaît pas son père.
On compte les défauts de l'homme qu'on attend.
Le temps n'épargne pas ce qui s'est fait sans lui.
Une maîtresse est reine, une femme est esclave.

Un mot dit à l'oreille est entendu de loin.
Taire la vérité c'est enfouir de l'or.
Les femmes et les sots ne pardonnent jamais.
Obliger un ingrat c'est acheter la haine.
Obliger un ingrat c'est parfumer un mort.
Dieu mesure le vent aux brebis dépouillées.
L'ingratitude un jour tua la bienfaisance.
Qui fait deux fois naufrage accuse à tort la mer.
Écoute le premier et parle le dernier.
Le bénéfice injuste est l'arrhe du malheur.
Le plus beau lendemain ne nous rend pas la veille.
La rivière paisible a ses rives fleuries.
Chacun dort sur sa couche et Dieu veille pour tous.
Il faut découdre et non déchirer l'amitié.
Qui cesse d'être ami ne l'a jamais été.
Le respect mutuel resserre l'amitié.
Le baiser est un fruit qu'il faut cueillir sur l'arbre.
L'amour le plus parfait est le plus malheureux.
L'âme d'un amant vit dans un corps étranger.

Parmi ces vers, il y en a certainement de très-bien frappés, que de bons poëtes ne seraient pas fâchés d'avoir faits; mais ils ne peuvent être considérés que comme des exceptions. A part ces rencontres heureuses, les proverbes, je le répète, ne se distinguent point par leurs qualités métriques. Cependant il ne faut pas croire que, s'ils sont presque toujours étrangers à la versification, ils doivent l'être également à la poésie. Ce serait une erreur, car il y en a un assez grand nombre où l'on trouve une remarquable poésie qui résulte de la personnification des

êtres abstraits, du grandiose des pensées, de la beauté des sentiments, de l'éclat des images et de la combinaison des termes, propres à parler tout ensemble à l'imagination et au cœur. On a pu observer tour à tour ces divers mérites dans plusieurs de ceux que j'ai rapportés; on va les observer encore dans quelques autres, où je tâcherai de les faire ressortir.

La mort assise a la porte des vieux tend ses embuches aux jeunes. Voilà un tableau parfaitement tracé, qui semble avoir été conçu par l'imagination d'un artiste habile. Je serais tenté de croire qu'il a été peint sur bois ou sur toile avant de l'être en langage proverbial.

La mort s'embusque au sein des voluptés. Ce proverbe, traduit d'un proverbe ancien cité par Lactance : *Mors in voluptatibus delitescit*, offre aussi une peinture poétique dont les yeux sont frappés en même temps que l'esprit. Les paroles y produisent en quelque sorte l'effet des couleurs.

Chaque heure nous blesse et la dernière nous tue, dit avec une effrayante énergie que la vie n'est qu'une mort progressive, commencée par l'heure où l'on naît, continuée par chaque heure suivante, et achevée par la dernière. Ce beau proverbe se retrouve dans l'inscription latine : *Omnes vulnerant, ultima necat*, qu'on plaçait autrefois sur les cadrans des églises pour ramener les fidèles aux graves pensées de l'éternité par la considération d'une vie si fugitive, dont *toutes les heures ne sont* réellement *que des portions de la mort*.

Notons en passant que la plupart des proverbes qui parlent de la rapidité avec laquelle les jours de l'homme courent à la mort sont d'une expression poétique, et citons en preuve les deux suivants : *On ne jette point l'ancre dans le fleuve de la vie.* — *On ne dresse point de tente sur le chemin de la vie.*

Le temps est le roi des heures, et chacune de celles qui passent l'enrichit. Il y a là une assez belle image qui nous fait voir que rien de ce qui est perdu pour nous ne l'est pour le temps, et que les tributs qu'il prélève à nos dépens lui composent un revenu immense qui va sans cesse grossissant. — Un auteur, dont j'ai oublié le nom, a dit : « Je me figure » le temps environné de toutes nos heures per- » dues ; » mais il ne l'a dit que d'après le proverbe.

L'avenir est perclus de la moitié de ses membres. Ce proverbe, pour être exprimé d'une façon familière, n'en est pas moins poétique. Il nous montre sous une forme d'une pittoresque hardiesse que l'avenir qu'on a en vue n'arrive presque jamais, ou que, s'il arrive, il ne saurait être ni tel qu'on le désire ni tel qu'on le craint, et que, par conséquent, au lieu de se faire de cet avenir continuellement en défaillance un objet d'espoir ou d'inquiétude, il faut s'attacher au présent, auquel l'Évangile nous conseille de donner toute notre sollicitude. *Aujourd'hui est le seul vrai temps,* dit un proverbe germanique : *Heute ist die Zeit.*

L'homme est disciple de ce qui l'entoure. L'homme reçoit son instruction des objets au milieu desquels

il vit, ou plutôt du rapport qu'il y a entre ces objets et les besoins qu'il éprouve; car le développement de ses facultés est toujours en raison de ses besoins. C'est la position dans laquelle il se trouve placé sur ce globe qui, par tout ce qu'elle lui présente, étend ou resserre son intelligence, et détermine le caractère de son esprit ainsi que de sa moralité. Une maxime orientale dit que *ses habitudes lui viennent de la nature du sol. Celui qui habite les bords de la mer est naturellement marin; le montagnard, chasseur, et l'homme de la plaine, agriculteur*. Telles sont les idées implicitement contenues dans la formule *l'homme est disciple de ce qui l'entoure*. En trouverait-on une autre qui les résumât d'une manière aussi concise, aussi juste, aussi belle et aussi conforme à la poésie de la raison?

Le mal poursuit celui qui l'a fait. Ce proverbe, pris des paroles de Salomon : *Peccatores persequitur malum* (*Prov.*, XIII, 21), offre, sous une expression hardiment figurée, cette maxime que le méchant est victime de sa méchanceté; mais la hardiesse de l'expression semble presque effacée par l'usage habituel qu'on en fait. Je vais la rapprocher d'un proverbe oriental dont l'explication me paraît propre à la faire ressortir. Ce proverbe, tiré du Koran (ch. VI, verset 31), dit que : *Le méchant portera sur son dos son fardeau*, c'est-à-dire le mal qu'il aura commis. C'est ainsi que les musulmans entendent le mot *fardeau*. Ils croient qu'au jour de la résurrection le méchant verra ce mal venir à lui sous la forme d'un animal à la figure hideuse, au souffle

empesté. Saisi d'épouvante à la vue du monstre, il lui demandera : Quel est ton nom ? et le monstre lui répondra : « Eh quoi! ma laideur t'effraye au point » de t'empêcher de reconnaître ton ouvrage! Je » suis le mal que tu as fait. Je te portais sur la terre, » tu vas me porter à ton tour. » A ces mots, il s'élancera sur ses épaules, où il restera éternellement attaché, pour lui faire souffrir d'horribles tourments. Alors tous les êtres créés auront pour le coupable un aspect terrifiant; tous lui crieront : « Anathème » à l'ennemi de Dieu! C'est toi que menaçaient ces » paroles du livre de vérité : *Les impies porteront* » *leur fardeau sur leur dos.* »

Je crois que notre proverbe, considéré sous le reflet de cette forte prosopopée, apparaîtra avec sa couleur poétique, dont l'habitude empêche de voir toute la beauté.

La débauche est un monstre qui n'engendre pas. N'est-ce pas montrer par une figure énergique et brillante que le débauché est condamné par ses propres vices à mourir sans postérité? *Extinctus propriis criminibus.*

Se mettre devant le soleil ne l'empêche point de marcher. Belle allégorie qui nous enseigne par une image grande et imposante que la vérité ne cesse de se répandre, malgré les obstacles qu'on oppose à sa propagation. Pareille à l'astre qui lui sert de symbole, elle peut être quelquefois éclipsée, mais jamais éteinte.

L'orgueil prit son vol vers le ciel et alla tomber dans l'enfer. Peut-on exprimer d'une manière plus

admirable à quelle hauteur *l'orgueil, qui monte toujours,* aspire à s'élever, et dans quel abîme insondable il se précipite? C'est l'ange rebelle qui veut s'asseoir sur le trône de l'Éternel, et qui roule foudroyé dans le gouffre sans fond de la géhenne du feu inextinguible.

L'AFFAMÉ CROIT VOIR LA FACE DE DIEU DANS LE PAIN QU'ON LUI OFFRE. Il serait difficile de peindre aussi bien le ravissement qu'éprouve le malheureux à la vue de ce pain offert, *sur l'ombre duquel il était réduit à promener sa langue,* suivant une expression de saint Augustin qui vient ici naturellement. (*Cité de Dieu,* IV, 23.)

ON N'APPREND PAS A COUCHER SUR UN LIT DE ROSES est un proverbe très-poétique, qu'on emploie à peu près dans le même sens que cet autre : *Le vice s'apprend sans maître,* c'est-à-dire qu'on n'a pas besoin de leçons pour être initié à la mollesse et à la volupté, choses trop attrayantes dans lesquelles l'essai ne diffère pas du savoir-faire, comme dans *le couvent du diable, où l'on est profès sans noviciat.*

QUE LA NUIT ME PRENNE LA OU SONT MES AMOURS. Cela exprime très-heureusement qu'on est charmé de s'attarder dans un endroit où l'on se plaît, auprès d'une personne qu'on aime. Ce vœu tendre et délicat, rendu avec une exquise simplicité, ne serait pas déplacé auprès du vœu de Léandre, dans l'*Anthologie* ou *choix de fleurs.* C'est vraiment une fleur d'amour et de poésie.

QUE DIEU ME RAMÈNE OU SONT LES MIENS! Voilà encore un proverbe où un sentiment profond est

exprimé avec une naïveté bien touchante; il pourrait s'appeler : *La prière de l'exilé.* On croit entendre, dans cette prière, le cri du cœur de l'infortuné qui soupire après sa famille et sa patrie absentes, et l'on ne peut s'empêcher d'y joindre le cri spontané de son propre cœur comme un écho de vive sympathie.

Je suis porté à croire que ce charmant proverbe a été formulé par quelque troubadour retenu, comme Ovide, sur une terre lointaine; mais je ne puis dire qu'il l'ait été par un troubadour de notre nation, car il ne nous appartient pas exclusivement. Il paraît même moins ancien et moins usité chez nous que chez les Portugais, qui en revendiquent l'invention : *Lá me leve Deos aonde estão os meus.*

J'ai montré le langage proverbial dans ses plus curieuses variétés. On l'a vu employer une infinité de formes tour à tour simples, naïves, singulières, originales, plaisantes, facétieuses, graves, nobles, pittoresques, poétiques, et revêtir souvent une même pensée de plusieurs de ces formes, suivant les points de vue différents sous lesquels il voulait exposer cette pensée. Une telle aptitude à prendre des tons si tranchés, à s'approprier à des sujets si opposés, n'est-elle pas une preuve évidente qu'il a beaucoup plus de valeur littéraire qu'on ne lui en suppose? Ainsi je n'ai pas à craindre d'être, en le louant, sous l'influence de cette partialité involontaire qu'on éprouve en faveur des choses auxquelles on s'est attaché par de longues études. Je ne me fais point illusion sur les défauts qu'on peut

lui reprocher. Je n'hésite point à les reconnaître. Mais je suis convaincu, par un examen approfondi, que ces défauts ont une ample compensation dans de nombreuses qualités, et je crois qu'il serait plus juste et plus avantageux de le considérer par ses bons côtés que par ses mauvais. Pourquoi donc, au lieu de le traiter avec un dédain irréfléchi, ne pas l'apprécier, à l'exemple des excellents écrivains qui lui ont fait tant d'emprunts heureux? Il contient une foule d'archaïsmes qui nous révèlent des usages précieux de notre ancienne langue; il est fertile en idiotismes tout à fait conformes au génie de cette langue, et d'autant plus dignes d'être étudiés qu'ils sont indépendants des règles des grammairiens. Il a toujours une spécialité d'expression et de tournure qui adapte si parfaitement le mot à la chose et détermine si bien le rapport de l'un avec l'autre qu'il n'est pas possible de s'y méprendre. Ce que son style offre généralement de caractéristique, d'expressif et d'animé, me semble constituer le parler qu'aimait Montaigne, « parler simple et naïf, tel à » la bouche que sur le papier; parler succulent et » nerveux, non tant délicat et peigné comme véhé» ment et brusque. » Il est exempt par sa nature de ce que le même auteur appelle des *longueries d'apprêt*. Il ne languit jamais autour de l'idée; il y tend sans déviation; il saisit de prime abord ce qu'elle a d'essentiel et de saillant, au moyen d'inversions rapides ou d'ellipses hardies qui la dégagent de l'attirail des mots redondants ou superflus. Partout il présente une pittoresque application de ce



précepte, qui est lui-même un proverbe : *Parle au peuple comme à un sourd, avec des gestes et des images*. Ce qu'il dit, on le voit : il s'adresse à l'œil en même temps qu'à l'oreille ; il excelle, en outre, à rapprocher les choses éloignées, à combiner les contrastes les plus curieux par des alliances heureusement assorties : *Curiosa felicitas verborum*. Enfin il brille fréquemment des traits de cet esprit qui, suivant la définition de Montesquieu, « consiste à » reconnaître la ressemblance des choses diverses » et la différence des choses semblables. » Et ce ne sont pas là les seuls titres qui le recommandent ; j'en ai indiqué d'autres assez frappants pour qu'on se les rappelle, et j'aurai l'occasion d'en signaler encore plusieurs d'un nouveau genre, en poursuivant ces études.

CHAPITRE SEPTIÈME.

J'ai déjà parlé de l'origine et de l'accroissement des proverbes dans les considérations historiques exposées au premier chapitre de ces études. J'y ai remarqué d'abord que les proverbes naquirent des enseignements des prêtres, des législateurs, des sages et des savants [1], qui s'appliquèrent à réduire en formules claires, précises et faciles à retenir, les vérités d'expérience et de raison essentielles à l'éducation physique et morale des peuplades naissantes qu'ils dirigeaient. Puis j'ai fait voir que plusieurs de ces formules, demeurées dans la mémoire, furent recueillies et réunies à d'autres de formation subséquente par d'éminents génies soigneux de conserver et d'augmenter ces restes de la philosophie primitive, où ils découvraient les plus saines traditions de l'esprit humain. Enfin, j'ai montré que des parties considérables d'une si précieuse collection, échappées à l'action destructive des ans, devinrent au

[1] On sent bien que ce terme de savant n'a et ne peut avoir ici qu'un sens relatif et fort restreint. Appliqué aux hommes de l'époque primitive, il désigne simplement ceux d'entre eux qui étaient plus expérimentés que les autres dans la connaissance des choses naturelles.

moyen âge, et principalement à l'époque de la renaissance, l'objet spécial des études d'une foule d'auteurs distingués qui, les augmentant à leur tour de toutes les sentences que la littérature sacrée et la littérature profane de tous les pays, comme de tous les siècles, pouvaient offrir à leurs investigations, en composèrent de nouveaux formulaires édités et multipliés par la librairie contemporaine, au gré d'un public favorablement disposé pour de telles publications [1].

Ainsi, dans ce rapide aperçu de la science proverbiale, j'ai signalé implicitement trois époques bien distinctes, pendant lesquelles elle tendit sans cesse à s'accroître, et trois moyens de propagation correspondants, savoir : la tradition orale, l'écriture et l'imprimerie, qui vinrent successivement la transmettre de génération en génération, en faisant de ses richesses isolées un trésor commun susceptible de s'étendre, par une circulation de plus en plus active, à la mesure et à la convenance du monde civilisé.

Cela me conduirait naturellement à constater ce qu'elle fut à chacune de ses trois époques, et à suivre ses progrès parallèlement à ceux de la société. Mais ce sujet, qu'il n'est guère possible de traiter en raccourci, exigerait de nombreux développements que ne comporte point le cadre de mon travail

[1] Un seul fait suffira pour donner une idée de cette activité de la librairie se conformant au goût du public. Les *Adages* d'Érasme eurent, en quelques années, vingt éditions, toutes tirées à un grand nombre d'exemplaires.

actuel, et, sans m'y arrêter davantage, je passe à l'examen que je me suis proposé de faire des sources générales et des sources particulières où nos proverbes ont été puisés.

On entend par les premières celles qui existent chez les divers peuples. Elles ne sont, en dernière analyse, que les institutions sur lesquelles repose la société, c'est-à-dire la religion, la morale, la politique, les lettres, les arts, les sciences, etc. En effet, tous les proverbes d'un caractère sérieux et d'une portée étendue ont été inspirés par ces grands cultes de l'âme humaine. Ils en attestent les influences sur nos facultés intellectuelles, sur nos actions, et par suite sur les événements de l'histoire. Ils sont les échos de tous les sentiments qui ont fortement remué les cœurs, de toutes les idées qui ont vivement occupé les esprits, de toutes les impressions et de tous les souvenirs qui ont profondément affecté les populations emportées par d'irrésistibles courants vers le but assigné d'en haut à leurs destinées. En un mot, ils sont le résultat et l'expression de tous les faits importants qui ont contribué ou qui peuvent contribuer au développement de l'humanité, et ils se rattachent à toutes les questions qui concernent ses besoins physiques et moraux. — Je crois pouvoir me dispenser de citer ici des exemples à l'appui de ces diverses propositions dont la vérité se présente d'elle-même, et je passe aux sources particulières qu'il convient de faire connaître d'une manière très-détaillée. On appelle ainsi celles qui ne se trouvent que dans un pays ou dans quelques localités de ce pays.

La plupart de ces sources ne sont que des dérivations des sources générales que j'ai indiquées, et elles pourraient leur être assimilées sous certains rapports, mais elles en diffèrent sous certains autres, et si elles sont appelées *sources particulières*, c'est qu'elles ont quelque chose de purement local qui en arrête l'extension dans des limites plus ou moins resserrées. Il en est d'elles comme de ces branches fluviales qui, détournées de leur cours ordinaire, passent dans un nouveau canal où elles se modifient par le mélange de quelque affluent, s'approprient à l'usage d'une seule contrée et ne gardent pas le nom du fleuve d'où elles proviennent, quoiqu'elles soient, en majeure partie, formées des mêmes eaux.

Ainsi nous avons des proverbes qui, composés d'éléments communs à beaucoup de nations, n'appartiennent pourtant qu'à la nôtre, parce qu'ils en ont pris des traits caractéristiques et ont été coulés dans un moule qui lui est propre. Exemples :

Les guerres civiles sont les grands jours des cieux. C'est-à-dire que les guerres civiles sont des châtiments de Dieu sur les peuples, des fléaux suscités par sa justice pour punir leurs iniquités et leurs crimes. Une telle idée se retrouve dans tous les pays du monde, mais la manière dont elle est formulée ne convient qu'à celui où l'on a nommé *grands jours* les assises judiciaires que des membres délégués des cours supérieures du parlement, lorsqu'il était ambulatoire, allaient tenir, par ordre du souverain, dans les provinces éloignées, afin d'écouter les plaintes du peuple et de juger en dernier

ressort les affaires civiles et criminelles. Ces assises, très-redoutées des coupables à cause de la promptitude et de la rigueur qu'elles mettaient à rendre et à faire exécuter leurs arrêts, avaient reçu la dénomination de *grands jours* ou *hauts jours*, parce qu'elles inauguraient habituellement leur juridiction aux grands jours fériés ou grandes fêtes de l'année.

Vieillard qui fait l'amour est un agonisant en chemise de noces. C'est encore un proverbe qui exprime une idée très-générale sous une forme très-particulière. Il signifie que l'amour dans la vieillesse a un effet mortel. Il fait évidemment allusion à une ancienne coutume qui consistait à conserver avec soin la chemise qu'on portait le jour de son mariage pour la reprendre au lit funèbre, comme un suaire dans lequel on devait être inhumé; coutume qu'on n'a pas entièrement abandonnée en quelques endroits, notamment en Bretagne. Assurément on a pu faire partout l'observation que l'amour abrége la vie d'un vieillard, que le regain de l'amour dans le cœur d'un vieillard est le signe et la cause de sa fin prochaine, et ressemble, sous ce double rapport, au gui qui fleurit sur un arbre mourant. Mais la formule originale de cette observation n'a pu être inventée qu'en présence et sous l'inspiration de l'usage qu'elle retrace. Elle appartient exclusivement aux localités où l'on s'est fait un pieux devoir de tenir en réserve la chemise nuptiale, afin de l'employer à une toilette de mort, à une *toilette dans laquelle on doit*, dit-on, *paraître devant le bon Dieu.*

Les truites détournent l'orage. On a supposé que les truites avaient la vertu de détourner l'orage, parce qu'on les voit se jouer à la surface de l'eau quand l'orage touche à sa fin. Cette supposition, renouvelée de celle que les anciens avaient faite, pour la même raison, sur les dauphins [1], a donné lieu au proverbe qui est fréquemment employé en Auvergne : *Las truitas viront la mudado,* pour signifier que les présents faits aux magistrats ont le privilége d'adoucir et de désarmer leur sévérité. On sent bien qu'un pareil proverbe n'est susceptible d'être appliqué et entendu que dans les provinces où règne le préjugé auquel il se rapporte, quoiqu'il exprime l'opinion universellement répandue que les juges se montrent assez bien disposés pour les plaideurs qui ont soin de leur offrir, comme les Auvergnats, de belles truites, comme les Manceaux, de bonnes poulardes truffées, comme d'autres enfin, les cadeaux jugés les plus propres à capter leur bienveillance.

De semblables formules ne sont pas de nature à se propager hors du milieu où elles ont pris naissance, car elles n'auraient aucune signification pour les étrangers; elles n'en ont pas même une bien claire pour les indigènes, dès que ceux-ci viennent à perdre de vue les circonstances qui les ont produites, et elles ne sauraient leur être parfaitement

[1] Grotius, dans sa harangue à la reine Anne d'Autriche sur sa grossesse, dit que les dauphins en faisant des gambades sur l'eau annoncent la fin des tempêtes, et que, pour la même raison, le petit Dauphin qui remue dans son ventre annonce la fin des troubles du royaume. (Voltaire, *Corresp. génér.*)

intelligibles qu'après que des commentaires leur ont éclairci ce qu'elles ont d'obscur, en leur montrant comment elles se sont formées. Mais, par malheur, on ne s'avise guère de les commenter qu'à une époque tardive où elles ne laissent plus guère apercevoir les éléments de leur formation, et les commentateurs, rebutés par les difficultés qu'elles leur présentent, jugent plus commode de les reconstruire d'après des données qui s'accordent mieux avec leur propre imagination qu'avec la réalité des choses. De là le discrédit où est tombé ce genre de travail, accusé d'être presque toujours ou conjectural, ou fastidieux, ou frivole. Il a bien pourtant son mérite, malgré les défauts qu'on lui reproche, car il sert à tirer de l'oubli des documents qui peuvent jeter un jour nouveau sur l'histoire des mœurs et des coutumes. Ce sont bien souvent les proverbes tombés en désuétude qui contiennent ces documents. Je me suis attaché à le prouver par les commentaires que j'ai faits sur plusieurs de ce genre. En voici quelques autres assez curieux :

Si le gibet avait une bouche, comme il a des oreilles, il appellerait a lui bien des gens. Ce proverbe, d'une singularité plaisante, est fondé sur une disposition de notre vieille législation pénale, qui voulait que l'exécuteur des hautes œuvres coupât les oreilles de certains individus convaincus de quelque méfait, ce qui s'appelait *essoreiller*[1], et qu'il

[1] On dit aujourd'hui *essoriller* et *essorillement*. Mais je ne pouvais guère me dispenser d'employer ici le vieux verbe et le vieux substantif, qui sont, d'ailleurs, comme on l'a remarqué, beaucoup mieux faits

les clouât à l'endroit le plus visible du gibet. Le supplice de l'*essoreillement* remonte, dans nos annales, au commencement de la première race de nos rois. Il fut infligé, par ordre de Chilpéric, à deux maîtres d'école qui s'obstinaient à ne pas admettre quatre caractères grecs que ce tyran avait jugé à propos d'introduire dans l'alphabet des Francs. Il existait encore sous la troisième race, puisque Jean Dojac ou Doyac, qui avait été un des ministres de Louis XI, fut condamné à le subir après l'avénement de Charles VIII. — En Angleterre, les écrivains trop libres qui déplaisaient au gouvernement étaient attachés au pilori par les oreilles, et une telle pénalité fut en vigueur jusque sous le protectorat d'Olivier Cromwell.

Il ne faut point parler de corde devant un pendu. Oui, devant un pendu. C'est bien le texte exact de ce proverbe désusité, qui s'employait autrefois pour signifier qu'il ne faut point parler de choses qui peuvent être reprochées à quelqu'un devant qui on parle. Il était venu de ce que les condamnés à la pendaison avaient leur grâce pleine et entière lorsque la corde rompait pendant l'exécution. On pensait que le ciel avait permis cet incident en faveur de leur repentir, et le peuple ne souffrait pas qu'on dérogeât à cette coutume, dont nos vieilles chroniques offrent beaucoup d'exemples. Ce ne fut qu'au seizième siècle qu'on y renonça, à cause des abus multipliés auxquels elle donnait lieu. Elle fut abro-

que ceux par lesquels l'usage actuel les a remplacés, attendu qu'on a toujours dit *oreille* et non *orille*.

gée par tous les parlements du royaume, à l'imitation de celui de Bordeaux, qui, par un arrêt du 24 avril 1524, avait dit expressément que toutes les condamnations capitales au supplice de la corde devaient contenir la formule non équivoque : *Pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive.* Avant cette réforme, il y avait un assez grand nombre de pendus sauvés par la rupture du lien qui leur serrait le cou. Le célèbre calligraphe Hamon de Blois était un de ces *échappés de la potence* qu'on voyait se promener et voyager librement, portant dans leur poche, pour bon et valable passe-port, l'extrait du procès-verbal de leur exécution manquée.

Qui tire au peigne de saint Yves est tot comme un roi riche. C'est aussi un vieux proverbe fort singulier que Gruter a rapporté sans explication dans le Recueil des proverbes français à la suite de son *Florilegium.* Il signifie que la profession d'avocat enrichit promptement celui qui l'exerce, et cette signification est confirmée par un autre proverbe, qui dit que *saint Yves arme mieux ses gens que saint François,* parce que ce dernier n'offre à ses gens pour armes qu'une besace, signe de mendicité, tandis que le premier offre aux siens un peigne, signe de fortune. Mais qu'est-ce que le peigne de saint Yves? Pourquoi ce peigne a-t-il été considéré comme un instrument de lucre entre les mains des avocats? Enfin, par quel lien analogique a-t-on rassemblé des choses qui semblent si disparates et si incompatibles? Ce sont là des questions auxquelles je vais tâcher de répondre.

Saint Yves Hélori, en qui les plaideurs eurent jadis une extrême confiance, ainsi que l'attestent de nombreux sacs de procès appendus en *ex-voto* aux murs intérieurs des églises et des chapelles placées sous son invocation, avait étudié avec succès le droit civil et le droit canon, et il était réputé docte dans l'un et dans l'autre droit, *doctus in utroque jure.* Il fut un avocat aussi intègre que savant : *Advocatus et non latro, res miranda!* (Avocat et point voleur, chose merveilleuse!) dit une vieille prose chantée en son honneur. Mais il renonça à cet état pour la prêtrise, et il remplit l'emploi de curé en plusieurs petites villes de Bretagne, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à prendre soin d'arranger les litiges de ses paroissiens et de plaider gratuitement les causes justes. Il obtint, durant sa vie, le surnom d'*Avocat des pauvres,* et, après sa mort, arrivée en 1303, il devint un grand saint, que l'université de Nantes et les hommes de loi choisirent pour patron.

Les Bretons, pleins de zèle pour son culte, recueillirent religieusement tous les objets qui lui avaient appartenu. Parmi ces reliques était un peigne dont il avait fait usage dans ses fonctions sacerdotales, car il faut savoir qu'en son temps les prêtres ne se contentaient pas de se laver les mains au moment de dire la messe, ils commençaient par se peigner la tête[1], et de là vient qu'on trouve des peignes

[1] Cet usage existe encore en Russie, principalement pour les archimandrites : lorsqu'ils arrivent à l'autel pour célébrer l'office, un sacris-

dans les trésors des églises. (*Voyez*, à ce sujet, ce que dit Macri dans son *Hierolexicon* au mot *Pecten*.) Ce peigne n'eut pas moins de célébrité que celui de saint Loup, conservé dans la cathédrale de Sens. Il passa pour avoir une vertu miraculeuse; il fut regardé comme un attribut particulier du saint, et figura représenté, à ce qu'on prétend, sur les bannières de sa confrérie. C'était, aux yeux du peuple, grand amateur des rapprochements singuliers, un symbole de l'habileté des gens de palais à démêler les affaires embrouillées [1], sans doute aussi de la rapacité de ces *chicanoux*, qui ne se piquèrent jamais, comme on sait, de se conformer au désintéressement de leur patron, et le peuple, partant de ces idées, formula le proverbe qu'il appliqua toujours avec une arrière-pensée de malice.

Cette explication ne me paraît avoir rien de douteux, puisqu'elle résulte de données positives; mais quand elle laisserait un peu la certitude en souffrance, elle n'en aurait pas moins l'avantage de remettre en lumière un fait généralement ignoré, dont l'importance compense bien la futilité du texte qui s'y rattache.

Les proverbes provenus d'allusions à des faits

tain, tirant un peigne d'un étui ou d'un bassin d'argent, le leur passe dans la chevelure, qu'il semble vouloir arranger artistement.

[1] L'idée de ce rapprochement ou, si l'on veut, de ce calembour, doit être naturelle, car elle est commune à plusieurs locutions populaires de divers pays. Elle est entrée sans doute pour quelque chose dans la composition du dicton que les Espagnols appliquent à un homme très-entendu dans les affaires : *Sabe cuantas puas tiene un peyne : Il sait combien un peigne a de dents.*

oubliés n'ont pas tous encouru la désuétude. Ils ont été conservés en assez grand nombre, sans doute à cause d'une certaine originalité qu'ils présentent dans la pensée ou dans l'expression. Il en est même plusieurs d'une application journalière, et, toutes les fois qu'on les entend citer, on ne manque pas de s'enquérir des motifs qui les ont introduits. Il serait donc bon d'en rechercher l'origine, ne fût-ce que pour satisfaire à ce besoin général de curiosité. Mais une raison plus importante nous engage à le faire : c'est qu'ils recèlent presque toujours des traits significatifs de la vie et de l'esprit de nos aïeux, choses intéressantes, à la connaissance desquelles ces traits sont propres à nous initier davantage, soit par les explications spéciales qui peuvent en être données, soit par les analogies historiques qui peuvent y être jointes dans de bons commentaires.

On fait l'amour, et quand l'amour est fait, c'est une autre paire de manches. Tout le monde comprend ce proverbe, dont la dernière partie, devenue une locution à part, est continuellement répétée. Il rappelle un usage pratiqué au douzième siècle par deux individus de sexe différent, qui voulaient former ensemble un tendre engagement. Ils échangeaient une paire de manches, comme gage du don mutuel qu'ils se faisaient de leur cœur, et ils se les passaient aux bras, en promettant de n'avoir pas désormais de plus chère parure, ainsi qu'on le voit dans une nouvelle du troubadour Vidal de Besaudun, où il est parlé de deux amants qui se *jurèrent de porter manches et anneaux l'un de l'autre*. Ces en-

seignes ou livrées d'amour, destinées à être le signe de la fidélité, devinrent en même temps celui de l'infidélité, car toutes les fois qu'on changeait d'amour, on changeait aussi de manches. Il arrivait même assez souvent que celles qu'on avait prises la veille étaient mises au rebut le lendemain. Vainement un autre proverbe recommandait de respecter cette sorte d'investiture d'amour par la manche, en disant : *La manega no i es gap, car senhals es de drudaria* (La manche, ce n'est pas un badinage, car c'est un signal d'amourette). Comme une pareille recommandation n'avait aucune force légale, chacun et chacune y contrevenaient à qui mieux mieux. Aussi, tel ou telle qu'on s'était flatté de *tenir dans sa manche,* s'en débarrassait au plus vite, sans le moindre scrupule, et, en définitive, c'était toujours *une autre paire de manches.*

VA TE PROMENER, TU AURAS DES CHAUSSES. Les religieux de la congrégation des Feuillants étaient tenus, conformément aux statuts de leur ordre, de marcher sans bas avec des socques, et ils marchèrent ainsi jusqu'en 1715, où un bref du pape Clément XI, sollicité par leur supérieur, les obligea de renoncer à cet usage, dont les moindres inconvénients, au dire des réformateurs, étaient des rhumes et des catarrhes. Avant cette réforme, il ne leur était permis d'être chaussés que lorsqu'ils allaient à la campagne : de là le dicton : *Va te promener, tu auras des chausses,* dont on se sert pour renvoyer un petit mendiant ou un solliciteur importun qu'on ne tient pas à ménager.

Ces religieux de la règle de saint Bernard, établis en 1577, prirent le nom de Feuillants parce que leur abbaye, chef d'ordre, était au village de Feuillans, en haut Languedoc, à cinq lieues de Toulouse, dans le diocèse de Rieux. Ils n'étaient pas les seuls qui missent leur zèle ascétique à suivre pieds nus le chemin du paradis. Ils avaient en cela pour concurrents les Carmes, dits *déchaux* ou déchaussés, dont les statuts avaient obtenu l'approbation du chef de l'Église en 1580. Cependant la gloire de l'invention, si gloire il y a, n'appartenait pas plus aux premiers qu'aux seconds. Les uns et les autres, en agissant ainsi, ne firent qu'imiter un exemple donné longtemps auparavant par des fidèles laïques; car il faut noter, comme un trait de mœurs, qu'il y avait eu une époque où tout bon paroissien cherchait à signaler sa dévotion en se rendant pieds nus à l'église, même au plus fort de l'hiver. C'est un fait rappelé dans les deux vers suivants du roman intitulé *le Comte de Poitiers,* manuscrit du treizième siècle, appartenant à la bibliothèque de l'Arsenal :

> Ja n'iert si gelé en genvier
> Que ne vont descause au mostier. (Page 4.)

Année de noisettes, année de mariages. — On dit aussi : Année de noisettes, année d'enfants. Le fruit que la noisette renferme sous une double enveloppe a été regardé comme l'image de l'enfant dans le sein de sa mère, et l'on a conclu de cette similitude que les années abondantes en noisettes doivent l'être aussi en mariages ou en enfants. C'est de

ce préjugé fort ancien, et non, comme on pourrait le croire, des rendez-vous donnés sous la *coudrette* ou la coudraie, qu'est né le dicton usité parmi les gens de la campagne et rappelé par A. A. Monteil dans la phrase suivante de son *Histoire des Français des divers états* (XVI[e] siècle) : « Vous savez que c'est » l'année des noisettes; tout le monde se marie : sans » plus tarder, mademoiselle, marions-nous. »

Il faut attribuer à la même cause l'usage antique de répandre des noix aux cérémonies nuptiales; usage qui n'avait pas pour but de marquer, ainsi qu'on l'a prétendu, que l'époux renonçait aux amusements futiles et ne songeait plus qu'aux graves devoirs de son nouvel état, mais d'exprimer un vœu pour la fécondité de l'épouse; car la noix présentait le même symbole que la noisette. C'est ce que dit formellement Pline le Naturaliste (liv. XV, ch. XXIV). Festus affirme également que les noix étaient jetées, pendant les noces, en signe de bon présage pour la mariée : *Ut novæ nuptæ intranti domum novi mariti auspicium fiat secundum et solistimum.* (V° *Nuces.*) — Cela avait lieu au moyen âge, comme dans l'antiquité. De plus, on déposait alors auprès du lit nuptial une corbeille remplie de noisettes qu'on avait fait bénir par un prêtre : il est resté quelque chose d'un tel usage dans ce qui se pratique aux noces villageoises, où l'on place sur la table, en face des mariés, des plats de dragées, lesquelles ne sont, comme on sait, que des noisettes ou des amandes dont l'enveloppe a été remplacée par une couche de sucre glacé. C'est d'après une analogie

du même genre qu'à l'occasion du baptême des enfants on distribue des boîtes de dragées aux amis et on jette quelquefois des poignées de dragées à la foule des curieux. Il est évident que ces dragées marquent, dans le mariage, un souhait pour qu'il soit fécond, et, dans le baptême, un heureux accomplissement de ce souhait.

Dans le moyen âge on jetait plus souvent du blé que des noix ou des noisettes, pendant les noces. Le *Romancero* du Cid, dans sa romance intitulée *Des divertissements qui eurent lieu aux noces du Cid,* parle d'une excessive quantité de blé qu'on y répandit. Voici de quelle manière naïve il décrit la chose : « Tant il en est jeté par les fenêtres et les » grilles, que le roi en porte sur son bonnet qui est » large des bords une grande poignée. La modeste » Chimène en reçoit mille grains dans sa gorgerette, » et le roi les retire à mesure. »

Plusieurs peuples de notre temps répandent encore des noix, des noisettes, des amandes, des fruits à noyaux et des grains pendant la cérémonie du mariage, comme emblèmes de la fécondité qui doit en résulter. Le fait se passe assez souvent en Russie et en Valachie, à ce que nous apprennent des voyageurs dignes de foi, qui disent en avoir été témoins. Il est également fréquent dans quelques villages de la Corse. Il se produit chez les Israélites de plusieurs endroits de la France et de l'Allemagne, avec une circonstance très-digne de remarque : c'est que, dans le moment où ils font pleuvoir du froment sur le couple conjugal, ils ne manquent pas de pro-

noncer en hébreu les paroles bibliques : *Croissez et multipliez,* qui ne laissent aucun doute sur le sens qu'il faut attribuer à cette coutume symbolique.

Puisque je viens de commenter un proverbe qui se rattache à un symbole, je me trouve naturellement amené à dire que le symbole a donné lieu à une grande quantité de locutions proverbiales, et je vais le signaler dans quelques-unes où on ne le soupçonne guère.

Tomber des nues. Se dit de quelqu'un qui, à la nouvelle ou à la vue d'un événement imprévu, reste tout étonné, tout interdit, et, par une extension de sens très-naturelle, de quelqu'un qui semble étranger à tous les usages du monde. C'est la traduction de l'expression *cœlo missus,* que les Latins employaient dans une signification analogue, ou bien dans une autre signification que donne la phrase suivante de Tertullien : « N'avons-nous pas » coutume de dire de ceux que nous ne connais- » sons pas et qui apparaissent tout à coup devant » nous, qu'ils sont *tombés du ciel ?* » (*Apologet.* ch. x.)

Cette expression était venue de ce que, à Rome, un homme qu'on croyait mort et qu'on voyait reparaître, devait, d'après la loi, faire sa rentrée dans sa maison en passant par le toit, comme s'il descendait du ciel ou *tombait des nues,* ainsi que nous l'apprend la cinquième des *Questions romaines* de Plutarque.

Les Athéniens disaient d'un individu qui revenait chez lui après une longue absence, durant la-

quelle le bruit de sa mort avait couru, qu'*il naissait une seconde fois,* parce qu'il ne reprenait possession de son logis qu'en remplissant une formalité symbolique où il était censé recevoir une nouvelle naissance. Il fallait qu'il fût placé sous le manteau d'une femme qui ouvrant la ceinture de sa robe, l'en faisait sortir comme si elle l'enfantait. — Cette cérémonie se pratiquait également lorsqu'il s'agissait d'adopter quelqu'un. Il paraît qu'elle remontait aux temps primitifs de la Grèce, puisqu'une tradition mythologique en attribuait l'introduction à Junon, qui, pour adopter Hercule, l'avait mis sur son sein et l'avait fait glisser sous ses vêtements sur le lit où elle était placée dans la position d'une femme au moment d'accoucher. — Il est à noter qu'au moyen âge il y avait un mode d'adoption semblable dont Grimm, dans son savant ouvrage intitulé *Deutsch Rechtsalt* (pag. 462-465), a rapporté plusieurs exemples, auxquels on pourrait joindre le suivant, qu'on lit dans une note du *Romancero espagnol*, traduit par M. Damas-Hinard (tom. I, pag. 122). Lorsque la reine doña Sancha adopta Ramire pour le récompenser du service qu'il lui avait rendu en prenant sa défense dans le temps où elle était accusée par ses propres fils, elle fit entrer le jeune homme par la manche d'une chemise fort ample et le fit sortir par le col, après quoi elle l'embrassa et il fut tenu pour son fils. « De là est venu, ajoute M. Damas-Hinard, » le proverbe espagnol : *Entrar por la manga y salir* » *por el cuello,* — *Entrer par la manche et sortir par* » *le col.* Mais aujourd'hui ce proverbe a perdu sa

» signification première et s'applique à ceux qui
» abusent de la liberté qu'on leur accorde dans une
» maison pour s'en rendre les maîtres. »

Tout porte à croire que c'est de ce symbole de renaissance qu'est venu le nom de René (*Renatus*) qui, dans le principe, paraît avoir été réservé aux enfants adoptifs. Je dis cela sans ignorer que ce nom a eu aussi bien souvent sa raison dans la renaissance par le baptême. Les deux étymologies se concilient et se complètent l'une par l'autre.

Être sous la pantoufle de sa femme. Il y a encore une allusion à un symbole dans cette locution proverbiale que M. Chassan, dans sa *Symbolique du droit*, a expliquée en ces termes : « Grégoire de Tours, *Vie*
» *des Pères*, ch. xx, et Ducange au mot *Calcea-*
» *menta*, disent que le fiancé présentait ou faisait
» présenter un soulier, ordinairement le sien, à sa
» future épouse. Il paraît même, d'après M. Rey-
» scher, qu'il l'en chaussait lui-même. En se déchaus-
» sant, il s'exposait à marcher d'un pas moins ferme,
» et se plaçait ainsi dans une condition inférieure
» vis-à-vis de sa fiancée; en mettant lui-même le
» soulier au pied de sa fiancée, il s'humiliait devant
» elle. De là vient que, pour désigner un mari que
» sa femme gouverne, on dit encore aujourd'hui en
» France qu'*il est sous la pantoufle de sa femme*. De
» là le mot de Grimm, qui enseigne (*Poesie in Recht*.
» § 10) que la pantoufle est encore un symbole fort
» usité de la puissance qu'exerce la femme sur son
» mari. »

Faire claquer son fouet signifie, suivant le dic-

tionnaire de l'Académie, se faire valoir, faire valoir son autorité, son crédit, ses talents; il avait signifié primitivement être dans une position supérieure. Mais d'où vient que le fouet a été choisi pour exprimer de telles idées? Est-ce, comme on le croit ordinairement, à cause du bruit qu'il fait? Je ne le pense pas, car cela seul ne suffit point à expliquer tous les rapports qu'on a établis entre le signe et les choses signifiées. Il y a une autre raison qui me paraît plus propre à les faire comprendre : c'est que le fouet était jadis un attribut du commandement, un symbole de l'autorité. Végèce dit dans son traité *De re militari*, liv. III, ch. v, en parlant des signaux militaires : « On distingue certains ordres d'un gé-
» néral à un geste de la main, au fouet qu'il porte
» quelquefois comme les barbares. » — Il y a en outre plusieurs faits historiques qui montrent combien chez ces barbares un tel symbole était puissant et respecté. En voici un très-remarquable. Les esclaves des Scythes s'étaient révoltés contre leurs maîtres, dont l'armée était sur le point d'être vaincue par eux en bataille rangée. Les généraux qui commandaient cette armée prirent soudain la résolution de ne pas employer les armes et de marcher aux rebelles le fouet à la main. Les esclaves alors cessèrent de résister et furent ramenés par la seule vue du symbole à une obéissance que tout l'appareil militaire n'avait pu produire.

Ajoutons, pour donner de la variété à ce commentaire, que les anciens avaient aussi classé le fouet au rang de leurs instruments de musique, et qu'ils

avaient trouvé l'art de tirer des sons très-variés de son claquement. Cette remarque a été faite par Vossius, dans ses *Observations sur Catulle*, où il nous apprend, en outre, que de son temps, c'est-à-dire au dix-septième siècle, les Tartares, habitants de la Chine, employaient, au lieu de trompettes, certains fouets très-longs, avec lesquels ils formaient d'un seul coup trois différents sons fort bruyants. Il rapporte encore que deux courriers de son temps, dont l'un résidait à Maestricht et l'autre en Angleterre, étaient d'une adresse merveilleuse à produire toute sorte de sons avec leurs fouets.

Donner a quelqu'un son sac. C'est lui faire une forte réprimande, le congédier brusquement, *le casser aux gages*, pour quelque tort dont on l'accuse. On peut penser, d'après l'auteur des *Remarques morales, philologiques et littéraires sur le Dictionnaire de l'Académie française*, que le mot *sac* implique ici une idée de correction judiciaire, en raison de ce que ce mot était jadis employé comme synonyme de justice. Voici ce que dit cet auteur, à l'article *Cul-de-sac* : « On a fait beaucoup de plaisanteries sur cette » antique expression *cul-de-sac* et sur les respecta- » bles bourgeois qui l'employèrent les premiers. » Mais lorsque le nom de *cul-de-sac* fut imposé à ces » petites places qui ont une seule issue, les deux » substantifs dont il est formé avaient des acceptions » que Guillaume Vadé, Jérôme Carré et l'abbé Bazin[1] » n'ont pas connues, et qui ne laissaient prise à au-

[1] On sait que ces trois noms désignent un seul et même personnage, Voltaire, qui s'est plu à les prendre tour à tour.

» cune équivoque. Les procès étaient alors débattus
» et jugés en plein air, avant d'être portés au tribu-
» nal supérieur de la ville, et chaque place sur la-
» quelle se tenait le plaid ou l'oyance reçut le nom
» de la chose à quoi elle était destinée, savoir : *cul-*
» *de-sac*, c'est-à-dire lit de justice, siége de tribu-
» nal, etc. Dans ces mêmes temps où le premier des
» deux noms qui composent *cul-de-sac* se disait pour
» *siége* et le second pour *justice*, l'expression *bailler*
» *à chacun son sac*, qui est passée en proverbe, signi-
» fiait à la lettre : *Rendre à chacun la justice selon*
» *son droit.* »

Mais pourquoi le mot *sac* s'est-il pris autrefois dans une telle acception ? Il est probable que c'est parce que le sac figurait alors comme symbole dans certaines investitures du droit de justice, et que le peuple, habitué à représenter les idées abstraites sous des formes matérielles, appliqua naturellement à la justice le nom de l'objet qui la symbolisait. « Dans le moyen âge, dit le grand jurisconsulte
» M. Troplong, tout ce qu'il y a d'abstrait et de moral
» dans l'homme venait se traduire en représenta-
» tions corporelles, et le droit n'était qu'une perpé-
» tuelle allégorie. »

On trouve dans les *Olim* [1] un arrêt rendu en 1271 par le parlement de Paris qui, reconnaissant à un seigneur le droit de justice qu'on lui contestait, porte que le dit seigneur en sera investi par la tra-

[1] Les plus anciens registres du parlement de Paris, ainsi nommés, dit Ménage, parce que le premier commence par un arrêt qui débute en ces termes : *Olim homines de Baïona.*

dition d'un sac plein de foin, en signe de resaisine. Ce fait est cité dans une note curieuse de l'*Essai sur la symbolique du droit*. Le savant magistrat auteur de cet ouvrage, M. Chassan, incline à penser que le sac a été le symbole de la haute justice seigneuriale, par opposition à la haute justice royale.

L'étymologie du mot *sac* est inconnue, et cependant c'est de tous les mots celui qui a dû appeler l'attention d'un plus grand nombre d'étymologistes dans tous les pays du monde et dans tous les temps, car il a été toujours d'un usage universel, si l'on en croit Jean Goropius Beccanus, étymologiste brabançon, qui le regarde comme un reste conservé de la langue primitive. Ce qu'il y a d'avéré, c'est qu'il est commun à presque tous les idiomes tant anciens que modernes. Notre savant en *us* l'a démontré par une longue liste d'exemples que je ne citerai pas, car je ne pense pas qu'on soit curieux de constater leur ressemblance. Mais veut-on savoir la raison qu'il donne de cette universalité homonymique? On va rire en l'apprenant. C'est, dit-il, qu'à l'époque de la confusion des langues, aucun des ouvriers qui travaillaient à la tour de Babel n'oublia, en partant, de prendre son sac.

Cette belle raison d'un phénomène de linguistique si singulier avait été émise, avant Goropius Beccanus, par un certain Emmanuel, Juif de nation, poëte et bouffon de profession, lequel vivait à Rome il y a plus de sept siècles. Elle est consignée dans un des sonnets de cet auteur, et il est probable qu'elle est d'origine talmudique.

Avoir une belle bague au doigt. C'est posséder une belle propriété dont on peut se défaire aisément avec avantage; c'est occuper un emploi qui rapporte de bons honoraires sans assujettir à un grand travail. Cette expression est un reste de l'usage symbolique observé autrefois en France pour mettre en possession les acquéreurs et les donataires, et nommé *l'investiture de l'anneau*, parce qu'un anneau sur lequel les parties contractantes avaient juré était remis au nouveau propriétaire comme un titre spécial de la propriété. Afin de constater l'ancienneté de cet usage, qui avait lieu particulièrement pour la saisine du fief ecclésiastique, je citerai l'acte de fondation du monastère de Myssy, nommé depuis Saint-Maximin, aujourd'hui Saint-Mesmin-sur-Loiret, qui fut donné à Euspice et à son neveu Maximin, par Clovis, en 497, un an après la bataille de Tolbiac. Le texte porte : *Per annulum tradidimus*. C'est la première fondation de ce genre qu'ait faite un monarque franc.

Allumer la chandelle a quatre cornes. Vieille expression proverbiale dont on se sert encore quelquefois en certaines provinces et même à Paris pour marquer le contentement d'un père et d'une mère qui marient la plus jeune de leurs filles, après avoir marié toutes les autres. Elle rappelle la coutume anciennement observée, en pareil cas, de faire une espèce d'illumination de joie en allumant toutes les mèches d'une grande lampe de famille qui avait ordinairement quatre cornes ou quatre becs. Cette coutume était un reste des antiques formalités du

mariage où l'on employait le feu comme élément symbolique. Le recueil manuscrit des anciens Statuts de Marseille (*Statuta Massiliensia,* an. 1274), nous apprend que le jour des noces on avait soin d'entretenir des luminaires dans l'intérieur des maisons. On peut voir sur ce sujet *l'Histoire de Marseille*, par Fabre (II, 204).

Il y a une remarque grammaticale à faire sur le mot *chandelle,* qui pourrait paraître improprement introduit dans l'expression que je viens d'expliquer. C'est qu'autrefois *chandelle* était un terme générique désignant à la fois la substance qui éclairait et l'ustensile où cette substance était placée.

Nous avons quelques proverbes et beaucoup de locutions qui ont dû leur origine à des superstitions et à des préjugés, et qui ne sont pas indignes d'examen, parce qu'on y trouve des indices de l'esprit des diverses époques qui les ont fait naître. Voici quelques-unes de ces phrases que les parémiographes n'ont pas encore expliquées ou qu'ils ont mal expliquées.

Brebis comptées, le loup les mange. C'est un proverbe correspondant à celui qu'on lit dans la septième églogue de Virgile, *Non ovium curat numerum lupus*. Il s'employait autrefois pour dire que, si un voleur timide s'abstient de toucher à certains objets parce qu'il sait qu'on les a comptés, un hardi voleur n'est jamais retenu par une telle considération. Il se prend aujourd'hui dans un sens plus général : il signifie que les précautions qu'on prend ne garantissent pas toujours d'être trompé, et même que

l'excès des précautions expose quelquefois à l'être. Les joueurs s'en servent fréquemment, et ils entendent qu'il ne faut point compter son argent pendant qu'on est au jeu, car c'est une superstition de la plupart d'entre eux que l'argent compté appelle une mauvaise chance qui le fait passer vite en d'autres mains.

Cette superstition qui fait craindre pour les choses comptées remonte à la plus haute antiquité. On croyait, chez les Romains, que les envieux et les sorciers avaient un grand pouvoir sur les objets dont le nombre était connu, comme on le voit dans les cinquième et septième pièces érotiques de Catulle à Lesbie. Ce poëte, dans l'une, demande à sa belle *que le nombre de leurs baisers soit tellement multiplié, qu'inconnu à eux-mêmes, il échappe à l'œil mauvais de l'envie,* et, dans l'autre, il lui dit *que ce nombre doit être si grand qu'il puisse se soustraire aux calculs des indiscrets et aux fascinations de la mauvaise langue.*

Les Juifs pensaient qu'en comptant les choses on les exposait aux maléfices et on donnait prise sur elles aux démons. Ils regardaient le dénombrement de leur nation comme un acte impie par lequel on encourait la vengeance de Dieu. La Bible nous apprend ce qu'il en coûta à David pour avoir voulu savoir son compte. « Satan, dit-elle, s'éleva contre » Israël et excita David à faire le dénombrement du » peuple. *Consurrexit Satan contra Israël et concita-* » *vit David ut numeraret Israël.* » (*Paralip.*, lib. I, cap. XXI, v. 1.) En vain Joab conseilla à David de renoncer à cette entreprise coupable, lui disant :

« Pourquoi mon seigneur recherche-t-il une chose qui » doit être imputée à péché à Israël ? *Quare hoc » quærit dominus meus quod in peccatum reputetur » Israël?* » (Ibid., v. 3.) Le roi persista dans son dessein, et Dieu, pour le punir, lui envoya le prophète Gad, qui lui donna à choisir entre trois fléaux expiatoires, savoir : la famine durant trois ans, la fuite devant l'épée meurtrière de l'ennemi durant trois mois, et la peste durant trois jours. Ce fut la peste qui obtint la préférence, et elle emporta soixante-dix mille Israélites. Un si terrible châtiment était bien propre à frapper la cervelle humaine d'un durable souvenir, et il n'est pas étonnant que ce souvenir, consigné dans les livres saints, se manifeste par de vagues terreurs chez plusieurs peuples chrétiens qui, encore aujourd'hui, ne peuvent voir opérer un recensement sans être obsédés de l'idée qu'il peut être suivi de quelque affreuse calamité.

Voir la lune a gauche. Les anciens astronomes ont déterminé la droite et la gauche du monde par la droite et la gauche d'une personne qui aurait le visage tourné vers le midi. « L'orient, dit Pline le » Naturaliste, est à la gauche du monde. » D'après cela, *voir la lune à gauche,* c'est, au propre, la voir lorsqu'elle est dans son décours, phase où elle montre les cornes tournées vers l'occident, et, au figuré, c'est éprouver certaine infortune dont les cornes sont le symbole. Tel est le sens métaphorique attribué à ce dicton par madame de Sévigné dans la phrase suivante : « Montgobert m'a conté fort plai- » samment les manœuvres de la belle Iris, et les

» jalousies de M. le comte. Je crois qu'*il verra sou-
» vent la lune à gauche* avec cette belle. » (Lettre 601
de l'édition de Grouvelle.)

Il n'est pas besoin de dire pourquoi il s'agit ici de la *gauche*, car personne n'ignore que les phénomènes qui se présentent de ce côté ont été presque toujours réputés de mauvais augure. Mais il est à propos de remarquer que cette superstition a été, dans les temps les plus reculés, le fondement de la doctrine astrologique qui attribue au décours de la lune des influences fâcheuses sur les naissances. De là est venue la locution proverbiale *être né à la quatrième lune*, c'est-à-dire dans le dernier quartier de la lune, que les Grecs et les Latins appliquaient à un homme malheureux, et qu'ont employée plusieurs de nos vieux écrivains, entre autres, Yver, dans la phrase suivante : « Voyant tous ses efforts succéder
» si à rebours, qu'il semblait *né à la quatrième lune.* »
(Printemps d'Yver, hist. 2.)

Le diable ait part au coq plumé. En Beauce, en Sologne, et ailleurs, on ne veut habiter une maison nouvellement bâtie qu'après y avoir immolé un coq dont on répand le sang aux quatre coins, ainsi qu'à d'autres endroits, et dont on jette dehors le corps tout plumé comme une pâture pour le diable qu'on croit empêcher par un tel sacrifice, bien mieux que par l'exorcisme, de s'introduire dans le logis et de nuire à ses habitants. Ce dicton par lequel on témoigne une extrême aversion pour quelque chose, ou l'on profère une imprécation contre quelqu'un, est venu de cette vieille superstition, qui paraît être

d'origine judaïque, comme l'attestent deux anciens livres intitulés, l'un *Baal haturim* (le chef et patron des ordres), l'autre *la Synagogue juive,* tous deux cités à l'article Léonore Galigaï du *Dictionnaire* de Bayle. Il y est dit que les juifs, à la fête de la réconciliation, offrent un coq pour leurs péchés, *et qu'ils ont accoustumé d'user de cette obligation ez lieux où ils ont permission de demeurer.*

Le *Journal des Débats* du 23 juin 1845 rapporte, d'après *l'Écho de la Nièvre* du 21 du même mois de la même année, le fait suivant : « Dans la mairie nouvellement construite de la commune de Marzy, près de Nevers, se célébrait pour la première fois un mariage. Les jeunes mariés, appartenant l'un et l'autre à des familles de cultivateurs aisés, avaient paru d'abord peu flattés d'avoir à inaugurer la maison municipale, les vieux parents prétendaient qu'il devait leur en arriver malheur. L'adjoint avait cru les rassurer complétement en les prévenant que M. le maire avait fait bénir la nouvelle mairie par M. le curé de la paroisse. Mais, la cérémonie civile accomplie, il ne tarda pas à s'apercevoir que les conjoints n'avaient pas une entière confiance dans l'intervention de leur pasteur contre l'esprit malin. Au moment même où le magistrat prononçait, au nom de la loi, les paroles sacramentelles, un des jeunes gens de la noce, aposté dans un cabinet attenant à la salle de la mairie, conjurait bien plus sûrement encore le maléfice, en immolant aux dieux infernaux un poulet qu'il avait apporté caché sous son habit, renouvelant ainsi, en l'an de grâce 1845,

le sacrifice de la mariée romaine, *sacrificium nuptiale.* »

Avoir la pistole volante. Se dit d'une personne qui dépense beaucoup d'argent, et qui, malgré cela, n'en manque jamais. La *pistole volante,* que tous les démonographes signalent comme le talisman le plus efficace contre la pauvreté, est une pièce d'or de dix livres qui a la vertu de revenir toujours dans la bourse de celui qui l'a employée. — Suidas parle d'un Grec nommé Pàris, possesseur d'une pièce de monnaie unique, mais qui rentrait toujours dans sa poche toutes les fois qu'il l'avait dépensée. C'est là sans doute ce qui a donné lieu aux cinq sous sans cesse renouvelés du Juif errant et à la bourse intarissable de Fortunatus.

Avoir été au trépassement d'un chat. Ce dicton, rapporté dans la *Comédie des proverbes*, et employé par Molière dans le *Festin de Pierre* (act. II, sc. I), signifie *voir trouble, avoir la berlue,* explication qui s'y trouve presque toujours annexée. Son origine se rattache à une superstition populaire qui attribue au diable et aux sorciers le pouvoir de faire danser des fantômes devant les yeux d'une personne qu'ils veulent punir d'avoir coopéré ou assisté à la malemort d'un chat, qui, comme on sait, est un de leurs animaux favoris.

Musique a porter le diable en terre. C'est ce que les Anglais appellent *bewitched music, musique ensorcelée* ou *musique de sorciers,* expression qui a été employée par Fielding (*Tom Jones,* liv. XXII, ch. XII), et qui révèle l'origine de la nôtre. Ainsi une *musique*

à porter le diable en terre est une musique de sabbat, une musique qui semble reproduire les cris et les lamentations que peuvent faire entendre les sorciers et les sorcières avec tous les animaux qui leur sont attachés, particulièrement les chats et les loups, lorsqu'ils portent en terre Satan, leur bien-aimé seigneur et maître. Les démonographes nous apprennent que les cérémonies du sabbat consistaient à parodier les plus saints mystères de la religion; qu'on y chantait la grand'messe du diable, qu'on y célébrait sa passion, sa mort et son enterrement.

La queue des Anglais. C'était autrefois un préjugé fort accrédité que les Anglais avaient une queue à leur postérieur, et ressemblaient, sous ce rapport, aux *Niam-Niams* (hommes à queue), qu'on prétend avoir découverts de nos jours dans un pays de l'Afrique centrale. Ce préjugé est rappelé par quelques chroniques où il est dit que Robert, comte d'Artois, frère de Louis IX, y fit allusion lorsque repoussant l'avis d'un croisé anglais, le comte Guillaume de Salisbury, qui l'engageait à ne pas livrer imprudemment la bataille de Massoure, il lui répondit brutalement : « Vos discours sentent bien la » queue. » Il se trouve aussi rappelé dans les *Quæstiones quodlibeticæ*, où l'on demande si les Anglais ont une queue dans l'autre monde comme dans celui-ci : *An ut in hoc mundo, etiam in altero Angli sint caudati*. (*Quæst.* IX.)

Sur quel fondement a-t-on attribué à John Bull cet insigne des diables et des loups-garous? Voici ce que répond l'auteur des *Illustres proverbes* : « Les

» plaintes de Henri II, roi d'Angleterre, contre Tho-
» mas Becket ayant porté quelques courtisans à ou-
» trager celui-ci pour faire plaisir à leur maître, ils
» coupèrent la queue du cheval de l'archevêque. Le
» pape adverti de l'injure faite à un prélat ecclé-
» siastique (car il estoit archevêque de Cantobre et
» primat d'Angleterre), procéda contre les Anglois
» par censures ecclésiastiques. Il lança contre eux
» ses foudres spirituels, par lesquels il les humilia
» et les força à une sévère réparation de leur crime.
» Les peuples circonvoisins tournèrent cela en risée
» et se moquèrent des Anglois, crians après eux :
» A la queue! à la queue! parce qu'ils avoient été
» maltraitez pour avoir coupé la queue à un cheval. »

Cette explication est controuvée, car la fable des queues date d'une époque bien antérieure au règne de Henri II. Il faut adopter sur ce grave sujet la tradition rapportée par Robert Wace dans son *Roman de Brut*. Selon ce trouvère, le pape Grégoire le Grand, voulant rétablir le culte catholique, presque oublié en Angleterre, et entaché d'ailleurs de l'hérésie de Pélage, envoya dans cette île, en 596, le moine saint Augustin, qui en devint l'apôtre et fut le premier archevêque de Cantorbéry. Ce pieux missionnaire, assez bien accueilli de la plupart des habitants, trouva dans ceux de Dorcestre d'opiniâtres antagonistes qui le bafouèrent en attachant des queues de poisson à son dos; mais il infligea à ces mécréants une punition semblable à l'insulte, et tous leurs descendants eurent une queue de raie attachée au bout de l'épine dorsale.

A ses drus detries lor pendoient
Keues de raies qu'ils avoient. (Vers 14, 171.)

C'est la plume de l'aigle qui dévore toutes les autres. Cela se dit, en général, d'une personne distinguée par la supériorité de son mérite, et, en particulier, d'un écrivain dont le génie éclipse les autres écrivains, comme l'indiquent ces vers d'une ode de P. Motin à Mathurin Régnier :

Tu feras bien voir que ta plume
Est celle d'un aigle puissant
Qui celles des autres consume.

L'origine de cette espèce de proverbe est due à un préjugé répandu parmi les naturalistes de l'antiquité et du moyen âge, qui pensaient que les prérogatives de la royauté attribuée à l'aigle sur les autres oiseaux existaient même après sa mort, et que les plumes détachées de son corps avaient sur celles de ses ci-devant sujets la même suprématie et la même propriété dévoratrice que l'oiseau-roi avait exercées durant sa vie. « Les plumes de l'aigle, » mêlées à celles des autres oiseaux, dit Pline, les » consument toutes. » — *Aquilarum pennæ mixtas reliquarum pennas devorant.* (*Natur. hist.*, X, IV.)

Ce fait, dans lequel l'ignorance a voulu voir un prodige, s'explique tout naturellement. Les plumes de l'aigle, tenant de la nature de la corne, ou se racornissant plus que les plumes des autres oiseaux, doivent se consumer moins vite qu'elles et paraître encore intactes quand celles-ci sont en dissolution.

On me reprochera peut-être d'attacher des commentaires à des proverbes peu connus, qui sont susceptibles de passer pour singuliers et mêmes bizarres. Si c'est un tort, je m'en reconnais coupable, d'autant plus que, loin de les éviter, je me plais à les chercher et à les choisir dans les traditions orales plutôt que dans les recueils, où la difficulté de les expliquer a souvent empêché de les consigner. Je crois qu'il est bon de les faire connaître, car ils reflètent mieux que les autres l'originalité des idées et le tour d'esprit de notre nation aux époques où ils ont été formulés, et j'ai la conviction que les défauts dont on les accuse ne leur sont pas inhérents. En effet, ce relief de singularité et de bizarrerie, qu'ils semblent offrir, ne résulte que du contraste qu'ils forment avec les façons de penser de notre temps, auxquelles, j'en conviens, ils ne sont guère assortis; il n'y paraît que parce qu'on les isole des circonstances qui les ont fait naître, que parce qu'on les considère dans un milieu qui leur est étranger, au lieu de les considérer dans le milieu qui leur est propre, et c'est le cas d'appliquer l'adage chinois : *Quand on regarde le ciel dans l'eau on voit des poissons sur les arbres*. Il est plus que probable qu'on ne découvrirait rien de tel dans ces proverbes, si l'on cessait de les examiner au point de vue exclusif du siècle présent; si l'on voulait bien renoncer à la manie trop commune d'apprécier les choses d'autrefois d'après les opinions actuelles et de ne les condamner ou approuver que selon qu'elles s'éloignent ou se rapprochent de ces

opinions. Du reste, bizarres ou non, les particularités proverbiales que je commente sont forcément appelées par mon sujet, et je ne puis me dispenser d'en commenter encore quelques autres qu'il réclame également, en m'attachant toujours à celles qui sont oubliées, ou moins usitées aujourd'hui, plutôt qu'à celles qui sont en vogue, à moins que ces dernières n'aient besoin d'être expliquées, car il serait ridicule, ce me semble, de n'écrire que pour rappeler ce que tout le monde sait.

Je dois parler maintenant de certains proverbes ou dictons qui ont trait à des anecdotes sans la connaissance desquelles il serait impossible d'en découvrir la véritable origine ou d'en préciser la signification exacte.

A LA RONDE! MON PÈRE EN AURA. Un jeune homme, assis à table en nombreuse compagnie, se servit copieusement des restes d'un bon mets qu'on faisait passer à la ronde, et remit ensuite le plat presque vide à son père, auprès duquel il était placé. Celui-ci, n'y trouvant rien de ce qu'il aurait désiré, s'emporta contre l'inconvenance que son glouton de fils venait de commettre, et, dans la véhémence de ses gestes, il lui appliqua rudement la main sur la face. Le jeune homme, indigné d'avoir été souffleté en public, bondit de son siége dans un transport de rage. Mais, comme il ne pouvait user de représailles contre son père, il s'en prit à son voisin, qui avait l'air de rire, et lui rendit le soufflet en s'écriant : *A la ronde! mon père en aura.* De là ce dicton qui s'emploie facétieusement lorsque, dans un repas, un

plat est transmis de main en main, et qui signifie que les convives à qui ce plat parviendra en dernier lieu n'en retireront rien qui soit à leur goût, car les derniers servis ne sont pas mieux traités que les derniers venus; il n'y a que des os pour les uns comme pour les autres, et un pareil mets est, dit-on, de difficile digestion.

La bonne femme est celle qui n'a point de tête. On voyait autrefois à Paris plusieurs enseignes où était peinte une femme sans tête, image de la Renommée, qui cache la sienne dans les nuages, comme dit Virgile : *Caput inter nubila condit.* (*Æneid.*, IV, 177.) Ces tableaux portaient pour inscription : *A la bonne fame,* c'est-à-dire à la bonne renommée, car tel était alors le sens du mot *fame* (*fama*), tombé depuis en désuétude, malgré les efforts de Ronsard et d'autres, qui se plaisaient à l'employer. Ce mot fut aisément confondu avec son homonyme femme (*fœmina*), qui finit par le remplacer sur les enseignes. Mais le changement ne se borna pas à l'orthographe; il s'étendit jusqu'à la peinture, sans égard pour les traditions respectables d'une iconologie longtemps consacrée chez les boutiquiers. Tous les attributs auxquels on pouvait encore reconnaître l'immortelle furent supprimés, et il ne resta plus qu'une simple mortelle décapitée, avec l'inscription : *A la bonne femme;* d'où le public malin tira cette sotte et scandaleuse conclusion : *La bonne femme est celle qui n'a point de tête.* — Telle est l'origine de ce dicton, dont le sens figuré, beaucoup moins appliqué que le sens littéral, est que la

bonne femme est celle qui n'agit point à sa tête, qui n'a de volonté que celle de son mari.

Il ne faut pas chercher a faire accroire que les cochons sont des moutons. Un peintre s'était voué exclusivement à représenter sur des vitraux d'église saint Antoine avec son pourceau, symbole de la puissance religieuse qui triomphe de la nature immonde, et il avait fini, grâce à l'habitude, par exceller dans ce sujet. Mais il ne fallait pas l'en tirer, car il était incapable d'en bien traiter un autre. C'est ce que ne comprit pas un prélat, qui le chargea de peindre dans sa cathédrale sainte Geneviève et ses moutons. Le pauvre peintre eut beau s'en défendre, il fut obligé de céder pour ne pas encourir le mécontentement de monseigneur. Il se mit donc à la besogne et parvint, non sans peine, à faire une sainte passable, en lui donnant le visage du saint, dont il adoucit les traits et supprima la barbe. Quant aux moutons, il ne put en venir à bout, chacun d'eux avait toujours un groin au lieu de museau, des soies au lieu de laine, et la bergère de Nanterre, la houlette en main, faisait triste figure au milieu d'un troupeau de gorets. Veut-on savoir comment s'y prit le malencontreux artiste afin de sortir d'embarras? Il s'avisa d'un expédient bien simple. Conformément à l'usage des peintres du vieux temps, il écrivit sur un ruban sortant de la bouche de la sainte ces mots en lettres majuscules : *Ces petits cochons sont des moutons*. De là le proverbe qu'on rappelle à une personne qui cherche à en imposer aux autres sur la réalité des choses les

plus simples, les plus faciles à reconnaître, et qui prétend faire passer ses imaginations ou ses bévues pour des vérités ou de bonnes idées, enfin, *ses cochons pour des moutons*.

Il y a une foule de proverbes anecdotiques provenus, comme les précédents, de faits d'un ordre vulgaire, mais il y en a un plus grand nombre d'un ordre relevé qui tiennent à des circonstances de la vie de tel ou tel personnage distingué. L'origine de ces derniers est facile à découvrir, quand le nom du personnage est rapporté dans le texte, car ce nom peut conduire directement à la pleine connaissance de l'anecdote, qui n'y est jamais qu'indiquée, au lieu que l'indication toute seule a souvent besoin, pour être complétée, des recherches d'une laborieuse érudition. Prenons pour exemple le proverbe classique : *Les grues d'Ibycus,* en le supposant inexpliqué et rédigé en ces termes : *Les grues découvrent le crime;* ne faudrait-il pas un plus long travail pour en trouver la raison sous cette seconde forme que sous la première, qui n'impose d'autre peine que de consulter un dictionnaire biographique? Or, la plupart des proverbes en question, pour le supplice des commentateurs, ont été formulés de cette manière anonyme, qui inspire ordinairement à ces messieurs tant de conjectures hasardées. En voici un qui nous a été légué par le moyen âge, et qui correspond à celui des *grues d'Ibycus,* énoncé sans le nom de ce poëte.

Les corbeaux découvrent le crime. — *Corvi delictum produnt.* C'est une allusion à une pieuse

légende, qui nous apprend que saint Meinrad, ermite d'Einsiedelin, au neuvième siècle, ayant été assassiné, deux corbeaux, qu'il avait apprivoisés, poursuivirent ses meurtriers jusqu'à Zurich, avec des cris accusateurs qui amenèrent la découverte et la punition du crime.

Quelques proverbes présentent une difficulté plus grande que celle que produit l'absence du nom. C'est la difficulté qui résulte du travestissement ou du changement de ce nom. Il n'y a plus moyen alors de remonter à leur origine, et les faits réels qu'ils rappellent ne semblent plus que des faits imaginés à plaisir. Je vais le prouver par un exemple.

C'EST LE COUTEAU DE SAINT HUBERT. Cette métaphore proverbiale s'employait autrefois en parlant d'une chose réputée toujours la même, quoiqu'elle eût subi des changements qui ne lui avaient rien laissé des éléments primitifs dont elle était composée, comme le couteau de saint Hubert, qui, après de nombreuses réparations dans lesquelles il avait été complétement renouvelé, n'en passait pas moins, aux yeux des fidèles à qui on le montrait, pour être matériellement tel qu'il avait été entre les mains de ce saint. On s'avisa de substituer Jeannot à saint Hubert, dans un temps où l'on jugeait prudent et sage de ne pas mettre en jeu un nom consacré par la religion, et l'on dit : C'EST LE COUTEAU DE JEANNOT, ce qui fit perdre au dicton son caractère historique et en rendit la raison beaucoup plus difficile à expliquer. Mais on remédia à ce dernier inconvénient en introduisant la glose dans le texte : C'EST LE COU-

TEAU DE JEANNOT, *dont on change tantôt le manche et tantôt la lame, et qui reste toujours le couteau de Jeannot.* Notez que ce que nous disons du *couteau de saint Hubert* ou du *couteau de Jeannot,* les Athéniens le disaient de la théorie de *Thésée,* fameux navire qui, à force d'être radoubé, n'avait pas conservé une seule pièce de sa construction primitive, et dont le nom n'avait pas cessé d'être le même.

Il arrive quelquefois que le nom qui figure dans le proverbe et qui l'a rendu célèbre n'est pas celui du personnage qui le premier a conçu l'idée ou imaginé le fait que ce proverbe a pour fondement. Ainsi le fameux sophisme qu'on nomme *l'âne de Buridan* n'est pas de l'invention de ce philosophe; avant lui il était connu dans l'école, et il avait été employé par l'auteur de la *Divine comédie,* dans ce premier terzine du chant IV du *Paradis.*

Intra duo cibi distanti e moventi
D'un modo, prima si moria di fame
Che liber uomo l'un recasse a' denti.

« Entre deux mets placés à égale distance, et at-
» tirant également, un homme libre de choisir mour-
» rait de faim avant de porter l'un d'eux à ses
» dents. »

Voyez à quoi tient la célébrité proverbiale! Buridan n'a obtenu la sienne que pour avoir substitué l'âne à l'homme.

Il faut signaler encore certains proverbes qui ont une origine anecdotique dont on ne se doute point, parce qu'on les a crus suggérés par la simple ré-

flexion, sans penser qu'ils pouvaient être dérivés de quelque circonstance notable. En voici deux de ce genre.

Si l'on met le feu a ta maison, approche-toi pour t'y chauffer. Cet adage, qui nous exhorte à tirer tout l'avantage possible d'un malheur qui nous arrive, a été composé d'après un beau trait de saint Remi. Ce grand évêque[1], prévoyant une année de disette, avait fait une provision considérable de blé, qu'il destinait à la nourriture des malheureux. Mais cette sage mesure, présentée par des malveillants comme une spéculation infâme, suscita contre lui les clameurs de la populace, qui s'ameuta à l'instigation des agitateurs, et courut mettre le feu aux greniers où les céréales étaient déposées. Ils étaient presque entièrement consumés lorsque saint Remi arriva pour apaiser l'émeute. A la vue de l'incendie, il descendit de son cheval, s'approcha du feu, et, ayant l'air de s'y chauffer, comme si c'eût été en hiver, il dit : « Un foyer est toujours bon, surtout » pour un *vieux prêtre de jubilé* tel que moi. » C'est ainsi que la populace l'avait désigné, parce qu'il comptait cinquante ans révolus de prêtrise. Cette noble conduite, qui fut l'unique vengeance qu'il voulut tirer de ses ennemis, devint l'objet de l'admiration générale, et inspira le proverbe usité chez les Espagnols, ainsi que chez nous : *Quando vieres tu casa quemar, llegate a escalentar.* — *Quand tu*

[1] Je ne dis pas archevêque, car c'est à tort qu'on lui donne ce titre, qui, de son temps, n'avait pas été adopté par le clergé des Gaules, auquel il paraissait *plein de faste et d'orgueil.*

verras brûler ta maison, approche-toi pour t'y chauffer.

Un roi non lettré est un ane couronné. — *Rector illiteratus rite vocatur asinus coronatus* (Dionysius Carthusianus). Voilà un proverbe qui était fort usité au moyen âge, et qui prouve que le peuple, alors plongé dans l'ignorance, sentait qu'il était important d'avoir des rois instruits. Il a dû sa naissance à un fait rapporté par nos vieux chroniqueurs. Louis d'Outre-mer, roi de France, étant à Tours, alla entendre la messe dans l'église de Saint-Martin avec plusieurs seigneurs de sa suite. Quelques-uns d'entre eux ayant reconnu Foulques II, dit le Bon, comte d'Anjou, sous l'habit de chanoine, le firent remarquer au roi avec une affectation railleuse, et le roi, au lieu de réprimer leurs railleries, se mit à rire comme eux. Foulques, irrité d'une telle insulte, écrivit, après l'office, à Louis d'Outre-mer, cette lettre fière et laconique : « Au roi de France, » le comte d'Anjou, salut. Apprenez, monseigneur, » qu'*un roi non lettré est un âne couronné.* » Il a raison, dit le monarque en lisant ces paroles : la science est encore plus utile aux souverains qu'à leurs sujets.

Alphonse, roi d'Aragon, de Sicile et de Naples, vers le milieu du quinzième siècle, se plaisait à citer ce proverbe, qu'il avait lu dans la préface d'une traduction française de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Il pensait, comme Ennodius, que la noblesse qui renonce à l'instruction rejette un don céleste : *Inerudita nobilitas cœleste munus abjurat* (Ennod., dict. 8).

« Croyez, dit Philippe de Comines, que Dieu n'a » point établi l'office de roi ni d'aultre prince pour » estre exercé par les bestes, ni par ceux qui par » vaine gloire disent : Je ne suis pas clerc, je laisse » faire à mon conseil; je me fie à eulx, et puis, sans » assigner aultre raison, s'en vont à leurs esbats » (liv. II, ch. VI). — Le même écrivain dit ailleurs : « Dieu ne peut pas envoyer une plus grande plaie à » un État qu'un prince ignorant. »

Le proverbe tiré de la lettre du comte d'Anjou me conduit, par une transition naturelle, à parler d'autres proverbes qui n'ont été, dans leur principe, que des mots remarquables, soit à cause des circonstances qui y avaient donné lieu, soit à cause du mérite de la pensée ou de l'expression. Ces mots, fréquemment répétés dans la suite, ont fini par entrer dans le domaine commun, tantôt sous la forme qu'ils avaient reçue de leurs auteurs, tantôt sous une forme plus ou moins modifiée par le peuple.

Il vaut mieux être le premier dans un village que le second a Rome, est un proverbe tiré d'un mot de Jules César. Lorsque ce grand capitaine, nommé questeur à l'armée d'Espagne, traversait les Alpes pour se rendre à son poste, les officiers de sa suite lui ayant demandé, à la vue d'un misérable village qui se trouvait sur la route, s'il était possible qu'en un tel endroit il y eût aussi matière à l'ambition, il leur répondit d'un ton tout à fait sérieux : « J'aimerais mieux être le premier ici que le second » dans Rome. »

Les Chinois expriment la même idée par ce pro-

verbe fort original : *Il vaut mieux être le devant d'un coq que le derrière d'un bœuf.*

Les Anglais disent d'une manière analogue : *Il vaut mieux être la tête d'un goujon que la queue d'un esturgeon. — It's better to be the head of a gudgeon than the tail of a sturgeon.*

Crosse d'or, évêque de bois. Ce proverbe satirique, dirigé contre le luxe du haut clergé, qui ne mérite plus chez nous un tel reproche, n'est que la seconde moitié du proverbe latin du moyen âge : *Pedum ligneum episcopus aureus, pedum aureum episcopus ligneus.* La première moitié, qui signifie *crosse de bois, évêque d'or,* a cessé d'être en usage avec cette crosse. Le tout fut formé d'un mot de saint Boniface. Quelqu'un ayant demandé à cet apôtre de la Germanie s'il était permis de se servir de calices de bois dans les saints mystères, il répondit en soupirant : « Autrefois l'Église avait des calices de bois et des » évêques d'or ; maintenant, elle a des calices d'or » et des évêques de bois[1]. »

La crosse, bâton d'argent ou d'or, qui est le symbole de l'autorité des évêques, a été naturellement substituée dans le proverbe au calice, dont l'usage est commun à tous les prêtres pour la célébration de la messe. Cette crosse n'était pas connue du temps de saint Boniface, qui vivait au huitième siècle. Je veux dire qu'elle n'était alors qu'un simple bâton ayant la forme d'un T, et ressemblant à une

[1] Les calices des apôtres et de leurs premiers successeurs étaient de bois. Le pape Zéphyrin ordonna qu'on se servît de calices d'or ou d'argent.

béquille. Elle ne reçut que vers le onzième siècle la forme qu'elle a actuellement, et qui ne présente plus la croix, d'où son nom est dérivé, comme la représentait le bâton pastoral. Son extrémité supérieure est une courbe que termine d'ordinaire la tête d'un serpent, par allusion au conseil évangélique, *Estote prudentes sicut serpentes* (S. Matth., x, 16). — *Soyez prudents comme les serpents.* Son milieu est d'un poli sans aspérité, et son extrémité inférieure est en pointe. Ce triple caractère de sa configuration a un sens moral. La courbe marque la faculté d'attirer que doivent posséder les évêques, le poli offre l'emblème de la douceur avec laquelle ils doivent régir les fidèles, et la pointe est le signe de la vigueur dont il leur est permis d'user contre les récalcitrants. C'est ce qu'expriment très-bien ces deux vers latins :

Attrahe per primum, medio rege, punge per imum;
Attrahe peccantes, rege justos, punge vagantes.

« Attire avec le haut, régis avec le milieu, pique » avec le bas; attire les pécheurs, régis les justes, » pique ceux qui s'égarent. »

QUI A ÉTÉ A LA PEINE DOIT ÊTRE A L'HONNEUR. Ce proverbe est attribué à Jeanne d'Arc. Il est pris des nobles paroles que cette sublime héroïne fit entendre à ses juges. On sait que, interrogée par eux à plusieurs reprises sur son étendard, qu'ils lui reprochaient d'avoir fait porter en l'église de Reims, au sacre de Charles VII, de préférence à ceux de tous

les capitaines, elle répondit : *Il avait été à la peine : c'était bien raison qu'il fût à l'honneur.*

Le présent est gros de l'avenir est un proverbe moderne pris textuellement d'un mot de Leibniz. Ce mot, si énergique et si plein de sens, me paraît avoir besoin d'un commentaire, aujourd'hui qu'il est sans cesse répété par une foule de gens qui n'en sauraient comprendre toute la portée. Il tient à ce principe du même philosophe, que rien ne se fait par saut dans la nature, où tout est lié, où tout est en même temps effet et cause ; qu'ainsi le présent a la raison suffisante de son existence, ou sa cause dans le passé, et que l'avenir a la sienne dans le présent. Cependant un apophthegme d'une telle profondeur n'a pas gardé dans son acception proverbiale la plénitude de son acception philosophique. Il ne s'emploie pas vulgairement pour signifier qu'un phénomène social, considéré comme le résultat nécessaire de celui qui le précède, est le moteur indispensable de celui qui le suit, mais simplement pour faire entendre que certaines préoccupations, certaines idées qui agitent sourdement les esprits dans le présent, sont des symptômes et des élaborations de graves éventualités dans l'avenir, ou, en d'autres termes, que le présent est en travail de l'avenir.

Les mots célèbres qui se sont proverbialisés formeraient une ample matière de citations intéressantes dont je m'abstiendrai, parce que je pense que la plupart des lecteurs doivent les connaître. Mais il faut montrer que, si ces mots ont produit des proverbes saillants, il y a aussi des

proverbes qui ont donné lieu à des mots très-remarquables.

Le plus riche en mourant n'emporte qu'un linceul ou qu'un drap. Ce proverbe, connu dans tous les pays, était présent à l'esprit de Saladin, lorsque ce sultan, à l'époque de sa mort, arrivée le 4 mars 1193, voulut qu'à la place du drapeau élevé devant sa porte on déployât le drap mortuaire dans lequel il devait être enseveli, et qu'un héraut criât : « Voilà » tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, em- » porte de ses conquêtes. » C'était le proverbe mis en scène d'une manière sublime.

Le ministre protestant Saurin a fait, dans un de ses beaux sermons, une allusion éloquente à ce fait, qu'il rapporte avec une légère différence : « Saladin, » près de mourir, fit attacher son drap mortuaire à » une pique et crier dans Alexandrie : Voilà ce qui » reste du grand Saladin, de ses victoires et de » l'Égypte conquise. Je promène aussi ce drap mor- » tuaire et je dis : Voilà tout ce qui vous reste de » vos voluptés, de votre ambition, etc. »

Brantôme, vers la fin de son sixième discours des *Vies des dames galantes*, raconte que le capitaine Panier, blessé à mort dans un combat naval, s'écria en expirant : Adieu, paniers, vendanges sont faites. Un parémiographe, qui a cité le passage de Brantôme, s'est avisé d'y joindre la remarque suivante qu'il a prêtée à cet auteur : « Depuis lors, cela passa » en proverbe ; » et il est résulté de là qu'on a pris pour l'origine du dicton le bon mot qui n'en fut que l'application. Mais Brantôme n'a jamais dit ce qu'on

a voulu lui faire dire, et, s'il l'avait dit, il se serait trompé lourdement, car le dicton se trouve dans le chapitre XXVII du *Gargantua* de Rabelais, imprimé plusieurs années avant le fait en question. Rabelais représente le frère Jean des Entommeures, qui court exciter ses confrères à s'élancer avec lui à la défense du Clos de la vigne de l'abbaye de Seuillé, ravagée par l'armée de Picrochole, et qui, les trouvant occupés à chanter l'office, s'écrie : « Vertu Dieu! que » ne chantez-vous : *Adieu, paniers : vendanges sont* » *faites.* »

Il est positif que ce dicton, beaucoup plus ancien que Rabelais même, est pris du refrain d'une vieille ronde que les vendangeurs chantaient après leurs travaux, qui, comme on sait, étaient toujours précédés et suivis de réjouissances, dont les chansons bachiques formaient le principal caractère.

L'abbé Pellegrin a pensé que ce refrain pouvait devenir un avertissement salutaire pour les fidèles qui doivent travailler à la vigne du Seigneur, et voici l'emploi curieux qu'il en a fait dans ses *Cantiques spirituels,* où il s'est plu à introduire une foule de locutions triviales, afin de les purger de leur souillure originelle, en leur donnant cette sorte de consécration religieuse.

> Suivons l'Église et les prophètes :
> Profitons de ce qu'ils ont dit :
> Quand on a perdu Jésus-Christ,
> Adieu paniers : vendanges sont faites.

Le proverbe vulgaire, LA POIRE N'EST PAS MURE, a

servi d'expression à un acte remarquable de sang-froid militaire. Dans le temps que Gustave le Grand, roi de Suède, assiégeait la ville d'Ingolstad, il eut son cheval tué sous lui d'un boulet de canon. Un officier, voyant tomber le roi, courut à lui pour le secourir, et Gustave, déjà relevé sans son aide, dit fort tranquillement : « Je viens de l'échapper belle : » apparemment que *la poire n'est pas encore mûre.* »

LE FEU PURIFIE TOUT est un proverbe dont le chancelier Voysin fit une application des plus heureuses. Pressé par Louis XIV de sceller des lettres de grâce pour un scélérat protégé, il refusa. Le roi, ne pouvant le faire changer de résolution, prit les sceaux, et, après les avoir apposés lui-même, il les rendit à son ministre, qui dit : « Je ne les prends pas, sire, ils » sont pollués. » Louis XIV, étonné, s'écria : « Quel » homme!... » Et il jeta les lettres au feu. « Je les » reprends maintenant, ajouta le noble magistrat; » *le feu purifie tout.* »

LA FAMINE AMÈNE LA PESTE. Ce proverbe, qui s'applique, au figuré, pour signifier qu'un grand mal est souvent l'avant-coureur ou la cause d'un plus grand mal, fut employé très-éloquemment, au propre, par un évêque de Chartres, qui dit à Louis XV, en lui demandant des secours pour les pauvres de son diocèse, dans une grande cherté de grains : « Sire, » vous vivez dans l'abondance et vous ne connaissez » pas la famine, mais *la famine amène la peste,* et la » peste atteint les rois. »

IL N'EST SI BON CHEVAL QUI NE BRONCHE est encore un proverbe qui a donné lieu à un bon mot. On ra-

conte que le chancelier de Lamoignon, d'autres disent le duc d'Ayen, ayant entendu un capitoul citer ce proverbe dans l'intention d'atténuer le reproche adressé au parlement de Toulouse qui avait condamné Calas, s'écria : *Passe pour un cheval, mais toute une écurie!...*

Il se peut que cette vive et piquante repartie ait été faite alors; mais elle avait été faite aussi du temps de la Fronde par un prince du sang à un membre du parlement de Paris, qui venait d'alléguer le même proverbe, afin de s'excuser personnellement de l'opposition de la magistrature aux volontés du roi. Nouvelle preuve que la plupart des bons mots ne sont bien souvent que des redites.

Voici un autre mot piquant et spirituel formé de la locution proverbiale : COLÈRE COMME UN DINDON, dont on se sert en parlant d'un sot qui se fâche pour peu de chose et se livre à des accès d'emportement, parce que le dindon est d'un naturel très-colère, ce qui l'a fait appeler par les gens de la campagne le *courrou* (courroux), nom qui est à la fois l'onomatopée de son cri et l'expression de son caractère. Ce mot est de Piron. Le marquis de Ximénès, qui venait de lui lire sa tragédie d'*Achille*, lui demandait : « Trouvez-vous que j'aie bien conservé le ca-
» ractère de ce héros, dont Boileau a si bien dit :

Achille déplairait moins bouillant et moins prompt.

« Vous paraît-il bien emporté, bien colère? —
» Oui, certes, répondit l'auteur de la Métromanie,
» *il est colère comme un dindon.* »

CHAPITRE HUITIÈME.

Le langage proverbial a mis à contribution les légendes des saints de trois manières principales : 1° pour en déduire des observations graves et morales ; 2° pour en rappeler des circonstances curieuses ou intéressantes qui ont donné lieu à certaines croyances populaires ; 3° pour en reproduire des traits singuliers ou merveilleux dans des phrases d'un esprit ordinairement railleur et ironique.

J'ai donc à citer ici des exemples de trois espèces. J'en ai déjà rapporté un de la première dans le proverbe : Les corbeaux découvrent le crime, dont j'ai expliqué l'origine. J'en signalerai un nouveau dans cet autre proverbe : Souvent un saint est caché sous des haillons, qui probablement est fondé sur l'habitude qu'ont eue les plus zélés serviteurs de Dieu de porter un vêtement de pauvre, conformément à leur vœu de pauvreté, et qui s'emploie pour signifier qu'il ne faut pas juger du mérite d'un homme d'après le mauvais état de son habillement, parce que la vertu et la sagesse se peuvent trouver sous la livrée de la misère.

Voici deux exemples de la seconde espèce, qui en

comprend un plus grand nombre que la première :

IL FAUT RENDRE LES ARMES A SAINT GEORGES, pour dire que c'est une sotte et vaine prétention de chercher à lutter contre un homme d'une vaillance ou d'une supériorité incontestable, et qu'il faut lui céder de bonne grâce. — Allusion au combat que saint Georges, armé de pied en cap, livra à un énorme dragon qui infestait les environs de Silène, ville de Libye, ou de Mélitène, ville d'Arménie; car les légendaires ne s'accordent pas sur le lieu où se passa le combat, dans lequel le monstre, terrifié par l'effet d'une puissance invisible et surnaturelle, se soumit à son adversaire, se laissa passer un lien au cou et le suivit sans résistance, témoignant par là qu'il *rendait*, pour ainsi dire, *les armes à saint Georges*.

La légende de ce saint a donné aussi naissance aux comparaisons proverbiales : *Brave comme saint Georges* et *monté comme un saint Georges*.

SAINT NICOLAS MARIE LES FILLES AVEC LES GAZ [1]. Saint Nicolas, évêque de Myre, se distingua, durant tout son épiscopat, par sa charité évangélique et par son zèle éclairé pour le maintien des bonnes mœurs. Ayant appris un jour qu'un gentilhomme, père de trois filles qu'il ne trouvait pas à marier, faute de pouvoir les doter, se disposait à leur faire contracter des unions illégitimes, il alla se

[1] *Gaz* ou *gars* signifie garçon. Ce mot a un féminin qui aujourd'hui fait frémir la pudeur, et qui autrefois figurait dans le proverbe à la place du mot filles, sans offenser les plus chastes oreilles, puisque le bon saint François de Sales l'a fréquemment employé dans ses écrits religieux, au commencement du dix-septième siècle.

poster de nuit devant la maison de cet homme, et, profitant d'un moment où la fenêtre de sa chambre était ouverte, il y jeta une bourse remplie d'or pour qu'elle servît de dot à l'aînée des trois sœurs. Puis il renouvela, en temps opportun, le même acte de charité en faveur de chacune des deux autres, qui devinrent, grâce à lui, de pieuses mères de famille, au lieu d'être de malheureuses courtisanes.

De là est venue la croyance que saint Nicolas, dans le ciel, prend plaisir à continuer le beau rôle qu'il a rempli sur la terre. Il est le patron des pauvres filles à marier, et son nom est invoqué par elles dans les *Litanies des amoureux*, où elles s'écrient :

> Patron des filles, saint Nicolas,
> Mariez-nous, ne tardez pas!

J. Delille a consacré à ce saint, dans la première édition du poëme de *la Pitié*, les quatre vers suivants, qui ont été supprimés dans les autres éditions :

> Le grand saint Nicolas, dont l'oreille discrète
> Écoute des amants la prière secrète,
> Qui, des sexes divers le confident chéri,
> Donne à l'homme une épouse, à la femme un mari.

Saint Nicolas est aussi le patron des garçons et le patron des mariniers pour des raisons tirées de deux faits différents consignés dans sa légende et inutiles à rapporter ici.

Les exemples de la troisième espèce, plus nombreux que ceux des deux autres, ne consistent

guère qu'en dictons et en locutions. Je vais en citer quatre :

Le soulier de saint Christophe, un soulier long et large, un soulier dont on dit qu'il *pourrait servir de berceau à un enfant*. Le gigantesque saint Christophe était devenu très-populaire autrefois à cause d'une statue colossale qu'on lui avait érigée dans l'intérieur de Notre-Dame de Paris [1], et à cause du rôle qu'on lui faisait jouer à la procession de la Fête-Dieu, à Aix en Provence, où il apparaissait tenant l'enfant Jésus dans le creux de sa main. — Une légende plus ancienne l'avait représenté emportant ce précieux fardeau à travers la mer de Galilée, dont les eaux ne lui allaient pas même jusqu'à la ceinture. *Christophorus ibat per mare ferens Christum et aqua maris non tangebat ei culum.*

Comme le nom latin de saint Christophe, *Christophorus*, signifie *porte-Christ*, on a appelé l'âne *un saint Christophe de Pâques fleuries*, parce que Jésus était monté sur une ânesse lorsqu'il fit son entrée à Jérusalem, le jour de *Pâques fleuries* ou des Rameaux.

C'est un scrupule de saint Macaire. Un scrupule absurde produit par quelque bagatelle, un acte de bigoterie ridicule. La *Légende dorée* rapporte que saint Macaire fit pénitence au pain et à l'eau pendant cinq ans pour avoir tué avec colère une puce qui le

[1] Cette statue, dit Saint-Foix (*Ess. histor. sur Paris*), était l'accomplissement d'un vœu d'Antoine Des Essarts arrêté avec son frère, Pierre Des Essarts, surintendant des finances, qui eut la tête tranchée en 1413. Antoine ayant rêvé, la nuit, que saint Christophe rompait les grilles de la fenêtre de sa prison et l'emportait dans les airs, fut déclaré innocent, quelques jours après.

piquait. De là ce dicton que j'ai entendu employer dans le Languedoc, et que je n'ai pas cru indigne d'être recueilli, puisque le trait sur lequel il est fondé a fourni à Molière ces vers plaisants du portrait de Tartuffe.

> Il s'impute à péché la moindre bagatelle;
> Un rien presque suffit pour le scandaliser,
> Jusque-là qu'il se vint, l'autre jour, accuser
> D'avoir pris une puce, en faisant sa prière,
> Et de l'avoir tuée avec trop de colère...
> (Act. I, sc. vi.)

L'haleine de saint Colomban. Saint Colomban, moine irlandais, qui parcourut la France pour y réformer les mœurs, vers la fin du sixième siècle, et fonda l'abbaye de Luxeuil, d'où il fut chassé, parce qu'il avait osé blâmer les désordres de Brunehaut et de Thierri II, roi d'Austrasie, donna lieu à cette expression proverbiale par un singulier miracle que les légendaires lui attribuent. Prêchant un jour, disent-ils, près du lac de Zurich, dans un village dont les habitants, encore païens, voulaient offrir à leur dieu Vodan une immense cuve pleine de bière, il souffla sur cette cuve, qui à l'instant vola en éclats, quoiqu'elle fût de pierre dure, et les spectateurs étonnés s'écrièrent : « Oh! quelle bonne haleine a cet homme-là! »

Ce fait a été développé dans une petite pièce de vers qui se termine ainsi :

> Nouveau Moïse, il souffle, et le bassin
> Est pourfendu sous les lèvres du saint.

Vous eussiez cru qu'en soufflant de la sorte
Le cas était pleinement résolu;
Mais savez-vous ce qu'il en fut conclu?
— C'est que l'apôtre avait l'haleine forte.

Le miracle de saint Patrice qui chauffa un four avec de la neige.

Cette singularité miraculeuse a été proverbialement alléguée pour faire ressortir par la comparaison le ridicule d'une affaire ou d'une entreprise dont on cherche l'exécution par des moyens étranges et impossibles.

La pointe de plaisanterie moqueuse et parfois incrédule qui perce dans la plupart des locutions proverbiales tirées des légendes est un indice assez caractéristique qu'elles ne sont pas nées dans les âges de foi. Elles paraissent avoir été introduites au quinzième siècle, peut-être en même temps que cette autre : Dire sa légende dorée, employée dans la première des *Cent nouvelles nouvelles,* pour signifier : dire des mensonges. Ce n'est qu'en ce siècle, où le peuple subissait l'influence des libres penseurs, que l'on traita de recueil de fables la *Légende dorée,* composée au treizième siècle par Jacques de Varaggio, archevêque de Gênes, et qu'on accusa son auteur d'avoir eu dessein d'en imposer à la crédulité des fidèles. Sans doute, plusieurs des faits qu'il y a consignés ne sauraient être pris pour des articles de foi, et d'ailleurs l'Église n'a jamais obligé personne à les prendre pour tels. Cependant, quoi qu'on en dise, cet homme, éminemment pieux, qui s'appliqua à réformer les mœurs des moines et de son

clergé, était incapable de mentir sciemment, et tout prouve qu'il croyait avec sincérité ce qu'il racontait de même. On peut en outre affirmer que, s'il a commis des erreurs, elles ont eu leur cause dans un sentiment louable, celui du respect que lui inspirait la tradition conservée par des écrivains ecclésiastiques venus avant lui. Il avait puisé, à leur exemple, ses documents dans des manuscrits exhumés des bibliothèques de plusieurs abbayes, et il les regardait comme parfaitement exacts. Mais, dira-t-on, le reproche de mauvaise foi dont il est exempt ne tombe-t-il pas de tout son poids sur les auteurs de ces manuscrits? Je ne le pense pas, et en voici une raison probante que je me rappelle avoir trouvée dans un traité de rhétorique chrétienne : *De rhetorica christiana*, écrit par le cardinal Valerio, évêque de Vérone, et dont il existe une traduction française imprimée à Paris en 1750. Cette éminence rapporte que la coutume des anciennes maisons religieuses était d'exercer les élèves en leur faisant composer, sur les martyrs et les saints, des amplifications où ils pouvaient donner carrière à leur imagination dans les limites du vraisemblable, pour peindre le caractère de ces héros du christianisme. Il résulta de ces exercices une foule de pièces ornées de traits de pure invention. Celles qui parurent les plus ingénieuses furent conservées dans les bibliothèques des monastères, où elles restèrent longtemps oubliées, et lorsqu'elles y furent découvertes, plusieurs siècles après, elles passèrent pour des narrations authentiques, dont les légendaires firent usage

par une erreur bien innocente. Elles n'avaient pas été faites avec intention de tromper, comme on vient de le voir, et les circonstances fabuleuses qui s'y trouvent peuvent faire dire tout au plus, en retournant un vers de Voltaire :

> Ce sont des fictions et non des faussetés.

Les légendes des personnages célèbres, comme celles des saints, ont fourni aussi quelques allusions proverbiales. On connaît celles-ci : QUAND LE ROI DAGOBERT AVAIT DINÉ, IL LAISSAIT DINER SES CHIENS. — IL N'Y A SI BONNE COMPAGNIE QUI NE SE QUITTE, DISAIT LE ROI DAGOBERT A SES CHIENS.

Ces deux proverbes n'eurent pas primitivement le sens qu'on leur donne aujourd'hui, où ils sont pris pour des antiphrases ironiques. Ils proposaient tout simplement pour modèle la conduite de Dagobert, et attestaient les sympathies du peuple en faveur de ce roi, qui, ayant commencé par être cruel, s'était montré dans la suite d'un caractère doux et débonnaire. La chronique latine, intitulée *Gesta Dagoberti*, cite de lui des traits de bienveillance envers les gens de sa domesticité, et parle d'un discours touchant qu'il leur adressa à l'époque de sa mort prématurée. La tradition populaire dit qu'il voulut voir ses chiens rangés avec eux autour de son lit, et qu'il leur fit aussi ses adieux, comme plus tard le Cid fit les siens à son cheval Babieca. C'est là peut-être ce qui a le plus contribué à faire de Dagobert un type de triviale bonhomie, quoiqu'il eût

mérité, par ses victoires remportées sur les Saxons, les Gascons et les Bretons, une renommée plus glorieuse que celle d'un bourgmestre allemand.

Du reste, les faits que lui attribuent les proverbes sont tout à fait conformes aux mœurs simples et pieuses des premiers siècles du moyen âge, où les ministres de la religion recommandaient d'avoir de bons traitements pour les animaux du foyer domestique, non moins que pour les serviteurs. On pensait alors généralement que, les animaux étant, aussi bien que les hommes, des créatures de Dieu, on n'avait pas le droit de les faire mourir ni même de les faire souffrir sans nécessité, et la plupart des saints personnages de ce temps se plaisaient à les traiter avec une bienveillance particulière. Saint Remi se faisait *le pourvoyeur et le maître d'hôtel* des petits oiseaux qu'il avait accoutumés à venir chercher leur pâture dans le creux de sa main. Saint Basile, qui vivait en anachorète sur une montagne près d'Amiens, regardait comme une œuvre pie de sauver le gibier des flèches des chasseurs et des dents des chiens. Saint Anselme et quelques autres grands serviteurs de Dieu montraient une semblable affection pour les bêtes. Saint François d'Assise, qui prêchait les animaux en les appelant ses frères, donnait son manteau pour racheter deux agneaux destinés à la boucherie. Saint Severin allait encore plus loin qu'eux : il étendait sa sensibilité jusqu'aux êtres inanimés, et ses naïfs biographes nous apprennent qu'ayant eu un jour le malheur de maudire un arbre dont les branches l'avaient blessé, il en éprouva

un vif repentir, qui le porta à se prosterner au pied de cet arbre pour prier Dieu d'en détourner l'effet de l'injuste malédiction qu'il avait proférée. Ce sont de pareils traits sans doute qui ont donné lieu à ces traditions populaires où nous trouvons une peinture intéressante des relations presque sociales établies entre des hommes pleins de bonté pour les bêtes et des bêtes pleines de reconnaissance pour les hommes. — Lorsque Schlegel nous a recommandé, au nom de l'humanité, de réfléchir sur la compassion qui est due aux animaux domestiques et de remédier à leurs souffrances, il n'a fait que répéter la doctrine mise en pratique au moyen âge et si bien continuée par la Société protectrice des animaux.

Nous avons un certain nombre de proverbes et de dictons qui sont provenus de contes populaires. Je n'en citerai qu'un seul, dont l'origine, que personne n'a donnée jusqu'ici, me paraît digne d'être connue.

Faire d'un diable deux, c'est ajouter une seconde faute à une première qu'on cherche à corriger, c'est produire un nouveau mal par le remède. Cette signification est très-bien établie dans le passage suivant de Rabelais : « Pantagruel feit d'ung ange deux, » qui est accident opposite au conseil de Charle- » maigne, lequel *feit d'ung diable deux*, quand il » transporta les Saxons en Flandres et les Flamens » en Saxe. Car, non pouvant en subjection contenir » les Saxons, par luy adjoinctz à l'empire, qu'à tous » momens n'entrassent en rebellion, si par cas » estoyt distraict en Hespaigne ou aultres terres

» loingtaines, les transporta en pays sien et obéissant
» naturellement, sçavoir est Flandres : et les Han-
» nuiers (habitants du Hainaut) et Flamens, ses na-
» turelz subjectz, transporta en Saxe, non doubtant
» de leur féaulté, encores qu'ilz transmigrassent en
» régions estranges. Mais advint que les Saxons
» continuarent en leur rebellion et obstination pre-
» mière ; et les Flamens, habitans en Saxe, embeu-
» rent les meurs et conditions des Saxons. » (Liv. III,
ch. I.)

Le dicton, *faire d'un diable deux*, est probable-
ment dérivé d'un conte dont Gœthe a fait sa ballade
intitulée *L'élève sorcier*. Ce conte est fort ancien, et
la ballade de Gœthe n'est qu'une reproduction exacte
de l'histoire du prêtre d'Égypte racontée dans le
Philopseudes de Lucien (33-36). Voici le récit de
l'auteur grec traduit par le savant M. Jos.-Vict. Le-
clerc : « Dans ma jeunesse, lorsque j'étais en Égypte,
» où mon père m'avait envoyé pour m'instruire, je
» voulus remonter le Nil jusqu'à Coptos, et aller
» entendre cette statue de Memnon qui rend un son
» si merveilleux au lever du soleil. Je l'entendis,
» mais ce n'était pas, comme pour le vulgaire, un
» murmure inarticulé. Memnon ouvrit la bouche
» pour moi, et j'eus un oracle de sept vers. Je vous
» les citerais s'ils n'étaient pas inutiles à mon récit.
» En remontant le fleuve, nous avions pour compa-
» gnon de voyage un vieillard de Memphis, inter-
» prète sacré, d'un savoir admirable, et qui avait
» approfondi toute la doctrine égyptienne. On disait
» même qu'il était resté vingt-trois ans dans les

» sanctuaires souterrains, où Isis l'avait initié dans
» la magie. Je fus quelque temps sans deviner ce
» qu'il était; mais quand je le vis, toutes les fois
» que nous entrions dans un port, nous étonner par
» mille prodiges, monter des crocodiles et nager au
» milieu des monstres qui le respectaient et le flat-
» taient de la queue, je ne doutai plus que cet
» homme n'eût quelque chose de sacré, et, par des
» égards et des prévenances, je devins insensible-
» ment son ami, son confident. Nul de ses secrets
» ne me fut caché. Un jour, enfin, il m'engagea à
» laisser tous mes esclaves à Memphis et à le suivre
» seul. Nous ne manquerons pas, me disait-il, de
» gens pour nous servir. Nous ne restâmes plus que
» nous deux. Seulement, quand nous arrivions dans
» une hôtellerie, il prenait la barre de la porte, le
» balai ou le pilon, lui mettait un habit, et, en
» prononçant quelques paroles, il en faisait un être
» qui marchait et que tout le monde prenait pour
» un homme. C'était là ce qui allait nous puiser de
» l'eau, nous préparait à manger, rangeait les meu-
» bles et nous servait en tout avec une singulière
» adresse. Le service fini, l'Égyptien disait d'autres
» paroles, et le balai n'était plus qu'un balai, le pilon
» qu'un pilon. Malgré mes instances, je ne pus jamais
» savoir de lui cet enchantement; il s'en réservait le
» mystère, quoiqu'il me dît volontiers tout le reste.
» Mais un jour, caché près de lui dans l'obscurité,
» j'entendis, à son insu, la formule magique; elle
» avait trois syllabes. Il ordonna ensuite au pilon
» ce qu'il fallait faire et sortit. Le lendemain,

» comme il était encore occupé dans la ville, je
» prends le pilon, je l'habille, je lui adresse de la
» même manière les trois syllabes et lui commande
» de m'apporter de l'eau. Il obéit, remplit l'am-
» phore et me l'apporte. Il suffit, lui dis-je, ne
» va plus chercher d'eau et redeviens pilon. J'ai
» beau parler, il ne m'écoute pas, et à force de
» puiser et d'apporter de l'eau, il menace de me
» noyer. Que faire alors? Je tremblais que Pano-
» cratès, à son retour, ne se mît en colère, comme
» il n'y manqua pas. Je saisis donc une hache et je
» coupe en deux le pilon; mais chacun des deux
» morceaux prend une amphore et continue. Au
» lieu d'un porteur d'eau, j'en avais deux. En ce
» moment, Panocratès arrive; il devine la chose, et
» rend au pilon sa première forme. Mais depuis il
» me quitta sans me rien dire, et je ne le vis plus.
» Ainsi je n'ai que la moitié de son secret, et, sup-
» posez que je fasse un porteur d'eau, je ne saurais
» jamais le faire revenir ce qu'il était. Il ira puiser
» toujours, et j'inonderai la maison. »

On voit très-bien l'origine du dicton, *faire d'un diable deux,* dans l'opération malencontreuse du pilon coupé en deux, qui fait deux porteurs d'eau ou deux diables. Mais quel est le sens moral de ce conte? Madame de Staël, qui fait honneur à l'imagination de Gœthe du récit de Lucien, qu'elle ne connaissait pas sans doute, trouve que l'imitation maladroite des grands secrets de l'art y est très-bien peinte. On peut penser aussi que l'*élève sorcier* est l'emblème des agitateurs politiques. Après avoir dé-

chaîné les passions du peuple dans la vue de leur ambition particulière, ils cherchent en vain à les retenir. La révolution qu'ils ont provoquée éclate par des effets contraires à leurs espérances, et fait couler le sang comme l'eau. Les moyens qu'ils emploient pour y remédier ne font qu'accroître le mal, et tout va périr s'il ne se présente un homme puissant et habile qui fasse tout rentrer dans l'ordre.

> . . . . Si forte virum quem
> Conspexere, silent. . . . .
>
> *Æneid.*, I, 151.

Il faut remarquer encore qu'il existe une foule de proverbes et de locutions qui ont dû leur origine à des faits consignés dans notre vieux droit coutumier, dans les chartes féodales, dans les apologues, dans les fabliaux, dans les romans chevaleresques ou autres, et dans les pièces de notre ancien théâtre, telles que les mystères, les diableries, les moralités, les farces, les soties, etc. Comme il serait trop long de rapporter ici des exemples de ces diverses particularités proverbiales, et que je ne pourrais le faire d'ailleurs qu'en les empruntant à mon *Dictionnaire des proverbes*, je renverrai les lecteurs curieux de les connaître à cet ouvrage, où ils en trouveront un assez grand nombre, dont aucun recueil avant le mien n'a donné l'explication.

Passons maintenant à d'autres proverbes qu'on a tirés de certains textes étrangers, qui quelquefois n'étaient point proverbiaux et quelquefois l'étaient, mais dans une signification tout à fait différente de

celle qu'ils ont prise chez nous. Voici deux exemples qui feront très-bien comprendre ces deux moyens de formation :

CRAIGNEZ LA COLÈRE DE LA COLOMBE. — *Timete iram columbæ.* C'est-à-dire, gardez-vous de provoquer le courroux d'une femme, et en général de toute personne d'un naturel doux, car les êtres enclins à la douceur sont ceux dont le ressentiment est réputé le plus difficile à calmer et le plus redoutable, une fois que leur patience a été poussée à bout. *Patientia læsa fit furor.*

Jérémie rappelle *la colère de la colombe, — ira columbæ,* et même *le glaive de la colombe, — gladius columbæ,* en plusieurs passages de ses *Lamentations,* mais il en parle comme nous pourrions parler de la colère et du glaive de l'aigle romaine, par une de ces figures que les détracteurs du style des prophètes accusent d'être obscures et bizarres faute d'en savoir distinguer la clarté et la justesse. Son expression est fondée sur ce que l'enseigne guerrière des Assyriens était une colombe, sous la forme de laquelle ils avaient divinisé leur reine Sémiramis, dont le nom, en syriaque, signifiait *colombe des champs,* parce que, ayant été abandonnée dans son enfance par sa mère, près du lac Ascalon, elle avait été nourrie par des colombes, à l'endroit même où se trouve encore aujourd'hui un village qui est appelé le *village de la colombe*, comme pour consacrer cette fabuleuse tradition. Ainsi notre proverbe, qui date du moyen âge, a été tiré des paroles bibliques détournées de leur vraie signification

et appliquées abusivement à un oiseau signalé comme un type de douceur dans le langage proverbial de presque tous les peuples[1].

Jette ton pain sur les eaux courantes, et tu le retrouveras un jour. Cet adage s'emploie pour dire qu'on doit faire l'aumône sans crainte de la perdre, parce que *Dieu*, qui *a fait d'un verre d'eau donné au pauvre en son nom le prix de l'éternité*, ne peut manquer de la rémunérer. Il a été littéralement traduit du passage de l'Ecclésiaste : *Mitte panem tuum super transeuntes aquas, quia post tempora multa invenies illum* (XI, 1). Mais le passage de l'Ecclésiaste avait pour les Hébreux un tout autre sens que celui que nous y attachons. *Jette ton pain sur les eaux courantes* signifiait : « Sème ton blé après les grandes » pluies », par allusion à la coutume de ce peuple de faire les semailles après la chute des pluies du mois d'octobre. C'était un précepte d'agriculture que nous avons converti en précepte de charité, comme l'attestent ces vers de notre vieux poëte Remi Belleau.

> Si tu jettois ton pain dans le coulant des ondes,
> Voire dedans le creux des mers les plus profondes,
> Desparti par aumosne, assure-toi pourtant
> Qu'enfin le trouveras multiplié d'autant.

[1] Les Espagnols disent *avoir un cœur de pigeon*, et nous disons *n'avoir pas plus de fiel qu'un pigeon*, en parlant d'une personne d'un caractère doux et enclin à pardonner. Ces expressions sont fondées sur un préjugé qui a fait croire que les pigeons n'avaient point de vésicule de fiel; préjugé fort ancien, puisque Galien s'en est moqué. Les pigeons ne manquent pas de fiel, au moral comme au physique : ils sont colères et se battent souvent jusqu'à la mort.

Notre langue abonde en proverbes des deux genres que je viens d'indiquer, moins pourtant qu'en proverbes fabriqués à l'inverse de ceux-là, c'est-à-dire en empruntant le fond et non plus la forme. Les uns et les autres furent introduits par nos vieux écrivains, qui, pour les composer, s'ingéniaient à chercher dans les livres de l'antiquité tantôt les expressions et tantôt les idées dont ils avaient besoin.

On vient de voir comment ils s'y prenaient afin d'ajuster les phrases des auteurs antiques à leurs propres pensées ; on va voir comment ils réussissaient à couler les pensées de ces auteurs dans leur propre phraséologie.

Quand Dieu veut chatier un homme il lui ote la cervelle. Voilà une proposition dont on trouve l'équivalent dans la Bible, dans Homère, dans Pindare, dans Euripide, et notamment dans cette phrase de l'historien Patercule : *Ineluctabilis fatorum vis, cujuscumque fortunam mutare constituit, consilia corrumpit* (II, 33). « La force inéluctable du destin altère » les conseils (le jugement) de celui dont il a résolu » de renverser la fortune. » Cette phrase et le proverbe disent évidemment la même chose avec des mots différents. C'est à tort qu'on objecterait que ce proverbe, au lieu d'avoir été formulé par imitation du passage cité, comme je le prétends, n'est que la simple traduction d'un vers latin que les auteurs et commentateurs des seizième et dix-septième siècles ont souvent rapporté en l'estropiant, et que voici rectifié par M. Boissonnade, conformément aux règles de la versification :

Quos Jupiter vult perdere, dementat prius.
« Jupiter prive d'abord de la raison ceux qu'il veut perdre. »

Il est certain que ce vers n'appartient à aucun poëte de l'antiquité, et qu'il ne peut être attribué qu'à un de ces compilateurs érudits qui, vers la fin du moyen âge, s'appliquèrent à recueillir toutes les pensées remarquables des bons classiques et à les convertir en sentences rédigées sous une forme métrique. Rien ne prouve qu'il soit antérieur à notre proverbe ou du moins à cette variante rimée :

Quand Dieu veut quelqu'un châtier,
De bon sens le fait varier.

Mais en admettant son antériorité, il n'en doit pas moins être compté parmi les exemples des formes nouvelles qu'on donnait à des idées anciennes pour les proverbialiser.

Il faut voyager sur mer pour apprendre a prier. Ce proverbe, qui se retrouve formulé à peu près de la même manière dans presque toutes les langues de l'Europe actuelle, ainsi que dans la nôtre et dans plusieurs de nos patois, ne date que du moyen âge. Mais il remonte par la pensée qu'il exprime à une très-haute antiquité. Il est le résumé des paroles suivantes du Psalmiste : *Qui descendunt mare in navibus, ... ipsi viderunt opera Domini et mirabilia ejus in profundo ... et clamaverunt ad Dominum.* (Psalm. cvi, v. 23, 24, 28.) « Ceux qui descendent » sur mer dans leurs navires, ... ont vu les œuvres » du Seigneur et ses merveilles dans la profondeur

» des abîmes, ... et ils ont élevé leur voix vers le » Seigneur. »

Il n'est pas besoin de commentaire pour faire comprendre combien la mer, *ce domaine de Dieu*, suivant la belle expression d'Ozanam, est propre à inspirer des sentiments religieux aux navigateurs par les merveilleux spectacles qu'elle leur présente, et à tenir leur piété en haleine par les dangers continuels dont elle les assiége. On conçoit facilement qu'il ne se puisse rencontrer un homme qui, se voyant séparé par quelques planches de l'abîme prêt à l'engloutir, n'invoque la protection divine et ne tire spontanément du fond de son cœur cette prière proverbiale du bas Breton du Finistère, dans le périlleux passage de Bass : *Mon Dieu, secourez-moi ! ma barque est si petite, et la mer est si grande !*

Pour être prophète, on n'a qu'à prédire des malheurs. En effet, dans ce monde les événements sont toujours plus féconds en résultats malheureux qu'en résultats heureux, et il y a une quantité innombrable de mauvaises chances contre un petit nombre de bonnes. Il est à remarquer d'ailleurs que les individus qui se sont avisés de prophétiser l'ont fait dans le sens indiqué par ce proverbe, tiré d'une observation qu'on trouve dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, où le chœur s'écrie, à la menace des calamités prédites par Cassandre : « Eh ! quel oracle annonça jamais un bonheur aux mortels ! Toujours l'art antique des devins porta la terreur dans les » âmes. »

On s'attache par ses bienfaits. Cette maxime a été

suggérée par un passage d'Aristote, qui a remarqué avec raison que celui qui fait du bien à quelqu'un l'aime mieux qu'il n'en est aimé (*Morale à Nicomaque*, IX, 7.) Il y a en effet un entraînement du cœur vers la personne qu'on a obligée, et l'on se pénètre d'affection pour l'objet sur qui on épanche sa bienfaisance. « C'est une bonté de la nature, dit » très-bien Chamfort : il est juste que la récom- » pense de bien faire soit d'aimer. »

Sous le bonnet d'un paysan est le conseil d'un prince. Cicéron a dit : *Sæpe etiam sub pallio sordido sapientia.* « La sagesse est souvent sous un sale » manteau. » La pensée de l'orateur romain ne diffère que par les termes de notre proverbe, qui signifie qu'il ne faut pas regarder à la qualité de celui qui conseille, mais à celle du conseil, car il peut fort bien arriver qu'un individu de l'extérieur le plus grossier propose une chose excellente, que le bon sens d'un paysan surpasse celui d'un homme d'État. La nature se plaît aux contrastes, et quelquefois elle met une cervelle de ministre dans la caboche d'un goujat, de même qu'une cervelle de goujat dans la tête d'un ministre.

Vertu cachée diffère peu de vertu morte. C'est tiré de ce qu'a dit Horace dans son ode à Lollius :

Paulum sepultæ distat inertiæ
Celata virtus. (Lib. IV, od. IX.)

« La vertu cachée diffère peu de l'oisiveté ensevelie. »

Montaigne s'élève contre l'idée de ce proverbe : « Si cela estoit vray, s'écrie-t-il, il ne fauldroit estre

» vertueux qu'en public. » (*Essais*, liv. II, ch. XVI.) Mais l'explication que je vais en donner ne laissera pas subsister, j'espère, la critique de Montaigne, à laquelle j'opposerai des autorités plus infaillibles que la sienne, l'Évangile d'abord, qui veut *que la lumière soit mise sur le candélabre et non sous le boisseau.*

La vertu cachée ressemble à la lumière placée sous le boisseau ... elle est comme si elle n'était pas, et le proverbe, en lui reprochant ce défaut de notoriété, a pour but de nous faire entendre qu'au lieu de la tenir dans cet état d'isolement et d'obscurité qui en supprime l'influence, il faut la produire au grand jour par des exemples qui frappent les yeux et pénètrent les cœurs. Car elle ne doit pas exister uniquement pour l'usage de celui qui la possède. C'est un bien dont tout le monde doit profiter. « Ce qui nous fait devenir les flambeaux du » monde, s'écrie Tertullien, ce sont nos bonnes œu» vres. Ces œuvres, quand elles sont pleines et vé» ritables, n'aiment point les ténèbres. Elles veu» lent se montrer, et il convient qu'on les connaisse » et qu'on les voie. »

On comprend bien qu'il n'est question ici que des actes vertueux qui sont liés à un devoir public, et non de telle ou telle vertu particulière qui doit être pratiquée en secret, comme la bienfaisance. Dans ce dernier cas, on ne saurait rechercher la publicité que par une sorte d'orgueil pharisaïque. Mais, dans le premier cas, qui est celui du proverbe, on ne saurait la négliger que par un lâche sacrifice de l'intérêt général à quelque motif personnel.

L'Ecclésiastique dit : *Une sagesse cachée et un trésor inconnu, de quelle utilité sont-ils l'un et l'autre?* (xx, 32. — xli, 17.) Et Plutarque : *De la vertu ignorée et de l'or enterré l'éclat ne s'en voit pas.*

Saint Augustin a très-bien établi la distinction entre la vertu qu'il est bon de cacher et celle qu'il est bon de montrer. (Voy. *Cité de Dieu*, V, xiv.)

Le vice est de cher entretien. Proverbe pris d'une réflexion de Sénèque, qui a dit : *Vitia magno impenso coluntur.* (*De ira*, ii, 13.) « Les vices s'en» tretiennent à grands frais. » La même idée est exprimée d'une manière plus frappante dans cet autre proverbe, cité par le bonhomme Richard : *Un vice coûte plus cher à nourrir que deux enfants.*

La clef dont on se sert est toujours claire, ou, comme disent les Orientaux : La clef qui sert est plus luisante que l'émail. L'un et l'autre proverbe ne sont que des variantes de cette pensée de Plutarque : « Le fer ne se rouille pas tant qu'il sert ; il en » devient même plus luisant. » Ce qui signifie que l'exercice entretient et fait briller les facultés physiques et les facultés morales, tandis que l'inaction en diminue la vigueur et l'éclat. L'oisiveté est une rouille qui altère également la santé du corps et la santé de l'âme. Un autre proverbe dit qu'*elle use plus que le travail.*

Les premiers cent écus sont plus durs a gagner que les premiers cent mille francs. Les petites fortunes sont d'une acquisition fort pénible, tandis que les grandes, qui ont leur principe dans cette acquisition une fois faite, ne coûtent, au contraire, que

peu de peine. La raison en est évidente : c'est que la capitalisation est d'autant plus difficile que le revenu est moindre, et qu'elle devient d'autant plus aisée que le revenu est plus considérable. Le célèbre économiste J.-B. Say a cité ce proverbe dans une note de son livre peu connu intitulé : *Olbie, ou Essai sur les moyens de réformer les mœurs d'une nation*, et il a dit, en l'expliquant : « Lorsqu'on est parvenu » à un certain degré de fortune, la facilité de ga» gner est augmentée dans la proportion de 333 » à 1. »

Un passage du traité de Plutarque sur la question si l'administration convient à un vieillard, peut avoir suggéré le proverbe. Ce passage dit que Lampis, très-riche marchand, à qui l'on demandait comment il avait amassé ses biens, répondit : « Les petits, à » grand'peine et longuement; les autres, bientôt et » facilement. »

Le couteau n'apaise pas l'hérésie. C'est un proverbe qui exprime d'une autre manière ce qu'a dit admirablement Tertullien : *Sanguis martyrum semen christianorum* (*Apologet.* L.) « Le sang des martyrs » est une semence de chrétiens. » Ce proverbe se trouve dans les recueils du seizième siècle, malheureuse époque où les pasteurs, poussés par un zèle aveugle, se montrèrent, en général, plus disposés à livrer au boucher les brebis égarées qu'à les ramener au bercail. On sait que ces mesures de rigueur et de barbarie eurent sur le troupeau une influence contraire à celle qu'on en attendait. Loin d'apaiser l'hérésie, elles en accrurent la puissance. C'est ainsi

que la persécution fortifie toujours ce qu'elle cherche à affaiblir. Toutes les sectes revendiquent le mot de Tertullien. Pourquoi donc verser le sang des sectaires puisqu'il devient une séve féconde qui produit et multiplie les rejetons de la secte? Pourquoi jeter leurs corps dans des brasiers ardents, puisque leur esprit se ranime dans les cendres pour se propager avec une autorité plus imposante? Pense-t-on que Dieu ait besoin que les hommes s'établissent vengeurs de sa cause, lui qui s'est réservé la vengeance [1], et qu'il approuve les meurtres commis en son nom, après avoir déclaré qu'il ne veut pas la mort du pécheur [2]? Ce serait un blasphème que de le prétendre, et il n'est point permis de douter que son pardon ne descende sur les victimes plutôt que sur les bourreaux. Ceux-ci sont les plus coupables. Croyons-en ces belles paroles que Shakspeare, sous l'inspiration de l'humanité, adressait aux fanatiques de son temps : « C'est le brûleur et non le » brûlé qui est hérétique. C'est celui qui allume le » bûcher qui est sacrilége, et non pas celui qui est

[1] Dieu dit dans le *Deutéronome* : *Mea est ultio et retribuam* (xxxii, 35) : « La vengeance m'appartient, et c'est moi qui la ferai. » Passage répété par saint Paul dans son *Épître aux Romains* (xii, 19), et dans son *Épître aux Hébreux* (x, 30).

[2] Ce proverbe se trouve trois fois dans les prophéties d'Ézéchiel, au chapitre xviii, ℣ 23 et 32, et au chapitre xxxiii, ℣ 11, où il est dit : *Vivo ego, dixit Dominus Deus, nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a via sua et vivat.* « Je suis le Dieu vivant, dit le Sei- » gneur, je ne veux point la mort de l'impie, je veux que l'impie, se » convertissant, quitte la mauvaise voie et qu'il vive. » Saint Pierre a redit la même chose dans sa seconde Épître, chapitre iii, ℣ 9.

» la proie des flammes. » (*Conte d'hiver,* act. II, sc. IV.)

Si le diable en sait tant, c'est qu'il est vieux. Ce proverbe, qu'on applique à une personne qui a vieilli dans l'intrigue, qui est experte en toute sorte d'artifices, est un résumé du passage suivant de saint Cyprien sur le démon : « Celui à qui nous avons affaire » est un vieux et expérimenté ennemi. Il y a près » de six mille ans qu'il fait la guerre à l'homme, et » il a appris, dans un si long espace de temps, toutes » les ruses et tous les artifices dont il se doit servir » pour l'attaquer. » (*Exhort. au martyre,* préface.) — Lactance dit que le démon, d'après son étymologie, signifie *savant* (*Instit. divin.*, liv. II, ch. XV,) et saint Bernard donne pour résidence à Lucifer le *mont du Savoir.*

Noblesse oblige est un proverbe tiré de la phrase suivante de Boèce : *Hoc unum in nobilitate bonum, ut nobilibus imposita necessitudo videatur, ne a majorum virtute degenerent.* (*De consol. philosophica, lib.* III.) « Il n'y a que ceci de bon dans la no» blesse, c'est qu'elle impose à ceux qui naissent » nobles l'obligation de ne pas dégénérer de la » vertu de leurs ancêtres. » Il offre, sous une autre expression, le même précepte que les hérauts d'armes faisaient entendre aux chevaliers dans les tournois : *Souvenez-vous de qui vous êtes fils et ne forlignez point.*

Chose singulière, ce proverbe n'a été consigné dans aucun des recueils publiés depuis le seizième siècle, comme si la belle leçon qu'il contient avait

été mise complétement en oubli depuis lors. Un littérateur distingué, M. A. Nettement, tout en reconnaissant qu'*il paraît ancien, puisqu'il exprime une vieille vérité*, assure qu'*il a été écrit pour la première fois sous la restauration par le duc de Lévis.* Je crois qu'il se trompe, mais je ne suis pas présentement en mesure de lui prouver son erreur, n'ayant pas sous la main deux ouvrages dans l'un desquels je crois l'avoir lu, savoir : une Collection des proverbes tirés du livre de Boèce, et une Traduction du commentaire que saint Thomas a fait de ce livre. Je ne puis citer ici, à l'appui de mon opinion, qu'une phrase de la romance intitulée : *Conquêtes du Cid exilé.* Le héros castillan adresse aux cinq cents gentilshommes qui l'accompagnent ces paroles, où le proverbe *Noblesse oblige* est clairement indiqué : « *Je ne vous dirai pas combien vous oblige ce titre* » *de gentilhomme.* »

Outre ces proverbes formés d'emprunts faits à des auteurs étrangers et à des auteurs nationaux, nous en avons beaucoup qui ont été composés avec d'anciens proverbes de notre propre langue qu'on a successivement modifiés ou arrangés sous des formes diverses, soit qu'on ait senti à plusieurs époques le besoin de les rajeunir à mesure qu'ils vieillissaient, soit que chacune des classes de la nation ait voulu les accommoder spécialement à son usage, en les marquant du cachet de son esprit particulier. Ces formes ou ces variantes de tous les genres de style méritent d'être étudiées. Il y a toujours quelque chose d'amusant et d'instructif dans la curieuse

variété des traductions qu'elles offrent d'une même idée. D'ailleurs, ce n'est qu'après les avoir examinées et conférées avec soin qu'on peut bien comprendre cette idée et voir distinctement le fait ou physique ou moral d'où elle tire son origine. Les philologues doivent procéder dans l'explication des formules proverbiales comme au jeu du baguenaudier. Elles sont tellement enchaînées l'une à l'autre, rentrent tellement l'une dans l'autre, qu'il est indispensable d'avoir la clef de celle-ci pour avoir la clef de celle-là. Appliquons cette méthode à l'explication de quelques-unes dont elle seule peut nous découvrir la raison.

Voici d'abord deux proverbes dont l'expression a quelque chose de sous-entendu, que d'autres proverbes nous feront connaître.

La guerre est la fête des morts. Cela paraît très-clair, et cependant cela ne l'est point. J'en juge par l'embarras où j'ai vu plusieurs personnes à qui on en demandait l'interprétation. Cet embarras ne cessait qu'après qu'on leur avait fait voir qu'un mot était ellipsé dans cette phrase, qui doit être ramenée de la forme métaphorique à la forme comparative, en disant : *La guerre est* (comme) *la fête des morts*. Le sens du proverbe n'est donc pas, comme on l'a prétendu, que la guerre est un sujet de réjouissance pour les morts, à qui elle envoie beaucoup de monde, mais bien que la guerre amène un deuil général, de même que la fête des morts, à laquelle on l'a assimilée pour ce dernier motif. Les Languedociens, qui ont le même proverbe, usité aussi en Espagne et

ailleurs, y ont fait une addition qui confirme l'explication que je viens d'en donner. Ils disent : *La pès ës la fèsto dë Toussans é la ghéro la fèsto das Morts. — La paix est la fête de Toussaint et la guerre la fête des Morts.* — Il n'est pas besoin de faire ressortir les raisons pour lesquelles la paix et la guerre ont eu chacune un juste terme de comparaison dans ces deux fêtes, dont la première se célèbre avec des hymnes d'allégresse et la seconde avec un appareil funèbre.

Il faut tourner sept fois la langue dans la bouche avant que de parler. Il importe de bien réfléchir aux paroles qu'on veut dire, avant de les laisser échapper. Je crois que c'est une variante d'un autre proverbe plus ancien, qui conseille aux personnes à qui la langue frétille d'en tempérer la vivacité par la récitation mentale du *Pater*. — *Dis tout bas ton* Pater, *quand tu es prêt à mal parler.* Les deux proverbes, quoique formulés très-différemment, expriment, si je ne me trompe, une parfaite identité de pensée, car le *Pater* est théologiquement le *nombre des sept*, c'est-à-dire des sept choses principales que le chrétien pieux doit désirer et qu'il demande par cette oraison : 1° la sanctification du nom de Dieu, 2° l'avénement de son règne, 3° l'accomplissement de sa volonté, 4° le pain quotidien, 5° le pardon des péchés, 6° l'éloignement de la tentation, 7° la délivrance du mal.

Voilà quelle est, selon moi, l'interprétation des sept tours de langue proverbiaux, qui se rattachent aussi sans doute à l'influence mystérieuse que l'an-

tiquité sacrée et l'antiquité profane attribuaient également au nombre septenaire, reproduit souvent dans le système religieux du christianisme et répété jusqu'à vingt-quatre fois dans l'Apocalypse.—J'indiquerai de plus un rapprochement curieux qu'on pourrait faire entre notre proverbe et un passage d'Ovide dans sa description des *Férales*, au second livre des *Fastes*. Le poëte latin y représente, au milieu d'un groupe de jeunes filles, une vieille décrépite offrant un sacrifice à Tacita, déesse du silence, et pouvant à peine se taire : « Elle roule, dit-il, sept fèves » noires dans sa bouche. »

Et septem nigras versat in ore fabas.

Après cela elle se retire en s'écriant : « Nous » avons enchaîné les langues hostiles et les bouches » ennemies. »

Hostiles linguas inimicaque vinximus ora.

Employons encore le même procédé pour dissiper l'obscurité qui enveloppe certaines locutions proverbiales. Comme ces locutions sont assez généralement des démembrements ou des abréviations de proverbes antérieurs qu'elles ont remplacés, elles peuvent être facilement expliquées par ces proverbes.

COMPTER SES CHEMISES. M. A. Jal, dans les *Scènes de la vie maritime* (tome I, p. 166), rapporte cette locution dont les marins se servent habituellement

pour dire, avoir les nausées du mal de mer; et il ajoute que rien n'a pu le mettre sur la voie pour découvrir la raison d'un si étrange détournement du sens primitif de la phrase, que même on a peine à concevoir l'analogie qu'il y a entre le vomissement et le compte du linge de corps d'un malade. L'analogie, en effet, semble placée à perte de vue, et cependant elle n'est pas bien éloignée. On va la voir dans sa plus grande évidence sous le reflet des proverbes que voici : UN VERRE DE VIN VAUT UN HABIT DE VELOURS. — UN VERRE DE VIN EST UNE CHAUDE FOURRURE. — UN VERRE DE VIN EST LA CHEMISE D'UN CAPUCIN. Les deux premiers s'entendent sans commentaire. Le troisième est fondé sur un précepte d'hygiène qui conseille de changer de chemise ou d'avaler un verre de vin quand on est en sueur. Or les capucins, ne portant point de chemise, conformément à la règle de saint François d'Assise, leur fondateur, buvaient, en ce cas, un bon verre de vin qu'ils appelaient et qu'on appelait leur *chemise*. Il est facile maintenant d'apercevoir l'analogie qui ne se montrait pas d'abord; elle se présente d'elle-même à quiconque se rappelle le proverbe où le verre de vin est assimilé à la chemise, et il n'est pas besoin d'autre explication pour faire comprendre comment *compter ses chemises* est devenu synonyme de *vomir,* puisque le vomissement vient presque toujours après qu'on a fait débauche de vin. Il paraît que *chemise,* dans le sens de *verre de vin,* n'est pas seulement à l'usage des matelots. J'ai entendu dernièrement employer cette expression par un ivrogne sortant d'un

débit de consolation[1], où sa femme était allée le chercher. Celle-ci criait et lui reprochait de s'endetter au cabaret, lorsqu'il manquait de tout, lorsqu'il n'avait pas même de chemise. — De chemise ? répliqua-t-il, tu mens, tu mens, car je viens de m'en donner plusieurs.

La beauté du diable. Personne n'ignore qu'on appelle ainsi la fraîcheur de la jeunesse qui prête quelque agrément à la figure la moins jolie. Mais qui sait quelle est la raison de cette façon de parler ? J'ai demandé cette raison à tous les parémiographes sans qu'aucun d'eux ait pu me l'apprendre. Il leur eût été pourtant bien facile de le faire; ils n'avaient qu'à citer un vieux proverbe où elle se trouve. Ce proverbe, le voici : Le diable était beau quand il était jeune. Le temps de la jeunesse du diable est celui où il figurait au rang des anges du ciel, d'où il fut banni et précipité dans l'enfer à cause de sa rébellion. Par conséquent, *la beauté du diable* est une beauté qu'on n'a, comme le diable, que dans la jeunesse.

Jeter sa langue aux chiens. Renoncer à deviner une chose ou à découvrir le vrai d'une chose. Cela se dit ordinairement sous forme interrogative, comme dans cette phrase de madame de Sévigné : « Vous ne sauriez le deviner ? Jetez-vous votre

[1] On appelle ainsi la boutique d'un marchand de vin, parce que le vin qu'on boit fait oublier les peines et console. Salomon recommandait de donner du vin aux malheureux : « Qu'ils boivent, disait-il, et » qu'ils oublient leur misère, et qu'ils perdent la mémoire de leurs » douleurs. » — *Bibant et obliviscantur egestatis suæ, et doloris sui non recordentur amplius.* (Prov. XXXI, ỳ 7.)

» langue aux chiens ? » — Mais pourquoi cela se dit-il ? — C'est une énigme dont il faut chercher le mot dans quelque autre locution proverbiale. Les Romains en avaient une que Pétrone a consignée dans la phrase suivante du Festin de Trimalcion : *De re tamen verum dicam, qui linguam caninam comedi.* « Je ne laisserai pas de dire la vérité sur la » chose, moi qui ai mangé une langue de chien. » Cette locution, que j'ai vainement cherchée dans les *Adages* d'Érasme, était fondée sur un préjugé superstitieux qui faisait croire qu'on pouvait acquérir un don de maligne véracité et même une espèce de faculté divinatoire en mangeant une langue de chien. La même superstition a donné lieu, chez les Languedociens, à une semblable locution : *Ai manjha dë léngo dë can; dizé tou so që sâbë.* « J'ai mangé de » la langue de chien, je dis tout ce que je sais. » Or il me paraît très-probable que c'est d'après la locution romaine, reproduite par celle des Languedociens, que la nôtre a été imaginée pour faire entendre par une facétieuse antiphrase qu'une personne dépourvue de la sagacité, que la langue de chien est supposée communiquer par voie digestive, est une personne dont la langue n'est bonne qu'à être jetée aux chiens.

Loger le diable dans sa bourse. N'y loger rien, avoir la bourse vide. C'est encore une expression qui s'explique par d'autres phrases proverbiales que voici : *Il est plus facile de chasser le diable avec la croix de quelques pistoles qu'avec de l'eau bénite.* — *Le pire des diables est celui qui danse dans la poche*

quand il n'y a pas une pièce marquée du signe de la croix pour l'en chasser. Ce dernier proverbe existe chez les Anglais comme chez nous. Il paraît avoir beaucoup plu à Walter Scott, qui l'a employé plusieurs fois, notamment dans *Ivanhoe*, ch. VII, et dans *Woodstock*, ch. III.

Les Languedociens disent : *Ma bousso ës dë pêou d'aou diablë, la croux li po pas ista.* — « Ma bourse » est de peau du diable, la croix ne peut y rester » ou s'y loger. » Ici *croix* est mis pour argent : les deux mots ont eu autrefois cette acception synonymique dans les langues de l'Europe chrétienne.

Ces phrases, d'une originalité remarquable, indiquent assez clairement la raison de notre expression proverbiale, introduite à une époque où les monnaies étaient frappées à l'effigie de la croix, signe très-redouté du diable, comme chacun sait, ce qui donna lieu d'imaginer que si le diable se glissait dans une bourse, il fallait nécessairement qu'il n'y eût *ni croix ni pile* [1].

[1] C'est-à-dire point d'argent. Cette expression, ainsi que l'expression *Jouer à croix et à pile,* est venue de ce que les monnaies du temps de saint Louis et de plusieurs de ses successeurs portaient sur une face la marque de la croix, et sur l'autre deux *piles* ou piliers. Les uns pensent, avec l'historien Villani, que ces *piles* représentaient des bernicles, instruments de la torture dont ce roi avait été menacé durant sa captivité chez les infidèles, et dont les figures devaient rester pour rappeler un tel affront jusqu'à ce que lui ou ses barons en eussent tiré vengeance. Les autres croient qu'elles étaient des colonnes pareilles à celles que Louis le Débonnaire avait fait mettre sur les monnaies où elles soutenaient une église surmontée d'une croix avec cette légende : XRISTIANA RELIGIO. — Borel, dans ses *Antiquités gauloises,* dit que *pile* est un vieux mot qui signifie *prince.* « Aussi, ajoute-t-il, c'est le » côté où est la tête du prince qu'on nomme *pile.* »

Cette origine était assez facile à découvrir, et il y a lieu de s'étonner qu'elle soit restée inconnue à tous les commentateurs. Ils l'ont remplacée par d'autres qu'il est inutile de citer puisqu'elles sont fausses. Il en est une pourtant qui mérite d'être rapportée comme curieuse, sinon comme vraie. Elle appartient à un auteur espagnol qui l'a dérivée du conte suivant : « Vers la fin du onzième siècle, dit-
» il, deux frères maures, établis en Espagne et très-
» versés dans les sciences occultes, forcèrent par
» leurs sortiléges le diable à leur bâtir un château
» et à les combler de richesses. Le diable mit pour
» condition que les deux frères n'en jouiraient qu'au-
» tant qu'ils vivraient ensemble en bonne intelli-
» gence. L'un des deux voulant s'approprier le trésor
» à lui seul, fit périr l'autre en renversant sur lui
» le château, et il prit ses dispositions pour se reti-
» rer dans un pays étranger. Il entassa tout son or
» dans un grand coffre qu'il ferma très-exactement.
» Mais le diable, qui à son insu s'était caché dans
» le coffre, y pratiqua un trou par lequel toutes les
» pièces d'or s'échappèrent dans le chemin. Arrivé
» au lieu de sa destination, le Maure, en ouvrant
» son coffre, fut bien étonné de n'y trouver que le
» diable au lieu des espèces métalliques qu'il y avait
» mises. Ces espèces en tombant sur la route
» s'étaient converties en pierres rondes de diverses
» grandeurs que les naturalistes nomment pierres
» lenticulaires, et que le peuple, en Espagne, nomme
» *monnaie du diable*, — *moneda del diablo*. — Les

» Italiens nomment aussi ces pièces : *moneta del dia-* » *volo*[1]. »

Je viens de montrer qu'il y a ordinairement dans un proverbe une génération de formules qui diffèrent et pourtant se ressemblent comme les Néréides d'Ovide.

> . . . . *Facies non omnibus una,*
> *Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.*

J'ai ajouté qu'il importe de considérer ces formules d'une même famille au point de vue de leur ressemblance, provenue toujours de quelque trait essentiel transmis du type primitif à chacune d'elles, et qu'il faut surtout les ramener au point précis où elles se touchent et se séparent, car c'est là seulement qu'on peut en bien saisir le caractère originel et constater l'identité de la pensée qu'elles expriment diversement.

Il serait bon de faire voir aussi par quelles causes et par quels moyens elles opèrent leurs transformations successives. Mais cette sorte de palingénésie, dont j'aurais à suivre les phases nombreuses en les marquant par des exemples correspondants, me mènerait plus loin que je ne veux aller, et je me contente de l'avoir indiquée.

[1] Ce conte est pris d'une note manuscrite que m'a donnée feu mon ami Théodore Lorin.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Venons maintenant à une observation qui a dû se présenter assez souvent à l'esprit du lecteur dans le cours de ces études : c'est que ce sont presque toujours les usages, les habitudes, les mœurs publiques et les façons de sentir et de penser d'un peuple qui impriment à ses proverbes le caractère spécial qui les différencie des proverbes des autres peuples.

Il est donc essentiel de reconnaître ce caractère, surtout dans les nôtres, que les compilateurs ont recueillis sans en indiquer ni l'origine ni la date, ou bien en les indiquant d'une manière très-inexacte. Malheureusement, il ne saurait être constaté d'une manière incontestable dans la plupart de ceux que nous avons, car ils nous sont communs avec les Italiens, les Espagnols, les Anglais, les Allemands, etc., qui peuvent les avoir inventés tout aussi bien que nous. En effet, depuis le moyen âge, où la religion, les pèlerinages, le commerce, la guerre et tant d'autres éléments de civilisation ont établi des rapports si multipliés et si constants entre les divers pays chrétiens, la vie matérielle et morale y est devenue à

peu près la même, et les idées n'y ont jamais été tellement différentes qu'elles n'aient été susceptibles de se traduire en formules identiques.

Gardons-nous pourtant de conclure de cette ressemblance, comme on l'a fait très-sottement, que nous ayons dérobé la majeure partie de nos proverbes aux étrangers. Il serait absurde de penser que notre nation eût été réduite à un pareil rôle, fort peu conciliable avec le don d'initiative qu'on lui a reconnu de tout temps dans les choses de l'intelligence. Sans doute la France, dans sa littérature proverbiale comme dans sa littérature proprement dite, a dû participer également de l'esprit du nord et de l'esprit du midi de l'Europe, par suite de la situation intermédiaire qu'elle occupe géographiquement. Cependant, en ce genre, elle a moins reçu de ses voisins qu'elle ne leur a fourni. J'ai noté plus de quinze cents proverbes inscrits dans leurs collections qui sont nés réellement sur notre sol, et je puis le démontrer par des preuves chronologiques qu'on ne saurait révoquer en doute comme celles que je tirerais de notre nationalité. La plupart de ces proverbes ont été formulés primitivement par nos troubadours et nos trouvères dans les œuvres desquels ils se trouvent; les autres sont des produits de nos savants du moyen âge, qui s'appliquaient à monnayer la sagesse de leur époque ainsi que celle de l'antiquité. Je vais en citer plusieurs dont la pensée et l'expression sont également remarquables.

La langue va où la dent fait mal. En italien :

La lingua va (ou mieux : *inciampa*) *dove il dente duole*. Ce proverbe est bien d'origine française. Il est tiré de ce texte roman du troubadour Hugues de Lescure :

> *La lenga vir on la dent me fa mal.*
> La langue je tourne où la dent me fait mal.

Il s'emploie pour signifier qu'on parle volontiers de ses peines. Les Grecs et les Latins disaient dans le même sens, mais moins heureusement que nous : *On porte sa main à l'endroit où l'on a mal.*

Un sac vide ne peut tenir debout. En italien : *Sacco voto non può star in piedi*, et en roman :

> *Us sac ses re dedins no se pot dreg tenir.*
> Un sac sans rien dedans ne se peut droit tenir.

Ce proverbe signale les inconvénients d'une diète trop rigoureuse et ceux d'une extrême pauvreté. Ces derniers n'affaiblissent pas moins l'âme que les autres le corps, et l'homme moral, comme l'homme physique, est abattu par la faim.

La lance d'Achille blesse et guérit. En italien : *La lancia d'Achille ferisce e sana*. Proverbe applicable à l'amour, à la presse, etc. On sait que les poëtes racontent que la lance d'Achille guérissait, par une réparation bienfaisante, les blessures qu'elle-même avait faites. Le troubadour Bernard de Ventadour a rappelé cette tradition mythologique dans huit vers élégants qui disent qu'un baiser qu'il a reçu de sa dame, Agnès de Montluçon, va lui donner la mort si un autre ne lui rend la vie, comme la

lance d'Achille qui faisait une blessure dont on ne pouvait être guéri qu'en s'en faisant blesser une seconde fois :

Com de Pelëus la lansa
Que de su colp non podï hom guerir
Se autra vez non s'en fezes ferir.

Les corbeaux ne crèvent pas les yeux aux corbeaux. — En italien : *Corvi con corvi non se cavan gli occhi,* pour dire que les gens de la même espèce ne se nuisent pas entre eux. — On prétend que les corbeaux, qui vont toujours droit aux yeux de leur proie, respectent les yeux des corbeaux avec lesquels ils viennent à se battre, et même que lorsqu'un de ces oiseaux perd la vue, de quelque manière que ce soit, il devient un objet de commisération pour les autres, qui prennent soin de le nourrir. Telle est l'opinion populaire sur laquelle ce proverbe a été fondé. Ajoutons qu'il est beaucoup plus ancien en France qu'en Italie. Grégoire de Tours nous apprend que le roi Chilpéric s'en servait pour reprocher aux évêques leur partialité en faveur des Pépins, qui avaient su gagner le clergé par de grandes largesses. L'application, en ce cas, était d'autant plus naturelle que les Pépins avaient occupé eux-mêmes les premières charges de l'Église, et que les ecclésiastiques avaient été déjà désignés par le sobriquet de *corbeaux*, à cause de leurs robes noires.

Qui est bien, qu'il s'y tienne; en italien : *Chi sta bene non si muova;* et en roman : *No s move qui ben estaï.* (Le troubadour Peyrols.) Ce proverbe existe

aussi chez les Espagnols : *Quien bien see no se lieve.* — *Que celui qui est bien assis ne se lève point.* Presque tous les peuples de l'Europe l'ont adopté pour signifier qu'il faut être modéré dans ses désirs, et ne point se dessaisir d'une bonne position dans la simple espérance d'en avoir une meilleure, ou, en d'autres termes, *ne point quitter la proie pour l'ombre,* ni échanger un lot contre un billet de loterie.

Qui seul se conseille, seul se repent. — En espagnol : *Quien á solas se aconseja, á solas se remesa.* Ce proverbe signifie que celui qui ne veut pas écouter les avis qu'on lui donne, *qui ne veut prendre conseil que de sa tête,* comme on dit, ne trouve personne qui le plaigne quand il éprouve quelque malheur par suite de ses résolutions imprudentes. Nous n'avons pas emprunté ce proverbe à nos voisins, car il est mot pour mot dans la *Chronique des Albigeois* en langue romane : *Qui sol se conseilha, sol se repent.* (Col. 25.)

Se crever un œil pour faire perdre les deux a un autre. — En espagnol : *Sacar se un ojo por sacar á otro los dos.* Ce proverbe, qui a été employé par Scarron dans le *Roman comique,* et par d'autres auteurs français bien plus anciens, a existé chez nous plus tôt que chez les Espagnols. Il rappelle le fait imaginé par notre trouvère Jean de Boves dans son ingénieux fabliau intitulé *le Convoiteux et l'Envieux,* dont voici le sujet :

Un convoiteux et un envieux, faisant route ensemble, rencontrent saint Martin, qui, après avoir cheminé quelque temps avec eux, se fait connaître

et leur dit, au moment de les quitter : « Je veux » vous rendre heureux. Que l'un de vous demande » tout ce qu'il désire, je le lui accorderai à l'instant, » et je donnerai le double à celui qui n'aura pas » demandé. » Voilà nos deux compères bien joyeux, mais en même temps bien embarrassés, car chacun d'eux aspire à la part plus avantageuse que le saint s'est réservé de faire lui-même, et il sent trop qu'elle ne peut lui échoir que par le désistement de son compétiteur, qui n'est pas assez sot pour y renoncer. La situation est des plus comiques. Tous deux s'exhortent mutuellement à former le plus magnifique souhait, et tous deux se gardent bien de céder à une pareille instance. Toutes les raisons, toutes les ruses sont impuissantes contre leur résolution fermement arrêtée. Enfin, le convoiteux, transporté de fureur, se précipite sur l'envieux, qu'il saisit à la gorge, en menaçant de l'étrangler s'il ne parle le premier. Celui-ci, dans une telle extrémité, prend encore conseil de sa passion et s'écrie : « Je souhaite avoir » un œil de moins. » Aussitôt dit, aussitôt fait : le voilà borgne et son compagnon aveugle. C'est tout le bénéfice qu'ils retirent de leur position, et le vice se trouve puni par le vice même.

Quel dommage que la Fontaine n'ait pas mis en vers ce fabliau si digne de son talent!

En coffre ouvert le juste pèche. En espagnol : *En arca abierta el justo peca*. Ce proverbe, qui s'explique par cet autre : *L'occasion fait le larron*, est pris du latin : *In arca aperta etiam justus peccat*. On a cru à tort qu'il avait été formulé au seizième

siècle par Oleaster, qui s'en est servi dans le chapitre XIX de son Commentaire sur l'Exode. Il était usité en France au moyen âge, et l'on ne peut dire qu'il nous soit venu d'Espagne.

QUI BRONCHE SANS TOMBER AVANCE SON CHEMIN, OU FAIT UN PLUS GRAND PAS. En espagnol : *Quien estropieça si no cae, el camino adelanta.* En langue romane : *Qui trabucca e non cai avantis son cami.* Ce proverbe s'emploie dans un sens moral pour signifier que le malheur profite à ceux qu'il n'abat pas; ou que les fautes qu'on a commises tournent par la suite à l'avantage de l'instruction et de la sagesse. L'esprit humain est comme ce géant de la Fable, qui se relevait plus fort de ses chutes.

Les Espagnols se glorifient de ce beau proverbe à forme inductive : QUI PRÊTE NE RECOUVRE; S'IL RECOUVRE, NON TOUT; SI TOUT, NON TEL; SI TEL, ENNEMI MORTEL. — *Quien presta no cobra; y si cobra, no todo; y si todo, no tal, y si tal; enemigo mortal.* Mais ce proverbe n'est pas de leur invention, et il nous appartient plutôt qu'à eux, car il se trouve dans ce texte latin du moyen âge qui fut employé par plusieurs auteurs de notre nation : *Si præstabis non habebis; si habebis, non tam bene; si tam bene, non tam cito; si tam cito, perdis amicum.* Avouons pourtant qu'il a gagné quelque chose en passant dans la langue castillane.

QUI BIEN AIME TARD OUBLIE. Ce proverbe est passé sans traduction chez les Anglais. Il a été employé en vieux français par Chaucer, poëte du quatorzième siècle, dans son poëme intitulé *the Assemble of*

foule (stance 97). Il se trouve aussi dans un poëme relatif aux aventures de Tristan, d'où Chaucer peut l'avoir pris :

Hom ki bien aime tart ublie.

Au reste, il existait dans notre langue d'oc comme dans notre langue d'oil :

Qui ben ama tart oblida.

Celui qui ne veut pas lorsqu'il peut, ne pourra plus quand il voudra, est encore un proverbe que les Anglais nous ont emprunté en le traduisant mot à mot dans leur langue. Il est tiré de ces vers du roman de *Flamenca,* qui disent la même chose :

Qui non fes can far poiria
Ja non fara quano far volria.

Dépouiller saint Pierre pour habiller saint Paul. Les Anglais disent : *To rob Peter to pay Paul,* Prendre à Pierre pour donner à Paul, et les Italiens : *Scoprire un altare por coprirne un altro.* — *Découvrir un autel pour en couvrir un autre.* La locution française qui signifie changer de créancier, emprunter à l'un pour payer l'autre, est plus ancienne que celle des Anglais et des Italiens, employées toutes deux dans le même sens. Elle existait en latin du temps de Dagobert. Une vieille chronique rapporte que ce roi, qui imposait des contributions aux maisons religieuses pour fonder l'abbaye de Saint-Denis, fit enlever les portes d'ai-

rain de Saint-Martin de Tours afin de les mettre à cette abbaye, et que de là naquit, en changeant les noms des deux saints, le proverbe : *Non est spoliandus Petrus ut vestiatur Paulus. — Il ne faut pas dépouiller Pierre pour habiller Paul.* Mais une telle origine me semble controuvée, et je propose la suivante, que je crois tout à fait vraie.

Les évêques, dans les premiers temps du christianisme, prenaient à leurs plus anciennes églises certains objets dont elles étaient abondamment pourvues pour les donner aux nouvelles qui en avaient besoin, et ils agissaient ainsi en s'autorisant des paroles de la *Seconde Épître* de saint Paul *aux Corinthiens : Alias ecclesias exspoliavi, accipiens stipendium ad ministerium vestrum* (cap. XI, v. 3). « J'ai dé» pouillé les autres églises en recevant l'assistance » pour vous servir. » Ces actes, approuvés d'abord de tous les fidèles, finirent par exciter des réclamations qui se formulèrent dans le proverbe, où l'on semble avoir voulu opposer à l'autorité invoquée de l'apôtre des gentils celle de l'apôtre que Jésus-Christ avait nommé son vicaire. Quant au verbe *habiller,* qui y figure, il tient à l'usage qu'on avait alors de mettre des habits aux statues des saints; usage encore existant en plusieurs pays.

MAL PREND AU MALADE QUI CHOISIT SON MIRE POUR HÉRITIER. En anglais : *That sick man does ill for himself who makes his physician his heir.* Ce proverbe ne nous est pas venu d'Angleterre, puisqu'il se trouve dans nos recueils du moyen âge en ces termes : *Malè secum agit æger medicum qui hæredem*

facit. « Mal agit envers soi le malade qui fait du médecin son héritier. » — Le mot *mire,* autrefois synonyme de médecin, dérive de l'arabe *émir,* seigneur, maître, et atteste la grande considération dont jouissaient les médecins arabes chez nos aïeux.

Grande rumeur et petites toisons,
Dit celui qui tond ses cochons.

Les Anglais disent : *Great cry and little wool.* — *Grand cri et peu de laine.* Ce proverbe est venu de ce que, dans plusieurs mystères, le diable était représenté tondant les soies de ses cochons. Tout porte à croire qu'il est né en France, où ces pièces théâtrales furent connues, avant de l'être ailleurs, et qu'il y fut recueilli par les Anglais lorsqu'ils s'y établirent en maîtres, dans les dernières années du règne de Charles VI[1]. Il s'emploie dans le même sens que cet autre : *Grand vanteur, petit faiseur.* Les Allemands expriment la même idée en ces termes : *Viel Geschrey und doch kein Ey.* — *Force gloussements et point d'œuf.*

Les mariages sont écrits dans le ciel. Les Allemands disent : *Die Ehen werden im Himmel geschlossen.* — *Les mariages sont conclus dans le ciel,* pour signifier qu'ils semblent dépendre de la destinée plutôt

[1] Les mystères furent en grande vogue sous ce roi, qui autorisa, par lettres patentes de 1402, les confrères de la Passion à les représenter. Mais ils avaient été joués antérieurement sur les places publiques. Il y en a qui sont du douzième siècle. Fauriel dit : « Les premiers drames » informes, que l'on nomma depuis Mystères, remontent au onzième » siècle dans la littérature provençale. » (*Hist. de la poésie provenç.*, chap. I.)

que des calculs humains. Nous n'avons pas pris aux Allemands, comme on l'a prétendu, ce proverbe, qui d'ailleurs existe chez tous les peuples de l'Europe. Il faisait autrefois partie de notre vieux droit coutumier en ces termes rapportés dans les *Institutes* de Loisel : *Les mariages se font au ciel et se consomment sur la terre* (liv. I, titre II). Je crois l'avoir vu aussi dans un des formulaires de pratique mis en rimes latines à la fin du huitième siècle et au commencement du neuvième.

Les Anglais, dans un proverbe analogue, ont associé au mariage la pendaison, comme provenant également de l'arrêt de la destinée : *Marriage and hanging, go by destiny.*

Je rappellerai, pour égayer cet article, le mot d'une donzelle qui, dépitée de voir les épouseurs échapper à ses galanteries, s'écriait : « Vous verrez » que, si *les mariages sont écrits dans le ciel,* le mien » ne se trouvera qu'à la dernière page. »

Un seul charbon ardent met en feu tous les autres. En allemand de même : *Eine lebendige Kohle zündet die andere an,* et en roman : *Un sol carbo ardent encent totz los carbos qui se tocan entorn luy.* « Un seul » charbon ardent enflamme tous les charbons qui se » touchent autour de lui, » pour exprimer combien la communication a d'influence et combien la contagion de l'exemple est puissante.

Le coucou chante son propre nom. En allemand, mot pour mot : *Der Kuckuck ruft seinen eigenen Namen aus.* Ce spirituel proverbe est d'origine française. On lit dans le manuscrit intitulé *Vices et vertus : Lo*

cogul no sab cantar mais de se (folio 23). *Le coucou ne sait chanter que de soi.* Il signifie que le sot fait revenir vaniteusement sa personnalité dans toutes ses paroles; il s'emploie aussi dans le même sens que cet autre proverbe : *Le fou se trahit lui-même.*

Le médisant a le diable sur la langue et l'écoutant l'a dans l'oreille. En allemand : *Der Verlæumder hat den Teufel auf der Zunge, und der ihm zuhært in den Ohren.* En danois de même : *Bagtaleren har dievelen paa tungen, men Tilhöreren i örene.* Ce joli proverbe nous appartient, car il a été formulé par saint Bernard, pour dire que celui qui médit et celui qui l'écoute sont également coupables.

Nous avons encore sur la médisance un autre proverbe devenu commun à plusieurs peuples : *La moitié du monde s'applique à médire, et l'autre moitié à écouter les médisances.* Si cette observation est vraie, il faut en conclure que l'homme qui voulait qu'on pendît par la langue ceux qui médisent, et par les oreilles ceux qui les écoutent, souhaitait la destruction du genre humain.

Je n'étendrai pas davantage ce rapprochement de proverbes identiques en trois langues différentes, et je me bornerai à citer simplement les principaux de ceux qui sont passés des œuvres de nos troubadours dans la plupart des langues de l'Europe. Je ne les commenterai même qu'autant que la chose me paraîtra nécessaire pour en préciser le sens ou pour en faire ressortir l'importance.

May val en cocha amiex que aur (Amanieu des Escas). *Mieux vaut dans le besoin amis que or.*

Prendre coire per aur e veissigas per lanternas. *Prendre cuivre pour or et vessies pour lanternes.* Il n'est pas besoin de donner la signification de ce proverbe, dont la dernière partie est aujourd'hui d'un usage si fréquent. Mais il faut dire que la lanterne et la vessie y ont été mises pour termes de comparaison, parce que, dans le moyen âge, on faisait des lanternes avec des vessies de porc. Ce mode d'éclairage avait été introduit par les Romains, et il avait été célébré par le poëte Martial dans une épigramme intitulée *Lanterna ex vesica* (la Lanterne de vessie), où il fait parler ainsi cette lanterne :

Cornea si non sum, numquid sum fuscior? Aut me
Vesicam contra qui venit esse putat?
(Lib. XIV, epigr. LXII.)

« Pour n'être pas de corne en suis-je moins bril-
» lante? Et celui qui vient vers moi pense-t-il que
» je sois une vessie? »

Le proverbe est venu de là, ou j'ignore absolument sa route. Cependant, d'après le sens de l'épigramme, il y aurait erreur à ne pas prendre la vessie pour une lanterne, tandis que, d'après le sens du proverbe, ce serait se tromper lourdement que de prendre la vessie pour une lanterne.

Qui fai delial obra, segon c'a servit, o cobra (P. Cardinal). *Qui fait œuvre déloyale, selon qu'il a mérité, il obtient.*

Us plazers autre n'adutz (Amanieu des Escas). *Un plaisir en amène un autre.* Cela revient à cet autre proverbe : *Qui plaisir fait, plaisir reçoit.*

Qui gaug semena plazer cuelh (A. Daniel). *Qui joie sème, plaisir recueille.* Même sens que le proverbe précédent.

Cor oblida qu'uelhs no ve (Peyrols). *Le cœur oublie ce que l'œil ne voit.* Variante du proverbe : *Loin des yeux et loin du cœur.*

Tal menassa c'a paor (Roman de Jauffre, folio 12). *Tel menace qui a peur.*

Aital cuia guilar qu'es guilat. *Tel pense tromper qui est trompé.* On dit aujourd'hui : *Qui croit guiller Guillot, Guillot le guille.* Borel a prétendu que le proverbe français fut formé par allusion à un seigneur de l'Albigeois, nommé Guillot de Ferrières, homme très-rusé sous une apparence de bonhomie. Mais Borel s'est trompé en prenant pour l'origine du proverbe l'application qui en fut faite à ce seigneur. Le nom de Guillot fut choisi pour l'allitération, et à cause de sa ressemblance avec le verbe *guiller,* dont il contient la racine *guil,* tromperie. « C'est pour la même raison, dit Théodore Lorin dans » une note manuscrite, que l'auteur de la farce de » Pathelin a nommé *Guillaume* le marchand, qui se » laisse *guiller* par le fallacieux avocat. »

Mais val belha fadia qu'us dos dizavenens (Arn. de Marueil). *Mieux vaut un beau refus qu'un don impoli.* Il y a tel refus qui mériterait des remercîments, parce que les douces paroles qu'on y mêle font supposer qu'il n'a d'autre cause que l'impuissance d'une bonne volonté dont elles sont l'expression. Il y a tel don, au contraire, qui provoquerait des injures, parce que l'impolitesse avec laquelle on l'offre té-

moigne qu'il est fait à contre-cœur. Ainsi, refuser une grâce, en sauvant au solliciteur ce que son désappointement peut avoir d'embarrassant et de pénible, c'est la lui accorder en partie, comme dit ce vers de P. Syrus :

Pars beneficii est, quod petitur si belle negas.

C'est au moins lui en compenser la privation par une marque de bienveillance où il peut trouver une espérance consolante, tandis que c'est le frustrer en quelque sorte de ce qui lui a été donné que de le lui faire payer par des humiliations.

QUI UNTA AMOLEGA, ou encore QUI ONCHA AMOLLEZI. *Qui oint amollit.* Le sens figuré de ce proverbe est qu'on parvient, par la douceur des paroles et des procédés, à calmer la colère et le ressentiment. Salomon a dit : *Responsio mollis frangit iram, sermo durus suscitat furorem* (Prov., XV, 1). « La réponse » douce rompt la colère, les paroles dures excitent » la fureur. »

Jean Damascène, dans ses *Parallèles sacrés,* cite cette maxime de Plutarque : « L'eau tempérée dis- » sipe les inflammations, les paroles douces apaisent » la colère. »

IL DICH SON GROS E IL FAICH MENUDIER (Sordel). *Les dits sont gros et les faits menus.*

VAL MAIS BON CALAR QUE NO FAY FOL PARLAR (roman de *Fierabras*, v. 2,100). *Il vaut mieux un bon se taire que ne vaut un fou parler.*

LENGUA DEL FOLHS ES SOS SOSPLANTAMENS (anonyme). *La langue du fou est sa ruine.*

D'UN FAT CORATGE NO S POT PARTIR UN RICS PESSATZ (Giraud de Borneuil). *D'un cœur fat ne peut partir une noble pensée.*

LA LENGUA ES AVOCATZ DEL COR (manuscrit de Sydrac, folio 34). *La langue est avocat du cœur*, c'est-à-dire que la langue doit parler d'après le cœur, ce qu'elle fait trop rarement. Il y a parmi les *adages des Pères de l'Église* une recommandation analogue exprimée d'une manière hardiment figurée : *Oportet tingere linguam in sanguine cordis.* « Il faut teindre » la langue dans le sang du cœur. » Il me souvient qu'un journaliste, il y a quelques années, crut faire merveille en écrivant qu'il avait *trempé sa plume dans son cœur*. Il avait peut-être voulu imiter l'adage. Mais quelle imitation ridicule ! Les romantiques mêmes, qui alors étaient en vogue, furent les premiers à s'en moquer.

TALZ SE CUIA CALFA QUI S'ART (P. Cardinal). *Tel croit se chauffer qui se brûle.* C'est-à-dire : Tel croit faire une chose à son avantage qui la fait à son détriment. *Je pensais faire le signe de la croix et je me suis crevé l'œil*, dit un proverbe espagnol dans un sens analogue : *Pense me santiguar y quebre me el ojo.*

MAY VAL RAZ QUE COMOL (anonyme). *Mieux vaut ras que comble*, c'est-à-dire, mesure pleine vaut mieux que mesure qui déborde. Beau proverbe, qui nous enseigne qu'il faut savoir donner de justes bornes à ses désirs, et qu'une bonne suffisance est préférable à une abondance excessive. Les Italiens disent, pour

exprimer l'inconvénient de cette abondance : *Ogni troppo si versa.* — *Tout ce qui est de trop se répand.* Le superflu n'existe guère que dans l'imagination de celui qui le convoite. A peine a-t-on acquis ce qu'on regardait comme tel qu'il cesse de l'être, par suite des nouveaux besoins qu'on éprouve; il ne diffère plus du nécessaire, il devient même quelquefois insuffisant. Il en est de ce prétendu superflu comme de l'argent du diable, qui se fond dans les mains de celui qui l'a trouvé.

Anc grans viutat no fo dieutatz. *Jamais grande abondance ne fut richesse.* Ce proverbe a été employé par les troubadours T. de Lignaure et Giraud de Borneil. Il signifie que la richesse ne consiste pas dans la quantité excessive des biens qu'on possède, mais dans l'usage modéré qu'on en fait. Supposez un homme d'une fortune considérable dont les dépenses excéderont les revenus; il sera moins riche qu'un autre d'une fortune médiocre dont les dépenses n'absorberont pas les revenus. Le premier sera pauvre de tout ce qu'il aura prodigué au delà de ses rentes, et le second sera riche de tout ce qu'il aura épargné. « L'opulence, disait Mécène à Auguste, vient plutôt de la modération dans les dépenses que de la quantité des recettes. » *Non tam multa recipiendo quam non multos sumptus faciendo.* C'est dans le même sens que s'explique cet autre proverbe du *Roman de la Rose* : *Richesse ne fait pas riche.* — *Neminem pecunia divitem fecit* (Seneca).

Qui tot vol tenir tot pert (Folquet de Romans). *Qui tout veut tenir tout perd.*

Lo sac trop plen creba. *Le sac trop plein crève.* La cupidité, en voulant entasser trop de grain dans un sac, le fait crever et perd ce qui y était contenu. Ce proverbe a son analogue dans cet autre : Cobeitat romp lo sac. *Convoitise rompt le sac.*

Mal sarra qui trop abrassa. *Mal serre qui trop embrasse*, ou, comme on dit aujourd'hui : *Qui trop embrasse mal étreint*, pour signifier que celui qui entreprend trop ne réussit point ou ne réussit qu'imparfaitement, et qu'il faut toujours mesurer ses tentatives à ses forces ou à ses moyens. — On dit dans un sens analogue : *Douze métiers et treize misères.*

Un pauc auzel en mon punh que no s n'an
Am mais qu'al cel una grua volan.
(Gancelm Faidit.)

Mot à mot : *Un petit oiseau en mon poing qui ne s'en aille pas, j'aime mieux qu'au ciel une grue volant.* On dit aujourd'hui : *Un moineau dans la main vaut mieux qu'une grue qui vole*, pour signifier qu'un petit avantage certain est préférable à un grand avantage incertain.

La grue figure dans ce proverbe, parce que les gourmands des douzième, treizième et quatorzième siècles faisaient autant de cas de cet oiseau qu'on en fait aujourd'hui de la poularde et du dindon, comme on peut le voir dans le vieux livre intitulé *Viandier pour appareiller toutes manières de viandes*, par Taillevent.

Pline le Naturaliste nous apprend que de son temps, à Rome, les grues, surtout celles de Mélos,

étaient classées parmi les mets les plus recherchés : *Hæc nunc ales inter primas epulatur* (X, 30).

Tant vay la dorc a l'ayga tro que se trenca (*Vices et vertus*, fol. 86). *Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise*, pour dire qu'on succombe tôt ou tard dans les dangers où l'on s'expose souvent. On connaît la variante grivoise que Beaumarchais a faite à ce proverbe : la seule remarque qu'il y ait à faire sur cette variante, c'est que la moralité y a beaucoup perdu et que l'esprit y a peu gagné.

Non pot yssir del sac mays so que es dedins (*Vices et vertus*, fol. 85). *Ne peut sortir du sac que ce qui est dedans.*

Qui bell presen porta segurs sona a la porta (*ibidem*, fol. 74). *Qui beau présent porte, avec assurance sonne à la porte.*

Juoc de mas engenra bregas (*ibid.*, fol. 106). *Jeu de mains engendre querelles.* Ce n'est d'abord que pure plaisanterie, il est vrai ; mais la plaisanterie blesse l'amour-propre ; on se pique au jeu, on s'échauffe, on se fâche tout rouge, on se dit des injures, on se porte même des coups, et il en résulte des haines mortelles qui font souvent répandre le sang.

> *Ludus enim genuit trepidum certamen et iram;*
> *Ira truces inimicitias et funebre bellum.*

Juoc de mans, juoc de vilans. *Jeu de mains, jeu de vilains.* Les jeux de main ne conviennent qu'à des gens mal élevés. Les anciens gentilshommes s'abstenaient avec soin de ces sortes de

jeux qui pouvaient compromettre leur dignité, et ils les regardaient comme le partage exclusif des vilains. Lacurne de Sainte-Palaye dit, dans son *Glossaire* manuscrit, que ce proverbe est venu de ce que la lutte ou le combat à coups de poing était la seule manière de vider une querelle qui fût permise aux vilains.

HORGUELHS ES LO PRINCIPAL CAVALIERS EN LA OST DEL DIABLE (*Vices et vertus*, fol. 7). *Orgueil est le principal cavalier dans l'armée du diable.*

LA COSTUMA FA LO VICI. *La coutume,* ou l'habitude, *fait le vice.* On n'est pas vicieux parce que l'on commet quelque faute, ni vertueux parce que l'on fait quelque bonne action. C'est l'habitude du mal qui imprime le caractère du vice, comme l'habitude du bien imprime le caractère de la vertu. Saint Augustin a nommé *loi du péché,* d'après saint Paul, la force de l'habitude qui entraîne l'esprit et le retient captif malgré lui. *Lex peccati est violentia consuetudinis qua trahitur et tenetur etiam invitus animus.* (*Confess.* VIII, 5.)

LA COSTUMA ES LO PONS DEL DIABLE. — *La coutume est le pont du diable.* C'est-à-dire le pont par lequel le diable pénètre dans l'âme de l'homme, comme le dit textuellement la phrase suivante tirée du livre des *Vices et vertus*, fol. 11 : *La costuma es lo pons per hon lo diable entra en l'arma.* Ainsi il est très-important de rompre ce pont, qui ne sert qu'à livrer passage à l'ennemi et à le rendre maître de la place.

QUI NON CONTRADITZ AUTREIA (Peyrols). *Qui ne contredit octroie.* C'est une variante d'un proverbe grec

Le silence est un consentement, que saint Grégoire de Nazianze a employé et que nous avons traduit par *Qui ne dit mot, consent,* pour signifier que la personne qui ne dit rien contre une demande ou une proposition qu'on lui fait est censée l'approuver.

On sent que ce proverbe ne saurait avoir d'application exacte que dans un petit nombre de cas insignifiants, car il est fort rare que l'approbation soit dans le cœur quand elle ne vient pas sur les lèvres. La généralité des faits démontre que la conclusion du silence au consentement se trouve presque toujours non-seulement erronée, mais féconde en mauvais résultats, et que l'admettre comme vraie, ce serait donner raison aux gens hardis contre les timides qui n'osent les contredire, et aux oppresseurs contre les opprimés que la peur empêche de réclamer. Ce serait reconnaître en quelque sorte l'infaillibilité de l'inquisition espagnole qui, ne pouvant réduire ses victimes à s'avouer coupables, les envoyait au supplice en vertu de cette sentence inscrite dans son code : *Taciturnitas pro confessione habetur. — Le silence est réputé pour un aveu.*

Combien notre ancienne jurisprudence se montrait plus éclairée et plus sage en posant cette règle contraire : *Is qui tacet non fatetur. — Celui qui se tait n'avoue point.*

Jove castiar e vielh pendre. (Olivier d'Arles). *Corriger jeune et pendre vieux* (sous-entendu *il faut*). Les inclinations vicieuses de l'enfant sont susceptibles d'être rectifiées; la méchanceté foncière du vieillard résiste à tous les principes réprimants. Il faut donc

employer avec le premier la correction qui doit contribuer à la perfection de son âge mûr; mais, avec le second, il est inutile de la tenter. Elle ne saurait le faire renoncer à ses habitudes invétérées du mal, et le seul moyen pour l'empêcher de s'y livrer, c'est de l'accrocher à la potence. Tel est le sens de cet adage un peu trop draconien.

Tan grata cabra truey que mal jatz. (Sydrac, fol. 108). *Tant gratte chèvre que mal gît.* Ce proverbe, qu'on trouve aussi dans la *Vie de saint Honorat* et dans plusieurs autres livres en roman, signifie qu'il faut savoir se contenter de son état, parce qu'en aspirant à une meilleure condition, on empire ordinairement celle qu'on a, comme la chèvre qui, à force de gratter l'endroit où elle est, se fait un mauvais gîte.

Om cuoil mantas vez los balays ab que om es balayat. — *On cueille maintes fois les verges avec lesquelles on est fustigé.*

Mal sab parlar qui calar no sab.—*Mal sait parler qui se taire ne sait.* Ses paroles sont irréfléchies.

Qui paga sos deptes fai cabal. *Qui paye ses dettes fait capital.*

Nous disons aujourd'hui : *Qui paye ses dettes s'enrichit.* Et ce n'est pas un bruit que les créanciers font courir, comme le prétendait Martainville assez plaisamment. C'est une vérité hors de doute; car l'intérêt qu'il faut donner pour le capital emprunté étant toujours plus considérable que le revenu de la terre qui correspond à la valeur de ce capital, il s'ensuit qu'on bénéficie à se libérer de la dette, de

même qu'on perd à ne pas le faire. Mais le bénéfice ne consiste pas seulement en argent, il comprend aussi le recouvrement de la tranquillité et le surcroît de satisfaction qu'ajoute au sentiment de la propriété le retranchement des charges qui la grevaient.

QUI PERT PECA. — *Qui perd pèche.* C'est-à-dire que celui qui perd son bien est ordinairement poussé par le désespoir à des paroles ou à des actes contraires à la loi de Dieu, qui prescrit la résignation au malheur.

IL VOLONTATZ VAL LO FACH. — *La volonté vaut le fait.* Le *Roman de Perceforest* dit : *Volonté est comptée pour œuvre.*

LO CUBITOS ES SEMBLANT A L'ENFERN : EN TANT CANT EL DEVORA PLUS, EN TANT CANT EL CUBITA PLUS. (Doctrine des Vaudois). *Le convoiteux* (l'avare) *est semblable à l'enfer : plus il dévore, plus il convoite.*

DE GRAN TORT GRAN PERDONANSA. (Aimeri de Peguilain). *De grand tort grand pardon.* Il faut pardonner, et plus l'offense qu'on a reçue est grande, plus le pardon qu'on lui accorde est méritoire. Il atteste un cœur magnanime.

LEU DESPEN QUE DE LEU A GAZAN (Gancelm Faidit). *Facilement dépense qui facilement gagne.*

QUI AVAN NO GARDA ARREYRE CAY (*Leys d'amors*, fol. 138). *Qui en avant ne regarde, en arrière tombe.* C'est le sort des étourdis et des imprévoyants.

QUI TEMPS A E TEMPS ESPERA TEMPS LI FALH (*Vices et vertus*, fol. 12). *Qui a temps et temps espère* (attend), *le temps lui manque.*

VOLPILLIO ES AIGLA QUE VOUTOR PREN (Peyrols).

Lâche est l'aigle que le vautour prend. Schlegel pense que l'acception de *lâche* attachée au mot *volpillio* ou *volpil,* qui signifie proprement renard, comme celle de *lâcheté* attachée au mot *volpilatge* (renardise), provenait de ce que la ruse, qui est le caractère distinctif de cet animal, était odieuse aux chevaliers. « Ils l'assimilaient, dit-il, à la déloyauté, et comme » ils étaient habitués à combattre leurs ennemis de » front, ils envisageaient la ruse comme un signe » certain de lâcheté. » L'observation de Schlegel peut avoir quelque chose de vrai, mais elle n'est pas tout à fait exacte. Cet auteur si érudit aurait dû se rappeler que, longtemps avant les chevaliers, les anciens avaient imputé proverbialement la lâcheté au renard. Aristophane, dans un des chœurs de sa comédie de *la Paix*, s'élève contre les lâches ennemis des dieux et des hommes, et il les appelle : « Lions près de leurs foyers et *renards* dans l'action. »

Focs s'abrasa per cobrir (Folquet de Marseille). *Le feu fait braise quand il est couvert.* Le feu couvert est le plus ardent, et une passion renfermée n'en est que plus violente.

El fuecs no s fai tan preon que lo fums non ane fors. — *Le feu ne se fait si profond que la fumée n'aille hors.* Pour signifier que quelque précaution qu'on prenne pour cacher une passion vive, on ne peut l'empêcher de paraître. On dit aujourd'hui : *Il n'y a point de feu sans fumée*, proverbe qu'il ne faut pas confondre avec cet autre : *Il n'y a pas de fumée sans feu,* dont le sens est qu'il ne court point de bruit qui soit tout à fait dénué de fondement.

Observons, du reste, qu'il y a de la *fumée sans feu*, au propre comme au figuré. Le fumier et l'envie produisent cette fumée.

Bous non pot contra agullio. (Vie de sainte Enimée, fol. 21.) *Le bœuf ne peut contre l'aiguillon.* Il n'y a point de force contre la nécessité, il faut s'y soumettre. Les anciens disaient que les dieux mêmes ne pouvaient rien contre elle, et étaient obligés de la subir.

Qui met peira contra son vezi se nafrara en lei.— *Qui met pierre contre son voisin se blessera en elle.* En cherchant à nuire aux autres on se nuit à soi-même. C'est une loi de la justice divine que le mal réagisse contre son auteur. On trouve ce proverbe analogue dans le roman de *la Violette : Ki volt hounir altrui li maus revertist sour lui.* Nous disons aujourd'hui : *Le mal retourne au méchant.*

Om non connois tant be en se com en autrui son falhimen. (P. Durand.) *On ne connaît pas aussi bien en soi comme en autrui sa faute.*

Els falhimens d'autrui tanh qu'om se mir
Per so qu'om gart se mezeis de falhir.
(Folquet de Marseille.)

Aux fautes d'autrui il convient de se mirer, afin de se garder soi-même de faillir. Les fautes d'autrui sont des leçons pour celui qui les remarque. Confucius disait : « Les poisons deviennent des antidotes » entre les mains d'un médecin habile. Il en est de » même des mauvais exemples pour le sage. »

De folh apren hom sen. (R. de Castelnau.) *De fou*

on apprend sens, ou, comme dit le proverbe actuel : *Un fou avise un sage.*

Suavet se castia qui per autre se castia. (*Vices et vertus*, fol. 81.) *Agréablement se corrige qui par autrui se corrige.* C'est-à-dire par la leçon qu'il tire des fautes d'autrui.

Siatz en luoc folh ab los fatz. (P. Rogiers.) *Soyez en lieu* (dans l'occasion) *fou avec les fous.* Quand on se trouve en compagnie des fous, il ne faut pas afficher un rigorisme déplacé, car c'est s'exposer à bien des inconvénients que de vouloir se montrer sage tout seul, et il y a une certaine sagesse à savoir à propos contrefaire le fou. La Chaussée a très-bien dit :

> La raison même a tort quand elle ne plaît pas.

Les Arabes expriment la même pensée par ce proverbe : *Si tu passes dans le pays des borgnes, tiens un œil fermé.*

Le troubadour P. Cardinal, dans un de ses sirventes politiques, a montré par une fiction très-originale ce qui arrive à ceux qui veulent paraître sages parmi les fous. Voici la traduction qu'a faite le docte Fauriel de cette fiction, également belle de poésie et de moralité, comme il le remarque justement :

« Une ville fut, je ne sais laquelle, où tomba une pluie telle, que les hommes qu'elle atteignit en perdirent tous la raison.

» Tous, à l'exception d'un seul sans autre, qui

échappa parce qu'il dormait chez lui quand le prodige eut lieu.

» La pluie ayant cessé et cet homme s'étant éveillé, il sortit en public et trouva tout le monde faisant des folies.

» L'un était vêtu, l'autre nu ; l'un crachait contre le ciel, l'autre lançait des pierres, l'autre des traits, un autre déchirait ses habits.

» Celui-ci frappait, celui-là poussait; cet autre, s'imaginant être roi, se tenait majestueusement les côtés; cet autre encore sautait par-dessus les bancs.

» Tel menaçait, tel maudissait, tel autre parlait ne sachant ce qu'il disait; un autre célébrait ses propres louanges. Qui fut émerveillé, si ce n'est l'homme resté dans son bon sens? Il s'aperçoit bien qu'ils sont fous; il regarde en bas, il regarde en haut pour voir s'il découvrira quelqu'un de sage; mais de sage il n'y en a pas un. Il continue à s'émerveiller d'eux; mais eux s'émerveillent encore plus de lui et s'imaginent qu'il a perdu la raison.

» C'est ce qu'ils font qui leur paraît raisonnable, et ce que le pauvre sage fait autrement ils le jugent insensé.

» Ils se mettent alors à le battre : l'un le frappe sur la joue, l'autre sur le cou qu'il lui rompt à moitié.

» Qui le pousse, qui le repousse ; il songe à fuir d'au milieu d'eux, mais l'un le tire, l'autre le déchire ; il reçoit coup sur coup, il tombe, se relève et retombe.

» Toujours tombant, toujours se relevant, toujours fuyant, il atteint enfin sa maison et s'y jette

d'un saut, couvert de fange, battu, à demi mort, et pourtant joyeux d'avoir échappé.

» Cette fiction est l'image de ce qui se passe ici-bas. La ville inconnue c'est le monde rempli de folie. Car aimer, craindre Dieu et observer sa loi, est pour l'homme la sagesse par excellence. Mais cette sagesse est aujourd'hui perdue. Une pluie (merveilleuse) est tombée; elle a fait germer une cupidité, un orgueil, une méchanceté qui se sont emparés de tous les hommes; et si Dieu en a épargné quelqu'un, tous les autres le tiennent pour insensé. Ils le huent et le maltraitent parce qu'il n'est pas sage à leur sens. L'ami de Dieu les juge insensés, en ce qu'ils ont abandonné la sagesse de Dieu; eux, à leur tour, le trouvent insensé en ce qu'il a renoncé à la sagesse du monde. »

De negligencia nays oblidamen. (*Vices et vertus*, fol. 12.) *De négligence naît oubli*. On finit par oublier les choses qu'on néglige, surtout le devoir. Aussi la partie la plus importante de l'éducation consiste-t-elle à inculquer dans les esprits l'habitude de ce qu'elle enseigne par la répétition des mêmes préceptes et des mêmes actes. C'est en partie pour cela que l'Église a imposé au prêtre l'obligation de dire chaque jour son bréviaire.

Cui lauza pobles so lauza Dominus. (Pons de Capdueil.) Mot à mot : *A qui le peuple loue, cela, le Seigneur* (le) *loue*. En termes plus français : Ce que le peuple loue dans un homme, le Seigneur le loue. On trouve la même idée dans ce passage du *Chou-king* que notre troubadour n'avait pas lu très-pro-

blablement : « Ce que le ciel voit et entend n'est que
» ce que le peuple voit et entend. Ce que le peuple
» juge digne de récompense ou de punition est ce
» que le ciel veut récompenser ou punir. Il y a une
» communication intime entre le ciel et le peuple.
» Que ceux qui gouvernent les peuples soient donc
» attentifs et réservés. » (Chap. *Kao-yaomo*, § 7.)
C'est sous une autre formule le proverbe : *La voix du peuple est la voix de Dieu.*

Bon pretz lutz en las tenebras. (Anonyme.) *Bon mérite luit dans les ténèbres.* C'est le proverbe : *Bon renom luît en cachette.* Ducis a dit dans sa tragédie d'*Abufar :*

> Le bien qu'on croit caché sort de la nuit obscure.
> (Acte III, sc. vi.)

Qui mais val mais dopta far failhida. (Arnaud de Marueil.) *Qui plus vaut, plus il redoute de faillir.* Les hommes d'une grande vertu veillent à conserver leur honneur dans toute sa pureté, avec un soin d'autant plus scrupuleux, avec une susceptibilité morale d'autant plus délicate, qu'ils savent que la moindre ombre y serait plus apparente, comme la moindre tache est remarquée davantage sur une riche étoffe dont l'éclat la fait ressortir.

> De sa molher cal estre
> Lo companho, no lo maestre. (Anonyme.)
>
> *De sa femme il faut être*
> *Le compagnon, non le maître.*

Il faut que l'autorité d'un mari sur sa femme soit

celle de la raison. Il doit s'appliquer à la diriger par de sages conseils, non par des ordres rigoureux; être pour elle un guide bienveillant, non un dominateur égoïste.

La nature a soumis la femme à l'homme, mais la nature ne connaît point d'esclave. (Proverbe chinois.)

Non es aurs tot cant que lutz. (Amanieu des Escas.) *N'est pas or tout ce qui luit.* On dit aujourd'hui : *Tout ce qui brille n'est pas or.* Si tout ce qui brille était or, ce précieux métal ne serait pas si rare. Ce proverbe s'applique à toutes les choses qui brillent d'un éclat trompeur. Les Italiens expriment la même idée de cette jolie manière : *Ogni lucciola non è fuoco.* — *Tout ver luisant n'est pas feu.*

Mais val estre a la sabor qu'a l'odor. — *Mieux vaut être à la saveur qu'à l'odeur.*

Asatz quier qui s complaing. (Pierre d'Auvergne.) *Assez réclame qui se plaint.* Ce proverbe, qui rappelle le *querulus petax* des Latins, s'applique à une personne qui n'ayant point reçu ce qu'elle attendait, se montre d'humeur morose et dit qu'elle ne demande rien, quand on l'engage à expliquer ce qu'elle désire.

Prop a guerra qui l'a al miech del sol
E pus prop l'a qui l'a sotz son coissi.
(P. Cardinal.)

Proche à la guerre qui l'a au milieu du sol,
Et plus près l'a qui l'a sous son coussin.

Ces vers sont passés en proverbe pour signifier

que les malheurs de la guerre politique sont moins à redouter que ceux de la guerre conjugale.

De guerra ven tart pro e tost dan. (Amanieu des Escas.) *De guerre vient tard profit et tôt dommage.* La guerre peut produire quelques bons résultats pour la fortune du peuple qui la fait avec succès; elle est même susceptible de contribuer au bien des vaincus comme à celui des vainqueurs, en amenant à sa suite des moyens influents de civilisation, tels que les échanges d'usages, les propagations de langues, les progrès dans les mœurs et dans les lois. C'est pour cela qu'on lui a attribué une influence créatrice sur le développement des choses humaines, dont elle a été appelée *la mère,* dans un proverbe qui a suggéré à l'auteur de la Divine Épopée ces quatre vers qu'il a mis dans la bouche de Napoléon.

> On croit la guerre aveugle; on ne soupçonne pas
> Qu'un progrès est caché sous chacun de ses pas,
> Et que l'esprit humain, pour briser son écaille,
> A besoin de l'épée et du champ de bataille. (Ch. VI.)

Cependant tous ces avantages, si chèrement achetés par le massacre des hommes, par l'incendie des villes et par la ruine des campagnes, ne viennent que lentement, et il n'est pas prouvé que cette compensation tardive des maux de la guerre puisse équivaloir aux bienfaits que la paix seule eût répandus.

Les Latins disaient : *Flet victor, victus interiit.* — *Le vainqueur pleure, le vaincu a péri.*

La reine Élisabeth d'Angleterre répétait souvent : « La guerre est un procès qui ruine ceux mêmes qui » le gagnent. »

Il n'y eut jamais ni bonne guerre ni mauvaise paix. Proverbe cité par Franklin.

Frances no son pas gens, ao son diable nat.

(Roman de *Fierabras*, v. 3,291.)

Français ne sont pas gens, mais sont diables nés.

Ce proverbe caractérise l'ardeur guerrière de notre nation, et ce qu'on a nommé, depuis la bataille de Fornoue, *la furie française, la furia francese*. Suivant un autre vieux proverbe : *Si le diable sortait de l'enfer pour se battre, il se présenterait un Français pour accepter le défi*, et c'est le cas de dire que le diable aurait affaire à forte partie.

Es semblans a l'aguilens que defora lutz e dins val meyns que niens. (Anonyme) *Il ressemble au fruit de l'églantier qui au dehors brille et au dedans vaut moins que rien*. Les applications de cette comparaison proverbiale n'ont pas besoin d'être indiquées, elles s'offriront d'elles-mêmes à l'esprit des lecteurs.

Beure a rescos e pissar a presen. — *Boire en cachette et pisser en public*. Ce dicton employé par le troubadour P. Cardinal dans sa pièce *Riex hom*, s'est conservé et est très-usité en parlant d'un égoïste ou d'un vilain qui garde pour lui tout seul les avantages d'une chose dont il fait éprouver aux autres les inconvénients.

Ans vuoill pelar mon prat c'autre lo m tonda. (Giraud de Borneil.) *Je veux peler mon pré avant qu'un autre me le tonde*. C'est-à-dire : Je veux manger ce que je possède plutôt que de le laisser devenir la pâture des autres.

Qui a obs foc ab det lo quer. (Anonyme.) *Qui a besoin de feu le cherche avec le doigt*. C'est-à-dire que, lorsqu'on a besoin d'une chose, on brave toute sorte de peines et de périls pour se la procurer.

El temps es esturmens abs que la vida fa. (Nat. de Mons.) *Le temps est instrument avec quoi la vie agit*. C'est là l'origine de l'expression qui forme la seconde partie de l'adage : *Ménagez le temps, car la vie en est faite,* ou bien, *car il est l'étoffe dont la vie est faite*. — On sait que Pythagore appelait le temps *l'âme de l'univers*.

Qui a temps a vida. — *Qui a temps a vie*. Proverbe employé dans le même sens que cet autre, *Qui gagne temps gagne tout,* pour signifier que le temps peut porter remède aux situations qui semblent désespérées, et qu'il ne faut pas se décourager quand on possède une telle ressource dans laquelle sont virtuellement compris les éléments de tous les biens, de tous les succès.

On peut citer à l'appui de ce proverbe l'histoire de Joseph III, roi maure de Grenade, dépossédé et enfermé dans une prison par son frère Mahomet IX. Il était un jour occupé à jouer aux échecs avec un iman, lorsqu'il vit arriver un officier chargé de lui couper la tête et de l'apporter à l'usurpateur, qui, se sentant près de mourir, avait donné cet ordre afin

d'assurer le trône à son fils encore jeune. Il obtint, à force de supplications, d'achever sa partie, et l'on pense bien qu'il s'appliqua à la prolonger. Sur ces entrefaites, un grand personnage suivi d'une escorte nombreuse, entra dans la chambre du prisonnier et déposa à ses pieds la couronne, en lui apprenant que ses partisans la lui avaient fait rendre au moment même où Mahomet IX expirait : de sorte que le peu de temps gagné par ses prières le sauva du supplice et le remit en possession de la royauté. Cet événement remarquable eut lieu l'an de l'hégire 811 et de l'ère chrétienne 1408.

Tant as, tant vales e tant t'ami. — *Tant tu as, tant tu vaux et tant je t'aime.* Ce proverbe est l'expression nette et concise de l'opinion qui règne dans le monde, où l'on ne reconnaît du mérite et on ne témoigne de l'attachement à une personne qu'en proportion de la fortune qu'elle possède. Notez bien qu'il énonce cette opinion sans l'approuver. Il signale un fait malheureusement trop réel, mais il ne le propose pas à l'imitation. — Du reste, la formule du proverbe n'appartient à aucun troubadour. Elle se trouve dans ce vers d'un des fragments de Lucilius :

> *Quantum habeas, tanti ipse sies, tantique habearis.*
>
> « Tant vous avez, tant vous valez, et tant on vous estime. »

Lo pao son cap clina e crida cant ve sos pes. — *Le paon baisse la tête et crie quand il voit ses pieds.* Il en est de même de l'orgueilleux, qui se plaint

avec colère lorsqu'on lui montre ses défauts. Voyez le commentaire que j'ai fait de ce proverbe au chapitre v, page 134.

L'orguelhos s'enebria de sa propre phiala. — *L'orgueilleux s'enivre de sa propre bouteille.* Celle des autres n'est point à son service. C'est-à-dire que personne ne veut le louer et qu'il est réduit à faire son propre éloge. La supériorité qu'il s'arroge sur tout le monde met nécessairement tout le monde contre lui, et ne lui laisse d'autre admirateur que lui-même.

En la vinha del noalhos
Creisso espinas e cardos.

En la vigne du paresseux croissent épines et chardons. Les Provençaux disent : *Le champ du paresseux est plein de mauvaises herbes*, et les Italiens : *Il campo de l'accidia è pieno d'ortiche.* — *Le champ de la paresse est plein d'orties.* Tous ces proverbes sont des variantes de la parabole de Salomon : « J'ai passé par le champ du paresseux et » par la vigne de l'insensé, et j'ai trouvé que tout » était plein d'orties et que la muraille de pierre » était abattue. » (Prov. xxiv, 30, 31.)

Una bella mort honora tota la vida. — *Une belle mort honore toute la vie.*

Bon pretz creis on plus loing es auzitz. (Gui d'Uisel.) *Bon mérite croît où plus loin il est ouï.* La bonne renommée excite plus d'admiration, à mesure qu'elle se répand plus loin. Elle est comme ces objets précieux qu'on estime davantage, parce qu'ils viennent

des extrémités du monde. *Procul, et de ultimis finibus pretium ejus* (Salomon, *Prov.*, XXXI, 10.)

Qui sapiencia ama honor cuelh. — *Qui aime la sapience recueille l'honneur.* Si je traduis *sapiencia* par *sapience* qui a cessé d'être en usage, au lieu de traduire par sagesse, c'est parce que le premier de ces deux mots avait autrefois un sens beaucoup plus étendu que le second. Il exprimait la réunion de la vertu et de la science et l'on disait en proverbe : *La vertu et la science forment la sapience.* Excellente définition de la vraie sagesse, qui doit joindre les lumières propres à nous faire discerner le bien du mal aux forces nécessaires pour nous éloigner du mal et nous pousser au bien. Cette définition appartient à Lactance, qui a dit dans ses *Institutions divines*, liv. III, chap. VIII : *Cum scientia conjuncta virtus est sapientia.*

El ric s'irais mentre l'amoros dansa. (P. Cardinal.) *Le riche s'attriste pendant que l'amoureux danse.*

Qui ama vilmen si eis vilzis. — *Qui aime vilement s'avilit.* Ce proverbe exprime une opinion qui régnait aux époques chevaleresques et qui interdisait à tout gentilhomme de choisir pour son épouse ou pour sa dame une femme issue d'une famille obscure. Cette mésalliance, réputée honteuse et avilissante, surtout dans le mariage, exposait celui qui l'avait faite à une pénalité dégradante que les autres nobles lui infligeaient. Saint-Foix cite à ce sujet, dans ses *Essais historiques sur Paris*, le passage suivant d'un écrit du roi René : « Un gentihomme

» qui se rabaissait par mariage et qui se mariait à
» une femme roturière et non noble, devait subir la
» punition qui était qu'en plein tournoi tous les
» autres seigneurs, chevaliers et écuyers, se de-
» vaient arrêter sur lui et tant le battre qu'ils lui
» fissent dire qu'il donnait cheval, et qu'il se ren-
» dait. »

El deus de la terra es lo femorier. — *Le dieu de la terre, c'est le fumier.* Les Romains avaient fait un dieu du fumier, en reconnaissance des services qu'il rend à la terre, et cette apothéose valait bien celle de leurs vils empereurs. Que serait l'agriculture sans le fumier? N'est-ce pas au fumier qu'elle doit l'abondance et la richesse de ses productions? N'est-ce pas du fumier que proviennent toutes les délicatesses de la table?

On hom plus aut es pueiatz,
Mais pot en bas chazer.

Où l'homme plus haut est élevé, plus il peut en bas tomber. — Nous disons dans un sens analogue : *Qui s'élève le plus haut descend le plus bas;* et les Italiens expriment la même idée en ces termes : *A cader va chi troppo in alto sale.* Mot à mot : *A tomber va qui trop haut s'élève.* En effet, l'ambitieux qui monte trop ne fait souvent qu'élever sa chute, et plus une chute est élevée plus elle creuse un abîme profond.

Les Indiens ont ce proverbe : *Chaque pas vers le sommet rapproche de la pente opposée.*

De petit en petit l'auzel fa son niu. — *Petit à petit l'oiseau fait son nid.*

Fai so que cove e Dieus fara 'l sobre plus. — *Fais ce qui convient, et Dieu fera le surplus.* Voyez ce proverbe cité à la page 100, avec les imitations que Corneille et Voltaire en ont faites et une phrase de Bossuet qui l'explique.

> Grans afans es lo conquer,
> Mas lo gardar es maestria.
>
> (Pons Fabre d'Uzès.)

Grande peine est le conquérir, mais le garder est science.

Commensars non es vertuz, mas lo perfaires.

Commencer n'est pas vertu, mais l'achever.

Platz la traicio e desplatz lo trahidor. — *La trahison plaît et le traître déplaît* (sous-entendu : *à la personne que le traître sert*). Ce proverbe, en faisant une exception particulière au sentiment général qui réprouve la trahison, a pour but de faire mieux comprendre que le traître ne peut manquer d'être l'objet de la haine universelle, puisqu'il est odieux à celui-là même qui profite de la trahison.

Qui no troba no tria. — *Qui ne trouve pas ne choisit pas.* Proverbe applicable aux gens qui se montrent difficiles sur le choix des choses qu'ils convoitent et qu'ils ne peuvent avoir.

Lo flagels esfassa la colpa. — *Le fouet efface la faute,* figurément : On se réhabilite par l'expiation.

Qui honora son paire s'esjauzira de sos fils. — *Qui honore son père se réjouira de ses fils.* Beau pro-

verbe qui nous montre la piété filiale comme une vertu qui passe, pour ainsi dire, dans le sang, transmise par celui qui la pratique à ses enfants qui, à son imitation, la transmettront aux leurs.

Mantas vetz homs jogaires
Per jogar esdeve laires

Maintes fois homme joueur
Pour jouer devient voleur.

De paire amassaire fils escampaire. — *De père thésauriseur fils dissipateur.* On dit aussi : *A père avare enfant prodigue,* et par un joli jeu de mots : *A père pilleur fils gaspilleur.* La chose est naturelle : un homme dont l'unique pensée est de thésauriser impose beaucoup de privations à son fils, qui, détestant l'avarice de son père, se jette dans l'excès opposé et se fait escompter par des usuriers la riche succession après laquelle il soupire.

Qui soven sa rauba trossa
Jamais non cuyllera mossa.

Qui souvent sa robe trousse
Jamais ne cueillera mousse.

Il faut être assidu à son travail. Celui qui l'interrompt fréquemment pour quelque motif frivole ne saurait jamais en tirer du profit. On dit dans un sens analogue : *Jamais chat emmitouflé,* ou bien *chat en mitaines, ne prit souris.* Ce qui s'emploie aussi pour signifier qu'on ne fait rien de difficile sans se donner beaucoup de peine et d'application.

Lo verbi faire a un malvatz futur. — *Le verbe*

faire *a un mauvais futur*, parce que, en disant : *Je ferai,* on néglige ordinairement de faire. Il faut laisser les paroles et se mettre à l'action.

Lo maldizens es la trompa del diable. — *Le médisant est la trompette du diable.* On sait avec quelle force cette trompette retentit et combien elle a d'échos dans le monde, au moyen desquels son bruit toujours croissant peut parvenir aux points les plus éloignés de l'espace. Le cor de Roland, qu'on entendait de Toulouse à Saragosse, n'était en comparaison qu'un faible instrument. Voyez un autre proverbe non moins original, sur le médisant, à la page 308.

L'effan es l'hom e l'hom es l'effan. — *L'enfant est l'homme et l'homme est l'enfant.* C'est-à-dire que l'enfant est l'homme en raccourci et que l'homme est l'enfant en grand, que tous deux sont le même être à des époques différentes de la vie, et que le premier ne peut guère être bon ou mauvais sans que le second le soit aussi. C'est un proverbe employé dans un sens moral pour signifier que puisqu'on se retrouve ordinairement dans l'âge mûr à peu près tel qu'on a été dans l'enfance, il faut veiller avec le plus grand soin à la culture de l'enfant, afin que l'homme qui est en lui comme le fruit dans la fleur en sorte avec toutes les qualités désirables. On peut rapprocher de ce proverbe le mot de Wodsworth qui n'en est qu'une reproduction originale : *L'enfant est le père de l'homme.*

Ab lo escut de Patiencia, negus colps no pot nafrar lo cor. (*Vices et vertus,* fol. 65.) — *Avec l'écu* (le bouclier) *de Patience, nul coup ne peut blesser le cœur.*

Saint Grégoire de Nazianze, dans son poëme des *Définitions*, appelle la patience l'*apozème des chagrins* (*molestiarum decoctio*).

Un proverbe arabe dit : *La patience est la clef de la joie.*

Le cardinal Bona, dans ses *Principes de la vie chrétienne*, a résumé ainsi les avantages de cette vertu : « La patience apaise la colère, retient la » langue, conduit l'esprit, garde la paix, réprime » l'impétuosité des passions, éteint la haine, abaisse » l'orgueil, surmonte le monde, mortifie la chair, » donne de la modestie dans la prospérité, de la gé- » nérosité dans les disgrâces, de la douceur dans les » injures, rejette les tentations, souffre les persécu- » tions, fait la perfection de la vertu et lui sert de » couronne. Elle empêchè seule tous les maux, et si » chacun était si heureux que de la posséder, on » ne commettrait plus d'injustice ni d'autre crime. » (Part. II, ch. XVIII.)

Ce beau résumé ne contient pas un seul trait qui ne se retrouve à peu près sous les mêmes termes dans deux remarquables traités sur la patience, l'un de Tertullien et l'autre de saint Cyprien.

AL VERTADIER DARAI D'AUR UN GRAN MON
SI M' DON UN HUOU QUEX MESSONGIER QUE Y SON.

A l'homme véridique je donnerai un grand mont d'or, si chaque menteur qu'il y a me donne un œuf. Formule spirituelle qui fait très-bien entendre que le nombre des menteurs est infini. *Tout homme est menteur*, dit le Psalmiste : *Omnis homo mendax.*

TROP PARLAR FAI DESMENTIR
SE METEYS MANTA SAZO.
(OLIVIER D'ARLES.)

Trop parler fait démentir soi-même mainte fois. Le grand parleur est un instrument discordant. Comme le menteur, auquel on l'assimile à bon droit, il laisse échapper d'un flux de caquet tant de paroles irréfléchies, que quelques-unes doivent nécessairement se trouver en opposition avec les autres. *Les mensonges sont réunis comme le sable; on ne peut en faire boule,* dit le proverbe allemand : *Die Lüge hængt zusamm wie Sand; man kann ihn nicht ballen.*

LOS LAUZENGIERS ENGLUTON DE LAUZENGAS LA VIA DE IFERN. (*Vices et vertus,* fol. 23.) *Les flatteurs engluent de louanges la voie de l'enfer.* C'est-à-dire que les flatteurs attirent et retiennent leurs victimes dans la voie de perdition, que leurs louanges sont des gluaux dont il est impossible de se dégager, et qu'il n'y a point de salut à espérer pour quiconque se laisse prendre à cette pipée du diable.

DELIEG ES CAIS EFERMERIA. — *Délice* (volupté) *est quasi infirmerie.* Cette jolie formule proverbiale est probablement de l'invention du troubadour Deudes de Prades, qui l'a employée dans son *Poëme sur les vertus,* pour signifier, je crois, que la volupté recèle bien des maladies, et que l'abus des plaisirs prépare à ceux qui s'y livrent de nombreuses et cruelles souffrances.

Nous disons encore : *Plaisir engendre deuil. — Le plaisir porte la douleur en croupe.*

On lit dans Plaute : *Voluptas esca malorum* (*Mer-*

cator, act. IV, sc. III.) « La volupté est la pour-
» voyeuse des maux. » Pensée que ce comique a prise du *Timée* de Platon.

On se rappelle le proverbe cité à la page 204. *La mort s'embusque au sein des voluptés.*

NON ES BEL SO QU'ES BEL, MAS ES BEL SO QU'AGRADA. — *N'est pas beau ce qui est beau, mais est beau ce qui agrée.* Charmant proverbe très-usité encore en Provence, en Italie et ailleurs.

« Tout cœur passionné, dit Bossuet, embellit,
» dans son imagination, l'objet de sa passion; il lui
» donne un éclat que la nature ne lui donne pas, et
» il est ébloui de ce faux éclat. La lumière du soleil,
» qui est la vraie joie des yeux, ne lui paraît pas
» aussi belle. »

Les Latins disaient : *Fœminam natura pulchram haud reddit, sed affectio.* « Ce n'est point la nature
» qui rend la femme belle, c'est l'amour. »

> Car sa beauté pour nous, c'est notre amour pour elle.
>
> (THÉOPHILE GAUTIER.)

CHASCUS HOM A SAS PALMAS DEVES SE METEYS VIRADAS. — *Chacun a les paumes de ses mains vers soi-même tournées.* Ce proverbe, formulé d'une manière si naturelle, signifie que chacun met ses intérêts avant ceux d'autrui, et que toutes ses préférences sont pour lui-même. Le proverbe latin dit : *Nemo sibi secundus,* — *Personne n'est pour soi le second.*

EFFAN NASCUTZ, DEUS L'A PAISSUTZ. — *Enfant né, Dieu l'a sustenté,* ou *Enfant venu, Dieu l'a repu.*

Ce proverbe, conservé en Provence, moins l'or-

thographe et le mot *paissutz*, remplacé par son synonyme *pascut*, s'emploie pour faire entendre que la multiplication des créatures humaines doit amener celle des subsistances, parce que Dieu ne peut leur avoir recommandé de croître et de se multiplier pour les laisser mourir de faim. — On a dit dans le même sens que : *La nature ne fait jamais une mère sans faire en même temps une nourrice.* — Nous disons encore : *Près de chaque homme naît un pain.*

Presque tous les peuples ont des proverbes analogues où se trouve une réfutation anticipée de la théorie trop exagérée des malthusiens. Voici celui des Anglais : *He that sends mouths sends meat.* — *Celui qui envoie les bouches envoie les vivres.*

So QUE CAI EN FOSSAT ES PER LO PEZONIER. — *Ce qui tombe dans le fossé est pour le fantassin*, ou, comme on dit aujourd'hui, *pour le soldat*. La législation policielle des grandes voies permettait autrefois aux militaires qui passaient de ramasser dans les fossés les fruits tombés des arbres plantés sur les bords des chemins. De là ce proverbe, qui a une foule d'applications particulières, et qui s'emploie d'une manière générale pour signifier qu'un homme soigneux profite de la négligence des autres.

EN LONGA VIA UNA PALHA ES FAYS. — *En long chemin une paille est fardeau*, ou bien encore : *A longue voie paille pèse.* Ces proverbes, qui n'ont pas besoin d'être expliqués au propre, s'emploient au figuré pour marquer, en général, qu'une petite chose dont l'inconvénient ne se fait pas sentir quand elle est passagère, peut être fort incommode par sa durée,

et, en particulier, qu'une légère dépense finit par devenir onéreuse à force d'être continuée.

Lo meillor vi fa lo pus fort vinagre. — *Le meilleur vin fait le plus fort vinaigre.* Plus une chose est bonne, plus elle devient mauvaise en se corrompant : C'est la pensée de Tacite : *Corruptio optimi pessima ;* reproduite sous une image vulgaire qui en fait bien ressortir le sens. Ce proverbe s'emploie aussi comme équivalent de cet autre : *Patientia læsa fit furor,* — *La patience irritée* ou *poussée à bout, se change en fureur.*

La forsa 'l prat pais. — *La force paît* (nourrit) *le pré.* Le mot *force* désigne ici une espèce de ciseau à couper l'herbe, et le sens moral du proverbe est que l'adversité fortifie et perfectionne la vertu, comme le fauchage entretient et augmente la fécondité du pré. *Virescit vulnere virtus.*

On a dit dans un sens analogue, par une métaphore prise de l'émondage ou de la taille des arbres : *C'est la serpe qui est féconde.* Ce qui s'applique également aux choses dont le développement et l'amélioration résultent des retranchements qu'on y fait. *Addit dum detrahit.*

Jove governament sec lo vent. — *Jeune gouvernement suit le vent.* Un gouvernement nouveau est presque toujours obligé de suivre l'impulsion que lui donnent les circonstances qui l'ont produit. Il ne communique pas la direction aux événements, il la reçoit d'eux; il n'est pas le gouvernail de l'opinion, il en est la voile. Un pareil gouvernement risque fort d'être poussé contre les écueils.

On lit dans les *Adages françois recueillis par J. Le Bon, hétropolitain,* en 1557.

> Princes étant faitz de nouveau,
> Mènent le peuple au tombeau.

Qui ben s'agura ben li deu venir. — *Qui bien s'augure bien lui doit venir.* C'est-à-dire que pour se ménager de bonnes chances de succès dans une entreprise, il faut l'examiner avec soin et concerter avec une sage prévoyance tous les moyens de l'accomplir. Tel est, je crois, le sens qu'on doit donner aujourd'hui à ce proverbe, qui avait autrefois un sens différent. *S'augurer* y signifiait littéralement : prendre conseil de la science augurale. « Il est dif-» ficile, dit Fauriel, de se figurer à quel point le » mot latin *augurium*, ou, pour mieux dire, les » idées et les usages dont ce mot avait été le signe, » conservait de crédit, au moyen âge, dans tout le » midi de la France. Encore au douzième et au trei-» zième siècle, il n'était guère d'homme un peu cul-» tivé qui n'eût foi aux augures et n'eût sa manière » de les consulter, dans tous les cas où il avait à » faire quelque chose de grave et de hasardeux. » Cela se nommait *vivre à augure*, — *selon les au-» gures,* et cette pratique toute païenne était, selon » toute apparence, ce qu'il y avait de plus vivace » dans les superstitions de l'époque. C'est un fait » dont la langue fournit des preuves plus certaines » et plus décisives encore que l'histoire. » (*Hist. de la poésie provençale,* chap. XL.)

Doblar lo comtes de l'escaquier. — *Doubler le compte de l'échiquier*. Expression très-usitée chez les troubadours et les trouvères, pour marquer une progression croissante ou une multiplication extraordinaire de choses soit bonnes, soit mauvaises. En voici deux exemples, cités dans le lexique de Raynouard, qui déterminent très-bien le sens et l'application qu'elle peut avoir.

Mil tans es doblatz sos bes
Qu'el comtes de l'escaquier. (P. Vidal.)

« Mille fois autant est doublé son mérite que le compte de l'é» chiquier. »

Molt bien poroit de l'eskickier
Les poins de sa dolour dobler.
(*Roman de la Violette,* v. 1515.)

« Fort bien pourrait de l'échiquier les points par sa douleur » doubler. »

C'est une allusion au calcul fait par l'ordre d'un monarque indien, pour savoir combien de blé il devait à un brahmane inventeur des échecs qui lui avait enseigné les règles de ce jeu et avait obtenu de lui la promesse d'une rétribution consistant en autant de grains de blé qu'en pourrait assigner une supputation basée sur les soixante-quatre cases de l'échiquier, en comptant un pour la première, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, huit pour la quatrième, et ainsi de suite, toujours par duplication, jusqu'à la dernière. Il se trouva que les mots employés pour la numération ne purent suffire à exprimer l'immense quantité de grains résultant de ce calcul.

D'après la remarque de quelques mathématiciens, il faudrait, pour contenir une telle quantité de grains, 16,384 villes, ayant chacune 1,024 greniers, dans chacun desquels seraient 174,762 mesures, et dans chaque mesure 32,768 grains. (Voyez Fréret, *Œuv. compl.,* tom. XVII, pag. 121-140. — Montucla, *Hist. des mathém.* — Babinet, *Revue des Deux-Mondes,* 15 mai et 15 juin 1856 : « En additionnant » tous les grains de blé de chaque case, dit M. Ba- » binet, on trouve : 18,446,744,073,709,551,615 » grains, lesquels, à raison de 1,800,000 grains par » hectolitre, donneraient 10,248,191,152,000 hec- » tolitres, qui, à 10 fr. seulement l'hectolitre, vau- » draient 102,482 milliards. »

Je pense que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici l'origine du jeu des échecs, que je vais rapporter d'après Fréret : — Un brahmane ou philosophe indien, nommé Sissa, fils de Dahir, conçut le dessein de ramener à la raison un prince enivré de sa grandeur, qui régnait sur une contrée située vers l'embouchure du Gange, et méprisait les sages représentations des prêtres et des grands. Mais il sentit que ses leçons ne deviendraient utiles qu'autant que le prince se les donnerait lui-même et ne croirait pas les recevoir d'un autre. Dans cette vue, il imagina le jeu des échecs, où le roi, quoique la plus importante de toutes les pièces, est impuissant pour attaquer et même pour se défendre contre les ennemis sans le secours de ses sujets et de ses soldats.

Le nouveau jeu devint bientôt célèbre. Le prince en entendit parler et voulut l'apprendre. Sissa fut

choisi pour le lui enseigner, et, sous prétexte de lui en expliquer les règles et de lui montrer avec quel art il fallait employer les autres pièces à la défense du roi, il lui fit apercevoir et goûter des vérités importantes qu'il avait refusé d'entendre jusqu'alors.

Le prince se fit l'application des leçons du brahmane et changea de conduite. Sensible et reconnaissant, il voulut récompenser celui à l'école de qui il avait si bien profité et lui laisser le choix de sa récompense. Celui-ci demanda le nombre des grains de blé multipliés selon le nombre des cases ou carrés de l'échiquier de la manière dont il a été parlé.

Le monarque, étonné de la modestie apparente de la demande, l'accorda sur-le-champ. Mais quand ses trésoriers eurent calculé, ils trouvèrent que le prince avait pris un engagement pour lequel tous ses trésors et ses vastes États ne suffiraient point. Sissa, qui le savait bien, profita de l'occasion pour faire sentir combien il importe à un souverain de se tenir en garde contre ceux qui l'entourent, et combien il doit craindre qu'on n'abuse de ses meilleures intentions.

Cela contribua à rendre le jeu encore plus célèbre. Il fut adopté par les peuples voisins, et passa de l'Inde dans la Perse, au sixième siècle de l'ère chrétienne, avec des circonstances qui nous montrent qu'on le regardait comme propre à servir en tout pays à instruire les rois en les amusant. Le nom de *schatrengi* ou *schatrak,* qui lui fut donné, signifie *jeu du roi*. Les mots *schah,* en persan, et *scheik,* en arabe, veulent dire *roi* ou *seigneur*. Le terme d'*é-*

chec et mat est tiré du persan *schah mat, le roi est pris.*

Om se consola en ploran. — *On se console en pleurant.* On aime à s'attendrir sur les pertes qu'on a faites, et souvent on trouve dans ses larmes le baume de ses douleurs. « Il y a une certaine douceur à » pleurer, » dit Ovide : *Est quædam flere voluptas.* Un poëte, assis près d'un tombeau, chantait tristement sur sa lyre. Que fais-tu là? lui demanda un étranger qui passait. — Je me console en pleurant, lui répondit le poëte, et il continua.

Il est bien naturel que les affligés se plaisent à se livrer aux regrets et à se dérober aux distractions. Regretter, c'est se souvenir; se distraire, c'est oublier. Or, l'oubli est antipathique à la nature des âmes tendres. L'oubli est une seconde mort qui complète la première, tandis que le souvenir a un charme qui console, il est un reste du bonheur que la mort a ravi. Maynard a dit en deux vers délicieux :

> Mon deuil me plaît et me doit toujours plaire,
> Il me tient lieu de celle que je plains.

Los uelhs so messatgier del cor. — *Les yeux sont messagers du cœur.* Les yeux de deux amants se cherchent et se rencontrent sans cesse. Fidèles conducteurs de ce fluide magnétique qui va remuer doucement au fond des cœurs tout ce qu'il y a de plus intime, ils le versent de l'un à l'autre, et, par cette correspondance réciproque, les confondent et

les absorbent dans le même sentiment. Le troubadour Hugues Brunet, de Rhodez, a dit sur ce sujet : « L'amour s'élance doucement d'œil en œil, de l'œil » dans le cœur, du cœur dans les pensées. »

Un autre troubadour, l'auteur du roman de Flamenca, voulant exprimer les effets de l'attraction amoureuse que cette belle et son chevalier éprouvent à la fois en se regardant, a dit avec mignardise :

> Et moult dousamen lo rodilla,
> Si qu ap l'esgart se son baisat
> Lur oil e lur cor embrassat.

« Et bien doucement elle le contemple; si bien que par le re- » gard leurs yeux se sont baisés et leurs cœurs embrassés. »

Las aurelhas so messatgier del cor. — *Les oreilles sont messagères du cœur*. On dit aujourd'hui : *L'oreille est le chemin du cœur*. — C'est en sachant se faire écouter qu'on parvient à persuader. La parole que l'oreille aime à recueillir s'insinue au fond du cœur et le dispose favorablement.

Battre molher non li tol fol consire. — *Battre sa femme ne lui ôte folle pensée*. Au contraire, cela l'y fait persister, et sa persistance n'est qu'un premier acte de la vengeance qu'elle ne manque guère de tirer du mauvais traitement qu'elle a reçu. Ainsi la brutalité d'un mari envers sa femme tourne presque toujours contre lui-même. Mieux eût valu qu'il *prît patience en enrageant*, comme dit un autre proverbe.

Qui picha non va l'obra melhoran. — *Qui frappe ne va pas améliorant l'œuvre*. Les coups ne

produisent généralement qu'un mauvais effet. Il est rare que ces prétendus moyens de correction ne soient pas suivis d'un résultat contraire à celui qu'on croit obtenir. Ce proverbe a été presque toujours employé dans le même sens que le précédent, pour signifier qu'on rend une femme pire en la battant. Nous avons sur ce sujet une comparaison proverbiale qui mérite d'être citée : *Celui qui frappe sa femme est comme celui qui frappe un sac de farine : tout le bon s'en va et le mauvais reste.*

Ben es fols gilos qui s'esforsa de gardar moillier. — *Bien est fou le jaloux qui s'efforce de garder une femme.* On a fait divers contes plus ou moins plaisants, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter, pour démontrer l'impossibilité de garder une femme et de la forcer d'être fidèle malgré sa volonté. Le plus saillant est celui des *Mille et une Nuits,* qui représente un géant trompé par la sienne qu'il tenait renfermée dans un coffre de cristal dont il portait la clef sur lui.

Heureux au jeu, malheureux en amour. — Malheureux au jeu, heureux en amour. Deux proverbes corrélatifs employés par les troubadours. Je n'en donne pas le texte roman, que je n'ai pas sous les yeux, mais voici deux vers du troubadour Bérenger de Puivert qui y font allusion :

Pois de datz no sui aventuros
Bien degra aver calque domna conquisa.

« Puisque je n'ai pas de chance heureuse aux dés, je devrais » bien avoir quelque dame conquise. »

La raison de ces proverbes, dégénérée en une sorte de superstition, s'explique tout naturellement de cette manière : La passion du jeu captivant celui qui s'y livre en raison du gain qu'il y trouve, lui fait oublier tout le reste. Dans cette situation, il néglige sa maîtresse, et celle-ci se dédommage par des infidélités. Il revient à elle, au contraire, et rentre dans ses bonnes grâces lorsque la mauvaise fortune le réduit à l'impuissance de continuer le jeu. Tous les joueurs ressemblent à celui de Regnard, qui délaisse la belle Angélique quand il est heureux, et l'invoque tendrement quand il est dans la détresse.

AMORS ES DE PRETZ LA CLAUS
ET DE PROEZA UN ESTANCK.
(ARNAUD DANIEL.)

L'amour est du mérite la clef et de prouesse un étang.

Étang est employé ici figurément pour grande quantité, de même que *mer* dans cette expression latine : *pelagus bonorum,* à laquelle correspondent les expressions françaises *mer de délices, mer d'abondance.*

Pour bien comprendre ce proverbe, il faut se rappeler que les troubadours, conformément aux idées de Platon, avaient érigé l'amour en vertu suprême; qu'ils le regardaient comme le principe et la source de tout mérite intellectuel et moral. Ils lui attribuaient les inspirations des poëtes ainsi que les qualités des preux, et le mot même *amour* était dans la langue romane le synonyme du mot *poésie.* Il y a deux ouvrages célèbres intitulés *Leys d'amor* (lois

d'amour) pour signifier *lois de poésie,* et cette synonymie a été adoptée par Pétrarque dans son *Trionfo d'amor IV,* où il appelle le troubadour Arnaud Daniel *gran maestro d'amor,* c'est-à-dire *grand maître de poésie.*

BELS PLORS D'AMORS MAY VALON QUE SOS RIS. — *Beaux pleurs d'amour valent mieux que ses ris.* — Proverbe formulé par Bernard de Ventadour, qui l'a placé dans une de ses poésies, immédiatement après cette réflexion, passée aussi en proverbe : *Peu aime qui n'est pas sujet à la tristesse.* Il y a, en effet, dans les tristesses de l'amour je ne sais quelle douceur secrète dont on a dit que les anges seraient jaloux. — On connaît ce joli vers cité par Saint-Évremond :

Tous les autres plaisirs ne valent pas ses peines.

CHAPITRE DIXIÈME.

J'ai déjà rapporté plus de six cents proverbes en les expliquant, et je n'ai encore donné qu'une soixantaine de locutions proverbiales. Cependant ces locutions, dans notre langue, sont infiniment plus nombreuses que les proverbes proprement dits. Elles réclament donc une plus large place en ces études, non-seulement à cause de leur nombre, mais à cause de leur importance historique, car elles retracent presque toutes des faits nationaux qu'on chercherait vainement ailleurs. On a pu en juger par la plupart de celles que j'ai citées. Je vais en réunir quelques autres fondées sur des opinions et des usages qui ont régné chez nos aïeux, et dont elles sont des témoignages irrécusables. Je ne les classerai point, comme j'ai classé les proverbes, d'après les idées principales qui les caractérisent et les différencient. Ce classement, ne pouvant être que le même pour elles, me paraît inutile à reproduire, et le lecteur n'a pas besoin d'indication sommaire pour savoir dans quelles différentes catégories elles viennent naturellement se ranger. Mais je consacrerai à chacune d'elles un commentaire où je tâcherai d'ex-

pliquer ce qu'elle a d'incompris, en donnant son origine, et de faire ressortir les documents qu'elle offre aux historiens.

Être entre deux feux. C'est-à-dire entre deux périls extrêmes. Il semble, au premier aperçu, que cette locution soit moderne, et qu'elle fasse allusion aux dangers que court le soldat en butte aux coups de feu que les ennemis dirigent contre lui de deux côtés opposés. Mais elle est d'une époque beaucoup plus ancienne que la poudre de guerre, et par conséquent elle ne peut être dérivée du fait militaire que je viens d'indiquer, quoiqu'elle s'y rapporte parfaitement. Elle a dû son origine, ainsi que M. J. J. Ampère le remarque dans son excellente *Histoire de la France littéraire*, tome I, p. 89, à la situation désespérée de l'homme que les druides offraient à leur dieu Bélénus, et qui s'avançait à la mort entre deux feux.

Prêter pour être payé dans l'autre monde. C'est ce qu'on appelle encore un *Prêter à ne jamais rendre*. L'origine de cette expression remonte à un antique précepte de la religion druidique, en vertu duquel les Gaulois prêtaient de l'argent dans ce monde pour en recevoir le payement dans l'autre. Ils agissaient ainsi pour marquer leur croyance à l'immortalité de l'âme, qu'ils peignaient aussi sur les tombeaux par des figures tenant une bourse à la main. Cette manière de prêter, qui devait faire tout à la fois le bonheur des fripons et des dupes, n'était point tombée en désuétude dans le moyen âge, où elle devint, s'il faut en croire certaines chro-

niques, une source de richesses pour quelques couvents. Des voyageurs rapportent qu'elle est en usage en Chine et au Japon. Les bonzes, ou prêtres de ces contrées, donnent des billets pour l'autre monde en échange de l'argent qu'on leur remet dans celui-ci, et ces billets sont payables dans le royaume de la lune, où ils enseignent que les âmes vivent éternellement.

L'expression rappelle un beau trait du cardinal Georges d'Amboise. Dans le temps où il faisait construire son beau château de Gaillon, dont la terre était peu étendue, il voulut acheter celle d'un gentilhomme voisin, proposant de la payer au delà de sa valeur. Celui-ci refusa de la vendre. Cependant, quelque temps après, ayant besoin d'argent pour la dot de sa fille, recherchée par un parti avantageux, il fit proposer cette propriété au cardinal, qui l'engagea à venir le trouver. L'heure du rendez-vous était celle du dîner. Le gentilhomme se rendit à l'invitation. D'Amboise le fit mettre à table à côté de lui, et, après le repas, le mena dans son cabinet. Là, il lui demanda quelle raison l'avait décidé à se défaire d'une terre à laquelle il tenait tant, et ayant reçu l'explication que son hôte lui donna : « Vous feriez mieux, lui dit-il, au lieu de vendre un » bien si ancien dans votre maison, d'emprunter à » long terme et sans intérêts de quoi marier votre » fille. — Mais, monseigneur, il n'est pas possible de trouver à emprunter de cette manière. » — Vous vous trompez, répliqua le cardinal, je » veux vous le prouver en vous prêtant ainsi l'ar-

» gent dont vous avez besoin et en vous laissant un
» délai assez considérable pour que vous puissiez
» me le rendre sans être obligé de renoncer à l'hé-
» ritage de vos ancêtres. » Puis il lui offrit une forte somme qu'il avait préparée, et l'obligea à la recevoir, en mettant pour condition *qu'elle serait rendue dans l'autre monde.*

Enterrer la synagogue avec honneur. Se soutenir jusqu'au bout malgré les dégoûts et les obstacles, terminer une affaire, une entreprise par quelque chose de remarquable comme le fut la dernière décision de la synagogue, lorsque, à l'arrivée des mages demandant où était le roi des Juifs nouvellement né, cette assemblée, consultée par Hérode, répondit que c'était à Bethléhem que ces pieux voyageurs trouveraient ce roi, vers le berceau duquel une étoile mystérieuse les avait guidés de si loin. Il fallait, remarquent les saints Pères, que la synagogue eût bien de la force pour oser proclamer ainsi, sans hésitation et sans crainte, en face d'un tyran si jaloux de son pouvoir, le règne du Messie prédit par les prophètes et l'établissement de l'Église par laquelle elle allait être remplacée elle-même. C'est à cet acte d'énergie de la synagogue au moment de cesser d'être que la locution proverbiale fait allusion.

Payer les pots cassés. Se dit de quelqu'un sur qui retombent les frais d'une affaire imprudente, les suites d'une entreprise hasardeuse, la punition d'une conduite répréhensible. Cette locution, beaucoup plus ancienne que le jeu du pot cassé et cer-

tains usages dont on a voulu la faire dériver, me paraît avoir une origine biblique. Elle rappelle ce que faisaient les prophètes lorsque, pour mieux frapper les esprits de la crainte de Dieu, ils se rendaient aux portes de Jérusalem avec les principaux habitants et brisaient un vase d'argile en s'écriant : « Voici ce que dit le Dieu des armées : Je briserai » ce peuple et cette ville comme est brisé ce pot de » terre, qui ne peut plus être rétabli. » (Jérém., XIX, v. 11.)

Mettre quelqu'un dans de beaux draps blancs. C'est médire beaucoup de lui, faire connaître ses défauts cachés, et, par extension, le placer dans une situation embarrassante, désavantageuse. Leduchat a cru expliquer cette locution en disant : « Mettez un Maure dans de beaux draps blancs, c'est » de quoi le faire paraître encore plus noir. » Une telle explication est trop ingénieuse pour être vraie. J'en proposerai une autre. Le mot *draps* me paraît employé ici dans le sens d'habits, qui lui a été donné assez souvent par nos vieux auteurs. En conséquence, je conjecture que *mettre en de beaux draps blancs* fait allusion à la coutume observée dans les farces populaires du moyen âge d'affubler de *draps* ou d'habits blancs tout individu qu'on voulait exposer aux railleries publiques. Cette coutume, dont les pierrots des parades ont conservé la tradition, existait dans l'antiquité. On sait qu'Hérode renvoya à Pilate le Messie, après l'avoir revêtu d'une robe blanche par moquerie. *Sprevit autem illum Herodes cum exercitu suo : et illusit indutum veste alba, et remi-*

sit ad Pilatum. (Évang. s. Luc, XXIII, 11.) « Or » Hérode avec sa cour le méprisa, et, l'ayant revêtu » d'une robe blanche, il le renvoya à Pilate. »

Les Espagnols disent : *Accomodar de ropa limpia.* — *Ajuster d'une robe blanche,* expression ironique qui a la même signification et sans doute la même origine que la nôtre.

Quant au mot *drap,* il est fort ancien dans notre langue. M. J. J. Ampère a remarqué qu'on trouve *drappus* pour drap dans les formules de Marculfe.

Emporter le chat. C'est s'en aller sans payer ou sans prendre congé. Voltaire dit à ce sujet, dans une lettre au chevalier Delisle : « Madame la maréchale de Luxembourg me paraît avoir raison : *Emporter le chat* signifie à peu près *faire un trou à la lune.* Les savants pourront y trouver quelque petite différence; ils diront qu'*emporter le chat* signifie simplement partir sans dire adieu, et *faire un trou à la lune* veut dire s'enfuir de nuit pour une mauvaise affaire. Un ami qui part le matin de la maison de campagne de son ami *a emporté le chat;* un banqueroutier qui s'est enfui *a fait un trou à la lune.* Voilà tout ce que je sais sur cette grande question.

» L'étymologie du *trou à la lune* est toute naturelle pour un homme qui s'est évadé de nuit; à l'égard du chat, cela souffre de grandes difficultés. »

Je crois que le mot *chat,* dans cette locution, ne doit pas s'entendre de l'animal de ce nom, et je conjecture qu'il désigne une ancienne monnaie du même nom qui était autrefois en grande circulation, surtout dans le Poitou. Le glossaire de Ducange

parle de cette monnaie au mot *chatus,* et rapporte cette phrase d'une charte de 1459 : *Confessus est recepisse in chatis et alia moneta*... « Il avoua avoir » reçu en chats et en autre monnaie. » Ainsi, *emporter le chat,* c'est emporter l'argent, et par extension ne point payer et s'esquiver.

« On peut conjecturer aussi, dit le savant Théo- » dore Lorin dans une des notes manuscrites qu'il » a faites sur mon Dictionnaire des proverbes[1], que » le mot *chat* a ici la même acception que l'espagnol » *gato,* qui désigne une bourse faite de la peau du » chat, témoin le sobriquet *ata el gato* (serre-bourse) » donné à un avare; témoin encore cet exemple » pris de Cervantes : *Un grandissimo gato de reales* » (nov. 3) : une très-grande bourse de réaux. » *Emporter le chat* serait donc synonyme de *emporter le magot, emporter la grenouille,* et répondrait, selon l'exigence des cas, à toutes les significations qui lui sont assignées.

Remarquons, en terminant ce commentaire, que l'expression existait en langue romane, comme le prouvent ces deux vers du troubadour P. Cardinal, dans sa pièce *Al nom del :*

Mais cant lo riex er d'aisso castiatz
Venra' N Artus sel qu'emportet lo catz.

« Mais quand le riche sera de cela corrigé, viendra le seigneur » Artus, *celui qui emporta le chat.* »

[1] Ce philologue si érudit, qui malheureusement a cessé de vivre, fut l'ami, le collaborateur et le continuateur de Charles de Pougens. Je ferai entrer dans une nouvelle édition de mon Dictionnaire les notes qu'il m'a remises, avec d'autres que je dois à l'obligeance de plusieurs savants français et étrangers.

Payer en chats et en rats. Les *chats*, comme je viens de le dire, étant une monnaie qui avait cours autrefois, cette expression pourrait signifier *payer en argent sec* ou en espèces métalliques; mais en ajoutant *et en rats*, on fait entendre qu'il n'est question de ces espèces que par plaisanterie ou par calembour; aussi ne s'emploie-t-elle qu'en parlant des débiteurs qui payent fort mal ou qui ne payent point du tout. — Furetière pense qu'elle veut dire payer ses créanciers en leur donnant, au lieu d'argent comptant, *des héritages bâtis ou non bâtis qu'on les oblige à prendre au prix qu'on veut.* Il fonde son explication sur ce que le mot *chas* autrefois signifiait bâtiment, maison, et le mot *ras* signifiait champ ou héritage. L'Académie française dit que, *payer en chats et en rats*, c'est payer en bagatelles, en toute sorte d'objets de mince valeur.

Payer en argent sec. Locution traduite littéralement du latin du moyen âge : *Pecunia sicca*, qui désigne l'argent en espèces, par opposition à *pecunia viva, argent vivant*, qui signifie le bétail destiné à être vendu. M. Chassan, expliquant cette locution, cite la phrase suivante d'une des lois de Guillaume le Conquérant : *Interdicimus etiam ut nulla pecunia viva vendatur aut ematur nisi*, etc. Il ajoute : « Le » pittoresque des expressions *pecunia viva* et *pecunia* » *sicca* est mis encore en saillie par l'étymologie du » mot *pecunia*, qui vient de *pecus*, la tête de bétail » empreinte sur la première monnaie romaine frap- » pée sous Servius Tullius, et destinée à représenter » les troupeaux, qui étaient la principale richesse des

» Romains primitifs. » (Voy. Cicéron, *De republica*, liv. II ; Pline, *Hist. natur.*, liv. XVIII, ch. III.) « On » dit encore aujourd'hui en Provence : *Capitaux* » *vivants*, pour désigner les bestiaux attachés à un » bien rural, et *capitaux morts*, pour les engrais, » les ustensiles aratoires. »

Ce n'est pas pour des prunes. Ce n'est pas pour peu de chose. Sganarelle dit :

> Si je suis affligé, ce n'est pas pour des prunes.
>
> (Sc. XVI.)

Certains étymologistes ont prétendu que cette locution était venue de l'historiette suivante, rapportée par La Monnoye. « Martin Grandin, doyen » de Sorbonne, avait reçu en présent quelques » boîtes d'excellentes prunes de Gênes, qu'il ren- » ferma dans son cabinet. Ses écoliers, ayant trouvé » sa clef, firent main-basse sur les boîtes. Le doc- » teur fit grand bruit, et il allait chasser tous ses » pensionnaires, si l'un d'eux, tombant à genoux, » ne lui eût dit : « Eh! monsieur, on dira que vous » nous avez chassés pour des prunes! » A ce mot, » le bon doyen ne put s'empêcher de rire, et tout » fut pardonné. » Le sel de cette historiette prouve que la locution était déjà reçue, et qu'il faut aller en chercher plus loin l'origine. Tout porte à croire qu'elle est née d'une allusion railleuse à l'expédition mal concertée que firent les croisés, en 1148, contre la ville de Damas, très-renommée, comme on sait, pour ses prunes. Obligés de se retirer, après avoir tenté vainement de s'emparer de

cette ville, ils furent accusés d'y être allés *pour des prunes*. (Voy. Michaud et Poujoulat, *Corresp. d'Orient*, tom. VI, lettr. 148.)

Il se pourrait pourtant que cette locution eût été en usage avant ce fait historique, auquel elle aurait dû seulement une sorte de célébrité, et, dans ce cas, il faudrait la regarder comme provenue tout naturellement de ce que les prunes étaient autrefois très-communes et à vil prix, comme l'indique ce vieux dicton qu'on emploie ironiquement pour répondre à quelqu'un qui offre une chose ou les restes d'une chose dont il ne sait que faire : *Mangez de nos prunes, nos pourceaux n'en veulent plus*.

Notez qu'on a dit aussi fort anciennement : *Ce n'est pas pour des nèfles*.

Demeurer en blanc. Cette expression, très-usitée autrefois pour marquer un désappointement, un insuccès, une privation, se trouve dans le *Roman d'Amadis de Gaule* : « Qu'ai-je fait, s'écrie Florisel, » d'avoir donné occasion à Sylvie d'aimer autrui, » et qu'il faille que je demeure en blanc ! » (Liv. IX, ch. XIV.) Fait-elle allusion au vêtement blanc que ceux qui étaient voués au blanc portaient sans pouvoir le quitter jusqu'à ce que le vœu qui le leur avait fait prendre fût accompli? ou bien rappelle-t-elle l'état d'un chevalier armé à blanc? Cette dernière raison me paraît préférable. Le chevalier armé à blanc était un chevalier novice, obligé de porter une armure blanche sans devise sur l'écu, jusqu'à ce qu'il eût gagné cette devise par quelque prouesse, avant laquelle il ne pouvait non plus, à ce qu'on

pense, arborer les couleurs d'aucune dame ni recevoir d'elle le don d'amoureuse merci.

Faire sauter a quelqu'un le baton. C'est l'obliger à faire une chose contre son gré. — Allusion à un amusement des bergers qui, faisant sortir un troupeau de la bergerie ou l'y faisant rentrer, se placent sur la porte avec un bâton qu'ils tiennent horizontalement à une certaine hauteur, afin de se donner le plaisir de le faire sauter à leurs bêtes. C'est ainsi que les parémiographes ont expliqué cette locution. Mais Le Laboureur, dans son *Discours sur l'usage des armes,* pense qu'elle peut avoir une origine historique, qu'il rapporte à l'usage primitif du sautoir, qui fut, selon lui, un instrument d'exercice avant de devenir une pièce armoriale connue sous le nom de croix de saint André. Voici ses propres paroles : « La bande et la barre jointes ensemble composent » le *saultour, saulteur* ou *saultoir,* l'usage duquel » est moins connu que la figure et l'étymologie, car » il est bien évident qu'il est ainsi appelé *à saltando* » (du verbe *sauter*). Mais je ne saurais vous dire si » cette figure servoit autrefois aux exercices de » notre jeunesse, qui auroit passé deux perches » en la manière qu'on dépeint le sautoir, pour ac- » quérir l'agilité tant nécessaire à la chasse et à la » guerre, en sautant et bondissant par-dessus, ou si, » dans leurs petites débauches, ils contraignoient » les passans de sauter ou franchir ces perches ou » bourdons, d'où seroit venu le proverbe : *On lui a* » *fait sauter le bâton.* » (P. 181, édit. de 1658.)

On dit aussi *sauter le bâton* dans le même sens

que *franchir le pas*, *franchir l'obstacle* et même *franchir le mot*, comme l'atteste, pour ce dernier cas, l'exemple suivant, tiré de la comédie *Le Flatteur*, par J. B. Rousseau.

> (Il dit) que vous étiez d'une humeur si flottante,
> Si bourrue, — oui, bourrue, — *il sauta le bâton.*

VENIR OU S'EN RETOURNER A BEAU PIED SANS LANCE. Venir ou s'en retourner à pied d'un air triste et décontenancé, comme le chevalier qui avait été démonté et avait eu sa lance brisée dans le tournoi. Cette expression s'emploie figurément dans la même acception que *en désarroi*, *en mauvais équipage*, *à bout d'argent et de ressources*. Le dernier sens est indiqué par la phrase suivante de Bonaventure Des Périers : « Il jouoit ses chevaux quand il étoit re» monté, et ses accoutrements quand il étoit ès » hôtelleries, et maintenant *alloit à beau pied sans* » *lance.* » (Nouvelle 46.)

TRANCHER LA NAPPE. Expression désusitée qui exprime un genre d'affront qu'un roi d'armes ou un hérault infligeait autrefois à un gentilhomme assis à table, en coupant devant lui la nappe et en tournant son pain sens dessus dessous[1], pour lui signifier qu'il se montrait indigne du titre qu'il portait. S'il faut en croire Alain Chartier, l'usage de cette punition, que les mœurs chevaleresques faisaient

[1] De là est venu le préjugé qui fait que beaucoup de gens sont péniblement affectés à la vue d'un pain tourné au rebours, comme si cela devait produire quelque malheur.

regarder comme une des plus terribles, aurait été introduit par du Guesclin. Mais la plupart des historiens, sans en assigner la date précise, pensent qu'il fut bien antérieur à ce connétable. Il est clairement indiqué dans la cinquième et dans la huitième romance du *Romancero du Cid* : Chimène, échevelée, pleurant la mort de son père tué par Rodrigue, se présente au roi et s'écrie : « Justice, bon roi, je te » demande justice; qui la dénie ne mérite *point* » *d'être appelé roi,* ni de *manger le pain sur une* » *nappe,* ni d'être servi par des gentilshommes. »

Pendre la crémaillère. Inaugurer son installation dans un nouveau domicile, en donnant un repas à ses amis.

M. Michelet, dans son Histoire de France (tom. VI, p. 137), explique ainsi l'origine de cette locution : « Lorsque nos rois mirent fin à la vieille misère des guerres privées et pacifièrent les campagnes, l'homme de la glèbe, qui jusque-là vivait comme le lièvre entre deux sillons, hasarda de bâtir. Il se bâtit un âtre, inaugura la crémaillère, à laquelle il pendit un pot, une marmite de fer. Ce pot, ce chaudron héréditaires, qui pendant de longs âges avaient fait l'honneur du foyer, n'étaient guère moins sacrés que lui, moins chers à la famille. Une alarme venant, le paysan laissait piller, brûler le reste; il emportait son pot comme Énée ses dieux. Le pot semblait constituer la famille dans nos vieilles coutumes. Ceux-là sont réputés parents qui *vivent à un pain et à un pot.* »

Le même auteur ajoute en note, sur l'inaugura-

tion de la crémaillère : « Cérémonie importante dans nos anciennes mœurs. Le chat, comme on sait, ne s'attache à la maison que lorsqu'on lui a soigneusement frotté les pattes à la crémaillère. La sainteté du foyer, au moyen âge, tient moins à l'âtre qu'à la crémaillère qui y est suspendue. »

Avoir perdu ses gants. Locution employée en parlant d'une demoiselle qui a eu quelque aventure préjudiciable à son honneur. Autrefois, un des plus grands témoignages d'amour qu'une belle pût accorder à un homme qu'elle croyait devoir épouser ou qu'elle aimait, c'était de lui donner ses gants ou l'un de ses gants, surtout celui de la main gauche, dite *la main du cœur*. Dans un vieux roman de chevalerie, une demoiselle, voulant prouver sa reconnaissance à Gérard de Nevers, qui l'avait défendue contre ses ennemis, « prit son gant senestre, si le » bailla à Gérard qui moult volontiers le prist, icelle » lui disant : *Sire, mon corps, ma vie, mes terres et* » *mon honneur, je mets en la garde de Dieu et de* » *vous.* » Élisabeth, reine d'Angleterre, éprise de Robert d'Évreux, comte d'Essex, lui fit présent d'un de ses gants pour qu'il le portât à son chapeau, faveur dont elle n'honora aucun autre soupirant, car on prétend qu'elle en eut un assez grand nombre, sans jamais négliger pourtant le soin de sa virginité, s'il faut en croire cette épitaphe qu'elle ordonna de mettre sur son tombeau : « Ci-gît Élisa- » beth, qui régna vierge et mourut vierge. *Hic sita* » *est Elisabeth quæ virgo regnavit et virgo obiit.* » (Cambden, *ad ann.* 1559.) Aussi est-elle appelée *la*

belle vestale assise sur le trône d'Occident, dans une pièce de Shakspeare, et *la reine vierge*, dans le *Château de Kenilworth*, de Walter Scott, t. II, ch. VIII.

VOUS N'EN AUREZ PAS LES GANTS. C'est ce qu'on dit à une personne qui propose un expédient déjà proposé, et qui, avec la prétention de donner du nouveau, ne donne que du vieux. Cette locution fort ancienne se trouve dans le roman de *la Rose* :

> Vieng-ge, dist-elle, à poinct as ganz
> Se ge vos dis bonnes novelles
> Totes fresches, totes novelles.
> (V. 15, 140 et suiv.)

et dans le roman de *Perceforest* : *Chascun en vouloit avoir les gands* (vol. IV, fol. 24, col. 1).

C'est une allusion à l'usage de gratifier d'une paire de gants celui qui le premier apportait une bonne nouvelle. Leduchat et après lui beaucoup d'autres ont prétendu que cet usage était venu d'Espagne, où il est rappelé dans l'expression *paraguantes*, qui signifie proprement *pour des gants*, et qui est employée comme synonyme de récompense par Molière, dans ces vers de *l'Étourdi* :

> Dessus l'avide espoir de quelque *paraguante*,
> Il n'est rien que leur art avidement ne tente.
> (Act. IV, sc. IX.)

Mais rien ne prouve que les Espagnols aient en cela devancé les Français. Le don des gants est chez nous, au contraire, de plus vieille date que chez eux. Il fut converti en gratification pécuniaire et

mêlé, comme tel, aux plus anciennes coutumes de la féodalité, qui en fit une sorte de redevance, payable soit en nature, soit en argent, que les auteurs du moyen âge ont désignée par les mots *chirotheca, wanti, ganti*, etc.

En France, les bourgeois donnaient des gants, et les grands seigneurs, pour paraître plus généreux, donnaient quelque pièce de l'habillement. Cela avait lieu surtout aux douzième, treizième et quatorzième siècles. Le trouvère Jean de Courcy, dans son poëme intitulé *le Chemin de vaillance*, recommande de ne pas négliger cet usage à l'égard des hérauts et des ménestrels.

> Dons convenables leur feras
> En robes d'or ou de monnoye.

On sait que du Guesclin se dépouillait quelquefois de sa robe pour en faire présent au gentilhomme ou au trouvère qui lui apportait bon message ou plaisir, et que ceux-ci le remerciaient de sa magnificence en *épelant en rasades* son nom, c'est-à-dire en vidant un nombre de coupes de vin égal à celui des lettres de ce noble nom.

Cette coutume de récompenser par des vêtements est de toute antiquité. Il n'y a guère de peuple chez lequel elle n'ait été plus ou moins pratiquée. Je me bornerai à citer les Grecs, les Romains et les Arabes. Aristophane parle d'un habit qu'on devait donner à un poëte pour avoir chanté les louanges d'une cité. Martial dit qu'à Rome on gratifiait les poëtes

d'habits neufs. En Arabie on faisait de semblables cadeaux, et Mahomet donna son manteau au poëte Kaab. En Orient, on donne encore des fourrures et des étoffes précieuses.

Les Italiens disent : *Non ne avrete le calze.* — *Vous n'en aurez pas les chausses.* Sur quoi il est bon d'observer que le mot *chausses* a été pris aussi en français pour gratification, salaire, pot-de-vin.

Ne faire de quartier a personne. C'est n'épargner personne. On dit aussi dans le même sens : *Traiter tout le monde sans quartier.* Ces expressions prirent naissance dans les camps, où elles s'employèrent pour marquer le refus de recevoir à composition, littéralement de recevoir la rançon, appelée *quartier,* parce qu'elle consistait dans un quartier de la paye de celui qui demandait grâce à son vainqueur. On a prétendu qu'elles furent introduites durant la guerre acharnée que se firent dans les Pays-Bas, en 1579, les troupes de Philippe II, roi d'Espagne, et celles de Guillaume Ier de Nassau, stathouder de Hollande; mais elles existaient plusieurs siècles auparavant, car on lit dans le *Roman de Gérard de Rossillon,* folio 21 :

> *Ja non er per lui livratz cartier.*
>
> « Jamais ne sera par lui livré quartier. »

Jouer a la main chaude. Ce jeu, qu'on appelait aussi *la tacque-main,* est une allusion à la formidable épreuve judiciaire dans laquelle la main d'un homme assassiné était apportée au tribunal de la

justice, afin que ceux qui étaient soupçonnés d'avoir perpétré le meurtre vinssent attester qu'ils en étaient innocents en jurant sur cette main chaude encore, à laquelle une croyance superstitieuse attribuait le pouvoir de dénoncer le coupable par une espèce de frémissement ou de crispation qu'elle devait éprouver sous son contact.

Dans le temps de la terreur, la vile populace, qui accourait au spectacle sanglant de la guillotine, disait, par une atroce plaisanterie, des malheureux qu'on menait à l'échafaud, les mains liées derrière le dos, qu'ils allaient *jouer à la main chaude.*

Étrange destinée réservée quelquefois aux institutions humaines! une terrible épreuve judiciaire, analogue à l'*épreuve par le cercueil,* se transforme en jeu, et le jeu, dans la suite, sert à désigner le plus expéditif des supplices.

Être mis dos a dos. Se dit pour marquer que deux personnes, qui étaient en contestation ou en procès, se trouvent placées dans une situation où elles n'ont point d'avantage l'une sur l'autre. Cette expression, usitée au palais dans le même sens que *être mis hors de cour,* avait jadis une application littérale. Certains tribunaux, dans le moyen âge, ordonnaient la *mise dos à dos* des plaideurs entre lesquels ils pensaient ne pas devoir intervenir par un jugement. Cet usage symbolique était la contre-partie de la confrontation.

Mettre le marché a la main. Témoigner qu'on est prêt à rompre un engagement. Expression née de l'usage symbolique autrefois observé pour la con-

clusion de la plupart des marchés. Le vendeur d'un bien immeuble ou autres s'en dessaisissait en remettant à l'acquéreur quelque objet qui était censé le représenter et qui servait à en conférer l'investiture. C'était ordinairement un brin d'herbe ou de feuillage, un petit bâton ou une petite pierre, etc., que les nouveaux possesseurs déposaient dans une église, où on les conservait avec soin, pour les produire au besoin en témoignage. Ducange parle de la tradition par la pierre d'après une charte de 1394, et le glossaire de Carpentier, à l'article *Investitura per ramum et cespitem; — Investiture par le rameau et le gazon,* cite aussi une charte de 1401, dans laquelle on lit : « S'en sont venus dessaisir par rain (rameau) et par baston, en la main dudit, etc. » Ainsi l'expression *mettre le marché à la main* est ce qu'on appelle un symbole parlé. Le mot *marché* y est hardiment employé pour le gage du marché, le signe de l'investiture, auquel on propose de renoncer, si les conditions ne plaisent pas. Ce qui prouve qu'on pouvait, en certains cas, dissoudre une convention par la simple remise des objets symboliques employés pour la conclure.

Se tenir par la main. Cette expression s'employait, dans le quatorzième siècle, en parlant des personnes du même rang qui, n'ayant pas de préséance les unes sur les autres, *allaient main à main,* c'est-à-dire *se tenant par la main,* en marchant de front sur une seule ligne, conformément à une étiquette dont il est fait mention dans l'ouvrage intitulé *Les honneurs de la cour de Bourgogne,* par Alié-

nor de Poitiers, vicomtesse de Furnes. — Elle s'appliqua depuis, et s'applique encore en mauvaise part à des gens qui sont de connivence, qui ne valent pas mieux l'un que l'autre. On dit aussi des gens de cette espèce : *Ils peuvent bien se donner la main.*

FAIRE D'UNE FILLE DEUX GENDRES. C'est promettre une seule et même chose sans partage à deux personnes, ou retirer deux profits d'une seule et même chose. —Cette expression fut imaginée par allusion à la conduite de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, qui cherchait à se faire des alliés en promettant séparément à chaque prince qu'il voulait attirer dans son parti la main de sa fille Marie. L'expression latine : *Unica filia duos parare generos,* n'en est qu'une traduction, faite par Érasme, qui a remarqué qu'elle était d'origine moderne.

ÊTRE TIRÉ A QUATRE ÉPINGLES. Cette expression, très-usitée en parlant d'une personne dont la toilette est soignée, figure dans mon Dictionnaire des Proverbes, avec une explication où l'importance des quatre épingles pour la parure est attestée par un passage d'un règlement de la paroisse de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris, rédigé de 1502 à 1512. J'ajouterai ici que l'adjectif verbal *tiré* doit se prendre dans le sens de *arrangé, paré,* qu'il avait chez nos anciens écrivains, et la préposition *à* dans le sens de *avec.* Ainsi *tiré à quatre épingles* est la même chose que *paré, ajusté avec quatre épingles.*

Les Espagnols disent : *Poner se di veinti y cinco alfileres.* — S'ajuster avec vingt-cinq épingles.

Faire danser l'anse du panier. Se dit d'une cuisinière qui trompe ses maîtres en leur faisant payer les choses plus cher qu'elle ne les a achetées. Lorsque cette cuisinière, revenue du marché, présente les provisions qu'elle en rapporte, elle secoue ordinairement et *fait danser,* pour ainsi dire, le panier où elles sont contenues, afin de leur donner l'apparence d'un plus grand volume en ne les laissant pas entassées, et de prouver qu'elles n'ont pas coûté trop d'argent, à raison de leur poids et de leur quantité. C'est de là probablement qu'est née cette locution où la partie est prise pour le tout, c'est-à-dire l'anse du panier pour le panier même.

On se servait autrefois, dans le même sens, des expressions *gouverner l'anse du panier* (Confession des servantes de Paris, page 4), et *faire valoir et cheminer l'anse du panier* (Réponse des servantes aux laquais calomnieux qui ont frotté (médit) sur l'anse du panier, page 516).

Nous avons encore le dicton : *Apportez-moi le panier, je vous rendrai compte sur l'anse.* Réponse qu'on fait par moquerie à une personne curieuse qui adresse des questions indiscrètes ou qui demande des comptes sans en avoir le droit.

Mettre sa tête en un soufflet. Expression qu'on appliquait autrefois à un sot dont la loquacité insignifiante n'était, pour ainsi dire, que du vent, comme si chez lui la tête eût cessé d'être l'organe de la pensée pour devenir le moteur intérieur d'un soufflet. Un proverbe indien dit : *L'homme sans réalité dans la*

pensée est semblable au soufflet du forgeron : cela respire, et cela ne vit pas.

Renvoyer les gens a la quasimodo. C'est les renvoyer au delà de l'époque assignée pour le payement d'une dette, pour l'accomplissement d'une chose promise, d'une parole donnée, et, par extension, les forcer à attendre plus qu'ils ne voudraient. L'expression est fondée sur ce que, le terme des payements étant autrefois généralement fixé à Pâques, les débiteurs qui ne pouvaient s'acquitter alors avaient un délai jusqu'à la Quasimodo, qui devenait assez fréquemment une échéance illusoire. La fête de Quasimodo, qui est le dimanche de l'octave de Pâques, a tiré son nom du premier mot de l'introït de la messe qu'on dit le jour de cette fête : *Quasi modo geniti infantes,* etc. Elle s'appelle aussi *Pâques closes,* parce qu'elle forme la clôture de la semaine de Pâques.

A Paques ou a la Trinité, c'est-à-dire à une époque très-incertaine sur laquelle on ne peut guère compter. — Ce dicton, que la complainte de *Malbrough* a rendu si populaire, fait allusion aux ordonnances des rois de France du treizième et du quatorzième siècle relatives au remboursement des sommes qu'ils avaient empruntées. Ils y promettaient de payer à Pâques ou à la Trinité, deux fêtes séparées l'une de l'autre par un intervalle de cinquante-six jours. Comme ces fêtes passaient assez souvent sans amener le résultat attendu, elles furent prises pour des échéances illusoires ou du moins fort douteuses.

Se croire dispensé de payer ses dettes. Se dit

d'un débiteur qui use d'expédients dilatoires, qui semble avoir un parti pris de ne pas satisfaire à ses engagements. — Cette expression n'a pas été introduite comme figure de style; elle rappelle littéralement un fait historique. Il y avait autrefois des grands seigneurs auxquels le privilége dont elle parle était accordé. Les registres du parlement et les taxes des chancelleries royales constatent qu'ils obtenaient quelquefois des *lettres de non-payer*, et l'on sait que Philippe de Valois, voulant se montrer reconnaissant envers ceux qui avaient aidé à son élévation, leur octroya de pareilles lettres en assez grande quantité.

Être a pot et a rôt. Nos bons aïeux ne connaissaient guère que le pot et le rôt, ou les deux services du bouilli et du rôti. De là l'expression *être à pot et à rôt chez quelqu'un*, pour dire avoir son couvert mis et manger habituellement chez quelqu'un. A l'appui de cette explication, qui a été donnée par Roubaud, je citerai les trois faits suivants :

1° Une loi somptuaire rendue par Philippe-le-Bel, en 1313, réglait la quantité des mets qui devaient être servis à chaque repas; savoir : au dîner un plat de viande et un entremets, au souper le potage au lard et deux plats.

2° Le seizième canon du concile provincial tenu à Angers, en 1365, défendait aux ecclésiastiques, quelle que fût leur qualité, d'avoir plus de deux plats sur leur table, à moins que ce ne fût pour la réception d'un prince ou d'un personnage de grande considération.

3° Un règlement fait sous Charles VI prescrivait de ne servir que deux mets, les deux mets habituels sans doute, en surplus du potage. Voici le texte de ce règlement : *Nemo audeat dare præter fercula duo cum potagio.*

On pense bien que de pareilles ordonnances devaient être souvent enfreintes. D'infraction en infraction elles étaient tombées en désuétude vers la fin du quatorzième siècle; et les gourmands du quinzième purent se livrer sans gêne à tous les raffinements de la bonne chère que Montaigne nomme l'*art de la gueule*. Taillevent, dans le *Viandier pour appareiller toutes manières de viandes,* nous apprend que le repas se divisait alors en cinq services, dans lesquels figurait une excessive quantité de mets accommodés à toutes sauces.

Gentilhomme verrier. On appelait ainsi, avant la révolution de 89, le chef d'une manufacture de bouteilles, emploi qui conférait une sorte de noblesse, car en France on tenait en grande estime tout ce qui avait rapport au vin, dont les propriétaires se plaisaient à faire eux-mêmes la récolte, tandis qu'ils laissaient aux fermiers le soin de faire celle du blé. Madame de Genlis a prétendu, dans son *Dictionnaire des étiquettes,* que c'est par suite de leur respect pour le vin que nos aïeux avaient consacré aux vacances des tribunaux et des colléges le temps des vendanges et non celui de la moisson, quoique les travaux de la moisson soient beaucoup plus importants; mais elle s'est trompée, car cet usage nous est venu des Romains, chez qui il existait

avant que les vignes fussent cultivées sur notre sol.

L'auteur des *Mélanges d'une grande bibliothèque* nous apprend que la première de toutes les verreries qui ait été en France fut établie dans la province de Normandie, en 1330, par Philippe de Valois, qui la donna à un écuyer nomme Philippe de Caqueray, regardé comme l'inventeur des plats de verre, c'est-à-dire de ces grands ronds de verre que les vitriers coupent en morceaux pour en faire des vitres. Ajoutons que les descendants de ce premier *gentilhomme verrier* vivaient encore honorablement en cette province lors de la révolution, avec le titre et l'état de *gentilshommes verriers*.

On voit dans l'*Économie politique*, par Montchrestien, qu'à l'époque où cet auteur écrivait on comptait en France de deux à trois mille gentilshommes verriers. — Il est probable que leur état n'était guère brillant, puisqu'on disait : *Être réduit à se faire moine du gentilhomme verrier*, pour exprimer une condition inférieure et misérable comme devait l'être celle d'un moine dont l'abbaye appartenait à quelque *gentilhomme verrier*, attendu qu'un tel titulaire était ordinairement dépourvu de fortune et de crédit. Cette locution, que je ne saurais expliquer autrement, se trouve dans le passage suivant d'une lettre de Cyrano de Bergerac : *Sur le faux bruit qui courait de la mort d'un grand guerrier* : « Si ce dé-
» mon continuait, il ferait vomir au roi de Castille
» tout ce qu'il avait pris chez nous; il l'allait bientôt
» *réduire à se faire moine du gentilhomme verrier*. »

Carême-prenant, se dit ordinairement de l'époque du carnaval appelée les *jours gras* et particulièrement du dernier de ces jours qui *prend* ou atteint le carême; mais il se dit aussi d'un individu qui fait son carnaval et court les rues en masque, ou bien d'un individu qui prête à rire soit par son habillement grotesque, soit par sa tournure disgracieuse, soit par ses actes excentriques et par ses paroles ridicules. Molière a employé cette expression dans le *Bourgeois gentilhomme,* où madame Jourdain s'écrie en apprenant que son mari a l'idée de marier sa fille avec le fils du Grand Turc : « Comment donc? » qu'est-ce que c'est que ceci? On dit que vous » voulez donner votre fille à *un carême-prenant.* » (Act. V, sc. VII.)

En Provence, en Languedoc, en Rouergue, etc., on appelle *Carmentran* un homme de paille qu'on traîne dans les rues le jour des Cendres, et, par extension, une personne mal accoutrée, coureuse, dissipée: Ce mot, qu'on trouve écrit *Caramantran* en langue romane, est évidemment une contraction de *carême-entrant,* synonyme de *carême-prenant.* Néanmoins, quelques étymologistes doués d'un peu trop d'imagination le dérivent du nom de Caramandus, chef gaulois, qui tenta de surprendre Marseille, dans le quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Cette entreprise ayant complétement échoué devant le courage des Massaliotes, ceux-ci, pour en perpétuer le souvenir, établirent une fête annuelle où ils promenaient en triomphe l'image du chef vaincu, qu'ils se plaisaient à bafouer. Ce qui donna lieu, si

l'on en croit les étymologistes en question, au dicton provençal : *Il est comme Carmentran, il fait plus de bruit que de mal.*

Être marqué a l'A. C'est être doué de quelque qualité éminente, être distingué par un mérite supérieur. — On prétend que cette expression fait allusion à l'usage de marquer les monnaies de France selon l'ordre des signes alphabétiques, parce que les pièces fabriquées à Paris, dont la marque est un A, ont été réputées de meilleur aloi que les pièces fabriquées en province. Mais il est positif qu'elle est antérieure à l'usage auquel on la rapporte. Cet usage ne commença à être établi qu'au quinzième siècle, et ce fut le Dauphin fils de Charles VI qui eut l'idée de l'introduire, après avoir pris le gouvernement de l'État, en 1418, pendant la maladie et contre le gré du roi son père, ainsi que sans l'assentiment des états généraux. Ce prince passa un bail des monnaies de vingt-quatre villes, parmi lesquelles Paris ne se trouvait point, à Marc Desbatons, le 12 octobre 1419, moyennant deux millions cent soixante mille livres par an, tandis que le bail de toutes les autres villes restées sous l'obéissance royale n'était que de six cent mille livres. Une clause expresse du bail du Dauphin enjoignait au fermier de mettre devant la croix des pièces de monnaie la première lettre du nom de la ville où ces pièces seraient frappées. Cette mesure, devenue générale dans la suite, lorsqu'elle eut été prescrite par une ordonnance de François I[er], en 1539, donna lieu aux initiales qui distinguent

aujourd'hui les ateliers monétaires. (Voy. *Les mélang. histor. sur la Touraine,* par J. L. Chalmel.)

Il faut donc croire que l'expression *être marqué à l'A* doit son origine à quelque autre fait moins récent. Il est probable qu'elle est fondée sur la prééminence attribuée à l'A dans l'alphabet de presque toutes les langues, et qu'elle est un emprunt fait aux anciens, qui, employant les lettres pour désigner divers personnages, distinguaient ceux du premier ordre par la dénomination d'*Alpha* ou d'*A*.

Martial, liv. II, épigr. LVII, parlant d'un certain Codrus renommé parmi les jeunes gens de Rome par l'élégance de sa parure, l'appelle *Alpha penulatorum,* c'est-à-dire *l'Alpha* ou *l'A de ceux qui portent manteau,* ce qui répond à notre dicton, *le roi* (ou le premier) *des muscadins.*

Autrefois, en Alsace, dit le savant A. A. Monteil, les prébendes étaient titrées selon leur valeur par les lettres de l'alphabet. Il y avait des chanoines appelés *chanoine A, chanoine B, chanoine C,* etc.

Ce sont des baguenaudes. Ce sont des choses frivoles et vaines, des choses dépourvues de sens. Il ne s'agit point ici de ces gousses gonflées d'air que produit le baguenaudier et qu'on fait éclater avec bruit en les pressant entre les doigts. Il s'agit de ces vieilles chansons nommées aussi *baguenaudes,* qui avaient beaucoup d'analogie avec ce que nous appelons des amphigouris. L'auteur du vieux livre intitulé l'*Art et science de rhétorique pour faire rigmes et ballades* a défini ainsi ces compositions ridicules : « *Baguenaudes* sont couplets faictz à voulenté

» contenant certaines qualités de syllabes sans rigme
» ne raison. »

Boire d'autant. — *Bibere ad potus æquales.* Locution qu'on trouve employée dans nos anciens auteurs, tantôt avec un régime indirect et tantôt sans ce régime. Dans le premier cas, elle signifie *faire raison d'un toast à quelqu'un*, comme l'indique cette phrase de Rabelais : « Socrate estoyt tousjours » riant, tousjours *beuvant d'aultant* à ung chas- » cun. » (Prolog. du liv. I.) Dans le second cas, elle a le même sens que boire beaucoup et fréquemment, ainsi que le fait voir l'exemple suivant de Montaigne : « Jusques aux stoïciens, il y en a qui » conseillent de se dispenser quelquefois à *boyre* » *d'autant* et de s'enyvrer pour relascher l'âme. » (*Ess.*, liv. II, ch. II.)

Leduchat a prétendu que *boire d'autant* voulait dire boire et reboire aux uns et aux autres et les inviter à en faire autant; explication peu exacte et où il a eu le tort de ne pas tenir compte de la préposition *de*, dont l'adverbe *autant* se trouve précédé et dont l'introduction n'a pas eu lieu sans motif. Je crois que c'est une phrase elliptique qui doit être ramenée à la construction pleine en ces termes : *boire* en pleigeant *d'autant*, c'est-à-dire en faisant raison d'autant de vin qu'en avait bu le porteur du toast. Le verbe *pleiger* ou *pléger*, qui signifiait cautionner, promettre de payer ou payer pour quelqu'un, avait été approprié à l'usage bachique de nos pères, parce que, selon Est. Pasquier, « le refus de répondre à » une brinde étant regardé comme une marque de

» mépris, celui qui ne pouvait faire raison à l'assail-
» lant trouvait un ami ou quelque bon compagnon
» qui déclarait qu'il l'allait pléger, et prenant le
» verre en main, *beuvait d'autant* à celui qui avait
» provoqué. » (*Recherch.*, liv. VII, ch. LVII.) Ajoutons que la formule usitée était : *Je bois à vous*, quand on portait le défi, et : *Je pleige d'autant*, quand on l'acceptait pour le compte d'autrui; ce qui fit donner au verbe *pléiger* le sens de *boire en retour*, *rendre un toast*. J'en citerai un exemple bien remarquable que me fournit le récit fait par le même auteur, Est. Pasquier, des derniers moments de Marie Stuart : « La veille de sa mort, dit-il, sur la fin du
» souper, elle beut à tous ses gens, leur comman-
» dant de *la pléger*, à quoi obéissant et meslant leurs
» larmes avec leur vin, ils burent à leur maîtresse. »

Nicole de La Chesnaye, qui précéda Rabelais de près d'un quart de siècle dans la carrière médico-littéraire, a donné le nom de *Je pleige d'autant* à un personnage de sa curieuse moralité intitulée *La condamnacion des banquetz à la louenge de diette et de sobriété, pour le prouffit du corps humain.*

On disait autrefois *boire d'autant et d'autel*, dicton où le mot *autel*, dérivé du roman *aital*, est un adjectif synonyme de *tel*, semblable, comme *aital* l'est de *tal*. Ce dicton se trouve plusieurs fois dans les *Cent nouvelles nouvelles*. En voici deux exemples : « Ils firent très-grand chère, qui ne se passa point
» sans *boire d'autant et d'autel.* » (Nouv. VII.) « Ces
» gentilshommes et gentils compagnons *buvaient*
» *d'autant et d'autel.* » (Nouv. XIX.)

Être réduit au safran. Cette expression, très-usitée autrefois pour marquer l'insolvabilité d'un débiteur, est fondée sur l'usage où l'on était de peindre en jaune le devant de la maison d'un banqueroutier et d'une personne convaincue d'avoir forfait à l'honneur : Sauval rapporte, dans ses *Antiquités de Paris*, que les portes et fenêtres de l'hôtel du connétable de Bourbon, qui avait pris les armes contre son roi et son pays, furent barbouillées de jaune par la main du bourreau. Cette couleur, emblème et flétrissure de la fourberie et de la trahison, n'était pas affectée seulement aux maisons des marchands en faillite frauduleuse et aux édifices dits *scélérés*, à cause de la scélératesse dont ils avaient été le théâtre, ou de celle de leurs possesseurs; elle l'était aussi aux habits des juifs, qu'on regardait comme les plus grands traîtres du monde pour avoir mis à mort le Messie. Aucun d'eux ne pouvait se montrer en public sans un habit jaune ou sans une marque jaune sur son habit. Judas Iscariote était toujours représenté sur les vitraux gothiques avec un vêtement jaune. — Aujourd'hui la couleur jaune n'est plus qu'un symbole sans conséquence de la déloyauté conjugale, un ornement du costume dont les maris trompés par leurs femmes sont censés devoir être revêtus. Mais ces messieurs ont soin de ne pas afficher une telle marque de leur déshonneur; ils ne sont pas du tout jaloux de suivre l'exemple du seigneur portugais don Juan Laurent d'Acunha, qui, s'étant vu enlever sa femme Éléonore Tellez par Ferdinand, roi de Portugal, s'avisa pour se ven-

ger de porter constamment un bonnet jaune surmonté d'un croissant d'argent[1].

Avoir mangé du safran. Se dit d'une personne qui se trouve prise d'un fou rire, ou qui a l'habitude de rire sottement à propos de rien, parce que le safran pris à certaine dose a, dit-on, la propriété de mettre en jeu les organes du rire en dilatant le cœur. C'est l'explication donnée par Bouvelles (Bovillus) de cette locution, qu'il rapporte ainsi en latin. *Crocum edit. — Il a mangé du safran.* Notre auteur cite à l'appui l'opinion de plusieurs médecins qui ont écrit que celui qui aurait mangé une livre de safran en éprouverait une telle dilatation du cœur qu'il expirerait en pleurant de rire. *Sunt etiam qui scribunt libram croci sumptam posse ita cor dilatare ut irrumpentes præ risu lacrymas vita sequatur.*

Ajoutons que la médecine du moyen âge croyait guérir les hypocondres avec du safran apposé comme topique, ainsi que l'atteste cette recette inscrite dans son formulaire : « Pour l'hypocondrie » un sachet de safran sur le cœur. »

Monter sur l'ane. Expression qui désigne une punition qu'on infligeait autrefois aux banqueroutiers, aux femmes médisantes, à celles qui étaient infidèles à leurs maris ou qui les battaient, et aux

[1] Ferdinand fit casser le mariage d'Éléonore Tellez, après l'avoir enlevée, et il l'épousa en 1371, malgré l'opposition de toute sa cour. Le seigneur d'Acunha, ne se croyant pas en sûreté en Portugal, prit le parti de s'expatrier dans la Galice, où il persista toujours dans sa vengeance de Sganarelle.

maris débonnaires convaincus de s'être laissé tromper ou battre par elles [1]. Cette punition avait lieu plus fréquemment pour les maris que pour les femmes. La vindicte populaire, conformément aux coutumes légalement admises en beaucoup de localités, se saisissait, le dernier jour du carnaval, du pauvre bonhomme dénoncé par la rumeur publique. Il était traduit devant un tribunal composé d'individus qui tenaient à venger l'outrage fait à la dignité virile. Ces juges, revêtus d'un costume grotesque, instruisaient la cause burlesquement, et dès que la sentence avait été prononcée, on procédait sans sursis à son exécution. Le condamné, placé bon gré mal gré sur un âne, la tête tournée du côté de la queue, qu'il tenait en guise de bride, était promené dans toutes les rues, où il recevait des honneurs ridicules. Un étendard formé d'un torchon noirci au four précédait la marche et se balançait devant lui. Deux acolytes soutenaient le patient avec des fourches appliquées sous ses aisselles pour l'empêcher de s'incliner sur sa monture; d'autres l'encensaient avec des sabots remplis de crottes de l'animal. Quelques-uns prenaient soin de le faire boire de temps en temps, après quoi on lui essuyait la bouche et le visage avec le torchon noirci. Pendant la durée de la promenade le cortége ne cessait de

[1] Tout porte à regarder cette coutume comme une coutume ionienne répandue dans la Gaule par les Massaliotes. Il est du moins constaté que, sur les côtes septentrionales de l'Ionie, l'adultère était puni exactement de la même manière. C'était ce qu'on y avait nommé l'*onobasis*, c'est-à-dire la promenade sur l'âne. (Fauriel, *Hist. de la poésie provenç.*, ch. V.)

pousser des huées accompagnées d'un bruit étrange de pelles, de chaudrons, de fifres et de cornets.

La scène que je viens de décrire se passa en 1781. Le patient était un nommé Landouillé, riche laboureur de Varennes. Pour éviter le traitement qu'on lui destinait, il avait quitté son pays et s'était retiré à Ligny, dans une retraite où il croyait n'avoir pas à le craindre. Mais les habitants de cet endroit, avertis par ceux de Varennes, le lui firent subir sans miséricorde. Il intenta un procès aux auteurs principaux de la farce et le perdit.

Millin a décrit une scène semblable, dont il fut témoin oculaire dans un village dont il cite le nom, que j'ai oublié. « Des ris grossiers, dit-il, des cris et » des huées attirèrent notre attention. Nous vîmes un » homme couvert d'un ample manteau, assis sur » un âne, la tête tournée vers la croupe, et tenant » à la main la queue de la monture. Deux écuyers, » bardés de colliers de mulets chargés de grelots, » formaient son escorte, et un cornet à bouquin » annonçait son passage. Ce malheureux était un » bonhomme qui s'était laissé battre par sa femme. » Il eût été plus juste de faire comme à Saint-Ju- » lien en Champsaur, où l'on promène ainsi la » femme qui a battu son mari, en lui essuyant les » lèvres avec la queue de l'âne. » (*Voyage dans les départements du Midi, etc.*)

Le *Journal des Débats* du lundi 3 septembre 1842 rapporte un fait qui prouve que l'usage de faire monter sur l'âne les maris battus par leurs femmes n'était pas alors entièrement aboli.

SUIVRE L'ÉVANGILE DES QUENOUILLES. C'est se montrer tout à fait résigné aux volontés de sa femme. — Il y a un vieux livre intitulé *les Évangiles des connoilles* (quenouilles) *faictes en l'onneur et exaulcement des dames*. Lyon, Jehan Mareschal, 1493. C'est un recueil des caquets auxquels se livrent, le soir, à la veillée, tout en filant leur laine, six bonnes commères qui devisent à tour de rôle, sur une foule de croyances et de pratiques superstitieuses parmi lesquelles s'en trouvent plusieurs réputées propres à rendre les maris fidèles et soumis à leurs femmes. Je ne sais si le titre de l'ouvrage a donné lieu à l'expression proverbiale ou s'il a été composé d'après elle, et je ne décide point entre ces deux opinions. Mais la dernière me semble préférable, parce que dans l'usage plus ancien dont j'ai parlé à l'article précédent l'homme promené sur l'âne avait ordinairement une quenouille au côté, et entendait chanter à ses oreilles des couplets nommés en quelques endroits *Évangiles des quenouilles*, et destinés à exalter ironiquement sa patience évangélique. — J'ai vu pratiquer cela, dans mon enfance, par les habitants de la petite ville de Vabres, dans l'Aveyron.

CELA NE SE TROUVE POINT DANS LE PAS D'UN CHEVAL. Cela n'est pas facile à trouver. Cette expression, dont Molière s'est servi dans les *Fourberies de Scapin*, act. II, sc. XI, correspond à ce vers latin de je ne sais quel auteur du moyen âge :

Copia nummorum ferro non pendet equino.

Elle me paraît avoir été introduite par opposition à une croyance superstitieuse qui attachait un présage de fortune à la trouvaille d'un fer de cheval, comme l'indique cette phrase des *Évangiles des connoilles :* « Qui trouve le fer d'ung cheval ou partie » d'icelluy, il aura bonne fortune. » (Journée II, ch. 16.) Il est très-probable que cette superstition avait dû son origine à la légende du fer de cheval que j'ai rapportée dans mon *Dictionnaire des proverbes,* p. 229-230.

Porter des poulets. C'est-à-dire des billets d'amour, de galanterie. J'ai donné dans mon *Dictionnaire des proverbes* deux origines assignées au mot *poulet* pris dans le sens que je viens d'indiquer. J'ajouterai ici que quelques étymologistes ont dérivé ce mot de *putelica* pour *polyptycha,* registres, archives. Théodore Lorin me demandait s'il n'était pas un diminutif de *bulla,* employé par les écrivains du moyen âge dans l'acception de lettre missive.

Je crois que le billet doux a été nommé *poulet* parce que le cachet qu'on y apposait ordinairement représentait un poulet ou coq, en raison de certaine qualité que possède éminemment ce sultan de basse-cour, et cette opinion me paraît confirmée par un grand nombre de bagues sigillaires où sont enchâssées des pierres gravées sur lesquelles le coq figure. La plus curieuse de ces pierres est celle de l'ancienne collection du duc d'Orléans, avant la Révolution de 89. Je ne la décrirai pas, ne pouvant le faire avec les chastes circonlocutions que recommande saint Augustin, quand il dit : *De pudendis*

cogit nos necessitas loqui, pudor autem circumloqui.

« Christophe de Beaujeu, versificateur et prosa-
» teur du seizième siècle, a mis dans ses œuvres
» des lettres d'amour en prose qu'il nomme non
» pas des *poulets*, mais des *chapons*, qu'il a châtrés
» probablement par discrétion. » (Viollet-Leduc, *Biblioth. poét.*, p. 300.)

DONNER DE L'ENCENS DE COUR. Cette expression, qu'on emploie pour dire de belles promesses auxquelles on ne doit pas ajouter foi, paraît avoir été suggérée par l'usage où l'on était autrefois de se servir d'encensoirs dans les palais des rois et dans les châteaux des grands seigneurs, soit pour parfumer les appartements, soit pour faire honneur aux personnages qu'on voulait accueillir d'une manière très-distinguée. Ce dernier motif est indiqué dans les vers suivants du *roman de Garin le Loherain* :

> De l'ost se partent chevaliers quatre-vingts.
> Là véissiez le bon chastel garnir,
> Encortiner de dras et de samis,
> Les *encensiers* par les rues tenir.
>
> (Tom. II, v. 195.)

Le docte M. Paulin Pâris, à qui nous devons la publication de ce roman, dit dans une note sur le dernier de ces vers que les *encensiers* ou encensoirs n'étaient pas confinés alors dans les églises, et qu'on en faisait un fréquent usage dans les réunions seigneuriales. Ainsi la locution *donner de l'encens de cour* peut avoir été employée au propre avant de l'être au figuré.

Donner de l'eau bénite de cour. Cette expression, employée dans le même sens que la précédente, a peut-être dû son origine à un usage analogue. Il y avait autrefois des bénitiers dans les palais des princes et des grands, ainsi que dans les églises. Car on attribuait de merveilleuses vertus à l'eau bénite. Non-seulement on la croyait un préservatif contre les illusions de l'esprit malin et les sortiléges, mais contre une foule de malheurs de toute espèce. Elle passait pour un remède efficace aux maux du corps aussi bien qu'à ceux de l'âme, et cette opinion est consignée dans de vieux missels, où on lit : *Ut quicumque vel modice gustaverit, vel tantillum aspersus fuerit ab illa mentis et corporis plenam integramque percipiat sanitatem.*

Ressembler au bon Dieu de Giblou. Comparaison populaire qui s'emploie en parlant d'un individu mal accoutré de plusieurs pièces d'habillement en mauvais état, qu'il porte l'une sur l'autre. Elle a pour fondement une tradition qui dit que les habitants de Giblou ou Gembloux, petite ville de Belgique, près de Namur, avaient coutume d'envelopper la statue de l'enfant Jésus de chiffons de toute espèce.

Cette coutume n'était point particulière aux gens de Giblou. Il y avait autrefois, en divers pays, des paroisses où l'on représentait le Dieu des pauvres couvert de haillons, afin de leur faire mieux comprendre par ce symbole frappant que sa divinité s'était unie à leur misère, pour la consoler et la protéger. Quelle touchante et sublime glorification

de la pauvreté que ces livrées de l'indigence portées par un Dieu que toutes les religions, avant le christianisme, n'avaient jamais montré que vêtu de pourpre et d'or!

On dit aussi en proverbe : Le bon Dieu de Giblou a plus de vertu que de force. Hélas! ce Dieu, en recommandant d'avoir soin des pauvres, en se déclarant leur protecteur, en s'assimilant à eux, n'est point parvenu à les soustraire aux tribulations de leur sort. Ils sont délaissés, honnis, conspués, réduits à souffrir en ce monde mort et passion comme lui, et c'est pour cela qu'on dit que *le Dieu de Giblou a plus de vertu que de force.*

Mettre au violon. Enfermer dans un petit cabinet ou cabanon annexé à un corps de garde et destiné à recevoir provisoirement un mendiant ou un vagabond et tout fauteur de désordre qu'on vient d'arrêter. Les étymologistes sont encore réduits à chercher pour quel motif le nom d'un instrument de musique a été donné à ce lieu de détention. Serait-ce, disent-ils, parce que les détenus y ont toujours fait une certaine musique de leur façon en criant et en pleurant, ou bien parce que les ménétriers, assez sujets au cas d'arrestation, en raison de leur vie errante et dissolue, ont pu souvent y jouer du violon dans leur captivité, afin de se désennuyer eux-mêmes ou de désennuyer leurs gardiens? Mais ces conjectures ne me paraissent guère satisfaisantes. En voici une autre que je crois vraie.

La locution primitive n'était pas *mettre au vio-*

lon; elle était *mettre au psaltérion.* Or, le *psaltérion* étant un instrument à cordes comme le violon, on crut pouvoir remplacer l'un par l'autre; mais on ne fit pas attention que le premier avait été choisi comme signe d'une idée spéciale que le second ne représentait pas. En effet, *psaltérion* se disait non-seulement d'un instrument musical, mais du psautier ou recueil des psaumes, et particulièrement des sept psaumes pénitentiaux; ce qui fit employer ce mot pour désigner une pénitence, le lieu même où un prisonnier était censé faire pénitence, et de plus les fers dont on enchaînait ce prisonnier, comme l'a remarqué Millin dans ses *Antiquités nationales*, tom. V, chap. LIV, où il cite des lettres de rémission, de 1411, qui confirment sa remarque.

Voir un combat du mont Pagnote. C'est voir un combat d'un lieu où l'on ne court aucun danger. C'est comme on dit encore, *se tenir au poste des invulnérables.*

Le *mont Pagnote* est une expression empruntée de l'italien.

Pagnote, en vieux français, désignait un homme timide, poltron, et il n'est pas facile de découvrir pourquoi une telle signification fut attribuée à ce mot, dont la racine est *panis, pain.* Je conjecture que c'est parce que certains nobles, habitués à se louer comme figurants dans les escortes des grands seigneurs aux jours de cérémonie, et nommés *paignotes* ou *pagnotes*, à cause du pain qu'ils recevaient pour salaire, étaient déconsidérés et assimilés à des gens sans cœur.

Chou pour chou. Je vais expliquer cette locution d'après une note manuscrite de Th. Lorin sur le proverbe *chou pour chou, Aubervilliers vaut bien Paris*. J'avais dit dans mon Dictionnaire que le terrain du village d'Aubervilliers était autrefois presque entièrement planté de choux qui passaient pour meilleurs que ceux des autres endroits, et que de là était venu ce proverbe employé pour égaler sous quelque rapport deux choses dont l'une est trop rabaissée, ou pour signifier que chaque chose a une valeur qui la rend recommandable. Mon savant ami ajouta : « La locution *chou pour chou* est très-an-
» cienne pour désigner le troc qu'on fait d'un objet
» contre un autre sans donner du retour, témoin
» la phrase suivante d'une charte de 1346, citée
» dans le Glossaire de Carpentier, au mot Cauleria :
» *Par juste et loyal escange, chou pour chou*. Mais il
» n'est pas avéré que dans cette phrase le mot *chou*
» ait été mis primitivement comme nom d'une
» plante potagère; il est plus probable qu'il a été
» employé comme pronom démonstratif, suivant
» l'usage assez fréquent de nos vieux écrivains, et
» que *chou pour chou* a signifié *cela pour cela*. L'ho-
» monymie des deux choses a dû amener le chan-
» gement d'acception, et donner lieu à cette addi-
» tion : *Aubervilliers vaut bien Paris*, ainsi qu'au
» mot de Henri IV : *Chou pour chou; le mien est le*
» *mieux pommé* (1). »

Porter guignon. Le mot *guignon*, dérivé du

[1] Sully, dans ses *Œconomies royales*, ch. X, fait dire ce mot à la reine mère, Catherine de Médicis.

verbe *guigner*, regarder du coin de l'œil ou de travers, a reçu la signification de *malheur* à cause des maléfices attribués à cette manière de regarder, qui est celle de l'envie.

> *Non istic obliquo oculo mea commoda quisquam*
> *Limat.* (HORACE, Liv. I, epit. XIV.)

« Ici personne ne trouble mon bonheur par son œil oblique. »

L'Ecclésiastique dit : *Nequam est oculus lividi* (XIV, 8), « L'œil de l'envieux est méchant. » Il s'écrie ailleurs : *Nequius oculo quid creatum est?* (XXXI, 14) « Qu'y a-t-il de créé qui soit plus méchant que l'œil? » L'évangéliste saint Marc désigne l'envie par l'expression *oculus malus*, « le mauvais œil. »

Les Espagnols appellent *mal de ojos, mal des yeux*, non le mal qu'on reçoit, mais celui que l'on communique par les yeux : ce que les Latins appelaient *veneficus aspectus*, c'est-à-dire la fascination du mauvais regard.

Cette fascination, que les Italiens nomment *jettatura*, parce qu'elle est censée faite ou jetée par le regard, était connue dans l'antiquité, comme on le voit par les citations précédentes. On se servait pour la conjurer de certains camées talismaniques qui étaient quelquefois des bijoux très-précieux, si l'on en juge par ceux qu'on a recueillis dans les fouilles d'Herculanum et de Pompéi. Les Napolitains ont substitué à ces camées des cornes qu'ils placent dans certains endroits de leurs maisons, particulièrement dans les antichambres, et qu'ils transportent

avec eux quand ils changent de logement, comme le pieux Énée transportait avec lui ses dieux. Outre ces cornes à domicile, ils ont des cornillons, ordinairement en corail, qu'ils mettent au cou ou au doigt, ou à la chaîne de la montre. Les plus estimés de ces préservatifs symboliques représentent une main fermée, à l'exception de deux doigts (l'index et l'auriculaire), allongés et disposés en fourche, comme pour crever les yeux de l'ensorceleur.

M. de Pouqueville rapporte qu'Ali, pacha de Janina, avait toujours sur lui un talisman contre le mauvais œil.

Crever l'œil du diable. C'est-à-dire parvenir en dépit de l'envie. Locution dont l'origine et l'explication se trouvent dans les faits cités à l'article précédent. Les Espagnols disent de même : *Quebrar el ojo al diablo*, pour signifier empêcher un crime, un désordre, réussir dans une chose qu'on avait tentée plusieurs fois inutilement.

Cracher au bassin ou au bassinet. Contribuer, malgré soi, à quelque dépense. On dit que cette locution est venue de ce qu'on se servait autrefois d'un bassin au lieu d'une bourse pour faire la quête dans les églises; ce qui se pratique encore en beaucoup d'endroits. Mais cette explication est incomplète. Il faut y ajouter la raison du mot *cracher* employé dans le sens de donner de l'argent à contre cœur. Suivant certains étymologistes, ce verbe aurait été introduit dans la locution afin de faire entendre qu'on éprouve autant de peine à tirer les espèces de sa bourse qu'un catarrheux en éprouve à

expectorer ses mucosités. Pour moi, je crois que c'est par une métaphore prise de la coutume qu'avaient autrefois les petits merciers de mettre leur menue monnaie blanche dans leur bouche. Cette coutume existait chez les Athéniens, et elle est mentionnée deux fois dans les *Guêpes* d'Aristophane. D'ailleurs elle est encore aujourd'hui assez répandue en Orient, où les juifs et autres marchands tiennent dans leur bouche une grande quantité de petites monnaies, sans que cela les empêche de parler.

Rabelais a dit *cracher au bassin* (*Prol.* du liv. IV), dans le même sens que nous disons *cracher au plat pour en dégoûter les autres*. Mais *cracher au bassin* n'a plus depuis longtemps la signification que Rabelais y a attachée.

METTRE QUELQU'UN AU PIED DU MUR. C'est le mettre dans l'impossibilité de répondre aux arguments qu'on lui oppose, d'élever aucune objection raisonnable, et par extension le réduire à reconnaître son erreur ou son tort. Cette locution n'est pas, comme on pourrait le croire, une métaphore prise de l'escrime, où celui qui pousse son adversaire jusqu'au pied du mur lui ôte par là tout moyen de reculer davantage et le force à s'avouer battu. Elle est une variante de cette autre locution *mettre à cul* ou *de cul*, appliquée autrefois aux étudiants de l'université, qu'on obligeait à se rasseoir lorsque la parole venait à leur manquer dans la controverse. On disait, en ce cas, qu'ils étaient *mis à cul*, ou qu'ils étaient acculés, et l'on donnait le nom d'*accul* au pied du mur où ils allaient se ranger après leur dé-

faite, afin de laisser les places de devant à ceux qui pouvaient soutenir la discussion. *Le pied du mur* était aussi appelé *meta non loqui*, la borne du silence. On lit dans Rabelais : « Je respondray et argueray contre monsieur l'Angloys, et, au cas que » je ne le mette *ad metam non loqui,* dictes mal de » moy. » (Liv. II, ch. 18.)

On trouve fréquemment : *Ponere aliquem ad metam non loqui*, chez les prédicateurs macaroniques Olivier Maillard et Michel Menot.

Mèche allumée, balle en bouche. On a dit, et on dit peut-être encore d'un homme qui entreprend et poursuit une affaire avec résolution et vigueur, qu'*il y va mèche allumée, balle en bouche*. Cette locution est née dans le temps où le fusil à batterie n'était pas encore inventé, et où la cartouche ne renfermait que de la poudre. Pendant le combat, le mousquetaire tenait dans sa bouche des balles qu'il introduisait successivement dans son arme pour la charger, et il avait une mèche enroulée autour de son avant-bras et tout allumée pour mettre le feu à la charge. — On disait alors d'une garnison qui, en rendant la place, avait obtenu les honneurs de la guerre : *Elle est sortie mèche allumée, balle en bouche.*

L'expression beaucoup plus connue : Mèche allumée, tambour battant, est venue aussi de l'usage de porter la mèche allumée en allant au combat.

Être le couteau pendant de quelqu'un. Cette locution s'employait autrefois en parlant d'un individu prêt à tout faire pour celui à qui il était attaché. Est-il besoin de dire qu'elle était venue de

l'usage de porter le couteau pendant à la ceinture?

Tailler et rogner a volonté. Le couteau était un symbole de propriété. Il y avait des investitures données par le couteau, et de là dériva l'expression : *Tailler et rogner à volonté.*

Tourner ou retourner casaque. Voilà une locution dont les étymologistes ont donné plusieurs origines, parmi lesquelles je n'en trouve qu'une bonne à citer, quoiqu'elle ne soit pas juste; c'est celle que Le Laboureur a consignée dans son livre de l'*Origine des armes* (§ 8, pag. 7 et suiv.). Après avoir observé que la *casaque,* ou cotte d'armes, qui se portait par-dessus l'armure de fer, servait à faire distinguer dans le combat les guerriers qui en étaient revêtus, cet auteur ajoute : « Revenus au camp » avec cette fidèle compagne, ce témoin irrépro- » chable de leur valeur, on traitait un chacun selon » ses mérites, de manière qu'il fallait vaincre ou » mourir, ou bien devestir cette casaque. » Il en conclut que ceux qui s'étaient conduits lâchement pendant l'action avaient soin, avant leur rentrée au camp, pour n'être point reconnus, de quitter ou de retourner leur casaque, ce qui donna lieu à la locution proverbiale. Une telle explication ne me paraît pas admissible, parce qu'elle fausse le sens de la locution, qui n'accuse point de couardise l'homme auquel on l'applique, mais bien de versatilité. Cette locution a toujours signifié changer de parti, ou, comme on dit aujourd'hui, *changer de cocarde.* Elle est née au commencement des guerres de la réforme. Comme les catholiques et les reli-

gionnaires portaient des casaques de couleur différente, celui qui voulait passer d'un camp dans l'autre mettait la sienne à l'envers quand il approchait des postes avancés, afin de faire connaître qu'il ne se présentait pas en ennemi, et cet acte de transfuge, alors très-commun, s'appelait proprement *tourner* ou *retourner casaque*.

Dans la cinquième histoire du *Printemps d'Yver*, où il est question de deux amis qui voulaient voyager, pendant la troisième guerre civile, qui eut lieu en 1568, on lit le passage suivant, qui confirme mon explication : « Ils allèrent acheter des armes à » Tours et firent faire de belles casaques à deux en- » droits[1], l'un qui avait force croix, et l'autre qui » n'en avait point, mais était tout de blanc, et por- » tant en une pochette des heures et en l'autre des » psaumes, afin de s'accorder avec tous ceux qu'ils » trouveraient et être tout ce qu'on voudrait. »

Le Recueil d'Oudin cite cette autre expression proverbiale : *Porter casaque de diverses couleurs*, pour dire se ranger facilement à toute sorte de partis. Elle ne saurait être oubliée, aujourd'hui que cette casaque, à l'usage de tant de chevaliers de la circonstance, est tout à fait de mode.

S'en aller les pieds devant. Cette locution, usitée chez presque tous les peuples pour dire être

[1] L'*endroit* est ici le contraire de l'*envers*. Les casaques *à deux endroits* étaient des casaques qui pouvaient se retourner à volonté, de manière que chacune d'elles en représentait deux différentes. On sait que celles des catholiques étaient ornées de croix rouges, tandis que celles des calvinistes étaient blanches et sans croix.

porté en terre, rappelle l'usage funèbre dont la raison se trouve dans la phrase suivante de Pline le Naturaliste : *Ritu naturæ capite hominem gigni mos est, pedibus efferri.* (VII, vi.) « L'ordre naturel est » que l'homme vienne au monde la tête en avant, et » en sorte les pieds les premiers. »

Le troubadour Marcabrus, dans une pièce de vers adressée à Alphonse VII, roi de Castille, en faveur de la croisade contre les Almoravides d'Espagne, a dit, en parlant des seigneurs qui refusaient d'y prendre part : « Ils se réjouissent fort entre eux, ces » déshonorés qui se dispensent du saint pèlerinage, » et moi je leur dis que le jour viendra où il leur » faudra sortir de leurs châteaux ; mais *ils en sortiront les pieds en avant et la tête en arrière.* »

Avoir passé l'arme a gauche. C'est être mort et enterré. Locution venue de ce que, dans le convoi funèbre d'un militaire, les soldats portent le fusil sous le bras gauche, la crosse en haut. La construction pleine de cette phrase elliptique est : *Avoir passé* (les soldats ayant) *l'arme à gauche.*

Les Grecs, les Romains, les Carthaginois, etc., aux funérailles de leurs guerriers, marchaient de droite à gauche, *orbe sinistro,* avec les enseignes renversées.

Le *romancero* du Cid nous apprend qu'aux obsèques de ce héros, dont on transportait le corps à Saint-Pierre de Cardona, les chevaliers que le bon roi d'Aragon avait amenés portaient les boucliers au rebours suspendus aux arçons. (Part. IV, romance 49.)

Jeter son bonnet par-dessus les moulins. Locution qui a éprouvé plusieurs mutations de sens qu'il est bon de constater, afin de se rendre raison de celui qu'elle a aujourd'hui. Elle fut usitée primitivement dans cette phrase par laquelle on terminait les contes de fée qu'on faisait aux enfants : *Je jetai mon bonnet par-dessus les moulins, et je ne sais ce que tout cela devint.* C'était le pendant de cette autre formule qui se trouve à la fin des Fables sénégalaises : *Ici la Fable alla tomber dans l'eau.* Ensuite elle s'employa pour signifier « qu'on ne savait plus » que dire sur quelque chose, ou qu'on ne voulait » pas dire tout ce qu'on en savait ». C'est ainsi qu'elle est expliquée dans le Dictionnaire comique de Le Roux. Enfin elle signifia : braver le respect humain, n'être arrêté par aucune considération. On voit très-bien comment elle passa de la première acception à la seconde, mais on ne voit pas aussi clairement comment celle-ci fut amenée à la troisième, et cependant la transition eut lieu selon les règles de l'analogie. Oublier ce qu'on devait dire ou ne pas vouloir le dire, conduisait tout naturellement à oublier ce qu'on devait faire, afficher effrontément l'oubli des bienséances. Ce dernier sens, qui est le seul qu'on y attache maintenant, n'était pas connu vers la fin du dix-septième siècle, et il est certain que, s'il l'eût été, madame de Sévigné, si habituée à se respecter, n'aurait pas écrit dans une de ses lettres, datée du 26 août 1671 : « Je jette » mon bonnet par-dessus les moulins, et je ne sais » rien du reste. »

Faire ses bamboches. Le mot *bamboche*, dérivé de l'italien *bamboccio*, fut appliqué comme sobriquet au peintre hollandais Van Laar, à cause de sa conformation chétive et contrefaite. Ce peintre, qui s'est exercé avec beaucoup de succès sur de petits sujets qu'on a nommés *bambochades* par suite du surnom qu'il avait reçu, vécut longtemps à Rome dans l'intimité de Nicolas Poussin, de Claude Lorrain, de Joachim Sandrart, qu'il divertissait par son esprit jovial et fécond en saillies. C'était un vrai farceur, et l'on prétend que c'est d'une allusion à ses facéties, non moins qu'aux figures de ses tableaux, que naquit la locution *faire ses bamboches*. Mais en admettant qu'elle ait eu cette origine, il faut reconnaître qu'elle dut sa vogue proverbiale à un fait curieux qui se passa à Paris en 1677. On éleva, cette année, dans le quartier du Marais, un tout petit théâtre sur lequel on fit jouer d'abord des enfants et ensuite des acteurs de bois dont le fameux Polichinelle était le héros principal. Ce spectacle, où de nouvelles *bambochades* semblaient mises en jeu, fut appelé un *spectacle de bamboches*. Le peuple y courut en foule, et les scènes plaisantes, drôlatiques, offertes à ses yeux, s'identifièrent si bien dans son esprit avec la dénomination des personnages, qu'il dit *faire ses bamboches* pour signifier faire ses farces, et, par extension, faire ses fredaines.

Cette expression conservée reçut dans la Révolution une autre application populaire qu'il est bon de noter. On appela les déclamations violentes de

Robespierre au club des Jacobins *les bamboches de Robespierre*. On appela aussi la procession qui eut lieu à l'occasion de la fête de l'Être suprême *les bamboches de la Convention*.

VENTRE SAINT GRIS! J'ai parlé de ce juron, adopté par Henri IV, dans mon *Dictionnaire des Proverbes*, et, si je le rapporte ici, c'est pour prouver par des exemples plus concluants que ceux que j'ai cités qu'il est antérieur à la naissance de ce roi. Il se trouve textuellement dans la *Farce de Colin, fils de Thévot le maire*, etc.; dans la *Farce de Guillerme qui mangea les figues du curé*, et dans la *Farce de Pernet qui va au vin*. Ces pièces furent imprimées, la première, en 1542, et les deux autres, en 1548.

BOIRE LE VIN DE L'ÉTRIER. Quand nos bons aïeux allaient en voyage, ils avaient coutume d'avaler quelques rouges-bords au moment de monter à cheval, et c'est ce qu'ils appelaient *boire le vin de l'étrier*. Ils tenaient même à se faire remarquer, en cette circonstance, par une bachique intrépidité. En désire-t-on des exemples?

Les exemples fameux ne nous manqueront pas.

Le maréchal de Bassompierre, l'un des hommes les plus brillants et les plus aimables qui aient joué un rôle sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII, obtint dans ce genre une célébrité proverbiale. On rapporte qu'en 1625, le jour où il quitta son ambassade en Suisse, afin de revenir à Paris, il se fit tirer une des grandes bottes à entonnoir qu'il avait

mises pour le voyage, la présenta en guise de coupe à son échanson, et, lorsqu'elle fut pleine de vin, la vida bravement à la santé des treize cantons. Ce qui donna lieu à la locution *boire à la Bassompierre.*

Madame Dunoyer raconte un autre trait du même genre. « Le marquis de Léri, dit-elle, ayant » été envoyé à Cologne pour quelque négociation, » triompha des Allemands le verre à la main. On » le déclara vainqueur des vainqueurs, et comme » on lui proposa, lorsqu'il montait à cheval pour » revenir en France, de *boire le vin de l'étrier,* il ne » refusa point de prêter le collet, et dit que *le vin* » *de l'étrier* devait se boire dans une botte. On lui » en apporta une toute pleine qu'il vida de la meil- » leure grâce du monde. On garde encore cette » botte à l'hôtel de ville de Cologne, où elle a été » érigée en trophée en l'honneur du marquis de » Léri. » (*Lettres galantes,* tom. III, lettr. 50.)

Tenir pied a boule. Être assidu, ne point abandonner une affaire. Les lexicographes, académiciens et autres, se sont trompés en expliquant *tenir pied* dans le sens de *piéter* ou tenir le pied arrêté à un endroit marqué près de la boule, car *tenir pied* signifie précisément le contraire, c'est-à-dire suivre de près la boule lancée, aller avec elle d'un mouvement égal, comme le prouve cette variante : *Tenir pied à boule qui roule.* L'expression proverbiale est une métaphore prise de l'action d'un joueur qui accompagne de fait ou d'intention la boule qu'il vient de lancer, comme s'il voulait la diriger au but. Molière a peint cette action au naturel

dans les vers suivants de l'*Étourdi*, acte IV, scène v :

> Attaché dessus vous comme un joueur de boule
> Après le mouvement de la sienne qui roule,
> Je pensais retenir toutes vos actions
> En faisant de mon corps mille contorsions.

Serrer ou presser le bouton a quelqu'un. C'est le presser vivement sur quelque chose. D'après cette signification, on pourrait croire que *serrer le bouton* est une métaphore prise de l'action d'un escrimeur qui appuie fortement le bouton de son fleuret sur la poitrine de son adversaire, mais le sens primitif de l'expression, qui est *contenir, réprimer quelqu'un, le mettre à la raison*, indique une autre origine. *Serrer le bouton* n'est point venu de l'escrime, mais du manége, où il a été toujours employé comme équivalent de *tenir en bride*. Le bouton désigne proprement une boucle de cuir qu'on fait descendre le long des rênes pour les resserrer. Cette explication se trouve confirmée par ce que dit le dictionnaire de Philibert Monet au mot *Bouton*, qu'il définit ainsi : « Nœud » courant ès rènes d'une bride. » Il ajoute : « *Serrer* » *le bouton à un cheval*, c'est lui tenir courte bride. »

Prendre le bras de quelqu'un pour une enseigne. C'est laisser quelqu'un le bras tendu, pendant qu'on diffère de recevoir une chose qu'il présente. Cette locution s'emploie le plus souvent sous forme interrogative. Elle est venue de ce qu'autrefois les enseignes des boutiques étaient formées d'un bras de fer ou de bois fixé dans la muraille et au bout duquel était suspendu l'échantillon ou le simulacre de

la marchandise qu'on voulait signaler aux chalands. De telles enseignes existaient encore en grand nombre à Paris et dans les villes de province vers le milieu du dix-huitième siècle. L'une des plus célèbres était celle du *Bras d'or*.

Le savant auteur de l'*Histoire des Français des divers états* dit que les maisons n'étaient pas numérotées à la fin du dix-septième siècle, et qu'elles étaient désignées dans les actes publics par les enseignes.

Payer ses dettes a un sou près. J'ai entendu souvent demander ce que signifie le mot *près* dans cette expression ainsi que dans quelques autres de la même espèce, et comment ces expressions doivent être analysées. Voici la réponse que je crois la meilleure à faire et que j'ai apprise d'un bon professeur de grammaire, quand j'étais sur les bancs de l'école. Le mot *près* n'est qu'une partie du mot *après*, dont on a fait une tmèse, figure de diction ainsi nommée du mot grec *tmêsis*, coupure, et qui consiste à couper un mot formé de deux racines élémentaires pour insérer entre ces racines un ou plusieurs autres mots. La tmèse est assez commune dans notre langue. Nous faisons une tmèse en séparant en deux le mot *lorsque* par le mot même, quand nous disons *lors* même *que*. Nous faisons encore des tmèses en divisant le mot *après* en deux parties entre lesquelles nous introduisons d'autres mots, comme dans les expressions *à* cela *près*, *à* peu *près*, *à* peu de chose *près*, *à* beaucoup *près*, lesquelles sont elliptiques et s'analysent de cette manière : Cela, peu, peu de

chose, beaucoup *restant après* ou *étant excepté*. La même analyse s'applique à la phrase *payer ses dettes à un sou près*, et si cette phrase s'emploie quelquefois par abus pour dire payer ses dettes intégralement, c'est que le restant (le sou) qui s'y trouve indiqué est trop minime pour que l'attention s'y arrête et en tienne compte. Ce qui n'a pas lieu quand il s'agit d'une somme qui mérite allocation.

Faire un chapitre. Se dit des membres d'une assemblée qui s'opposent collectivement à quelque affaire pour laquelle chacun d'eux, en particulier, s'était montré favorablement disposé. Cette locution, dont le sens général est qu'on ne peut compter que la décision d'un corps soit conforme aux promesses qu'on a reçues des individus qui le composent, a dû son origine, ou du moins sa propagation, à un fait agréablement raconté par Bonaventure Des Périers, dans sa troisième nouvelle intitulée : *Du chantre basse-contre de Saint-Hilaire de Poitiers, qui accompara les chanoines à leurs potages.*

Ce chantre sollicitait, depuis un assez grand nombre d'années, auprès des chanoines, un emploi dont ces messieurs, réunis en chapitre, avaient disposé plusieurs fois en faveur d'autres postulants, quoiqu'ils se fussent tous individuellement engagés, à chaque vacance, à ne l'accorder qu'à lui. A la fin, lassé de ces désappointements, il résolut de ne plus s'y exposer, mais il voulut donner une leçon à ceux qui les avaient causés par leurs fausses promesses. En conséquence, il les pria de lui faire l'honneur de venir dîner dans sa modeste demeure. Pour ne

pas le désobliger, ils consentirent à s'y rendre au jour désigné, et chacun prit soin d'y envoyer, ce jour-là, son potage et ses ragoûts tout préparés, de peur que le repas offert ne suffît pas à son appétit ou ne fût pas assez délicat. Le chantre versa chaque potage dans une grande marmite placée devant le feu, et quand ses convives furent à table il leur en distribua des assiettées dont la vue seule leur inspira tant de répugnance que personne n'osa y goûter. Ils s'écrièrent à l'unisson : « Otez-nous ces potages, basse-contre, et nous apportez les nôtres. » — « Ce sont bien les vôtres, » répondit-il, et comme ils refusaient de le croire, il le leur prouva en leur montrant qu'ils contenaient tous les divers ingrédients qu'ils avaient ordonné à leurs cuisinières d'y mettre. Alors ils lui reprochèrent de les avoir gâtés par un détestable mélange. « Et donc, dit-il, ce qui » est bon à part n'est pas bon assemblé. Vraiment, » je vous en crois, et ne fût-ce que vous autres, » messieurs, car lorsque vous estes chacun à part » soy, il n'est rien meilleur que vous estes. Vous » promettez monts et vaux, vous faites tout le monde » riche de vos belles paroles, mais quand vous estes » ensemble en chapitre, vous ressemblez à vos po- » tages. » Le reproche était trop clair pour ne pas être compris. Ils virent bien que leur hôte ne les avait invités que dans l'intention de se venger, et ils craignirent d'être condamnés à s'en retourner chez eux le ventre vide, crainte insupportable pour des chanoines. Aussi se hâtèrent-ils de lui adresser ces quatre mots : « Ne dînerons-nous point? » — « Si

» ferez, si ferez, dit-il, et mieux qu'il ne vous ap-
» partient. »

Aussitôt il leur servit un repas excellent, et ils furent si charmés qu'ils décidèrent à table l'avancement du chantre, qui désormais n'eut plus à se plaindre d'eux.

Cette anecdote a été reproduite dans la suivante :

Le connétable de Lesdiguières, voulant faire construire un corps de garde à Grenoble, près de l'église de Saint-André, sur un terrain appartenant au chapitre, vit tous les chanoines l'un après l'autre, et n'en trouva pas un seul qui ne s'empressât à lui donner son consentement. Mais quand ils s'assemblèrent afin de statuer sur ce sujet, ils furent tous d'une opinion contraire. Lesdiguières, qui avait l'habitude d'agir en souverain, ne tint nul compte de leur opposition. Il fit faire son corps de garde en une seule nuit, de sorte que les chanoines, à leur grand étonnement, le trouvèrent achevé en allant aux matines. Feignant ensuite de vouloir calmer leur courroux, il les invita tous à dîner et fit servir en même temps à chacun d'eux un potage d'une espèce différente, que chacun d'eux loua comme excellent après l'avoir goûté. Tout à coup, sur un signal convenu, ces potages furent enlevés à la fois par de nombreux domestiques qui les versèrent dans une grande soupière vide placée au milieu de la table, et en formèrent ainsi un ragoût qui parut détestable. Alors Lesdiguières leur dit : « Mes-
» sieurs, j'ai voulu vous présenter le parfait symbole

» de ce que vous êtes. Pris séparément, vous valez
» beaucoup, et, réunis en chapitre, vous ne valez
» pas le diable. » Il leur fit servir ensuite un dîner délicieux qui calma les esprits tant sur la réprimande qu'il venait de leur adresser que sur l'acte d'autorité qu'il avait fait en établissant malgré eux son corps de garde sur leur propriété.

Prendre ou se donner du galon. Cette locution, tirée du proverbe bien connu : *Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre,* s'applique toujours ironiquement à un individu qui se vante, qui s'attribue plus d'avantages qu'il n'en a, tandis que le proverbe s'emploie souvent sans ironie pour signifier qu'on ne saurait trop profiter d'une chose avantageuse.

Feu Génin, étymologiste ingénieux, trop ingénieux peut-être, a imaginé une singulière origine pour ce proverbe dans les lignes suivantes d'un de ses piquants articles : « Au IIe acte, scène IIIe du *Ro-*
» *land* de Quinault, le théâtre représente un site
» délicieux dont le fond est arrosé par une vaste et
» superbe fontaine (la fontaine d'Amour). Une troupe
» d'amants fidèles se presse autour de la gerbe
» jaillissante, tandis que deux *amantes contentes*
» chantent :

« Qui goûte de ces eaux ne saurait se défendre
» De suivre d'amoureuses lois :
» Goûtons-en mille et mille fois.
» Quand on prend de l'amour, on n'en saurait trop prendre. »

» La parodie s'empara du dernier vers devenu pro-

» verbe, comme tant d'autres auxquels la musique » a procuré le même honneur. » (*Illustration*, 12 novembre 1853.) Ainsi un parodiste aurait créé le proverbe en mettant les mots *du galon* à la place des mots *de l'amour* dans le vers de Quinault, de même que Bartholo composait une chanson en substituant *Rosinette* à *Fanchonnette*. Mais où sont les preuves de cela? Génin n'en a donné aucune, contrairement à son habitude, qui était de les multiplier, et son assertion ne doit être considérée que comme une plaisanterie. Du reste, il avait assez beau jeu pour y faire croire, car le proverbe ne se trouve dans aucun recueil antérieur à l'opéra de Quinault. Cependant il ne faut pas conclure de l'omission que les compilateurs en avaient faite qu'il n'existât pas plus anciennement. Il est certain qu'il était connu alors depuis longtemps en Bretagne, où on le fait dériver d'un usage très-curieux, encore en vigueur au Conquet, petite ville située dans le Finistère, à l'extrême pointe dite pointe Saint-Matthieu, qui termine ce département et la terre ferme. C'est l'usage des *majoresses*, en vertu duquel le droit d'aînesse appartient aux filles, non aux garçons. Les demoiselles du Conquet, en possession de cette prérogative que le Code civil a bien amoindrie, la marquent en portant sur leurs robes autant de galons circulaires que leurs parents possèdent de fermes ou d'autres biens immeubles, et comme plusieurs d'entre elles augmentent quelquefois le nombre des galons pour mieux attirer les épouseurs, on leur dit ironique-

ment : *Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.*

Il se pourrait toutefois que le proverbe fût venu tout naturellement de ce que, les galons ou les rubans étant autrefois des signes d'honneur et de distinction, certains gentilshommes en auraient pris plus qu'ils n'avaient le droit d'en prendre, car ce n'est pas seulement de notre siècle que datent les titres par brevet d'invention. L'usage des *majoresses* bretonnes paraît lui-même avoir été établi à l'imitation de la coutume qu'avaient les fils aînés des princes souverains et des chevaliers de porter ces insignes pour marquer leur droit de succession, les uns à la couronne, les autres aux bénéfices de leurs pères. Les anciennes peintures nous représentent les premiers avec trois galons sur les manches de leurs robes, et les seconds avec des galons plus ou moins nombreux sur l'épaule. — J'aurais plusieurs autres faits analogues à rappeler sur ce sujet, mais j'y renonce, pour ne pas faire d'un article de philologie une dissertation héraldique.

Faire un rapport espagnol. Le mot rapport désigne ici un vent sorti de l'estomac par la bouche, ce qui ne lui donne pas meilleure odeur que s'il était venu par la voie inverse, et l'épithète jointe à ce mot est fondée sur ce que les Espagnols sont fort sujets à ce vent, dont ils ont même, dit-on, l'habitude de se soulager en public, moins scrupuleux en cela que don Quichotte, qui recommandait à Sancho de n'éructer devant personne. (Part. II, ch. xliii.) Voilà ce que la locution signifie, et voici

l'origine célèbre qui lui est assignée. Un ambassadeur d'Espagne, dans une circonstance solennelle, présentait ses lettres de créance à Louis XIV, environné de ses grands officiers. Il laissa échapper une éructation, et, ayant entendu autour de lui un murmure improbateur, il dit, sans se déconcerter, que ce qu'il venait de faire sans le vouloir n'avait rien de contraire à l'étiquette observée à la cour du roi son maître. Cette explication donnée gravement fut reçue de même, et pour ne pas appliquer à l'éructation de Sa Grandesse le nom vulgaire des autres éructations, on la désigna par l'expression de *rapport espagnol.*

C'est un chouan. Ce nom, donné aux soldats royalistes de la Vendée, fut d'abord appliqué aux quatre frères Cottereau, contrebandiers fameux qui attaquaient et pillaient les diligences. Il vint, dit Roquefort, par corruption du mot chat-huant, parce qu'ils contrefaisaient le cri de cet oiseau pour se reconnaître dans les bois pendant la nuit. C'est en 1793, ajoute-t-il, qu'ils formèrent près de Laval et de Lagravelle des rassemblements de gens armés qui furent appelés comme eux. — G. Gley, dans son ouvrage intitulé *Langue et littérature des anciens Francs,* pag. 275, indique une autre origine d'après laquelle *chouan* serait le terme francisque ou tudesque *chuan,* introduit jadis dans le langage bas-breton, et remis en vigueur dans le premier temps de la république. Il observe que le moine Otfride, qui écrivait dans la seconde moitié du neuvième siècle, s'est servi de ce terme où l'*u* était prononcé

ou, en désignant les Francs par *Chuani*, *Kuani*, fiers, valeureux par excellence.

Le prussien. Personne n'ignore que ce mot, en langage proverbial, ne désigne pas un homme, et je n'ai pas besoin de nommer l'objet qu'il signifie. Mais je dois expliquer par quelle drôlerie de diction il a pris la signification qu'on lui donne. De graves étymologistes de notre temps ont prétendu que, dans les guerres que nous avons eues à diverses reprises contre les habitants de la Prusse, un soldat grossier aura pu s'écrier, en se frappant sur certaine partie charnue du corps : *Voilà pour le Prussien*, ce qui aura fait donner à cette partie le nom en question, ou bien que ce nom se sera formé du terme onomatopique *prout* et de l'adjectif *sien*, le *prout sien*, converti dans la suite en *prussien*. Ces conjectures ne me paraissent pas admissibles; le mot a une origine toute différente et toute moderne. Je ne l'ai trouvé dans aucun recueil antérieur à 1792. C'est vers la fin de cette année qu'il naquit, et il naquit au camp de la Lune (localité digne de remarque), à l'époque où l'armée prussienne périssait par la dyssenterie qu'elle avait gagnée en s'assouvissant de fruits et de raisins verts. On ne voyait plus le soldat prussien que dans une posture accroupie où il mettait en relief et à découvert... ce que je ne vous dirai pas, puisque vous le savez, et l'on donna son nom au côté saillant par lequel il se montrait. C'est seulement depuis lors, je le répète, que ce singulier vocable a pris rang dans la liste nombreuse des synonymes consacrés à désiguer ce que Paul de

Kock, d'après un commentateur du *Malmantile,* appelle *l'incivil* et les Italiens *le civil* (*il civile*), peut-être à cause de la modestie qui le porte à se cacher et à ne pas se mêler indiscrètement à la conversation.

Notons que les soldats du camp de la Lune imaginèrent aussi de dire la *prussienne,* pour exprimer le résultat d'une colique occasionnée par la peur. — Ceci soit dit sans prétendre élever le moindre doute sur la bravoure incontestable des nobles guerriers de la Prusse.

C'est un bas bleu. Expression métonymique par laquelle on désigne une femme qui tient bureau d'esprit, qui affiche des prétentions littéraires et scientifiques, et dont le caractère offre des traits de ressemblance avec celui des *femmes savantes* que Molière a si bien peintes dans cette comédie formée, comme l'a remarqué Gaillard, de la combinaison des *Précieuses ridicules* et des *Pédants.*

Cette expression, qu'on applique abusivement à toute femme auteur, fut employée pour la première fois en France au commencement de la Restauration. Elle était importée d'Angleterre, où elle avait pris naissance à la fin du siècle dernier. Son origine se rattache à un fait rapporté par Boswell dans sa *Vie du docteur Johnson.* Boswell dit que, vers l'an 1791, ce fut une grande mode parmi les dames anglaises de donner des soirées où elles invitaient de préférence des hommes de lettres, à la conversation desquels elles aimaient à se mêler. Un des membres les plus éminents de ces réunions, ajoute-t-il, était sir Stillingfleet. Son habileté à manier la pa-

role et l'intérêt qu'il savait prêter à tout ce qu'il racontait le faisaient regarder comme un oracle. On prétend que, dans son absence, la causerie devenait languissante, et que les dames découragées s'écriaient : « Nous ne pouvons rien faire sans les » *bas bleus.* » C'est ainsi qu'elles le désignaient parce qu'il avait l'habitude de porter des bas de cette couleur. La dénomination fut appliquée, bientôt après, à chacune d'elles, ainsi qu'à leur réunion, qu'on appela dérisoirement *le club des bas bleus.*

Avoir l'œil américain. C'est regarder de côté tout en paraissant ne regarder que devant soi, comme font les sauvages d'Amérique, qui, ayant le sens de la vue très-exercé, peuvent apercevoir très-bien, sans détourner la tête, ce qui se passe à droite et à gauche. Les femmes européennes, en général, sont douées de cette faculté visuelle. « Il » est juste, dit madame de Genlis, que la nature ait » donné un tel privilége à celles qui ne doivent ja- » mais avoir un regard assuré ou du moins fixe, et » qui sont si souvent obligées de baisser les yeux ou » de les détourner. »

Se mettre le doigt dans l'œil. Lorsqu'on appuie légèrement son doigt sur la partie supérieure ou sur la partie inférieure du globe de l'œil, l'objet qu'on regarde apparaît double; parce que chacun des deux yeux le voit séparément par suite de cette pression qui produit une divergence dans les rayons visuels. De là cette locution employée figurément pour dire se faire illusion.

Les locutions que je viens de commenter, avec

celles que j'ai déjà publiées dans mon Dictionnaire, me semblent suffisantes pour faire reconnaître les divers mérites que j'ai attribués à cette branche de la littérature proverbiale, et je termine ici le chapitre que je leur ai consacré. Il m'eût été bien facile, si je l'avais voulu, d'en donner un nombre très-considérable que j'avais sous la main. Car j'ai recueilli et expliqué toutes les façons de parler intéressantes et curieuses qu'ont pu me fournir non-seulement les livres imprimés ou manuscrits, mais les traditions orales. Elles font partie, ainsi que les proverbes, d'un grand ouvrage inédit dont le livre présent n'est, à vrai dire, qu'une sorte de prospectus où je me suis proposé d'en tracer le plan et d'en rapporter quelques fragments.

CHAPITRE ONZIÈME.

Je touche à la fin de ces études : il ne me reste qu'à développer quelques idées que j'y ai émises, en passant, sur les proverbes qui constituent *la sagesse des nations* et sur les avantages qu'on pourrait en tirer pour l'enseignement. Ce sujet, que j'avais effleuré dans des articles insérés au *Moniteur universel,* en 1855, ne parut pas indigne d'attirer l'attention publique, et il me valut un assez grand nombre de lettres bienveillantes où l'on m'engageait à le traiter d'une manière étendue. Une de ces lettres m'était adressée par M. Jobard, directeur du Musée industriel de Belgique, savant distingué que je n'ai pas l'honneur de connaître personnellement. Je ne saurais mieux entrer en matière qu'en rapportant les hautes considérations qu'il y a exposées. Qu'il me pardonne la liberté que je prends de les publier. Si sa modestie y trouvait à redire, j'alléguerais pour ma justification le bel adage qui nous apprend que *la récompense de la modestie est de ne point obtenir ce qu'elle désire.*

M. Jobard a bien voulu m'écrire qu'il est heureux de s'être rencontré avec moi sur l'importance

et l'utilité des proverbes, et me donner, en même temps, quelques éloges qu'en bonne conscience je ne puis accepter que pour les lui rendre, car il les mérite mieux que moi; et la preuve en est dans les lignes suivantes, que mes lecteurs seront charmés de connaître.

« Puisque les proverbes sont *la sagesse des na-*
» *tions,* ne serait-ce pas agir sagement de les incul-
» quer de bonne heure aux enfants qui devraient
» apprendre à lire et à écrire avec des proverbes
» appropriés à leur intelligence et à leurs besoins?

» L'enseignement primaire, secondaire et supé-
» rieur devrait avoir, avant tout, pour but et pour
» base l'assimilation et l'intelligence de *la sagesse des*
» *nations*. On traduirait, on expliquerait, on commen-
» terait les proverbes de tous les pays; on réformerait
» ceux qui sont devenus inutiles ou inintelligibles,
» par suite des changements opérés dans nos mœurs
» et coutumes; enfin la philosophie des proverbes
» devrait tenir la plus grande place dans l'instruc-
» tion publique, car un bon proverbe qu'on retient
» est plus profitable qu'un gros livre qu'on oublie.

» Un écolier nourri de proverbes, d'apologues,
» de maximes et de sentences, passés à l'état d'axio-
» mes incontestés, serait infiniment plus avancé
» que l'écolier nourri de racines grecques et de *que*
» *retranchés,* car il ne marcherait dans la vie qu'ap-
» puyé sur l'expérience de ses pères.

» On verrait alors un progrès régulier et toujours
» croissant s'accomplir. La science de la vie s'en-
» seignant didactiquement comme les autres, chacun

» n'aurait plus à la refaire à ses dépens. Un jeune
» homme entrerait dans le monde avec la sagesse
» du vieillard qui en sort. On verrait alors beau-
» coup de philosophes de quinze ans, capables d'en-
» seigner les anciens de la tribu.

» Nous ne savons pas réellement pourquoi on a
» délaissé l'étude des paraboles de l'Écriture sainte,
» des bons aphorismes de l'école de Salerne et
» d'une foule d'excellents proverbes qui forment
» l'*osmazome* ou l'extrait concentré de ce qu'il y a
» de meilleur et de plus positif en littérature, en
» histoire et en morale. Car ils nous dictent nos de-
» voirs envers Dieu, l'État et le prochain, comme
» le *Psautier* qui sert à l'éducation uniforme de la
» première enfance des Chinois. Ce petit livre,
» rempli des maximes de Confucius et de Meng-
» tseu, devrait être traduit, avant toute espèce de
» romans, par M. Stanislas Julien, pour servir de
» modèle à nos futurs abécédaires. L'éducation de
» l'homme a droit de passer, ce nous semble, avant
» celle du ver à soie. *La sagesse des nations* est cer-
» tainement le trésor le plus riche que l'antiquité
» ait pu nous léguer, et nous le dédaignons pour
» courir après des fleurs de rhétorique qui ne don-
» nent pas de fruits. Nous faisons des poëtes, des
» orateurs, des peintres en mosaïque parlée, mais
» pas un logicien, pas un philosophe, pas un sage
» qui puisse approcher des anciens, que nous de-
» vrions dépasser de cent coudées en montant sur
» leurs épaules.

» En vérité, nous ressemblons aux sauvages qui

» ont foulé si longtemps, sans le savoir, l'or de la
» Californie, et qui foulent encore l'humus si fécond
» des pampas, des rives de l'Amazone et du Mis-
» sissipi.

» Nous marchons sur les maximes, nous ridicu-
» lisons les proverbes, nous dédaignons les apho-
» rismes, nous délaissons les sentences qui sont les
» véritables pépites du monde moral, les greniers
» d'abondance de l'expérience de nos pères, et
» nous nous croyons plus avancés qu'eux!.....
» nous reculons, etc. »

Les observations fortes et substantielles qu'on vient de lire n'ont rien d'exagéré, et quand leur auteur attribue tant d'importance aux proverbes, il ne sort point des limites rigoureuses du vrai. Les proverbes sont le résumé des plus précieuses connaissances acquises, vérifiées, consacrées par le bon sens et l'expérience de tous les siècles, et, suivant l'expression d'Érasme, le *Compendium* des vérités humaines. Il est donc incontestable qu'un bon choix de ces formules bien expliquées et bien commentées, avec des exemples saillants à l'appui des préceptes qu'elles énoncent, formerait un ouvrage d'une valeur inestimable pour l'éducation non-seulement du jeune âge, mais de l'âge mûr. Rien ne serait plus utile qu'un tel ouvrage conçu et exécuté de manière à propager, à populariser les notions exactes et précises des choses essentielles que tout homme doit apprendre, et principalement des devoirs qu'il lui importe de pratiquer dans tous les états et dans toutes les relations de la vie pu-

blique et privée. La méthode d'exposition qu'il conviendrait d'y adopter devrait être, ce me semble, une combinaison des deux méthodes qui ont été employées, l'une par le prince don Juan Manuel de Castille, dans *le Comte de Lucanor*, et l'autre par Franklin, dans *la Science du bonhomme Richard*. Il faudrait, comme ces deux auteurs, y présenter les faits avec cet attrait qui captive l'attention, cet arrangement qui favorise la mémoire, et cette analyse qui éclaire le jugement. Il faudrait surtout y attacher le charme de ce style simple et naïf qui, découlant du cœur, se trouve sympathique à tous les cœurs, et fait naître en eux, par l'ascendant du naturel et de la sincérité qui le caractérisent, un assentiment spontané, une persuasion intime que ne sauraient jamais produire l'art et le prestige de la rhétorique. Mais quand même la mise en œuvre n'offrirait qu'imparfaitement ces qualités si désirables, la richesse du sujet suffirait pour communiquer un intérêt réel à ce petit traité de morale saine et douce sur la science pratique de la vie. Les proverbes ont par eux-mêmes un prix assez grand pour pouvoir se passer de celui que leur prêterait un habile agencement. Ils ressemblent aux *perles qui, pour être mal enfilées, n'en sont pas moins précieuses*. Ils n'ont besoin que d'être bien connus pour sortir de l'état d'abandon où ils sont tombés, et rentrer en possession de la faveur publique dont ils sont dignes. C'est pour cela que j'ai pris à tâche d'en faire comprendre les divers mérites, et de prouver qu'au lieu de les dédaigner sous prétexte

qu'*ils sont l'esprit de tout le monde*, on devrait au contraire, et à cause de cela même, les tenir en parfaite estime, car *personne n'a autant d'esprit que tout le monde*, et par conséquent il n'y a personne qui n'ait beaucoup à profiter de *cet esprit de tout le monde*, auquel chacun préfère si sottement le sien.

Que l'on cesse donc de prétendre que les proverbes ne sont que des lieux communs de pensée et de diction. Ce reproche, émané de l'ignorance, ne peut plus être répété que par la mauvaise foi, lorsqu'il a été démontré par les nombreux exemples que j'ai cités qu'ils offrent souvent ce que J. B. Rousseau nomme la *raison assaisonnée*[1], et qu'ils se distinguent toujours par un rare bon sens que relèvent, en bien des cas, la finesse de l'observation, le piquant du tour et l'originalité de l'expression. D'ailleurs les lieux communs ne sont-ils pas en général, comme je l'ai déjà remarqué, ce qu'il y a de plus raisonnable? Y a-t-il d'autres idées que celles qu'on a reconnues bonnes qui soient susceptibles de tomber dans le domaine universel; et n'est-ce point précisément en cela que se trouve la meilleure garantie de leur vérité? *Personne n'a trompé tout le monde, et tout le monde n'a jamais trompé personne*, a très-bien dit Sénèque : *Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt.*

Cette réflexion, de laquelle les Italiens ont tiré la

[1] Qu'est-ce qu'esprit? raison assaisonnée.

. . . .

Qui dit esprit dit sel de la raison.

(Épit. II, liv. I.)

maxime L'UNIVERSALE NON S'INGANNA, — *l'universalité ne se trompe point*, convient parfaitement aux proverbes qu'on a décorés du titre de *Sagesse des nations*, proverbes justement réputés infaillibles parce qu'étant tout à fait étrangers aux calculs hasardeux des hypothèses, et complétement dégagés des tournoiements des opinions passagères, ils ne prennent appui que sur des principes certains et permanents d'une application universelle ou du moins très-générale.

Il me semble qu'un tel caractère de rectitude et de stabilité, unanimement reconnu, rend ces proverbes propres à remplir une sorte d'office éminemment social, car il leur communique une autorité morale plus étendue et plus éclairée que celle des lois : plus étendue, parce qu'ils sont admis partout comme des principes irréfragables, et pénètrent où les lois ne pénètrent pas, jusque dans les plus secrets réduits du foyer domestique ; plus éclairée, parce qu'ils émanent des lumières de toutes les nations et de tous les siècles qui en ont constaté l'excellence et l'infaillibilité, tandis que les lois ne sont l'ouvrage que d'un petit nombre d'individus et quelquefois d'un seul individu. Aussi éprouvent-elles bien souvent des changements ou des modifications dont les proverbes sont exempts, n'ayant pas été forcés comme elles de s'approprier à certaines circonstances politiques, à certaines exigences de l'intrigue et de la brigue, et ne régnant que par l'assentiment que leur justesse leur a fait obtenir. Les lois, en outre, ne produisent guère

qu'une vertu négative, une vertu qui consiste uniquement à s'abstenir de ce qu'elles prohibent, et, faute de prévoir bien des cas, elles offrent ordinairement des dispositions incomplètes qui peuvent donner lieu à des actes peu compatibles avec l'exacte honnêteté; de sorte que ce ne serait pas être vraiment vertueux que de renfermer sa conduite dans leur stricte observation. Conçues d'ailleurs dans la seule vue d'empêcher les hommes d'être méchants par les punitions dont elles les menacent, elles ne les instruisent pas autrement à devenir bons. Attachées trop exclusivement peut-être à la règle de jurisprudence qui veut qu'elles ordonnent et ne persuadent pas, *lex jubeat, non suadeat*, elles n'inscrivent point sur leurs tables les préceptes de la piété, de la charité, de la générosité, de la loyauté, etc., qu'il est si essentiel de rappeler sans cesse, et par leur isolement systématique de ces préceptes qui ne pourraient que les fortifier et les épurer, elles contribuent, pour une grande part, aux malheureuses dissidences que Montesquieu a signalées dans cette pensée : « Il y a trois » tribunaux qui ne sont jamais d'accord, celui des » lois, celui de l'honneur et celui de la religion. » Les proverbes, au contraire, adhèrent pleinement à ce que la religion et le véritable honneur demandent, et, à cet égard, ils méritent qu'on dise d'eux ce qu'une sentence rabbinique dit des sages, qu'ILS SONT LES MÉDECINS DES LOIS. Comme les sages, en effet, ils redressent les lois, quand elles sont boiteuses [1].

[1] La sentence des rabbins veut dire que les sages corrigent l'imper-

Au reste, ils ne se bornent pas à nous dicter nos devoirs ; ils cherchent à nous les rendre chers, en nous les présentant identifiés avec nos intérêts, afin que nous comprenions mieux combien il nous est avantageux de les suivre, et nuisible de nous en écarter. Et qu'on ne s'imagine point qu'ils n'embrassent dans leur sphère que les devoirs de la vie commune. Leur doctrine est bien plus relevée que ne le donne à entendre la dénomination de *philosophie vulgaire,* dont on se sert pour la définir. Je vais en tracer une esquisse émaillée de quelques-uns de ses traits. On verra mieux par là les côtés sublimes de cette doctrine qui s'est formée des observations de tous les grands génies, et qui s'est graduellement épurée aux rayons de l'intelligence et de la sagesse collectives de tous les âges.

Elle proclame avant tout les saintes croyances qui nous montrent un Dieu juste et bon présidant à l'ensemble ainsi qu'aux détails de toutes choses, et réglant, d'après ses plans immuables et mystérieux, toutes les péripéties du drame providentiel dont le monde est le théâtre. Elle nous enseigne que TOUT CE QUE DIEU FAIT EST BIEN FAIT, — que DIEU SAIT MIEUX QUE NOUS CE QU'IL NOUS FAUT, que les rudes épreuves auxquelles il nous soumet sont encore des miséricordes de sa part, car elles ont pour objet l'amélioration de chacun de nous en particulier, et

fection des lois par la perfection de leur conduite, et non, comme on pourrait le penser, par des amendements introduits dans le texte de ces lois, car malheureusement les sages sont trop rarement appelés aux fonctions de législateurs.

de tous en général; que par conséquent nous ne saurions, en quelque circonstance que ce soit, témoigner assez d'amour, de reconnaissance, de respect, de confiance et de soumission à ce DIEU qui N'A FORMÉ AUCUNE DE SES CRÉATURES POUR L'ABANDONNER, — à ce DIEU qui NE NOUS CHATIE QUE PARCE QU'IL NOUS AIME. (Salomon, *Prov.* III, 12.) Tout ce qu'elle nous dit sur ces vérités si importantes est parfaitement d'accord avec les enseignements de la religion.

Après nos obligations envers Dieu, elle nous retrace celles que nous avons envers nous-mêmes et que nous ne pouvons nous dispenser de remplir, puisque nous ne nous appartenons point, mais nous appartenons à Dieu et à la société, qui certes ont bien le droit d'exiger que nous nous y conformions, afin de nous rendre dignes de lui et d'elle. Toutes se rapportent à notre propre utilité bien entendue : elles comprennent tout ce que chacun doit faire, dans la mesure de sa position, pour son développement physique, intellectuel et moral. Bien qu'elles semblent ne concerner que l'individu, elles intéressent l'espèce entière; car, si leur accomplissement et leur transgression sont des actes personnels, les effets qui en résultent ne le sont pas : ils se font toujours sentir plus ou moins aux autres hommes. NUL N'EST BON NI MÉCHANT POUR SOI TOUT SEUL. — CELUI-LA EST AMI DE TOUS QUI EST AMI DE LUI-MÊME, c'est-à-dire observateur des obligations salutaires qui lui sont imposées. Au contraire, A NUL N'EST VRAI AMI QUI DE SOI-MÊME EST ENNEMI, ou, suivant la formule de Mé-

nandre, QUI EST MAUVAIS A SOI-MÊME NE PEUT ÊTRE BON A PERSONNE. Et voyez ce qui revient à l'un et à l'autre de la conduite opposée qu'ils tiennent. Le premier inspire l'estime, la confiance, le respect, l'attachement, et il trouve en lui des récompenses plus douces encore que tous les sentiments dont il est l'objet; ce sont les joies pures de sa conscience. LE COEUR DE L'HOMME DE BIEN EST UNE FÊTE CONTINUELLE. (Salomon, *Prov.* XV, 15.) Le second est en butte à la défiance, au mépris, à la réprobation de tous ceux qui le connaissent, et il porte en son sein un ver rongeur qui le dévore, le remords, le plus terrible des bourreaux. LE MAL POURSUIT TOUJOURS CELUI QUI L'A FAIT. (*Id. ibid.* XIII, 21.) — LA MÉCHANCETÉ BOIT ELLE-MÊME LA PLUS GRANDE PARTIE DE SON POISON. Ce sont là des résultats qu'on chercherait en vain à nier. Ils prouvent que LES ACTIONS HONNÊTES SONT LES PLUS UTILES et qu'il y a dans le bien toute une génération de biens, comme dans le mal toute une génération de maux. La sagesse des nations s'applique à nous le démontrer par une infinité de formules variées où elle présente sous des traits caractéristiques les vertus qu'il faut pratiquer et les vices qu'il faut fuir, en nous en signalant toutes les conséquences générales et particulières. Je n'ai point à rapporter ici ces formules, que j'ai déjà données avec des explications, soit dans mon *Dictionnaire des proverbes*, soit en divers endroits du présent ouvrage, et je passe à l'examen de nos obligations envers nos semblables, où je me propose, pour éclairer ce sujet, de réunir en faisceau les rayons les plus purs de la sagesse antique.

Ces obligations, intimement liées aux précédentes, peuvent se résumer dans cette maxime de la justice : NE FAIS PAS A AUTRUI CE QUE TU NE VOUDRAIS PAS QU'IL TE FÎT, et dans cette maxime de la charité, FAIS A AUTRUI CE QUE TU VOUDRAIS QU'IL TE FÎT. Mais sous combien de formes admirables la *sagesse des nations* expose ce double enseignement! Elle prêche l'esprit d'équité, de paix, de conciliation, de tolérance, de concorde, d'affection par des conseils où respire la plus tendre et la plus sincère philanthropie. Elle nous répète de cent manières touchantes que NOUS DEVONS NOUS AIDER MUTUELLEMENT, — QU'IL FAUT PRÊTER L'ÉPAULE A QUI EST TROP CHARGÉ (Pythagore), — que RIEN DE CE QUI CONCERNE L'HOMME NE DOIT RESTER ÉTRANGER A L'HOMME (Ménandre et Térence), — que NOUS SOMMES TOUS FRÈRES, — que LE GENRE HUMAIN TOUT ENTIER N'EST QU'UNE IMMENSE FAMILLE, appelée par son Auteur à vivre sous le régime salutaire de la solidarité et de l'unité. Arrière les passions égoïstes! LES FAIBLES ONT DROIT A LA PROTECTION DES FORTS (Zoroastre), — LES INDIGENTS AUX SECOURS DES RICHES, — et LE MONDE EST PARTOUT LA TERRE DU SEIGNEUR, qui a voulu que chacun y trouvât l'appui et la subsistance dont il a besoin. Que ceux qui recueillent les fruits de cette terre en fassent part aux nécessiteux! QUE LE PROPRIÉTAIRE, EN MOISSONNANT SON CHAMP, Y LAISSE QUELQUES ÉPIS POUR LE GLANEUR! (*Lévitique,* XXIII, 22.) LE SUPERFLU DE L'OPULENT EST LE NÉCESSAIRE DU PAUVRE, et le meilleur emploi de ce qu'on a de trop, c'est de le distribuer à qui n'a pas assez. LA BIENFAISANCE EST LA PREMIÈRE DES

vertus sociales, parce qu'elle est la plus propre de toutes à unir les hommes entre eux. Aussi le ciel, pour la leur faire aimer, a mis en elle des charmes ineffables. La vraie bienfaisance est un plaisir qui ne s'use pas, elle rend douces et respectables les richesses, qui sans elle seraient des hôtesses trop facheuses (Sapho), elle ne craint ni l'ingratitude ni l'envie. Heureux qui sait la pratiquer! il jouit et fait jouir : deux prérogatives inestimables, car jouir des bienfaits de la Providence c'est la sagesse, et en faire jouir les autres c'est la vertu. — Le bien qu'on fait ne meurt jamais. (Ménandre.) — Donner au pauvre n'appauvrit point : au contraire, ce qu'on lui donne n'est jamais perdu : — Les biens qu'on a donnés sont les seuls qui restent toujours.

Quas dederis solas semper habebis opes [1].

Il ne suffit pas pourtant de venir en aide au malheureux, il faut être empressé au point de quitter la prière même pour le secourir. (Sée-ma koung.) Il faut surtout le traiter avec bonne grâce, avec une sorte de respect. On est coupable de lui imposer un délai qui le tient en souffrance, et si, pouvant le soulager aujourd'hui, l'on remet a de-

[1] Ce pentamètre de Martial (liv. V, épigr. XLV) est pris d'un mot sublime que le poëte Rabirius fait dire à Marc Antoine. Ce triumvir, qui avait eu treize rois à son lever, la veille de la bataille d'Actium, se voyant, le lendemain, seul et abandonné de la fortune, s'écria : *Hoc habeo quodcumque dedi;* je n'ai plus que ce que j'ai donné. Sénèque a fait un beau commentaire et un grand éloge de ce mot dans son *Traité des Bienfaits.* (Liv. VI, chap. III.)

MAIN, QU'ON FASSE PÉNITENCE (Zoroastre). On est plus coupable encore de le frustrer des égards dont la privation lui est amère et diminue de beaucoup la valeur de ce qu'il reçoit. SI PRÉCIEUSE QUE SOIT L'AUMONE, LA DOUCEUR DES PAROLES LA SURPASSE. (Le Coral des Indiens.) VERBUM MELIUS QUAM DATUM. (Ecclesiastic., XVIII, 16.) « La parole est meilleure que » le don. » — LA BONNE AUMONE DOIT ÊTRE A LA FOIS FLEUR ET GRAIN.

Voilà comment la sagesse proverbiale nous initie à la science si rare des ménagements dus à l'infortune : pour elle, *le malheureux est un objet sacré*, RES EST SACRA MISER. (Sénèque, épigr. 4.) Elle se plaît à faire un lit de fleurs à sa misère, et ces fleurs sont si belles, si parfumées, qu'on serait tenté de dire, avec un poëte oriental, qu'elles ont été cueillies dans un des prés du paradis.

Mais elle ne se contente pas d'assigner à la charité le rôle de pourvoyeuse diligente et de consolatrice délicate de l'infortune; elle lui propose des actes plus nobles encore qui exigent de la fortitude et de la magnanimité. Elle a son *sursum corda*, par lequel elle nous exhorte à fouler aux pieds notre nature orgueilleuse et indocile, et à nous élever à toute la hauteur de cette vertu. Elle nous recommande de PARDONNER TOUT AUX AUTRES ET RIEN A NOUS-MÊMES (Cléobule), DE NE PAS LAISSER SE COUCHER LE SOLEIL SUR NOTRE COLÈRE (Pythagore), DE RÉPONDRE AUX OFFENSES PAR DES BIENFAITS (Confucius et Lao-tseu), DE LAVER LES INJURES DANS LES EAUX DU LÉTHÉ ET NON DANS LE SANG (Pythagore), DE NE NOUS VENGER

DE NOS ENNEMIS QU'EN TRAVAILLANT A EN FAIRE DES AMIS. (*Id.*) Elle voudrait QUE LES AMITIÉS FUSSENT IMMORTELLES, ET MORTELLES LES INIMITIÉS (Tite-Live); que toute haine enfin cessât parmi les hommes. LA HAINE N'A JAMAIS FAIT D'HEUREUX, et les hommes, dont toutes les aspirations tendent à l'être, le seraient, du moins autant que la condition humaine le permet, s'ils extirpaient cette funeste passion dans ses racines, qui sont les vices, principalement ceux de la cupidité et de l'amour désordonné de soi. LES COEURS SE TROUVENT NATURELLEMENT TOUT PRÈS L'UN DE L'AUTRE, QUAND IL N'Y A PAS DE VICE ENTRE EUX. Leur rapprochement est suivi de mille avantages; leur désunion ne produit que des maux. La désunion perd les individus et les peuples. Les intérêts personnels, par leurs prétentions exclusives et par leur isolement de l'intérêt général, préparent la ruine de l'État, et la ruine de l'État entraîne inévitablement celle des particuliers. Le bien public est donc la principale affaire, l'affaire des gouvernés comme celle des gouvernants, LE BIEN PUBLIC EST LA PREMIÈRE ET LA PRINCIPALE LOI (Cicéron); que personne ne s'y refuse, car PERSONNE NE NAQUIT POUR SOI TOUT SEUL. (Platon.) A chacun sa part de coopération à cette œuvre sociale. Nous sommes tous obligés de seconder l'autorité qui la dirige, et de respecter les décrets de cette autorité établie pour maintenir l'ordre, principe vital de toute société, condition indispensable de tout progrès. La voix des siècles nous crie qu'on a toujours vu naître de l'oubli de ce respect la licence; de la licence, les

factions; des factions, les discordes civiles; de ces discordes, l'anarchie, et de l'anarchie, toutes les calamités et tous les forfaits; que les hommes alors deviennent pires que les bêtes féroces, et que CE N'EST PAS EN AFRIQUE QUE SONT LES MONSTRES LES PLUS HORRIBLES, MAIS DANS UN PAYS EN RÉVOLUTION. (Pythagore.)

Ces épouvantables fléaux n'existent pas chez une nation où règne le sentiment du devoir, le plus moral de tous les sentiments. Il oppose une barrière invincible aux déréglements de la conduite privée et aux égarements de la conduite politique; lorsqu'il inspire à la fois ceux qui commandent et ceux qui obéissent, tous les éléments de prospérité se développent. « La foi, dit Bossuet, se trouve dans » les traités, la sécurité dans le commerce, la net- » teté dans les affaires; l'ordre est dans la police, la » terre est en repos, et le ciel même, pour ainsi » dire, nous luit plus agréablement, et nous envoie » de plus douces influences. » Qui pourrait énumérer tous les biens qui résultent du sentiment du devoir pour les familles et pour les nations? Il est le frein de tous les mauvais penchants, le mobile de toutes les actions généreuses, et c'est avec raison qu'un philosophe l'a proclamé la merveille du monde moral, dans cette sublime comparaison : « Les deux » choses les plus admirables de l'univers sont le » ciel étoilé sur nos têtes et le sentiment du devoir » dans nos cœurs[1]. » Qu'on ne transige donc jamais

[1] On attribue à Kant ce mot justement loué par madame de Staël, qui y trouve *la réunion de toutes les merveilles de la nature*. Il se pour-

avec le devoir!... qu'ON FASSE TOUT CE QU'IL PRESCRIT, QUOI QU'IL EN PUISSE ADVENIR. — LE DEVOIR EST LA LOI DE DIEU. Qu'on poursuive l'accomplissement du DEVOIR QUAND MÊME par les sacrifices les plus complets, par les dévouements les plus héroïques. IL EST DOUX ET GLORIEUX DE MOURIR POUR LA PATRIE (Horace, ode II, liv. III), DE DONNER SA VIE POUR LE TRIOMPHE DE LA VÉRITÉ, de la vertu et des causes sacrées.

De telles maximes n'ont-elles pas un caractère incontestable de sublimité? On les croirait formées de la plus pure essence de notre religion qui les a consacrées. Cependant plusieurs d'entre elles, comme on l'a vu par les noms des auteurs qui les ont formulées, avaient été émises, sinon propagées, bien antérieurement à la promulgation de la loi évangélique, soit qu'elles fussent des réminiscences des perfections que les prophéties primitives avaient attribuées à cette loi en la prédisant, soit qu'elles en fussent des prénotions déposées au fond de la conscience de quelques sages. Ainsi l'ont pensé des théologiens qui nous apprennent qu'il entrait dans les desseins de la Providence qu'elles fussent entrevues au milieu des ténèbres d'un monde perverti, comme d'éclatantes prémices du *Soleil de justice* qui devait luire pour les gentils de même

rait pourtant qu'il fût une réminiscence et non une pensée originale de ce philosophe. Je suis sûr qu'il a été cité comme appartenant à un brahme, et il me souvient d'avoir lu quelque chose d'analogue parmi des maximes extraites des livres sacrés de l'Inde. Toutefois je n'oserais affirmer ce dernier fait, n'ayant pas encore la preuve complète de ce que j'avance.

que pour les juifs. Ces lueurs anticipées de l'Évangile pourraient être nommées, par une expression de Tertullien : *Testimonium animæ naturaliter christianæ* (*Apologet.* 17), *Le témoignage d'une âme naturellement chrétienne*, ou, par une expression analogue de Bossuet, *le christianisme de la nature.*

Une autre chose fort importante à signaler dans la *sagesse des nations,* c'est que ses maximes d'ordre moral et social paraissent aussi anciennes que l'homme sur la terre. Si haut qu'on remonte dans le passé, on y découvre leur trace. On les voit se manifester en tout siècle et en tout pays, chez les peuples le plus différents de génie et de mœurs, le plus séparés par des distances de temps et de lieux. Sans doute elles découlent de ces vérités premières auxquelles un philosophe grec donnait le nom parfaitement bien trouvé de *zôpyra* (feux ou lumières de la vie), parce qu'elles lui semblaient avoir jailli d'un foyer divin sur l'âme prête à prendre possession du corps et y être demeurées empreintes pour produire ces intuitions spontanées, ces *illuminations soudaines* qui viennent quelquefois l'éclairer. N'y a-t-il point en cela des preuves irrécusables que les principes fondamentaux qui constituent la morale et la société n'ont point été introduits par des conventions arbitraires, et que le double lien dont ils enlacent les populations du globe n'a point été tissu par une industrie purement humaine? Eh! comment ne pas croire que c'est le Créateur lui-même qui a inculqué ces principes à notre nature, à laquelle ils sont indestructiblement soudés? S'il n'en était pas

ainsi, seraient-ils restés invariables et imprescriptibles au milieu de tant de vicissitudes amenées par la progression ou par la rétrogradation des idées, survivant aux fausses applications qu'ils ont parfois reçues, aux usages contraires qui trop souvent ont menacé de les abolir, et tirant des crises mêmes du désordre une sanction plus authentique et plus révérée?

Voilà des questions auxquelles on pourrait trouver des réponses nettes et précises dans les proverbes généraux qui sont dérivés de la morale et de la politique, deux choses que ces proverbes tiennent pour corrélatives, car la politique n'est ou ne doit être que la morale réglementée pour le gouvernement des nations. Il faudrait, dans cette vue, réunir ceux dont l'antiquité, la permanence et l'universalité ne sauraient être révoquées en doute, ceux dont l'autorité a été reconnue *toujours, partout et par tous,* suivant un axiome qui leur est applicable à juste titre : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus,* etc. (Saint Vincent de Lérins.) On les grouperait en deux séries comprenant, l'une les préceptes moraux, l'autre les préceptes politiques, et l'on coordonnerait les deux séries dans un tableau synoptique, où l'on saisirait aisément la corrélation de ces préceptes juxtaposés, tout en parcourant d'un seul regard la première et la seconde parallèlement alignées, d'après un ordre chronologique reproduisant la chaîne entière des temps.

Cette collection de proverbes cosmopolites ainsi disposés prouverait, ce me semble, mieux que tous

les raisonnements, que la société, sous une inspiration divine, a toujours eu la conscience et comme l'intelligence innée de tout ce qui est essentiel à sa conservation et à son développement; qu'elle a constamment reconnu pour les fondements les plus solides de sa stabilité des règles morales et hiérarchiques non moins anciennes qu'elle, puisqu'elles sont dans sa nature même; qu'en aucun siècle elle n'a cessé de les invoquer et de les opposer aux innovations téméraires qui ne préparent que des ruines dans chacune de leurs fondations, et que si quelquefois elle n'a pu les maintenir chez des populations travaillées de la maladie du mieux-être, elle s'est plus fortement convaincue, à l'aspect des calamités produites par leur délaissement temporaire; que le progrès qu'elle doit poursuivre consiste dans une amélioration conservatrice et non dans un remplacement destructeur des choses, dans une extension graduelle des antiques idées qui portent avec elles leur garantie, et non dans une introduction improvisée de nouvelles idées conçues selon les lubies d'une époque utopiste, où tant de sots réformateurs prétendent avoir un brevet d'invention pour refaire à leur guise l'ouvrage de Dieu et couler l'humanité refondue dans un moule de leur façon.

Tel est le progrès que la sagesse proverbiale proclame comme seul rationnel et réalisable, parce que seul il a un but déterminé et se trouve conforme à la loi providentielle dont le genre humain ne peut s'écarter sans y être violemment ramené par les ir-

résistibles secousses que lui imprime la main de son Auteur, qui ne souffre point que des conceptions éphémères usurpent l'emploi de ses desseins éternels. Cette doctrine n'est pas moins libérale que salutaire, et tout en elle dément l'opinion faussement accréditée qui accuse la *sagesse des nations* d'être systématiquement stationnaire.

Il n'est besoin pour réfuter une telle opinion que de citer quelques maximes où cette sagesse se montre marchant, pour ainsi dire, comme ce philosophe de l'antiquité qui se mit à se promener en long et en large sous les yeux d'un autre philosophe qui niait le mouvement. Elle nous enseigne que NE PAS AVANCER C'EST RECULER, — que NE PAS GAGNER C'EST PERDRE, — qu'UNE HALTE DANS LA VOIE DES VERTUS EST UNE TENDANCE RÉTROGRADE : *In viâ virtutum non progredi est retrogredi;* — que NE PAS TENDRE A LA PERFECTION C'EST S'ACHEMINER VERS LE VICE. Mais elle veut que nous avancions sans précipitation comme sans retard, la précipitation et le retard étant également nuisibles; QUE NOUS NOUS HATIONS LENTEMENT sur une route sûre et vers un but assuré, et que nous n'entrions dans une position nouvelle qu'après avoir acquis la certitude qu'elle a moins d'inconvénients et plus d'avantages que celle dont nous voulons sortir. Elle nous recommande même de ne changer qu'en bénéficiant d'un tiers, afin de n'avoir point à regretter le bien qu'il y a toujours dans la constance et la stabilité. Elle nous dit à ce sujet, par la grande voix du grand poëte du moyen âge, « d'estimer tout changement insensé, lorsque la

» chose délaissée n'est point contenue dans la chose
» nouvellement prise comme quatre dans six. »

Ed ogni permutanza credi stulta
Se la cosa dimessa en la sorpresa
Come il quattro nel sei, non è raccolta.

(DANTE, *Parad.*, cant. V.)

Elle offre dans les maximes que je viens de citer et dans d'autres analogues qu'il me serait facile d'y joindre, une excellente théorie du progrès qui réfute bien, comme on le voit, le reproche qu'on lui adresse de chercher à nous retenir dans les impasses d'un *statu quo* routinier. Si l'on objectait qu'elle a plusieurs autres maximes qui paraissent justifier un tel reproche, les suivantes par exemple : NE PASSEZ POINT LES ANCIENNES BORNES POSÉES PAR VOS PÈRES ; — N'INNOVEZ PAS MÊME EN MIEUX, — NE QUITTEZ PAS LE BIEN POUR LE MIEUX, j'aurais à répondre que, dans la thèse que je soutiens, il n'est question que des proverbes universels, et que les trois précédents ne sauraient être classés dans cette catégorie, s'il est vrai qu'ils soient opposés à quelqu'un de ceux qu'elle comprend ; mais je veux faire voir, en les expliquant, que l'esprit reprochable qu'on leur impute n'est nullement en eux, qu'il n'existe que dans l'interprétation erronée qu'on en fait. Tous trois ont pour but de nous mettre en garde contre un faux système de perfectibilité indéfinie, sous l'influence duquel nous nous égarons hors des sentiers de l'expérience, et nous marchons aveuglément vers les abîmes, suivant la belle expression

de Cicéron : *ad præcipitia deferimur*. C'est là leur sens général, dans lequel il est impossible de rien découvrir qui ne soit avoué par la saine raison. Chacun d'eux a, en outre, un sens spécial qui n'offre pas non plus de prise à la critique, et qui ne devient répréhensible que par l'extension irrationelle qu'on lui donne.

Le premier, formulé par Salomon : *Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt patres tui* (Prov. xxii, 28), fut particulier aux Hébreux, qui pensaient que les institutions de leurs pères n'admettaient pas la moindre modification, parce que leurs pères les avaient établies conformément à la parole expresse et infaillible du Très-Haut. Il était donc parfaitement juste et libéral chez ce peuple, qui voyait dans ces institutions le *nec plus ultra* de la civilisation humaine, et l'on peut ajouter qu'il l'est de même chez tous les peuples qui le lui ont emprunté, s'ils entendent, comme de raison, par *les anciennes bornes qu'il ne faut point passer*, certaines lois fondamentales qui, dérivant de la nature même des êtres, doivent rester immuables comme cette nature.

Le second, employé par les auteurs ecclésiastiques du moyen âge : *Non innovetur etiam in meliùs*, reproduit la pensée du premier sous une autre forme. Il concerne spécialement les dogmes catholiques, bornes plus sacrées encore, où l'esprit de l'homme est tenu de s'arrêter. Il est d'une vérité absolue en matière de foi, car la règle de la foi est immuable et ne se réforme point, dit Bossuet :

l'Église faisant profession de ne dire et de n'enseigner que ce qu'elle a reçu de Dieu même, ne peut varier dans sa doctrine, et toute innovation est nécessairement à ses yeux un schisme ou une hérésie.

Le troisième se rapporte au mieux futur contingent, c'est-à-dire au mieux qu'on cherche et non pas au mieux qu'on a trouvé ou qu'on est sûr de trouver. Il signale le mieux cherché imprudemment comme un obstacle à la jouissance du bien, comme l'*ennemi du bien*, comme un fantôme trompeur prompt à disparaître dans le tourbillon des vaines espérances où l'on prétend le saisir. Il recommande de ne pas abandonner ou de ne pas négliger le bien qu'on possède, en courant au hasard après un mieux inconnu ou chimérique. Mais il ne détourne pas du mieux certain, qui n'est que la progression du bien, le bien accru et perfectionné. C'est ce que prouve cet autre proverbe : QUITTE LE BIEN POUR LE MIEUX; et il n'y a point à objecter, après l'explication que je viens de donner, que les deux proverbes sont contradictoires. Ils le sont si peu qu'ils pourraient être réunis en un seul qui exprimerait une pensée universelle en ces termes : NE QUITTEZ PAS LE BIEN POUR LE MIEUX IMAGINAIRE, MAIS QUITTEZ LE BIEN POUR LE MIEUX RÉEL. — Ce mieux réel est préférable au bien même, comme le proclame le proverbe des Italiens : IL BUONO È BUONO, MA IL MIGLIOR VINCE, — *le bon est bon, mais le meilleur l'emporte*, ou encore : BIEN EST BIEN, MAIS MIEUX EST MEILLEUR, et ce n'est pas pour empêcher de le saisir, quand il s'offre d'une manière assurée, que ce

peuple répète, d'après nous, avec tous les autres peuples de l'Europe : *Chi sta bene non si muova!* — *Qui est bien, qu'il s'y tienne!* Ce conseil, qui est excellent, serait absurde s'il recommandait de ne point améliorer sa position, quelque bonne qu'elle soit, lorsqu'on peut le faire en toute sécurité. Voyez l'explication que j'en ai donnée à la page 301.

Il est évident que ces maximes, interprétées ainsi qu'elles viennent de l'être, n'ont rien de contraire au progrès, à moins qu'on ne regarde le progrès comme une course effrénée vers l'inconnu, comme le vol du Satan de Milton à travers le chaos. Mais à quels esprits éclairés d'une simple étincelle de sens commun persuadera-t-on que le progrès soit une émancipation des règles de la raison et des lois de la nature humaine?

C'est à tort également qu'on a prétendu que la *sagesse des nations* se contredisait quelquefois. S'il est certains proverbes qui se démentent l'un l'autre, je le répète, ils ne se rencontrent point parmi les siens. Constamment dirigée par un éclectisme rationnel, elle n'a jamais adopté que ceux qui portent les signes et les conditions de la vérité et sont en tout conformes aux inspirations de la conscience universelle. Qu'on la suive sur le terrain où elle a été le plus exposée à dévier de sa droite ligne, celui des idées politiques et sociales, qui, à cause de leur nature infiniment complexe, ont été souvent envisagées sous des faces si différentes et ont donné lieu à tant d'arguments pour et contre, on reconnaîtra qu'elle ne s'est point laissé entraîner à la diver-

gence de ces idées et qu'elle a maintenu une rigoureuse unité dans ses enseignements, qui partent tous du même principe, le devoir, et tendent tous au même but, l'amélioration de l'homme, de la famille, de la cité.

Plusieurs de ses maximes qu'on a voulu regarder comme contradictoires ne sauraient donc l'être. Elles n'ont paru telles que parce qu'elles ont été faussement interprétées; et, pour ne laisser nul doute à cet égard, il suffit d'en rétablir le vrai sens. Celle-ci, par exemple : LE SALUT DU PEUPLE EST LA SUPRÊME LOI, signifie que les lois peuvent être suspendues ou supprimées lorsque les factions viennent à s'en faire des armes pour renverser l'ordre social, dont la conservation est le premier des intérêts. Mais ces lois ne sauraient être celles de la justice et de la morale, qui ne perdent jamais leur caractère sacré et inviolable, quoi qu'en disent les docteurs révolutionnaires, habitués à sacrifier tous les droits et tous les devoirs à la prétendue nécessité du salut public. La maxime expliquée de la sorte n'est plus en désaccord avec cette autre : IL NE FAUT PAS FAIRE LE MAL POUR LE BIEN, laquelle est le résultat d'une doctrine incontestable prêchée par l'apôtre saint Paul dans son épître aux Romains, où il s'élève avec indignation contre des calomniateurs qui accusaient les chrétiens de dire : *Faciamus mala ut veniant bona* (III, 8). « Faisons le mal afin qu'il en arrive du » bien. »

Cette doctrine qu'il faut admettre dans tous les cas et sans exception, si l'on ne veut priver la vertu

d'une règle fixe et invariable dont elle ne saurait se passer sans se perdre, avait été proclamée avant saint Paul par quelques philosophes de l'antiquité réfutant un sophiste qui avait prétendu qu'il était permis de violer les lois de l'équité pour le salut de la patrie ou en vue d'un avantage important qui devait résulter pour elle de cette violation.

Cicéron avait dit aussi : « Jamais l'homme sage et » vertueux ne fera des actions honteuses et crimi- » nelles en elles-mêmes, pas même pour sauver la » patrie. Et pourquoi ? C'est que la patrie elle-même » ne le veut pas. Et la meilleure réponse à cette » question, c'est qu'il ne peut jamais arriver de » conjoncture telle qu'il soit de l'intérêt de la chose » publique qu'un honnête homme fasse quelque » chose de coupable et de honteux. »

« La vertu, s'écrie Sénèque, serait bien malheu- » reuse si elle avait besoin du secours des vices. »

Ajoutons cette judicieuse réflexion d'Ancillon : « Que de gens supportent et font des choses con- » traires à leur honneur qui vous disent avec une » bonhomie apparente qu'ils ne se prêtent à tout » cela que par amour du bien public et pour em- » pêcher les plus grands maux ! Mais on doit tout » sacrifier à la chose publique, excepté sa personne » morale. On doit immoler sa vie pour sauver l'es- » time de soi-même. Mais de là même il résulte » qu'on ne doit jamais immoler l'estime de soi- » même, et que les seules victimes qu'il ne faut » jamais sacrifier sur les autels de la patrie, c'est » sa conscience et son honneur. »

J'expliquerai encore deux maximes qui font allusion à l'apologue célèbre où l'estomac dans le corps humain est offert comme emblème de la souveraineté dans le corps social. L'une dit : LE CORPS PÉRIRAIT, SI LES MEMBRES REFUSAIENT LA NOURRITURE A L'ESTOMAC, et l'autre : LE CORPS PÉRIRAIT, SI LES MEMBRES ÉTAIENT DONNÉS EN PATURE A L'ESTOMAC [1]. Ces maximes découlent également d'une vérité politique érigée en principe, c'est que les intérêts du souverain étant identifiés avec ceux de l'État, celui-ci agirait à son propre détriment s'il refusait de les servir. Mais ce principe, chacune d'elles le considère différemment par rapport à l'application qu'il peut recevoir. La première signale le danger de le rejeter absolument, la seconde le danger de l'admettre sans restriction, et comme l'une et l'autre sont parfaitement vraies, elles ne sauraient être contradictoires, car il est de toute impossibilité que deux vérités le soient. Il est donc évident qu'elles s'accordent sur ce que le principe a d'essentiel, et qu'en indiquant ses conséquences redoutables en sens contraire, elles ont pour but de l'en détourner. Elles le circonscrivent dans les limites rationnelles qu'il ne doit point dépasser. Elles sont comme les rives opposées qui encaissent le cours d'une rivière et l'empêchent de se répandre hors de son lit.

[1] On lit dans le recueil des maximes de Taï-tsou, empereur chinois fondateur de la dynastie indigène des Ming : « C'est du peuple que dé- » pend le salut de l'empire; prince qui ne crains pas d'épuiser le » peuple pour t'enrichir toi-même, tu ressembles à un homme qui cou- » perait sa chair en morceaux pour se nourrir : il remplirait son esto- » mac, mais le corps périrait bientôt. »

Ces sortes de formules d'opposition ou de controverse se produisent assez souvent à l'endroit de toute maxime générale dont il est nécessaire de bien arrêter les contours, afin qu'on ne puisse pas lui supposer une portée plus étendue que celle qu'elle a réellement. On ne les a pas imaginées sans doute dans le dessein de les mettre en contradiction, puisque, si différentes qu'elles paraissent, elles sont toujours susceptibles d'être ramenées à une concordance exacte. Il est probable qu'elles ont été calculées pour faire ressortir d'une manière nette et précise le véritable sens du texte proverbial auquel elles se rapportent, en le dégageant, par cette espèce de contrôle et de correctif, de tout ce qui tendrait à l'exagérer et à le fausser. Elles doivent être regardées comme des variantes explicatives qu'on en a faites à des époques où l'on avait à craindre qu'il ne fût interprété et allégué arbitrairement.

La *sagesse des nations* a pris soin d'adopter ces variantes, toutes les fois qu'elle les a jugées propres, par l'extrême justesse de leurs explications, à donner un nouveau degré d'évidence à la raison de ses préceptes; mais elle s'est fait une règle invariable de ne point admettre celles qui ne lui présentaient pas ce caractère généralement avéré. Aussi chez elle rien de hasardé, de problématique : elle n'exprime que des pensées incontestables dictées par la conscience du genre humain, dont la voix, bien mieux que celle du peuple, est la voix de Dieu. Sa doctrine est de tout point irréprochable, elle of-

fre toute la certitude que donne l'assentiment universel, et l'on peut la regarder comme un critérium infaillible de la vérité ou de l'erreur des autres doctrines proverbiales. En les y rapportant, on reconnaît ce qu'elles ont de vrai ou de faux, selon qu'elles s'y conforment ou y dérogent. Elle ne laisse pas subsister en sa présence les sophismes et les mensonges ; elle est comme la verge d'Aaron qui dévorait les serpents que lui opposaient les magiciens d'Égypte.

L'esprit qui la distingue essentiellement est l'esprit de modération. Elle l'a proclamé par plusieurs axiomes remarquables, surtout par les trois suivants : RIEN DE TROP. — IL FAUT ÊTRE SAGE AVEC SOBRIÉTÉ. — LA VERTU GIT AU MILIEU. Le premier a été formulé par le sage Chilon, le second par saint Paul dans son *Épître aux Romains* (XII, 13)[1]. Le troisième est attribué à Aristote, quoique longtemps avant Aristote la doctrine du juste milieu eût été développée par Confucius dans le *Tchoung-young* (invariabilité dans le milieu) et résumée par lui dans cette belle maxime : « La vertu est entre deux ex» trêmes, et celui qui a passé le milieu n'a pas mieux

(1) Voici le texte de saint Paul : *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* Molière a tiré de là ces deux beaux vers de la 1re scène du Ier acte du *Misanthrope :*

La parfaite vertu fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.

L'Ecclésiaste avait dit : *Noli esse justus multum : neque plus sapias quam necesse est, ne obstupescas* (VII, 17). « Ne soyez pas trop juste, et ne soyez pas plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur que vous n'en deveniez stupide. »

» fait que celui qui ne l'a pas atteint. » Cependant personne n'a expliqué cette doctrine aussi clairement qu'Aristote, qui a dit que les affections de l'âme sont vicieuses par excès ou par défaut, et que, pour éviter l'un et l'autre vice, elles doivent tenir *un juste milieu dans lequel se trouve la vertu.*

« Ce philosophe a formé sur ce grand principe » une espèce de table ingénieuse et profonde. (*Mo-* » *rale à Eudème*, II, 3.) Il y place le courage entre » la témérité et la crainte, la tempérance entre l'in- » tempérance et l'insensibilité, la libéralité entre » l'avarice et la prodigalité, la magnificence entre » le faste orgueilleux (χαυνότης) et l'épargne sordide, » l'amitié entre la haine et la flatterie, etc. On doit » conclure de cette échelle que le nombre des vices » est double de celui des vertus. Le mal, disaient » les pythagoriciens, participe de la nature de l'in- » fini et le bien du fini. » (Jos.-Vict. Leclerc.)

Venons à une observation importante que Diderot a faite avant moi et que d'autres ont pu faire avant lui, tant elle se présente naturellement. « J'ai re- » marqué, dit-il, une chose assez singulière, c'est » qu'il n'y a guère de maxime de morale dont on ne » fît un aphorisme de médecine, et réciproquement » pas d'aphorisme de médecine dont on ne fît une » maxime de morale. » Cette observation, implicitement contenue dans la menace faite par l'Écriture sainte au pécheur d'être livré au médecin, est d'une parfaite exactitude à l'endroit des proverbes qui nous prescrivent nos devoirs envers nous-mêmes, c'est-à-dire la pratique des vertus propres à la con-

servation du corps et à la tranquillité de l'âme, car c'est principalement en cela que consistent ces devoirs. Tous les proverbes de cette catégorie doivent être nécessairement hygiéniques et moraux à la fois. La chose est si évidente qu'elle n'a pas besoin d'être démontrée par des exemples. Cependant je citerai l'adage remarquable : MANGE POUR VIVRE, NE VIS PAS POUR MANGER, qu'Erasme a oublié dans son recueil et que Molière a si bien mis en relief dans sa comédie de l'*Avare*, acte III, scène v, où Harpagon, pour montrer combien il l'admire, paraît ne pas craindre la dépense et le luxe, en s'écriant : « Je le veux » faire graver EN LETTRES D'OR sur la cheminée de » ma salle. »

Cet adage dont on attribue l'invention à Socrate, qui se plaisait à le répéter, se trouve quelquefois énoncé dans les livres latins par les initiales des mots qui le composent : E. U. V. N. V. U. E. : *Edas Ut Vivas*, *Non Vivas Ut Edas*. Il est hors de doute que faire ce qu'il prescrit serait un excellent moyen d'entretenir la santé du corps et la santé de l'âme, fortement attaquées l'une et l'autre par l'intempérance.

Sénèque disait : *Innumerabiles morbos esse miraris ? coquos numera* (Epist. XIV). « Vous vous étonnez du nombre infini des maladies? Comptez donc » les cuisiniers; » et Montesquieu : « Le dîner tue » la moitié de Paris, et le souper tue l'autre. » Mais l'intempérance ne borne pas ses funestes effets aux maladies et à la mort de ceux qui s'y livrent : elle produit une foule de vices qui influent

d'une manière déplorable sur la moralité publique. Combien d'actions coupables se commettent dans les fumées de la digestion, qui n'auraient pas lieu à jeun! Les sages législateurs de l'antiquité le savaient bien, lorsqu'ils appelaient la diététique à l'appui des bonnes mœurs, en prescrivant des lois de régime. Les affaires importantes, chez les Égyptiens, chez les Perses et chez les Grecs, ne devaient jamais se traiter après le repas. Chez nos aïeux, un capitulaire interdisait au comte administrateur de la justice royale de tenir les plaids s'il avait bu et mangé. C'est pour la même raison sans doute que, chez les peuples modernes, les délibérations des corps de l'État se font généralement avant le dîner, dans la crainte qu'il n'eût sur elles une influence déraisonnable et perturbatrice.

On peut conclure de ces faits que les proverbes dont je parle réunissent quelquefois une valeur politique à la valeur hygiénique et morale que Diderot leur a justement attribuée. En voici deux qui ont cette triple portée.

Il faut veiller aux commencements. Il faut remédier au mal dès son principe, car lorsqu'on l'a laissé empirer par une longue négligence, on recourt trop tard au médecin.

Principiis obsta, sero medicina paratur
Cum mala per longas invaluere moras.
(Ovid. *Remed. amor.* 1.)

Cet adage est tout à la fois un aphorisme de médecine, un axiome de morale et un principe de po-

litique. Quand on néglige de s'y conformer, les maux physiques, les vices particuliers et les malheurs publics, qu'on aurait pu facilement arrêter dès leur naissance, prennent, chaque jour, un développement presque inaperçu qui les fait éclater enfin à l'improviste avec une force désormais inéluctable. Montaigne a très-bien dit : « De toutes » choses les naissances sont foibles et tendres : » pourtant fault-il avoir les yeulx ouverts aux com» mencements ; car comme lors, en sa petitesse, on » n'en descouvre pas le dangier, quand il est ac» creu, on n'en descouvre plus le remède. » (*Essais*, III, x.)

ON EST PUNI PAR OU L'ON A PÉCHÉ. Maxime traduite de ce verset de la Sagesse : *Per quæ peccat quis per hæc et torquetur* (XI, 17). La vérité incontestable qu'elle exprime n'est pas moins frappante pour l'homme d'État que pour le médecin et le moraliste. Les annales de la politique sont pleines d'enseignements terribles qui prouvent que, là comme ailleurs, la justice divine fait toujours de la faute l'instrument de l'expiation. Voyez ces lois iniques dont chaque faction dominante, chez tous les peuples et dans tous les temps, a prétendu se faire des armes pour opprimer ses adversaires. Ont-elles manqué jamais de réagir contre leurs auteurs et de les livrer au châtiment qu'eux-mêmes avaient établi ? M. V. Hugo s'écriait à ce sujet avec une éloquente énergie, dans un de ses discours à la Chambre des représentants : « Quand les hommes » mettent dans la loi une injustice, Dieu y met la jus-

» tice et frappe avec cette loi ceux qui l'ont faite. »

Voulez-vous lire le développement le plus profond et le plus beau de cette maxime sous le rapport moral et religieux? Vous le trouverez dans les deux dernières pages du chapitre XI du *Traité de la concupiscence*, par Bossuet. Je l'avais déjà indiqué, ce me semble; mais est-ce trop, est-ce même assez de signaler deux fois à l'attention un passage si remarquable?

La *sagesse des nations* se compose de trois sortes de maximes, savoir : celles qui conseillent le bien, celles qui condamnent le mal et celles qui se bornent à énoncer quelque fait général d'expérience ou d'observation, en laissant au jugement public le soin d'apprécier ce qu'il y a de bon ou de mauvais. Les premières et les secondes, également claires, ne sont guère susceptibles d'être faussement interprétées. Cependant elles réclament ordinairement un commentaire qui développe et mette en plein jour les pensées ou les sentiments qu'elles résument dans leurs formules simples et concises. Les troisièmes, quoiqu'elles ne manquent pas de clarté, ont besoin d'être soigneusement expliquées, afin de prévenir les conclusions erronées qu'on pourrait en tirer, si l'on ne tenait pas compte du principe moral qu'il faut toujours admettre comme sous-entendu dans toutes les maximes où il ne se trouve pas exprimé, car la *sagesse des nations* n'en a aucune qui soit contraire à ce principe.

Je vais rapporter des exemples pris dans chacune des trois espèces que je viens d'indiquer.

Connais-toi toi-même. Voilà un excellent conseil dont la signification ne saurait échapper à personne, et dont la plupart des hommes pourtant ne comprendraient pas toute l'importance si elle ne leur était signalée par un commentaire. Voici donc celui que Charron en a fait : « Se connoître est la pre-
» mière chose que nous enjoint la raison ; c'est le
» fondement de la sagesse : Dieu, nature, les sages
» et tout le monde presche l'homme de se con-
» noître. Qui ne connoît ses défauts ne se soucie de
» les amender ; qui ignore ses nécessités ne se soucie
» d'y pourvoir, qui ne sent pas son mal et sa misère
» n'avise point aux réparations et ne court point aux
» remèdes. » Ce commentaire fait mieux sentir que le texte auquel il est consacré ce qu'il y a d'utile et de nécessaire dans la connaissance de soi-même. Ajoutons qu'en se connaissant on connaît aussi les autres, puisque *chaque homme,* ainsi que le remarque Montaigne, *porte la forme entière de l'humaine condition.*

L'adage *connais-toi toi-même* est attribué à Chilon. Les Grecs, de qui nous l'avons reçu, le trouvaient si admirable, qu'ils ne pouvaient croire qu'un homme en fût l'auteur, et ils l'avaient écrit en lettres d'or dans le temple de Delphes, comme un oracle émané de la Divinité même.

L'orgueil est la racine de tout vice. Cette sentence, qui est la condamnation de l'orgueil, est traduite du verset de l'Ecclésiastique : *Initium omnis peccati est superbia* (x, 15). Rien n'est plus facile à comprendre que la vérité qu'elle exprime ; mais

combien cette vérité devient plus frappante par ce développement que lui a donné Bossuet, d'après l'apôtre saint Paul! « Les fruits de l'orgueil sont les » inimitiés, les disputes, les jalousies, les colères, » les querelles, sous lesquelles il faut comprendre » les guerres, les dissensions, les schismes, les hé- » résies, les sectes, l'envie, les meurtres, dont la » vengeance, fille de l'orgueil, cause la plus grande » partie; les médisances, où l'on enfonce jusqu'au » vif une dent aussi venimeuse que celle des vipères » dans la réputation, qui est une seconde vie du » prochain : ces pestes du genre humain qui cou- » vrent toute la face de la terre sont autant d'enfants » de l'orgueil, autant de branches sorties de cette » racine empoisonnée. » (*Traité de la concupiscence*, ch. XVI.)

Chacun pour soi et Dieu pour tous. Ce proverbe est la simple énonciation d'un fait général dont on ne peut douter. Il signale ce qui se passe dans le monde, où chacun pense uniquement à ses propres intérêts et laisse à Dieu le soin de veiller aux intérêts des autres. Mais il ne présente pas ce fait comme un exemple à suivre, comme une règle de conduite, et ce n'est que par une mauvaise interprétation qu'il est devenu la devise des égoïstes, qui l'appliquent dans une acception inconciliable avec les devoirs de la charité.

Ce dernier exemple suffit pour montrer que les proverbes de l'espèce à laquelle il appartient ne peuvent se passer d'une explication qui en détermine le véritable sens. Sans cela on en tirerait des

conséquences opposées à l'esprit de la sagesse qui les a dictés, on leur donnerait des significations plus ou moins étranges, et la vérité dont ils sont l'expression aurait le sort de la lumière incréée de Zoroastre, qui, de dégradation en dégradation, finissait par aboutir aux ténèbres.

Pour démontrer cette proposition d'une manière incontestable, il n'y aurait qu'à rapporter une foule de proverbes qui sont devenus inintelligibles et ont péri par le grand nombre de significations qu'on leur a prêtées; car si la raison a fourni les textes proverbiaux, la folie en a fait trop souvent la glose.

Les maximes de la *sagesse des nations* n'ont pas été recueillies à part : elles sont disséminées et comme perdues parmi les proverbes et les dictons particuliers des divers peuples dans de poudreuses collections où personne ne va les chercher. Il serait bon de les en extraire et d'en former un manuel spécial où on les classerait avec choix et méthode, en y joignant des exemples significatifs qui les feraient bien comprendre et retenir. J'ai déjà parlé d'une foule d'avantages qu'offrirait un livre de ce genre; mais il en aurait tant d'autres, dont je n'ai rien dit, que je pourrais écrire encore, sans crainte de me répéter, plusieurs pages sur le même sujet. Toutefois je m'abstiendrai d'y revenir, persuadé que les réflexions des lecteurs leur apprendront mieux

que mes paroles tout le bien que ce livre serait susceptible de produire. Je veux seulement ajouter quelques lignes pour faire sentir combien il viendrait à propos en cette malheureuse époque où il importe de ne négliger aucun des moyens propres à combattre l'esprit de cupidité, de dépravation et de mensonge qui menace de tout envahir. Voyez ce qui se passe en plein soleil, à la honte du progrès qu'on nous vante! Les intérêts matériels tuent les intérêts moraux; les passions égoïstes étouffent les sentiments généreux; les sophismes obscurcissent jusqu'aux notions du sens commun; la raison n'a plus d'empire, elle est repoussée comme une vieille radoteuse, et sa voix est couverte par ce ricanement à la fois sot et outrecuidant, qui caractérise l'esprit moqueur de notre siècle; les principes placés en tous temps au-dessus de toute incertitude sont mis en doute, méconnus et bafoués; on en imagine de nouveaux qui correspondent aux désirs des cœurs corrompus; le vice impudent ne craint plus d'étaler, de glorifier même ses turpitudes pour ne pas rendre un dernier hommage à la vertu; *le péché se fait doctrine*, suivant l'expression d'un écrivain ingénieux et sage, M. Saint-Marc Girardin, tandis que le scepticisme effronté cherche à s'installer sur les ruines des plus saintes croyances, comme le sphinx, qui lui sert d'emblème, sur les sables stériles du désert.....

De telles énormités ne sont, hélas! que trop réelles, et le tableau que je viens d'en esquisser ne saurait être accusé d'exagération. Il n'est pas même complet, et l'on voit bien qu'il y manque certains

traits caractéristiques dont la suppression m'a paru convenable. Néanmoins, quelque fidèlement qu'il retrace le désordre moral et intellectuel de la génération présente, gardons-nous de penser qu'elle soit entièrement pervertie. Malgré les funestes exemples et les pernicieuses doctrines qui l'égarent, elle n'est pas encore tombée dans cet excès d'aberration qui fait prendre le mal pour le bien et le bien pour le mal. Semblable à la Médée d'Ovide, elle distingue et apprécie ce qui est bon, tout en adoptant ce qui est mauvais :

> . . . . *video meliora proboque,*
> *Deteriora sequor.*

Le dérèglement de sa conduite ne paraît pas avoir atteint son jugement, et ceux qui, par leurs actes ou leurs discours, contribuent à la pousser hors des voies du juste et de l'honnête, sont exposés à sa réprobation. Écoutez les cris accusateurs qui les poursuivent. Croyez-vous que ces cris n'aient leur cause que dans la tactique de certains industriels qui déclament en toute occasion contre l'oubli de la probité, à laquelle ils ne tiennent que parce qu'ils trouvent bon de s'en servir comme d'une spéculation, ou dans la mauvaise humeur de quelques gens qui, blasés sur leurs propres vices, ne pardonnent pas aux vices des autres, ou dans la haine et la calomnie de vils concurrents toujours prêts à incriminer des succès dont ils sont jaloux? Vous vous trompez : de telles accusations ne sont ni des calculs intéressés ni des bruits de langues perverses. Elles

sont des explosions spontanées, des réquisitoires formels de la conscience publique révoltée justement à la vue de si flagrantes immoralités. Il y a dans le fond de cette conscience une lumière inextinguible qui fait discerner sûrement ce qui est conforme au devoir de ce qui lui est contraire; et le devoir ne saurait perdre son influence sur le jugement des hommes, tant qu'il n'entre pas en concurrence avec leurs passions et leurs intérêts personnels. De là vient que notre génération, si insouciante qu'elle se montre de le pratiquer, éprouve des antipathies contre ceux qui en violent scandaleusement les règles. De là vient aussi qu'elle conserve des sympathies pour ceux qui les observent en toute sincérité. Elle aime à louer les belles actions et les nobles caractères qui apparaissent encore, trop rarement, hélas! comme des exceptions brillantes, sur le chaos de la démoralisation générale. Elle a même parfois des aspirations et comme de secrets retours vers le bien qu'elle a quitté. Elle le regrette du moins. Elle voudrait échapper au vertige qui l'entraîne; elle voudrait sortir de cet état tourmenté où elle ne sait plus à quoi se prendre, car elle n'y voit plus *rien de vrai sur rien*, afin de rentrer dans un état normal où elle pût reposer tranquillement à l'ombre de quelque vérité consolante.

Il ne faut donc pas désespérer d'elle, puisque la raison et le sentiment qui constituent la morale gardent sur son esprit un reste d'empire. C'est un témoignage manifeste qu'elle porte en son sein des germes de régénération. Mais ces germes précieux

ont besoin d'être soigneusement cultivés, et il importe que les hommes de bien et les moralistes s'appliquent à les développer. J'ai pensé que la *sagesse des nations*, si elle était expliquée par un bon écrivain, qui la présenterait sous des formes attrayantes et assorties à tous les âges, à tous les états, à toutes les intelligences, pourrait contribuer efficacement à cette œuvre d'amélioration. Ses préceptes sont les résultats des réflexions les plus sensées que les meilleurs génies de tous les siècles ont faites sur les devoirs de l'humanité; ils forment un corps de doctrine excellent qui réunit en faisceau les triples lumières de l'expérience, de l'histoire et de la logique. Ils s'imposent à l'entendement par la simple force de la vérité qu'ils contiennent. Ils sont éminemment propres à nous inspirer le respect des antiques traditions si injustement méprisées, à nous donner des idées arrêtées et saines sur toutes les choses essentielles de la vie, et à nous rappeler à cette communauté de principes dont l'absence malheureuse nous laisse flotter d'incertitude en incertitude, d'erreur en erreur et de révolution en révolution. Enfin, ils répondent aux principaux besoins de la société et sont susceptibles de rendre des services effectifs à toutes les bonnes causes dont la *sagesse des nations* est l'alliée naturelle.

Mais j'entends s'élever contre moi des voix moqueuses habituées à professer un odieux dénigrement du passé et une idiote admiration du présent. On me demandera sans doute, avec ce dédain caractérisé par un geste d'épaule, « quelle idée vi-

» vante, actuelle, forte, peut avoir sa source dans » de vieux adages [1] ? » Je répondrai, non sur le même ton, mais par les mêmes termes, en substituant au mot *adages* celui de *préceptes moraux*, et la question, ainsi rétorquée, n'accusera plus que l'ignorance ou du moins l'irréflexion de mes antagonistes, car il est évident que les adages et les préceptes moraux sont parfaitement identiques, et que les idées qu'ils expriment ont en elles un principe immanent de vie, d'actualité et de force que la vérité leur communique. Or, la vérité, soit qu'on la retire de l'oubli où elle était enfouie, soit qu'on la mette en lumière pour la première fois, a toujours une action salutaire, et pour le dire comme M. Villemain, cet esprit charmant qui dit tout si bien, « la » vérité est toujours un progrès, et la vérité morale » est le premier de tous. »

Malheur au peuple qui ne tend pas vers cette vérité morale d'autant plus respectable qu'elle est plus ancienne ! Sans elle, tout autre progrès ne peut être qu'imparfait et même funeste. La preuve en est évidente, et elle se trouve écrite en caractères saillants dans presque toutes les pages de l'histoire contemporaine. En effet, quel a été jusqu'ici le résultat des merveilleuses découvertes dont notre siècle a droit de se glorifier ? N'est-ce pas ce déplorable matérialisme industriel, dont le succès toujours croissant consomme la ruine des mœurs, produit la dégrada-

[1] Je n'invente pas cette question. Je la tire d'un ouvrage remarquable publié en 1853, et dont il n'est pas nécessaire de nommer ici l'auteur, dont j'admire le talent.

tion des caractères et fait oublier la dignité de l'âme humaine? LES MURS S'ABAISSENT ET LES FUMIERS SE HAUSSENT, comme dit le proverbe [1], et par les *murs* j'entends les hauts principes qui sont les boulevards de l'ordre social, ainsi que par les *fumiers*, les doctrines immorales qui s'élèvent au-dessus de ces principes et les enfouissent sous un amas d'ordures.

Ah! la science est bien dangereuse lorsqu'on n'y mêle point l'idée religieuse ou morale, cet aromate nécessaire pour l'empêcher de se corrompre!..... C'est un mot de Bacon que je répète, mais ne croyez pas qu'en le répétant mon intention soit de déprécier la science. J'en reconnais, j'en admire les avantages; j'applaudis aux hommes qui s'appliquent à la propager parmi le peuple, car le peuple doit être instruit pour être sage. Je souhaite seulement qu'en l'initiant aux connaissances scientifiques, ils se souviennent de la réflexion de Bacon, et qu'ils les fassent marcher de concert avec des connaissances plus utiles encore, celles dont se compose la sagesse, qui est aussi une admirable science, *la science de l'ordre*, comme la définit un proverbe oriental. C'est de ce côté-là surtout qu'il faut diriger son at-

[1] Ce proverbe, usité dans le midi de la France, existe aussi chez les Espagnols : ABAXANSE LOS ADARUES, Y ALCANSE LOS MULADORES. Il est fondé sur l'habitude rurale d'entasser contre les murs des fumiers qui finissent par les dépasser, et il signifie ordinairement qu'avec le temps les grands deviennent petits et les petits deviennent grands. C'est sous une image vulgaire la pensée souvent citée qu'on attribue à Platon : « Il n'est point de roi qui ne soit issu de quelque esclave; il n'est point d'esclave qui ne soit descendu de quelque roi. » Salomon avait fait avant Platon une remarque analogue dans l'Ecclésiaste (ch. IV, ℣ 14).

tention et ses études, sans crainte de lui laisser ignorer des choses qui lui serviraient peu ; et, pour finir par une maxime chinoise, qui tombe toute versifiée de ma plume :

Montrons-lui les vertus bien plus que les sciences ;
Enseignons-lui les lois, le travail, le devoir,
Et laissons-lui les ignorances
Qui ne peuvent le décevoir.

FIN.










a39003 002314960b

